

17011145
BIBLIOTHECA
Ottaviensis



HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

T. II.

ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE,

L'Histoire de France pendant le dix-huitième siècle,
par M. LACRETELLE, troisième édition, revue et corrigée, 6 vol. in-8.

*Ayant acquis la propriété de cet ouvrage, je
poursuivrai les contrefacteurs avec toute la rigueur
des lois.*

Delaunay

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TOME DEUXIÈME.

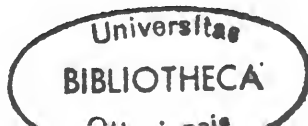


A PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.

~~~~~

1814.



MISSOURI

LIBRARY

THE UNIVERSITY OF MISSOURI

COLUMBIA, MISSOURI

1922

DC

114

.L99

1814

m. &

Callahan

---

---

# HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

---

LIVRE CINQUIÈME.

CHARLES IX.

CHARLES IX monta sur le trône à l'âge de dix ans et demi. Son caractère, indocile et fougueux, inspirait des craintes trop légitimes. Les leçons de Jacques Amyot, son précepteur, de Cypierre et du prince de Laroche-sur-Yon, qui furent successivement ses gouverneurs, avaient été contrariées par celles qu'il recevait journellement des personnages les plus bas d'une cour corrompue. On remarquait en lui tantôt de la rudesse, et tantôt du penchant à la dissimulation. Il étonnait quelquefois par les saillies d'un esprit vif, ceux qu'il avait effrayés

Caractère  
de Charles IX.  
Son éducation.

1560.  
5 décembre.

comme un enfant farouche ; et cependant son état habituel était l'indolence. Il est à présumer que Catherine de Médicis ne s'était nullement occupée de sa première éducation ; pour le malheur des Français, elle dirigea la seconde. Haïr, se taire, attendre avec patience le moment de se venger, le saisir avec emportement : voilà ce qu'il apprit de sa mère.

Situation des  
principaux per-  
sonnages de la  
cour.

Catherine de Médicis s'empara de l'autorité (1), Antoine de Bourbon était encore rempli de frayeur, le prince de Condé encore prisonnier. La jeune veuve de François II se voyait condamnée à quitter bientôt sa patrie adoptive, pour aller régner sur

(1) Par un règlement du conseil, du 21 décembre 1560, la reine-mère fut investie de la régence ; mais elle ne reçut ni du conseil, ni des états généraux, le titre de régente. Les mémoires devaient être adressés au roi de Navarre, qui était tenu d'en faire le rapport à la reine-mère. Elle décidait toutes les affaires d'après l'avis du conseil : les dispositions de ce règlement sont obscures et embarrassées. Le président Hénaut, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, relève l'erreur des historiens qui ont donné à Catherine de Médicis le titre de régente pendant la minorité de Charles IX. Cette erreur est bien légère ; la reine-mère gouverna pendant presque toute la durée de ce règne, qui fut de quatorze ans.

de turbulens montagnards dont elle était à peine connue. Les Guise n'avaient plus d'autre appui que les prêtres, les moines et la multitude de la capitale. Le connétable se tenait sur ses gardes, et, croyant avoir à défendre sa liberté et sa vie, il habitait ses châteaux dans un appareil aussi redoutable que celui dont s'entouraient autrefois les grands vassaux de Hugues-Capet ou de Louis-le-Jeune. Son ambition se réveilla, lorsqu'il reçut de la reine-mère un message qui le rappelait à la cour. Il tardait au connétable de rompre avec des mécontents, dont les démarches politiques et les opinions religieuses excitaient ses scrupules et sa secrète aversion. Habitué, même au milieu de ses plus grands emportemens, à des pratiques d'une dévotion minutieuse, il respirait en sortant d'un parti qui voulait le triomphe des huguenots. D'un autre côté, l'amiral de Coligni était consulté par la reine-mère avec tous les signes de la plus aveugle déférence. Dès le premier jour de son autorité, elle avait promis son amitié à tous les grands personnages qui se détestaient entre eux, et qu'elle-même détestait. C'était pourtant sur l'appui d'une telle protectrice que le chancelier de L'Hôpital comptait pour sauver

l'autorité royale, et rendre du calme à la France.

États généraux.  
L'Hôpital propose les moyens de ramener la paix dans l'Église.

Le 13 décembre, le roi mineur ouvrit les états généraux. La première séance fut remplie par une harangue du chancelier de L'Hôpital. Ce discours, qu'on lit encore aujourd'hui avec intérêt, présente un ensemble d'idées sages et fortes. L'hommage que rend L'Hôpital aux libertés de la nation, montre toute la noblesse et la pureté de son âme. Nul publiciste de nos jours ne pourrait tracer plus habilement le tableau d'une monarchie tempérée, ni mieux indiquer combien les qualités aimables de la nation adoucissent l'autorité. Mais ces qualités précieuses, l'ardeur des controverses et l'esprit de faction les effaçaient chaque jour du cœur des Français. Le vertueux chancelier s'efforçait, dans sa harangue, de faire croire que la concorde était rétablie à la cour. Il parlait de la soumission du roi de Navarre aux vœux et à l'autorité de la reine-mère. Mais on savait combien ce prince se repentait de la renonciation que la peur lui avait arrachée. L'Hôpital proposait les moyens de ramener la paix dans l'église : sans oser présenter encore d'une manière directe le plan de tolérance qu'il était résolu de suivre, il annonçait la

prochaine convocation d'un concile national, et voulait faire oublier les noms de papistes et de huguenots qui, disait-il, seraient un jour pour la France ce que furent en Italie les noms de Guelfes et de Gibelins. Il s'élevait contre l'atrocité des supplices par lesquels on avait puni jusque-là les erreurs de la conscience ; l'on put voir, dès cette première séance, que la plupart des députés partageaient son sentiment. Après avoir indiqué différentes réformes à faire dans l'administration et dans les lois, le chancelier exposa sans ménagement le déplorable état des finances. « *Jamais orphelin*, dit-il, *ne s'est trouvé plus dénué de ressource que notre jeune roi* ». Depuis la mort de François I<sup>er</sup>, qui avait laissé au trésor royal des fonds sagement économisés, le capital des dettes de l'état s'était élevé à la somme de quarante-trois millions. Pour bien juger de la profondeur de cette plaie, il faut savoir que l'intérêt était alors de douze pour cent.

Les trois ordres s'occupèrent séparément de la rédaction de leurs cahiers de doléances, et ne voulurent pas même se réunir, malgré l'invitation du chancelier, pour nommer un orateur commun, honneur que le

cardinal de Lorraine se croyait sûr d'obtenir. La noblesse et le tiers-état avaient résolu, à l'instigation de l'amiral Coligni, de faire tomber sur le clergé une grande partie des impositions nouvelles, et de le soumettre à des réformes importantes; c'est pourquoi ils s'en tinrent à une délibération séparée. Je voudrais, sans entrer dans des détails auxquels il me paraît impossible de donner l'intérêt et le mouvement nécessaires à l'histoire, faire connaître les états généraux d'Orléans, et en tirer quelque aperçu sur le degré de civilisation où la France se trouvait à cette terrible époque (1). A l'exception du discours du chancelier de L'Hôpi-

(1) M. Garnier donne une analyse fort détaillée des états-généraux de Pontoise, et de toutes les discussions où le gouvernement se trouva engagé avec le parlement pendant la première année du règne de Charles IX. Telle est à cet égard sa scrupuleuse exactitude ou plutôt sa fatigante prolixité, qu'il consacre un volume entier à l'histoire d'une seule année; encore faut-il observer que cette année fut beaucoup moins remplie que toutes les autres d'événemens historiques. M. Garnier a surtout consulté le procès-verbal des états d'Orléans; et son travail a consisté à traduire cette froide relation dans un français plus moderne. Dans le compte rapide que nous rendons ici des états généraux d'Orléans, nous avons consulté



tal, toutes les harangues furent lourdes, froides et embarrassées de l'érudition la plus fatigante. Quand on les compare aux cahiers de l'assemblée de Tours, tenue peu de temps après la mort de Louis XI, on s'aperçoit que la nation n'avait fait aucun progrès dans le genre d'élocution convenable aux assemblées politiques. Les orateurs citent continuellement les anciens sans savoir imiter leurs grands traits. D'un autre côté, on n'y

ce procès-verbal et l'analyse qu'en font le président De Thou et M. Garnier.

Il n'est pas étonnant que ces états fournissent à l'histoire peu de traits caractéristiques des mœurs : les trois ordres délibéraient séparément ; on ne s'occupait que de la rédaction des cahiers, et le peu de temps qu'on y employa prouve que la discussion fut très-superficielle. Le tiers-état avait choisi pour orateur le député Lange, qui, dans un style barbare, adressa les plus basses flatteries à la reine-mère. Quentin, orateur du clergé, fut plus ridicule encore. C'était un recteur de l'université, pour lequel il était tout-à-fait nouveau de s'exprimer en français. Dans une de ses harangues, il parut attaquer l'amiral de Coligni, et fut obligé de lui faire des excuses. Le baron de Rochefort parla pour la noblesse de France, et montra un peu plus de dignité que les orateurs des autres ordres. Quant aux discours du chancelier de L'Hôpital, ils sont plus remarquables par un sens juste et profond, que par des mouvemens oratoires.

trouve aucune trace de cet esprit naïf et piquant dont les Français offraient déjà le modèle dans leurs productions légères. Cependant, ces discours ont un caractère de droiture, de probité et de sagesse, qui semblaient confirmer les espérances de paix. Ainsi, la nation française ne courut point à la guerre civile, elle y fut précipitée par son gouvernement.

Règlement  
relatif à la ré-  
gence.

Les députés avaient cru que le premier objet de leurs délibérations serait la formation de la régence ; mais Catherine de Médicis s'était bien gardée de mettre en question un droit qu'elle possédait par le fait, et qui était fondé sur les usages de la monarchie. Elle fit publier un règlement par lequel le roi lui donnait non le titre, mais l'autorité de régente, sous la condition vague et illusoire de prendre, sur toutes les affaires, l'avis du roi de Navarre, premier prince du sang. Ce règlement fut un sujet de murmures bien plus pour les partisans de ce prince que pour ce prince lui-même. Il n'avait d'ambition que par complaisance pour son épouse. L'irrésolution d'un tel chef ralentit l'ardeur de son parti. Après de faibles et stériles réclamations, sur le droit qu'avaient les états généraux, de donner la ré-

gence, on s'occupa des deux objets les plus épineux, le culte et les finances. Les calvinistes étaient moins nombreux dans le tiers-état que dans la noblesse. Les cahiers de ces deux ordres exprimèrent le vœu de modérer les peines contre les protestans. Le clergé lui-même ne paraissait pas éloigné d'admettre une législation plus douce sur ce sujet. C'était un beau triomphe pour le chancelier ; et il pouvait se flatter d'obtenir le résultat le plus précieux de la convocation des états généraux. Cette assemblée, après deux mois de travaux, touchait à sa fin, lorsque la discussion sur les finances vint jeter un grand trouble dans les esprits.

Les trois ordres avaient été également indignés des prodigalités qui, en douze années, avaient élevé la dette de l'état à quarante-trois millions. Personne n'ignorait quelles avaient été les profusions du roi Henri II envers la duchesse de Valentinois, le connétable de Montmorenci, le maréchal de Saint-André, et quelques autres favoris. On accusait le duc de Guise de s'être considérablement enrichi sous le règne de François II : rien n'était plus injuste. Loin de faire servir à sa fortune un pouvoir presque absolu, le duc de Guise avait beaucoup

augmenté ses dettes. Ses ennemis, en voulant l'humilier, prirent une mesure qui servit ses desseins. Le roi de Navarre, aussi maladroit dans ses intrigues qu'irrésolu dans sa conduite, fit demander, par l'ordre de la noblesse, la restitution de toutes les sommes qui avaient été illicitement perçues sous les deux règnes précédens. Le chancelier de L'Hôpital, qui vit de grands germes de discordes dans cette proposition, se hâta de suspendre l'assemblée des états généraux. La clôture s'en fit le 31 janvier 1561; elle devait être rouverte au mois de mai de la même année : une commission de plusieurs députés devait employer cet intervalle à préparer le travail. Cette commission se tenait à Paris; le premier objet dont elle s'occupa, ce fut la demande de restitution des sommes illicitement perçues sous les deux derniers règnes. Le duc de Guise s'applaudit de cette attaque dirigée contre lui. Il vit arriver chez lui le maréchal de Saint-André. Ce seigneur fastueux et concussionnaire, qui s'était enrichi de la dépouille des protestans, avait tout à craindre de la proposition faite par l'assemblée de Paris; il savait que le connétable ne pouvait être tranquille. Il eut, avec le duc de Guise, un entretien dans le-

Saint-André réconcilie le duc de Guise avec Montmorenci.

quel il lui présenta les considérations suivantes : « Vous voyez comment les hugue-  
» nots, secondés par des princes rebelles,  
» profitent de nos divisions pour perdre  
» tous ceux qui, pendant quinze ans, ont  
» contenu leurs efforts séditieux. Ils en veu-  
» lent à la fois à nos biens et à notre hon-  
» neur. Bientôt ils auront le plaisir de frap-  
» per séparément le duc de Guise et le con-  
» netable de Montmorenci, et peut-être  
» l'un par l'autre. Vos périls, votre reli-  
» gion, les derniers vœux d'un roi qui vous  
» chérissait également, tout vous prescrit  
» à l'un et à l'autre de vous réunir contre les  
» ennemis de la foi. Sans être infidèle à  
» l'amitié que je vous porte, je n'ai jamais  
» renoncé à celle du connétable : hé bien !  
» je puis vous garantir qu'il est encore aussi  
» zélé que jamais pour la monarchie et pour  
» la religion. Avez-vous pu penser qu'il  
» changeât de caractère et de foi sur la fin de  
» ses jours ? Ne sentez-vous pas que ce sont  
» les artifices de la reine qui vous tien-  
» nent divisés ? Voulez-vous déconcerter  
» toute sa politique, et dominer en dépit  
» d'elle ? Montrez-vous réunis ; marchez en-  
» semble à la tête de tous les catholiques et  
» de tous les sujets fidèles. Croyez-en les

» avertissemens d'une femme qui connaît  
» bien la reine, de la duchesse de Valenti-  
» nois, votre amie, votre alliée : c'est elle  
» qui m'envoie vers vous ; elle vous conjure,  
» au nom du roi qui nous aimait tous, de  
» voir et d'embrasser le connétable de Mont-  
» morenci (1) ».

Le duc de Guise fut enchanté d'une telle proposition présentée par un intermédiaire aussi habile. Il montra un faible reste de ressentiment contre le connétable ; mais ce n'était que pour donner une plus grande apparence de sincérité aux éloges qu'il fit ensuite de sa loyauté, de ses talens politiques et militaires. Saint-André courut de là chez l'ancien ministre qui, pour l'honneur de sa réputation d'inflexibilité, parut un peu moins facile que le duc de Guise ; mais il fut bien loin de montrer sa rudesse accoutumée. Le maréchal de Saint-André, inquiet de savoir si le connétable n'était pas retenu par quelque affection pour ses neveux, eut la satisfaction d'entendre ce vieillard en parler comme d'ingrats qu'il abandonnait pour la vie. Dès lors toutes les difficultés lui parurent aplanies. On approchait du temps de

(1) *Histoire des guerres civiles de France*, par Davila. — *Brantôme*.

Pâques. Le confesseur du duc de Guise et celui du connétable, qui désiraient vivement leur réunion, joignirent les ordres du ciel aux instances du maréchal de Saint-André et de la duchesse de Valentinois. Guise et Montmorenci se virent dans des églises où ils remplissaient les devoirs de la religion catholique. Enfin, il fut convenu que, le jour de Pâques, ils recevraient ensemble la communion, afin de rendre leur réconciliation plus solennelle et plus saintement redoutable. Le soir de ce même jour, le connétable donna au duc de Guise un souper d'apparat. Ils ne cessèrent plus de paraître ensemble dans toutes les occasions. Saint-André, pour prix d'avoir négocié cette alliance politique, en fit partie. Les protestans, qu'elle menaçait de proscription, la nommèrent *triumvirat* ; elle eut des résultats si funestes, que l'histoire lui a laissé ce nom. Le triumvirat avait un chef invisible dans le roi d'Espagne, Philippe II, qui voulait le triomphe du catholicisme dans toute l'Europe, et l'anarchie de la France. Guise et Montmorenci subissaient la secrète influence d'un roi, dont le nom leur rappelait le sujet de leurs différens. Ainsi, moins par zèle religieux que par animosité contre leurs ennemis,

Formation du  
triumvirat.

ils se liguèrent, sans l'aveu de leur souverain, et sous les auspices d'un souverain étranger.

Caractère et  
conduite de Ca-  
therine de Mé-  
dicis.

Depuis la formation du triumvirat, tout se disposa pour la guerre civile. Que la cour continuât à sévir contre les protestans, Condé et Coligni éclataient ; qu'elle leur fût favorable, Guise et Montmorenci prenaient les armes. Catherine de Médicis, avec sa perfide impartialité, ne prenait pas une mesure qui ne dût hâter le signal du combat et enflammer la rage des combattans. Les vices de son caractère, plus encore que ceux de sa politique, empoisonnaient jusqu'aux sages conseils qu'elle recevait de Michel de L'Hôpital ; elle n'avait de confiance qu'aux discordes qu'elle semait. Un air de frivolité, de gaieté même régnait dans les préludes d'une des guerres civiles les plus sanglantes dont parle l'histoire. A la galanterie noble et chaste qui avait régné à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à la galanterie moins scrupuleuse, mais vive, spirituelle de François I<sup>er</sup>., aux formes respectueuses par lesquelles Henri II avait embelli son *servage* envers Diane de Poitiers, succédaient des amours honteusement passagers, et dans lesquels, pour plus de scan-



dale, on faisait intervenir les intérêts de la religion. Catherine de Médicis favorisait ces amours, dont elle avait fait une école d'intrigues et d'espionnage. Ses filles d'honneur, qu'elle avait soin de choisir très-jolies et très-adroites, étaient chargées de captiver le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc de Guise, enfin tous les seigneurs qui se montraient accessibles à ce genre de séduction. Coligni presque seul y résistait. Les avis les plus perfides étaient donnés sous le voile de l'amour; on méditait la délation jusqu'au sein des plaisirs.

Les mêmes personnes écoutaient dans un même jour le sermon d'un prêtre catholique et celui d'un ministre protestant. Chacun délibérait le matin sur la religion qu'il avait à choisir. La mode de la cour était de se conformer à l'irrésolution qu'affectait la reine sur les matières de foi. On peut présumer qu'elle avait au fond du cœur cette incrédulité italienne du seizième siècle, qui niait Dieu et la morale; mais il lui convenait de paraître ne douter que de quelques points de la religion.

Dans ce temps, huit ou dix évêques semblaient pencher, non pas tout-à-fait pour la réforme de Calvin, qui leur paraissait beau-

coup trop absolue, mais pour celle d'Angleterre qui conserve l'épiscopat. Le régime ecclésiastique, dans le système de Rome, est une monarchie absolue; dans le système de l'église de France, une monarchie tempérée; dans celui de l'église anglicane, il participe de la nature d'un gouvernement mixte; dans les autres systèmes, il est une démocratie plus ou moins modifiée. Les évêques les plus relâchés gardaient encore des ménagemens. Le seul cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, se déclarait assez ouvertement calviniste; Montluc (1), évêque de Valence et frère du guerrier de ce nom, était résolu à montrer à peu près autant d'hérésie qu'il conviendrait à la politique de la reine; il prêchait à la cour une doctrine versatile qui semblait faite pour essayer les dispositions des courtisans. La reine ne se lassait point de l'entendre et conduisait le roi à ses sermons. Le connétable, même avant le

(1) Il est à remarquer que le maréchal de Montluc, dans ses mémoires, ne parle jamais de son frère l'évêque de Valence, dont il condamnait sans doute les opinions et la politique. Ce prélat, qui ne fut que trop constamment attaché à Catherine de Médicis, après avoir flotté entre les deux religions, finit par faire une apologie de la Saint Barthélemi.

triumvirat, condamnait cette conduite de Catherine de Médicis, et l'accusait de pervertir le roi. Il fut un jour sur le point de précipiter de la chaire l'évêque de Valence, qui, conformant son costume à l'ambiguïté de sa doctrine, ne ressemblait pas mal à un ministre protestant. L'évêque fut trop heureux d'échapper par la fuite aux menaces du connétable. Les expéditions, qui amusaient ce vieillard redouté, étaient de se présenter dans un prêche brusquement et en bonne escorte. Il criait d'une voix tonnante : *Qu'on me chasse tous ces marauds, qu'on me pend ce damné de ministre.* Il ne se retirait pas sans avoir vu distribuer des coups ni sans en avoir donné lui-même.

Cependant le chancelier de L'Hôpital marchait à travers mille embarras vers son but principal, celui d'une tolérance déclarée ; en tâchant d'attirer à son esprit de paix et de sagesse une cour frivole et corrompue. Le sang des protestans ne coulait plus que dans des émeutes populaires ; il n'était plus question contre eux ni d'échafauds ni de bûchers. Les deux ordres de la noblesse et du tiers-état s'étaient accordés à demander dans leurs cahiers que la plus grande peine portée contre les religionnaires fût le bannissement. Le

Édit de juillet  
1562.

chancelier avait rédigé un édit qui supprimait la plupart des dispositions rigoureuses des édits de Châteaubriand et de Romorantin. Depuis que la cour persécutait moins les calvinistes, le parlement de Paris les haïssait davantage. Le chancelier craignait un corps dont le zèle fanatique n'était que trop secondé par les dispositions de la capitale ; il consentit à modifier ou plutôt à déguiser encore une fois son plan de tolérance, jusqu'à ce que la nouvelle assemblée des états généraux lui eût prêté plus de force. Ainsi se forma l'édit de juillet, qui déclarait illicites toutes les assemblées religieuses des protestans, mais qui ne les punissait plus que par la peine du bannissement, en laissant ces délits sous la juridiction ecclésiastique. C'était le duc de Guise qui avait animé l'opposition du parlement de Paris. Il s'applaudit d'avoir fait reculer le chancelier, et s'écria que, pour soutenir l'édit de juillet, *jamais son épée ne tiendrait au fourreau*. Ce mot trahissait son impatience de courir aux armes (1).

Le chancelier, pour consoler les Français d'une telle rigueur, donna l'un des édits les

(1) *Histoire de la maison de Bourbon*, par Désormeaux, tome 3.

plus importans pour notre jurisprudence et dont l'enregistrement souffrit beaucoup de difficultés. Ce fut l'édit d'Orléans. Nous en parlerons plus tard.

Les états généraux se rouvrirent à Pontoise, le premier août. C'était la même assemblée que celle d'Orléans, mais elle était réduite à un très-petit nombre de députés. Il y en avait treize pour le tiers-état et treize pour la noblesse. Par une irrégularité fort extraordinaire, le clergé n'y était pas représenté; on avait supposé sans doute que ce corps devait donner toute son attention à l'espèce de concile national qui devait se tenir à Poissi. Le chancelier communiqua toute sa sagesse à cette nouvelle assemblée ou plutôt à cette commission d'états généraux. L'autorité de la reine, comme régente, y fut confirmée; mais le roi de Navarre fut nommé lieutenant général du royaume. La proposition de revenir sur les dons faits par Henri II et François I<sup>er</sup>., fut écartée. Enfin la noblesse et le tiers-état se prononcèrent pour la liberté de conscience, et ces deux ordres exprimèrent leur vœu pour des réformes sévères dans le régime ecclésiastique. L'Hôpital se félicitait de voir ainsi l'élite de la nation consacrer tous ses plans; mais tout

États  
de Pontoise.

ce que concevait la sagesse de ce magistrat , ce n'était point une reine perfide qui voulait l'exécuter. La modération chez elle n'était que faiblesse et que ruse.

Plan du  
chancelier.

Quelles étaient les espérances du chancelier, en appelant et en faisant demander par les états généraux un concile national ? Ceux qui ont cru que ce grand magistrat avait au fond du cœur les principes d'un sectaire , me paraissent bien loin d'avoir apprécié son génie politique. Il se flattait d'écarter par ce moyen les décisions ultramontaines du concile de Trente ; de tenir en échec la puissance de Rome , sans la renverser ; de rendre le clergé plus indépendant et plus français ; de le faire concourir , au moins indirectement , aux charges de l'état ; d'abolir certains monastères , et de prescrire aux autres une discipline moins inquiétante et moins mystérieuse qu'ils ne l'avaient reçue de leurs fondateurs (1).

(1) C'est dans les discours prononcés par le chancelier de L'Hôpital , soit dans les états généraux d'Orléans et de Pontoise , soit au parlement de Paris , que nous avons trouvé les différens projets dont nous venons de faire mention. Avant lui , le chancelier Olivier avait indiqué à peu près les mêmes intentions. Tous les esprits sages sentaient à cette époque la né-

La plus grande partie du clergé devina le plan du chancelier, et préféra un ordre de choses où il n'était possible de s'entendre sur aucun point à celui où l'on s'entendrait pour diminuer ses privilèges. Les moines, qu'on alarmait sur leurs biens, s'étudiaient à augmenter la confusion en irritant toutes les haines. Ils redoublèrent de ferveur pour la cour de Rome, qui craignait elle-même l'obéissance altière et suspecte des évêques français. Du fond de chaque monastère sortaient des hommes qui, défenseurs ardents des principes ultramontains, formaient en France une véritable milice pour un prince

cessité d'une réforme ecclésiastique. Sous le règne de Henri II particulièrement, il s'était fait une espèce de trafic des évêchés et des abbayes. La plupart des prélats étaient distraits du soin de leurs diocèses, soit par le goût des plaisirs, soit par une ambition qui les tournait entièrement vers les affaires politiques. Ils remplissaient la plus grande partie des ambassades, même auprès des hérétiques. Ils rapportaient de ces missions un esprit délié, et une sécheresse de cœur fort opposée à la charité évangélique. S'il eût paru au seizième siècle des évêques du caractère de Fénelon, de Fléchier, de Massillon, le calvinisme sans doute n'eût fait que de médiocres progrès en France, et l'on n'eût point répandu des flots de sang pour détruire cette secte.

étranger. Leurs maximes sur l'autorité du prince redevinrent aussi absolues qu'elles avaient pu l'être du temps des rois Robert et Philippe I<sup>er</sup>. Ils redirent avec emportement ce que la cour de Rome, intimidée par ses nombreux ennemis, ne disait plus que faiblement depuis près d'un demi-siècle. Les franciscains et tous ceux des moines que leur pauvreté semblait mettre à l'abri de toute alarme, se firent un point d'honneur de surpasser le zèle des disciples opulents de saint Benoît, de saint Bruno et de saint Bernard; ils ne cessèrent de soulever la multitude contre des novateurs qui tenaient presque tous aux classes élevées ou moyennes de la société; mais une congrégation plus puissante par la flexibilité de sa doctrine, par la force et le mystère de ses institutions, s'établissait en France : c'étaient les jésuites. Ils tenaient leurs lois d'un des hommes les plus bizarres, les plus ardens et les plus opiniâtres du seizième siècle, Ignace de Loyola. L'enthousiasme de ce militaire espagnol, qui avait renoncé au service de son roi pour s'établir le chevalier de la sainte Vierge, ou plutôt le chevalier du pape, avait eu quelquefois les apparences de la folie. Mais que ne peut un homme

Fondation  
des jésuites.  
Ignace  
de Loyola.



possédé d'une pensée unique ! Au bout d'un petit nombre d'années , Ignace de Loyola devint l'ami du pape , et se présenta comme le protecteur des rois eux-mêmes. Muni d'un faible savoir, tardivement et ridiculement acquis, il sut fonder un ordre voué à toute espèce de science comme à toute espèce d'ambition ; il fit sur ses disciples l'essai d'un despotisme dont il donna ensuite des leçons à tous les potentats. Son successeur, Lainés. Lainés, n'avait ni moins de chaleur, ni moins de tenacité. Acolyte des deux cardinaux de Lorraine au concile de Trente , il y avait combattu les luthériens avec la même âpreté que Luther lui-même portait dans la dispute ; il brûlait d'établir solidement en France une société qui avait déjà posé en Italie et en Espagne les fondemens de sa vaste domination. Mais les moines craignaient une congrégation qui , par le titre fastueux de *Compagnie de Jésus* , semblait élever ses prétentions jusqu'à l'apostolat. Ses prédications ultramontaines causaient beaucoup d'ombrage à l'université et au parlement de Paris ; mais le péril fit taire les scrupules et la jalousie. Puisque les jésuites avaient le roi d'Espagne pour protecteur, ils

n'avaient presque plus besoin du gouvernement pour s'établir en France.

Cependant la reine venait de faire une démarche qui , si elle eût été sincère , l'eût bientôt amenée à professer ouvertement la religion réformée. Elle avait écrit à Pie IV une lettre dont chaque mot devait faire frémir le chef de l'église. Sous prétexte de communiquer des doutes à sa sainteté , et tout en feignant d'ignorer et de respecter les mystères de la théologie , la reine affectait le savoir d'un docteur de la nouvelle école , et en décelait les opinions ; elle demandait au pontife *la suppression des images condamnées par Dieu même et désapprouvées par saint Grégoire* ; la suppression de plusieurs fêtes , et particulièrement de la Fête-Dieu nouvellement introduite ; enfin la liberté d'employer le français dans les prières publiques. On croit que cette lettre , toute empreinte d'hérésie , était l'ouvrage de l'évêque de Valence ; mais il est vraisemblable que la reine , toujours fidèle à son système de duplicité , sut faire entendre au saint père que cette lettre n'exprimait pas ses véritables sentimens , et qu'elle lui avait été dictée par une convenance politique. S'agissait-il d'opprimer les huguenots , elle gémissait , et

quand elle les avait protégés, elle gémissait bien plus encore. Le pape se garda bien de tonner contre l'hérésie naissante de la reine. Il agissait faiblement dans sa cause ; mais il faisait agir avec violence les prélats et les moines (1). Pour en tirer le plus grand parti, il envoya en France un légat, que son nom, ses relations et ses talens, rendaient très-propre à cette mission difficile ; c'était Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare : celui-ci n'arriva auprès du roi très-chérien que pour être témoin d'une assemblée faite pour épouvanter la cour de Rome. Le gouvernement venait d'ordonner, non pas tout-à-fait un concile national, mais un genre de colloque qui pouvait en avoir les effets ; on n'avait point encore entendu parler d'un plus beau tournoi théologique : c'était le cardinal de Lorraine qui avait provoqué ce genre d'es-crime entre des évêques catholiques et des protestans ; il voulait confondre par ses argumentations ceux qu'il avait si long-temps effrayés par des bûchers. Malgré la violence de son caractère, il s'était imposé la loi de donner à ce combat les formes les plus loyales, les plus polies ; et de montrer par-

Le cardinal propose une conférence de théologiens.

(1) *De Thou*, liv. XVIII. — *Histoire du Concile de Trente*, par Fra Paolo.

mi des théologiens toutes les grâces d'un homme de cour. D'ailleurs sa fougue intolérante s'était fort ralentie depuis que la reine affectait de flotter entre les deux religions. Il n'était pas alors fort éloigné de faire quelques concessions aux réformateurs ; enfin il se flattait d'opposer habilement dans ces conférences théologiques les disciples de Luther à ceux de Calvin , et d'exciter entre eux de telles inimitiés , que désormais les calvinistes de France ne pussent compter sur l'appui des luthériens allemands. Il avait fait appeler des docteurs de cette dernière école ; mais ils arrivèrent trop tard pour seconder sa politique. Quelques conversions d'éclat , opérées ou par ses argumens ou par ses intrigues , auraient été d'un aussi grand prix à ses yeux que le gain d'une bataille pouvait l'être aux yeux de son frère. La reine et le chancelier avaient beaucoup goûté ce projet de colloque ; elle , dans l'espoir d'échauffer les disputes, et lui dans l'espoir de les concilier.

Colloque de  
Poissi.

1561.

Les conférences s'ouvrirent à Poissi dans un couvent de religieuses , en présence du jeune roi et de toute la cour. L'Hôpital, qui en fit l'ouverture , insista sur la nécessité d'une réforme ecclésiastique, plus fortement

encore qu'il ne l'avait fait devant les états généraux d'Orléans, de Pontoise, et devant le parlement de Paris. C'était le cardinal de Tournon, primat des Gaules, qui présidait cette assemblée, à laquelle il n'avait pas donné son assentiment, et qu'il regardait comme un grand sujet de scandale. Il n'entendit pas sans impatience le discours du chancelier ; mais, dissimulant sa pensée et ses craintes, il demanda seulement que la harangue du chancelier fût imprimée, afin qu'on pût la méditer avec plus de fruit. L'Hôpital, qui comprit qu'on voulait préparer contre lui une accusation d'hérésie, déclara que sa harangue n'était pas écrite.

Les avantages n'étaient point égaux entre les deux partis. On voyait d'un côté cinquante-deux prélats, qui paraissaient ne s'être rendus à cette assemblée que par obéissance pour le roi (le plus grand nombre des évêques français s'étaient refusés même à cette déférence) ; brillans de tout l'éclat de leurs dignités, de leurs richesses, de leur faveur à la cour, ils étaient maîtres de fermer le débat dès qu'il leur paraissait défavorable : de l'autre, on voyait des ministres protestans, qui, sur la foi toujours suspecte des saufs - conduits, venaient renouveler

l'exemple dangereux de Jérôme de Prague et de Jean Hus, au concile de Constance. Ils étaient conduits par des gardes, qui paraissaient bien plus les surveiller que les protéger. Quelques gentilshommes calvinistes avaient augmenté volontairement leur escorte. L'aspect d'une cour galante étonnait leurs regards austères ; ils n'avaient pour eux que l'intérêt de leurs malheurs et de leur courage (1).

Calvin refuse de se rendre à cette conférence. Il envoie à sa place Théodore De Beze.

La cour de France avait eu l'intention d'envoyer un sauf-conduit à Calvin lui-même, pour prendre part au colloque de Poissi ; mais il s'était bien gardé de rentrer dans sa patrie, après en avoir depuis si long-temps troublé la paix. Tranquille dans son pontificat de Genève, où il semblait rival du pontife de Rome ; assez absolu dans

(1) On a beaucoup plus écrit sur le colloque de Poissi, que sur les événemens les plus importans du règne de François I<sup>er</sup>. et de Henri II. Théodore De Beze, dans son *Histoire des Églises réformées de France*, donne beaucoup de détails sur une époque si mémorable de sa vie, et ce chef de secte s'exprime à cet égard avec plus de modération et d'impartialité que La Planchette et d'autres écrivains protestans. Le père Daniel, dans son *Histoire de France*, n'avait garde de traiter légèrement un sujet si important pour la théologie. Il jette du blâme sur la conduite du cardinal de Lorraine,

un pouvoir qu'il devait à l'hérésie, pour avoir fait livrer aux flammes un théologien qu'il accusait d'hérésie à son tour, le cruel juge de Servet évita le danger du martyr. Quel sauf-conduit pouvait le mettre à l'abri des coups d'une multitude furieuse, qui aurait cru voir en lui l'Antechrist? Il choisit pour son représentant au colloque de Poissi celui qu'il avait déjà désigné comme devant être son successeur; c'était Théodore De Beze. Calvin n'avait pu faire un choix plus judicieux: Théodore De Beze, né à Vezelai en Bourgogne, avait abusé dans sa jeunesse des avantages qu'il tenait de la nature et de la fortune. Doué d'une belle figure, d'un esprit facile, d'une imagination féconde, maître d'un revenu considérable, il s'était

Quel était ce docteur.

en lui opposant la fermeté du cardinal de Tournon, et surtout celle du général des jésuites Lainez. Mais aucune relation, pas même celle du judicieux De Thou, n'explique clairement quelles étaient les intentions du cardinal de Lorraine, lorsqu'il usait de ménagemens si nouveaux envers la religion réformée. On a voulu conclure de quelques discours de ce prélat dans l'assemblée de Poissi, qu'on lui a reproché à tort des principes d'extermination envers les hérétiques: mais l'histoire offre mille témoignages qu'il professa toujours ces principes avant et depuis le colloque de Poissi.

livré à des amours libertins, et les avait chantés dans des poésies latines dont on vantait beaucoup l'élégance. L'altération qu'éprouva sa santé à la suite de ces excès, hâta pour lui le moment du repentir. Il se fit disciple de Calvin, et conçut bientôt l'espérance d'exercer après lui un genre d'autorité qui avait tant d'influence sur les destinées de l'Europe. Calvin, malgré l'àpreté de son caractère, fut séduit par les grâces d'un jeune homme, dont l'esprit flexible convenait à ces circonstances difficiles. A peine le cardinal de Lorraine eut-il aperçu Théodore De Beze, que, le présumant ambitieux, il espéra s'illustrer par cette importante conversion. Il s'était approché de lui à Saint-Germain, après une audience où les ministres avaient été présentés à la reine. « Vous êtes Français, lui avait-il dit; votre » amour pour les lettres semble un indice » heureux de votre amour pour la paix. J'es- » père que le moment où vous rentrez dans » votre patrie sera aussi utile à ce royaume » que le moment où vous en êtes sorti a été » funeste à sa tranquillité ». Beze s'était défendu avec modestie de l'importance que le cardinal voulait bien donner à ses opinions et à ses discours. Ce premier entretien de

Le cardinal de Lorraine essaie inutilement de le séduire.



deux chefs de parti donna l'espoir qu'on verrait régner de la modération et de la politesse dans un débat théologique. Pour s'en assurer mieux, et surtout pour se donner réciproquement l'occasion de déployer leur éloquence, ils convinrent de substituer les discours suivis à l'argumentation scolastique; Beze devait ouvrir l'attaque.

L'émotion de toute l'assemblée fut extrême, quand ce jeune ministre prononça, du ton de la plus vive ferveur, une prière dans laquelle il rappelait sans amertume et les longs malheurs de ses frères et leurs périls actuels. Il s'étendit ensuite sur toutes les espérances que faisait naître un jeune roi environné des guides les plus sages; il rendait un hommage empressé à la prudence d'une mère qui, douée de l'esprit le plus pénétrant, cherchait, disait-il, la vérité avec un cœur simple; il priait le ciel de fortifier les premières lueurs de concorde qui eussent apparu depuis quarante ans, et protestait de son ardeur à recevoir des lumières nouvelles, comme de sa constance à défendre les vérités auxquelles Dieu l'avait appelé. Tandis qu'il parlait ainsi, toute la faveur de l'assemblée semblait se porter vers des hommes que

Discours de  
Théodore De  
Beze.

la veille on regardait encore comme des monstres d'audace et d'impiété. On priaît avec le ministre protestant ; chacun sentait qu'un mot prononcé dans cette assemblée pouvait prévenir une longue suite de combats et de meurtres. Le clergé catholique était ému ; mais quand Théodore De Beze entra dans les sujets de controverse , quelle que fût sa dextérité , la plupart des évêques semblaient moins occupés des moyens de réfuter ses objections que pénétrés du regret de ne pouvoir punir sur-le-champ ses blasphèmes. Ce sentiment se manifesta , et faillit opérer la rupture de l'assemblée. Quand Beze vint à dire que , *bien que ses frères confessassent la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie , ils croyaient que son vrai corps , formé dans le sein d'une vierge , était aussi éloigné du pain après la consécration que le ciel de la terre , les murmures furent tels que l'orateur eut bien de la peine à poursuivre (1).*

Effet que produisent ses discours sur l'assemblée.

Quand Beze eut cessé de parler, le cardinal de Tournon, bouillant d'indignation, supplia le roi de préserver son esprit des erreurs les plus coupables, et parut adresser des reproches indirects à la reine-mère qui expo-

(1) Théodore De Beze. — La Planche.

sait le jeune monarque à un tel danger. Le cardinal de Lorraine montra plus de modération, car il attendait le moment de briller à son tour. « *Plût à Dieu, s'écria-t-il, que cet homme eût été muet, ou que nous eussions été sourds* » ! Ces mots semblaient exprimer également de l'horreur pour l'hérésie de Beze et de l'admiration pour son éloquence. Les conférences furent continuées, et la seconde séance eut lieu le 16 septembre. La plupart des évêques murmuraient contre le cardinal de Lorraine qui compromettait la religion pour les intérêts de sa vanité. Pourtant, ils étaient résolus de lui décerner un triomphe éclatant, afin de faire cesser plus tôt un combat dangereux.

Le jour venu, le cardinal de Lorraine s'avança pour répondre à des hommes qu'un an auparavant il eût traduits à son terrible tribunal. Il obtint sans peine les suffrages d'une assemblée favorablement disposée. Son discours ne manquait ni de force ni de méthode : éloignant avec habileté des questions subsidiaires, le cardinal de Lorraine laissait aux protestans l'espoir qu'on pourrait leur accorder quelques points de réforme ; mais il défendait avec chaleur le dogme de l'Eucharistie et l'unité de discipline de l'é-

Réponse du cardinal de Lorraine.

glise catholique. Chaque fois qu'il s'arrêtait, des prélats, ses confrères, s'écriaient à l'envi : *Voilà l'évidence ! Ces hommes sont bien obstinés s'ils ne se rendent pas à de tels raisonnemens, à de telles autorités !* Dès qu'il eut fini de parler : « C'en est assez, s'écria le » cardinal de Tournon, c'en est assez ; les » conférences ne peuvent plus avoir d'objet, » puisqu'il ne peut plus y avoir de bonne foi » dans les objections de nos adversaires. La » piété du roi et de la reine va sans doute » terminer un débat qui a jeté le trouble » dans le cœur des fidèles ». « Je m'engage, » s'écria Théodore de Beze, à réfuter sur » l'heure tous les raisonnemens qu'on vient » de nous opposer ». Soit que la reine fût fatiguée d'entendre parler théologie, soit qu'elle craignît de compromettre le triomphe du cardinal de Lorraine, elle remit à un autre jour la suite de la conférence. Beze ne produisit qu'un effet médiocre dans une réplique tardive. On s'aperçut qu'un tel mode de conférence n'aurait aucun résultat.

Accommodement entre les partis.

La reine voulait quelque apparence de conciliation, pour se disculper elle-même d'avoir ouvert un débat si périlleux ; elle choisit de part et d'autre des docteurs qui étaient chargés d'opérer un rapprochement entre

les églises ; et elle nomma , pour représenter le clergé catholique , des théologiens suspects au moins de quelque complaisance pour l'hérésie , tels que l'évêque de Valence . Au bout de quelques jours , on obtint sur le sacrement de l'Eucharistie une profession de foi commune , qui , par le vague et l'ambiguïté de ses expressions , éludait plutôt qu'elle ne résolvait les principales difficultés (1) . Le cardinal de Lorraine , devenu le juge d'un combat dont il avait été d'abord le tenant , voulut bien se contenter de cette profession de foi ; mais le cardinal de Tournon et le jésuite Lainez s'indignèrent des termes de cet accommodement , et reconnurent l'hérésie sous l'enveloppe habile dont on l'avait couverte . La complaisance que venait de montrer le cardinal de Lorraine leur devenait suspecte . On craignait qu'il ne sacrifiait au vœu de la reine et surtout à son ambition des principes mal affermis , quoique violemment professés . L'impatience avec la-

(1) Voici dans quels termes était rédigée cette profession de foi :

« Nous confessons que Jésus-Christ, en sa sainte cène, nous présente, donne et exhibe véritablement la substance de son corps et de son sang par l'opération de son Saint-Esprit, et que nous recevons et mangeons

quelle il attendait des ministres luthériens que lui-même avait appelés aux conférences de Poissi, semblait décéler en lui quelque penchant pour une secte moins tranchante sacramentellement, spirituellement, et par foi, ce propre corps qui est mort pour nous, pour être os de ses os, et chair de sa chair, afin d'en être vivifiés, et percevoir tout ce qui est requis à notre salut. Et pour ce que la foi (appuyée sur la parole de Dieu) fait et rend présentes les choses promises, et que par cette foi nous prenons vraiment et de fait le vrai et naturel corps et sang de Notre Seigneur Jésus-Christ par la vertu du Saint-Esprit, en cet égard, nous confessons la présence du corps et du sang d'icelui en la sainte cène.

» En tant que la foi rend les choses promises présentes, et que cette foi prend véritablement le corps et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ par la vertu de son Saint-Esprit ; en cet égard, nous confessons la présence du corps et du sang d'icelui en la sainte cène, en laquelle il nous présente, donne et exhibe véritablement la substance de son corps et de son sang par l'opération du Saint-Esprit, et nous y recevons et mangeons, spirituellement et par foi, ce corps qui est mort pour nous, pour être os de ses os, et chair de sa chair, afin d'en être vivifiés, et percevoir tout ce qui s'y reçoit pour notre salut ».

Les prélats qui assistèrent à cette conférence étaient les évêques de Valence et de Sées ; les docteurs de Sorbonne étaient Despance, Salignac et Bouteiller ; et les ministres, Martyr, De Beze, Saule, Marlorat et

que le calvinisme et qu'il avait toujours favorisée en Allemagne. Les évêques résolurent de prévenir l'arrivée d'un tiers parti qui pourrait fournir des moyens d'accomode-

Spina. Leurs noms se trouvent enchâssés dans ce huitain ridicule.

- » Messieurs de Valence et de Scés
- » Ont mis les papistes aux Ceps :
- » Solignac, Bouteiller, Despance ,
- » Pour servir Dieu quittant la pance.
- » Marlorat , De Beze , Martyr,
- » Font mourir le pape martyr.
- » Saule , Merlin , Saint-Paul , Spina ,
- » Sont marris qu'encores pis n'ha ».

Les protestans regardèrent la conclusion de cette affaire comme le triomphe de leur cause, et le célébrèrent par des épigrammes contre leurs adversaires. Voici un sonnet qui fut composé à cette occasion.

D'un visage hypocrite envers chacun user,  
 Étonner l'univers du feu du purgatoire ,  
 Fermer avec pardons d'enfer la gueule noire ,  
 Et du pouvoir de Dieu sans vergogne abuser ,  
 D'un concile aposté le mensonge excuser ,  
 Aux idoles fumeux bailler de Dieu la gloire ,  
 Remettre à tons sermons la besace en mémoire ,  
 Et de gestes farceurs tout le monde amuser :  
 Tels furent , pères saints , vos divins artifices ,  
 Pour vous faire bâtir tant de beaux édifices ,  
 Ornés de toutes parts de bijoux précieux ;  
 Aux mailles de tels rets et à telles pentières ,  
 Vous prîtes des comtés et des duchés entières ,  
 Vous approchant des rois beaucoup plus que des cieux.

ment et qui déjà séduisait quelques-uns de leurs confrères. Ils demandèrent à grands cris d'être délivrés d'un sujet de scandale, et la plupart d'entr'eux reprirent d'eux-mêmes le chemin de leurs diocèses. La reine-mère fut ainsi obligée de renoncer au colloque de Poissi, et chercha d'autres moyens d'épouvanter les triumvirs. Leur ligue venait de se fortifier par l'accession de l'un de ceux contre lesquels elle avait paru d'abord principalement dirigée, c'était Antoine de Bourbon, roi de Navarre.

Antoine de Bourbon se détacha des protestans et se joignit aux triumvirs.

Hippolyte d'Est, légat du pape, s'était servi du nom et de l'autorité du roi d'Espagne, pour opérer cette réconciliation d'un prince faible avec ses plus ardents ennemis et avec le culte qu'il avait abandonné. Ce prélat italien, aidé de don Jean Henriquez, ambassadeur d'Espagne, avait étourdi Antoine de Bourbon par des promesses dont lui seul pouvait être dupe. A en croire ces négociateurs, Philippe II ne possédait pas sans remords le royaume de Navarre, usurpé par Ferdinand-le-Catholique; il était disposé à le rendre à l'héritier légitime; mais il voulait qu'un sacrifice fait à l'équité fût utile à la religion catholique; les réclamations des Espagnols pouvaient, il est vrai, l'empêcher



de restituer la Navarre ; mais il offrait à Antoine de Bourbon l'île de Sardaigne en dédommagement. Quelques historiens prétendent que les Guise présentèrent au roi de Navarre la possibilité d'obtenir une autre couronne, celle d'Écosse ; ils ajoutent que ce prince voluptueux avait été vivement frappé des charmes de Marie Stuart, et que les Guise lui promettaient la main de cette aimable princesse pour prix de son retour à la religion catholique. Mais il est difficile de penser qu'Antoine de Bourbon eût eu l'extrême lâcheté de solliciter, auprès de la cour de Rome, la rupture de son mariage avec Jeanne d'Albret qui l'avait fait roi. D'ailleurs, aurait-il obtenu ce divorce ? Enfin aurait-il commencé par abandonner le royaume de Navarre, pour aller loin de sa patrie partager un trône toujours ébranlé par des discordes intestines, et toujours menacé par les armes de l'Angleterre ? L'envie contribua plus que l'ambition au changement de ce prince. Son frère, le prince de Condé, excitait bien plus que lui l'enthousiasme des protestans ; jaloux et irrité, il voulut se faire craindre d'un parti qui n'avait cessé de lui reprocher sa tiédeur et sa faiblesse. Il profita du colloque de Poissi pour rentrer dans le

culte de ses pères , et fit honneur de sa conversion à l'éloquence du cardinal de Lorraine. « Voyez , disait ce prélat , ce qu'a » obtenu la vérité dans ces conférences qu'on » me reprochait tant »!

La reine-mère  
paraît protéger  
les protestans.

La reine-mère , dans son dépit et ses alarmes , prit le parti de protéger d'une manière plus ouverte les protestans qu'abandonnait leur chef, afin de montrer aux seigneurs ligués contre elle tous les moyens qu'elle avait de se venger de leurs intrigues et de leurs menaces. Depuis long-temps , le chancelier attendait cette disposition de la reine-mère pour déclarer avec hardiesse et suivre avec fermeté un plan dont il avait d'abord dérobé la connaissance aux esprits les plus pénétrants. Sans doute il jugeait trop bien Catherine de Médicis pour espérer fixer sa politique versatile ; mais le bien qu'il voulait faire , il croyait l'avoir mis à l'abri des caprices et des intrigues de la reine. N'avait-il pas déjà fait prononcer en faveur de son plan de tolérance l'assemblée des états généraux d'Orléans et de Pontoise ? C'était lui qui avait donné à la partie la plus éclairée de la nation cette impulsion de sagesse ; et il paraissait l'avoir reçue. Charles IX régnait depuis deux ans , et la minorité de ce

L'Hôpital propose son plan de tolérance.

roi avait été jusque-là bien moins orageuse que le règne de son frère François II. Les Français n'étaient plus ni attristés ni dépravés par l'image de supplices continuels. Déjà l'on ne regardait plus comme possible l'établissement du tribunal de l'inquisition en France; à peine s'était-on aperçu de son existence éphémère, c'étaient les mœurs même de la nation qui le condamnaient. Des plaisirs trop licencieux, à la vérité, avaient refroidi chez les courtisans les passions vindicatives et l'ardeur d'un zèle superstitieux. Il s'était formé, sous les auspices du chancelier, une association de profonds jurisconsultes qui, loin de voir avec alarme la liberté des cultes, la regardaient comme une puissante barrière contre l'esprit dominateur de la cour de Rome. L'exemple de deux peuples voisins favorisait cette innovation courageuse. La tolérance était consacrée en Allemagne par le traité de Passau, et l'empereur Ferdinand lui devait le calme de son règne; la reine Elisabeth avait forcé les différentes sectes d'Angleterre à vivre en paix: n'était-il pas naturel de penser que les Français, peuple mobile et gai, recevraient d'abord avec soumission et bientôt avec reconnaissance un bienfait que l'Allemagne n'avait

obtenu qu'après des combats acharnés, et l'Angleterre qu'après de longues proscriptions?

Cependant le chancelier n'ignorait pas la force des obstacles qu'il allait rencontrer. Trois seigneurs puissans et redoutables, secondés par le faible prince qu'ils venaient d'associer à leurs desseins et à leurs ressentimens, s'élevaient avec violence contre un édit de paix : eh bien ! la reine n'avait-elle pas à leur opposer d'autres seigneurs également actifs, intrépides ? Ne pouvait-elle pas s'environner de troupes fort étrangères à ces débats et fidèles encore à leurs devoirs ? Un peu de fermeté en imposerait aux évêques eux-mêmes. On en comptait déjà douze ou quinze qui paraissaient appeler une réforme ecclésiastique. Le cardinal de Lorraine, long-temps si fougueux, n'avait-il pas montré de l'irrésolution et presque de la charité au colloque de Poissi ? Les parlemens pourraient s'opposer à l'enregistrement d'un édit si salutaire ; mais le vœu de deux assemblées d'états généraux ne devait-il pas l'emporter de beaucoup sur leurs réclamations ou tracassières ou fanatiques ? Pour affaiblir d'avance l'opposition de ces corps, celle du clergé et celle des triumvirs, le

chancelier fit convoquer à Saint-Germain une assemblée où devaient se trouver les hommes les plus illustres par leur naissance et les plus recommandables par leur sagesse. Le choix qu'il en fit fut combiné avec un tel art qu'il était sûr d'obtenir la majorité des suffrages, même en présence des triumvirs. Les princes lorrains refusèrent de s'y trouver. Le connétable et le maréchal de Saint-André y parurent (1).

Le chancelier, calme et serein comme un homme qui voit se lever le plus beau jour de sa vie, prononça un discours d'une énergie bien supérieure à tous ceux dans lesquels il n'avait expliqué qu'à demi sa pensée. Un ton paternel, des locutions familières, des principes lumineux et hardis, présentés comme les simples résultats du bon sens et de l'expérience, furent habilement mêlés dans ce discours à ce ton d'autorité que la vertu doit toujours prendre quand il s'agit d'opérer un bien durable et universel. La vé-  
tusté du langage, une trop grande multi-  
plicité de citations historiques et surtout des développemens bien nécessaires devant des

Assemblée à  
Saint-Germain.

1561.

(1) De Bèze. — La Popelinière. — De Thou.

hommes du seizième siècle , mais heureusement superflus pour nous , ne permettent pas d'insérer ce discours dans l'histoire ; on en a vu l'esprit dans les considérations que j'ai résumées tout à l'heure. Mais il faut faire connaître par un seul trait la manière franche et le légitime orgueil d'un homme qui sentait sa supériorité sur des contemporains, dont il voulait dissiper les préjugés et contenir les passions malfaisantes. L'énergie de l'expression consiste ici dans la familiarité du langage. Voici comment L'Hôpital répond à quelques-uns de ses détracteurs. « Je sais » parfaitement que j'aurai beau dire , je ne » désarmerai pas la haine de ceux que ma » vieillesse ennuie. Je leur pardonnerais » leur déchaînement et leur impatience s'ils » étaient bien assurés de gagner au change ; » mais quand je considère tout ce qui m'en- » toure, je serais bien tenté de leur adresser » cette réponse d'un bon vieil homme d'é- » vêque qui portait comme moi une grande » barbe blanche , et qui la montrant à ses » nombreux détracteurs , se contenta de » leur dire : *Quand cette neige sera fondue,* » *il n'y aura plus que de la boue* ».

1562.

Édit de janvier.

Le cardinal de Tournon , le connétable, les maréchaux de Saint-André , de Brissac

et de Thermes, s'opposèrent à l'édit que présentait le chancelier, comme s'il eût dû entraîner l'entière destruction de la religion catholique. Le parti des Châtillon et de plusieurs seigneurs qui adhéraient ouvertement ou en secret au calvinisme fit triompher l'avis de plusieurs magistrats que L'Hôpital avait choisis comme de zélés auxiliaires.

Ainsi se forma et se rendit la fameuse ordonnance qui fut connue sous le nom d'édit de janvier.

Toutes les peines prononcées par des édits précédens contre les assemblées des religionnaires étaient suspendues provisoirement, jusqu'à la détermination d'un concile général. On leur permettait de faire leurs prêches et leurs exercices religieux dans les faubourgs des villes ; on leur défendait de s'y rendre armés, à la réserve des gentilshommes qui pouvaient y porter, comme partout ailleurs, la dague et l'épée. Ils devaient restituer aux églises les ornemens et vases sacrés dont ils s'étaient emparés ; il leur était défendu de mettre obstacle à la perception des dîmes, de faire aucune levée de gens de guerre, et d'établir entr'eux aucune contribution, si ce n'était pour la sub-

sistance de leurs ministres et le soulagement des pauvres (1).

Lorsqu'on suit l'histoire des nations célèbres, on remarque d'abord que chaque siècle introduit des changemens nécessaires dans les institutions des grands empires; que ces changemens, annoncés avec violence, sont violemment combattus par l'autorité qui s'en alarme; on remarque ensuite que des esprits d'une trempe supérieure conçoivent quelque puissant moyen de conciliation entre les espérances des novateurs et les craintes de leurs adversaires. S'il arrive que ce moyen terme, trouvé par la sagesse et le génie, soit admis sans obstacle, les troubles cessent, le bien s'opère, le temps cimente son nouvel ouvrage; mais si la voix du conciliateur est méconnue, à d'éphémères lueurs de paix succèdent de noirs orages. Les uns ont refusé de marcher vers le but, les autres se sont précipités au-delà; tous tombent dans des abîmes: la civilisation, qui aurait dû se perfectionner, se détériore; l'état de société s'interrompt; l'état de barbarie se montre plus hideux que dans l'enfance des peuples.

(1) *Recueil des édits de Charles IX. — De Bèze. — La Popelinière. — Mémoires de Condé.*



Le chancelier pouvait se dispenser de présenter aux parlemens un édit qui contenait les vœux des états généraux. Ce fut sans doute la reine-mère qui, timide, ou peu empressée de terminer les débats, le força de suivre cette marche. Les parlemens, soit par respect pour d'anciennes maximes, soit par une lâche complaisance pour une multitude fanatique, refusèrent presque tous d'enregistrer l'édit de paix. Ceux de Paris et de Toulouse manifestèrent une opposition qu'excitaient sans doute les triumvirs. L'Hôpital fit comprendre à la reine le danger de reculer devant des seigneurs audacieux ; il trouva un appui dans un prince du sang d'un caractère loyal et modéré ; le prince de La Roche-sur-Yon, nommé depuis peu gouverneur du roi, fit cesser par sa fermeté et par son adresse la résistance du parlement de Paris, qui enregistra l'édit de paix après trois lettres de jussion. Ce fut dans cette occasion que François de Montmorenci, nommé depuis peu maréchal et gouverneur de l'Ile-de-France, déploya cette sage énergie qui maintint sa vertu inaltérable au milieu des fureurs des partis et des vices de son temps. Il étouffa par de justes rigueurs des émeutes populaires que les triumvirs avaient

Le parlement de Paris enregistre l'édit de janvier.

suscitées contre l'édit de janvier. Puisqu'il fut plus sage que son père , il me paraît plus digne de gloire.

Rixe entre les  
catholiques et  
les huguenots.

Après tant d'années de persécution , les protestans usèrent avec un peu de licence et d'orgueil de la liberté restreinte qui leur était accordée. Comme beaucoup de curieux s'introduisaient dans les prêches , le nombre des religionnaires parut plus grand qu'il ne l'était en effet. Dans la plupart des grandes villes , les moines persuadèrent à la multitude que les huguenots ne s'en tiendraient pas aux premiers avantages qu'ils avaient obtenus , et que bientôt toutes les églises seraient livrées à des profanations. Plusieurs évêques , plusieurs gouverneurs et lieutenans du roi fomentaient des séditions. Les protestans menacés se rendaient en armes à leurs prêches , malgré les défenses de l'édit. Les prêtres et les ministres ne cessaient de s'accuser réciproquement et de se maudire du haut de la chaire chrétienne : c'était seulement dans les villes de commerce que les principes de paix commençaient à produire quelques fruits.

Un peu avant l'édit de janvier, il y avait eu à Paris une rixe violente entre les catholiques rassemblés dans l'église de Saint-Mé-

dard, et les huguenots qui faisaient leurs prières dans un prêche voisin. Plusieurs personnes avaient été tuées ou blessées des deux côtés, et l'avantage était resté à peu près égal entre les combattans. Mais dans les provinces, les émeutes furent de véritables massacres. Presque partout les catholiques avaient la supériorité du nombre, et ils en abusaient avec une fureur implacable. Souvent les meurtres avaient été prémédités : on semblait faire d'horribles essais de la plus exécration des journées (1).

Dans la ville de Cahors, le peuple s'arma au son du tocsin, et vint enfermer les huguenots dans un prêche où ils étaient rassemblés : bientôt il mit le feu dans cette maison ; les flammes forcèrent les calvinistes d'en sortir ; mais ils tombèrent presque tous sous les piques, les haches et les poignards de la foule inhumaine qui les attendait à la porte. Peu de temps après, aux environs de cette ville, des paysans huguenots massacrèrent le baron de Fumel, leur seigneur, et lui firent éprouver le plus épouvantable supplice. La reine chargea Montluc d'aller punir l'un et l'autre de ces crimes ; elle put faire un tel

Massacre  
de Cahors

Montluc est  
chargé de punir les sédi-  
tieux.

(1) *Mémoires de Condé. — Registres du Parlement.*

choix sans perfidie. Chacun à la cour était convaincu qu'un militaire, jusque-là si estimé et frère d'un évêque qui ne parlait que de tolérance, se montrerait à la fois équitable et sévère envers les deux partis; mais il y avait dans le cœur de l'intrépide défenseur de Sienne un fond de cruauté que la discipline et l'honneur militaire avaient pu contenir, et que les troubles civils manifestèrent. Celui qui figurait avec tant d'honneur dans la liste des braves, se plaça dans celle des bourreaux. Aucun de ses imitateurs ne put le surpasser en férocité. La seconde partie des mémoires de Montluc, écrits par lui-même, est un des plus hideux tableaux qui aient jamais été présentés, et une des plus terribles études qu'on puisse faire sur le cœur humain. Il n'en coûte rien à cet homme de dire, *Je fus cruel*; et toujours il le dit avec orgueil; on croirait qu'il se complaît, dans sa vieillesse, à retracer le détail de ses cruautés; il jouit encore des tortures de ses victimes. Cent mille témoins qui auraient déposé contre Montluc, ne rendraient pas sa mémoire plus exécrationnable que son propre témoignage. Arrivé dans la Guyenne, Montluc oublia le massacre de Cahors où avaient péri plus de soixante-dix huguenots, et ne

Sa cruauté envers les huguenots.

s'occupa que de venger le sieur de Fumel : il parcourait les champs avec deux bourreaux qu'il appelait *ses laquais*; quelquefois même il étranglait des malheureux de ses propres mains. Avec lui point de procédure; à peine s'informait-il du nom de ceux qui étaient arrêtés; tout bouillant de colère, il leur sautait au collet, les chargeait de coups; puis il disait à l'un des bourreaux : *Frappe, vilain*. Un diacre de dix-huit ans lui avait paru trop jeune pour mériter la mort; mais il lui fit donner tant de coups de fouet que le malheureux jeune homme mourut peu de jours après. Lisez Montluc : le monstre rapporte ce fait avec une sorte de plaisir. Des commissaires civils l'avaient précédé dans la ville de Cahors, et s'étaient contentés de soumettre à des amendes les principaux instigateurs du massacre. Montluc arrive et tourne toute sa fureur contre les commissaires qui osent parler de punir des catholiques. Je ne puis ni répéter ce qu'il leur dit dans son emportement, ni continuer, d'après lui-même, le récit de ses barbaries.

Bientôt on apprit qu'à Toulouse, à Tours, à Amiens, à Sens et dans beaucoup d'autres

viles (1), le peuple avait imité et même surpassé le massacre de Cahors. La reine ne fit justice d'aucun de ces meurtres ; ainsi tombait en ruine le salutaire édit de janvier. Ce monument de la sagesse de L'Hôpital ne put résister aux coups que lui porta le duc de Guise. Voici la plus fatale époque de la vie de ce héros. Ce fut lui qui ouvrit toutes ces guerres civiles dont Henri IV fit la clôture. Suivons le duc de Guise qui s'avance rapide-

(1) De ces divers massacres, c'est celui de Tours qui présente le plus de raffinement de cruauté. Voici comment D'Aubigné le raconte dans son *Histoire universelle*, tome I<sup>er</sup>, liv. 3, pag. 130. Mais il ne faut pas oublier que D'Aubigné est le plus partial et le plus passionné de tous les écrivains protestans : « Trois » cents protestans furent enfermés, affamés par trois » jours, puis liés deux à deux, menés à l'écorcherie, et » sur un sable de la rivière, là assommés de différentes » façons : les petits enfans s'y vendirent un écu : une » femme d'une beauté excellente ayant fait pitié à » celui qui la menait tuer, un autre l'entreprit ; et, » pour montrer la fermeté de son courage, la dépouilla » nue, et prit plaisir avec d'autres à voir périr et » faner cette beauté par la mort ».

Le massacre de Sens fut postérieur à celui de Vassi, dont nous donnerons tout à l'heure une relation détaillée. *De Thou*, liv. 19, et Théodore De Bèze, dans son *Histoire des Églises réformées de France*, tome II, liv. 7, s'ac-

ment vers le terme de ses exploits et de ses jours, l'histoire recueille tout sur un homme si extraordinaire, et lui subordonne ses contemporains comme il savait se les subordonner lui-même.

Après la mort de François II, le duc de Guise, qui avait tout à craindre, affecta un flegme imperturbable. Sa cour parut se grossir quand il cessa d'être ministre. Plus

Conduite du  
duc de Guise  
après la mort  
de François II.

cordent dans tous les détails du massacre de Sens. Fatigués de répéter ces horreurs, nous recueillerons seulement les circonstances qui montrent toute la démente et l'atrocité du fanatisme. Pendant trois jours, les cloches de la cathédrale de Sens invitèrent les catholiques à égorger les huguenots. On poussa la rage jusqu'à arracher des vignes qui avaient appartenu à des protestans. « Quelques jours après ce massacre, dit Théodore De Bèze, le roi se promenait du Louvre aux Tuileries, sur le bord de la rivière. Un corps flottant sur l'eau, le visage contre le ciel, s'arrêta droit devant le roi, lequel demandant ce que c'était, un gentilhomme lui répondit que *c'était un de ceux qu'on avait tués à Sens, qui venait lui demander justice* ». Le cardinal de Guise, qui accompagnait le roi, se hâta de lui faire prendre un autre chemin. Castelnau, dans ses mémoires, dit que le massacre de Sens était imputé par les huguenots au cardinal de Guise, qui était alors archevêque de cette ville. Il est certain qu'un archidiacre de la cathédrale marcha pendant trois jours à la tête des assassins.

il voyait les troubles s'accroître , plus il sentait qu'il allait devenir nécessaire. Il dépensait sa fortune , en bienfaits habilement multipliés. L'art de donner suppléait chez lui à la modicité des dons ; il consolait ceux même des malheureux qu'il ne pouvait soulager ; il fortifiait et disciplinait son parti comme pour s'en faire au besoin une armée ; il charmait les prêtres et subjuguait les femmes ; les pauvres et les vieux soldats paraissaient être ses enfans ; enfin il réservait toute son audace pour une grande occasion , et ne la dissipait pas en bravades frivoles et en éclats indiscrets. Pendant la tenue des états généraux et avant la formation du triumvirat , Montluc , dévoué au duc de Guise , vint le trouver et lui rapporter des paroles injurieuses , que , suivant lui , Antoine de Bourbon avait proférées sur son compte. « Le roi de Navarre serait allé en-  
» core plus loin , ajouta Montluc , si je ne  
» lui avais fait une réponse dont je suis bien  
» sûr que vous ne me dédirez pas. *Puisque*  
» *vous avez de tels griefs contre le duc de*  
» *Guise* , lui ai-je dit , *que ne tardez vous à*  
» *vous en expliquer une bonne épée à la*  
» *main* ? Et le roi de Navarre ma répondu  
» qu'un tel expédient était fort de son goût ».



*Montluc*, repartit le duc de Guise, *avez-vous un écrit signé du roi de Navarre pour me tenir un tel langage ?* Le confident tracassier fut obligé de répondre qu'il n'en avait pas. *Il vous semble*, lui dit alors le duc avec un froid dédain, *il vous semble être encore en Piémont, vous divertissant à faire battre vos soldats les uns contre les autres. Apprenez que le roi de Navarre ni moi ne sommes pas nés pour exercer votre imagination.*

Le même *Montluc* lui parla une autre fois d'un officier qui, disait-il, avait conçu le projet de l'assassiner, et s'en était vanté. Le duc voulut connaître ce militaire, s'approcha de lui, le regarda fixement, et lui trouvant un air timide, embarrassé : *Cet homme-là*, dit-il, *ne me tuera jamais.*

Plus il voyait arriver le moment d'un grand choc qu'il désirait sans doute, plus il redoublait de courtoisie envers son ennemi, le prince de Condé, dont il avait déjà confondu les desseins, et qu'il allait combattre plus ouvertement. La reine avait voulu donner de l'éclat à la justification d'un prince qui n'avait d'autre titre de grâce à ses yeux que d'être l'ennemi des Guises. Le parlement avait acquitté dans les termes les plus honorables le chef bien reconnu de la conjuration.

Réconciliation  
apparente du  
duc de Guise  
et du prince  
de Condé.

ration d'Amboise. Il jouissait d'un crédit tout-puissant à la cour. Le duc de Guise, qui n'y paraissait plus que rarement, fut invité par la reine à venir se réconcilier avec le prince de Condé sous les yeux du roi. La reine aurait cru son autorité anéantie si une telle réconciliation avait été sincère; mais elle pensait que la nécessité de feindre rendrait leur animosité plus profonde. Elle ne se trompa point; la guerre civile parut imminente quand les deux chefs qui devaient la conduire se furent embrassés (1).

(1) Selon La Popelinière, Catherine de Médicis avait voulu que cette réconciliation se fit avec solennité, en présence du roi, des princes, des pairs, des grands officiers de la couronne et des chevaliers de l'ordre. Le duc de Guise consentit à une explication sur l'affaire d'Orléans : *Monsieur*, dit-il au prince de Condé, *je n'ai ni ne voudrais avoir mis en avant aucune chose qui fût contre votre honneur, et je n'ai été auteur, motif, ni instigateur de votre prison.* — Le prince répondit, *qu'il tenait pour méchants et scélérats, celui ou ceux qui en avaient été cause.* — *Je le tiens de même*, répliqua le duc de Guise, *mais cela ne me touche en rien.* Après ce désaveu, les deux princes s'embrassèrent, et l'on dressa un acte de cette réconciliation, *qui n'était et ne pouvait être*, ajoute l'auteur, *que le sceau de la haine.*

Guise venait d'être obligé de laisser partir pour l'Écosse la jeune reine, sa nièce. Agée de dix-neuf ans, douée d'une beauté accomplie, des grâces les plus séduisantes, d'un esprit vif et parfaitement orné, Marie Stuart était négligée dans la cour de Catherine de Médicis ; mais elle n'en aimait pas moins la France où elle avait été heureuse avant d'en avoir partagé le trône. Retourner en Écosse lui paraissait l'exil le plus rigoureux ; mais la régente sa mère était morte, avec le regret d'avoir vu s'établir et triompher un culte odieux aux princes lorrains ses frères ; l'Écosse, agitée par des prédicans fanatiques, menaçait de secouer le joug d'une reine qui, par son éducation, lui paraissait étrangère, et qui de plus était catholique. Dans quelle situation se trouvait Marie Stuart ? D'un côté l'inimitié de la reine-mère la chassait de France, et de l'autre la jalousie d'Élisabeth rendait périlleux pour elle son départ pour l'Écosse. Élisabeth ne pouvait souffrir que sa jeune rivale osât prendre le titre de reine d'Angleterre, et elle était résolue de punir sévèrement cette bravade diplomatique. Elle avait fait équiper quelques vaisseaux qui ne s'approchaient des côtes de France que pour s'emparer de la

Marie Stuart  
quitte la France  
pour prendre  
possession du  
trône d'Écosse.

reine d'Écosse dans sa traversée. Le duc de Guise conduisit sa nièce à Calais, et se sépara d'elle en lui laissant une brillante escorte, parmi laquelle étaient trois princes lorrains (le duc d'Aumale, le grand-prieur de France, et le marquis d'Elbeuf), et Damville, le second fils du connétable. Qui ne sait avec combien de larmes Marie s'éloigna de cette terre chérie ! elle eût désiré que les vaisseaux anglais, dont on lui avait fait peur, s'approchassent à temps pour la forcer de rentrer dans le port. Au déclin du jour, elle voyait encore parfaitement les côtes de France ; le temps était calme, elle espéra les voir encore le lendemain. Pour ne pas perdre cette dernière consolation, elle voulut coucher sur le pont. Éveillée dès l'aube du jour, elle vit ou crut voir les côtes de la France, et répéta long-temps avec des sanglots : *Adieu, France, adieu pour jamais ! France, je ne te verrai plus* (1) ! Quand la destinée de Marie Stuart n'eût pas été aussi tragique, on se souviendrait encore avec attendrissement de l'hommage qu'une si aimable princesse rendit à notre belle patrie. Peut-être on s'étonnera que la France, à la veille de tant d'hor-

(1) *Memoires de Condé. — Brantôme. — La Popelinière.*

ribles convulsions, inspirât tant de regrets à Marie Stuart ; mais l'image même des dangers dont est menacée une terre où l'on a goûté le bonheur, ne rend-t-elle pas encore plus profonds et plus déchirans les adieux qu'on lui fait ? Parmi ceux qui me lisent, combien, dans des jours non moins douloureux, ont dit avec autant d'amertume que Marie Stuart : « Adieu, France, adieu » pour jamais (1) » ! Ne suivons point cette reine en Écosse où l'attendent les plus durs disciples de Calvin. Voyons le duc de Guise à la tête des catholiques français, qui veulent écarter par les armes la persécution qu'ils

(1) C'est à Brantôme qu'on doit le récit attachant qu'on vient de lire. Il était de la suite de Marie Stuart, au départ de cette reine pour l'Écosse.

Marie Stuart exprima ses regrets pour la France dans ces vers naïfs et touchans :

Adieu, plaisant pays de France,  
 O ma patrie  
 La plus chérie,  
 Qui a nourri ma jeune enfance !  
 Adieu, France, adieu nos beaux jours !  
 La nef qui déjoit nos amours  
 N'a eu de moi que la moitié.  
 Une part te reste, elle est tienne,  
 Je la fie à ton amitié,  
 Pour que de l'autre il te souviene.

(2) *Brantôme. — Castelnau.*

commencent à craindre à leur tour , ou du moins la tolérance à laquelle on veut les soumettre.

Les Guise tentent une négociation avec les luthériens d'Allemagne.

Guise paraissait avoir abandonné la cour à ses adversaires Condé et Coligni; il s'était rendu en Lorraine et de là en Alsace : ce dernier voyage , dans lequel il était accompagné du cardinal de Lorraine , avait un but important. Décidé à s'emparer de l'autorité par un coup d'éclat , et convaincu que les protestans useraient de toutes leurs forces pour se mettre à l'abri d'une domination si redoutable , le duc de Guise était venu à Saverne pour négocier hardiment une alliance entre les catholiques français et les luthériens allemands. Le cardinal de Lorraine poussa si loin les prévenances et l'adulation envers le duc de Virtemberg qui vint le trouver à Saverne , envers tous les ministres luthériens qui accompagnaient ce prince , qu'il leur paraissait tout prêt à se déclarer luthérien lui-même. Cette négociation , qui fut un grand sujet d'alarmes pour la cour de Rome , n'avait certainement aucune sincérité de la part des Guise. Le cardinal de Lorraine , habitué à ne porter aucun scrupule dans sa politique , n'était arrêté par aucun genre de bienséance : cette

intrigue diplomatique suspendit durant plusieurs mois toute relation entre les protestans de France et d'Allemagne. Le duc de Virtemberg avait même pris des engagements intimes avec le duc de Guise ; mais ce dernier dévoila ses desseins avec une violence qui ne lui permit plus d'espérer l'appui d'aucun religionnaire.

Cependant le prince de Condé paraissait dominer à la cour et dans la capitale. La reine avait placé le roi son fils sous la protection du chef de la conjuration d'Amboise. Les protestans étaient assassinés dans plusieurs des grandes villes du royaume , tandis que toute l'autorité paraissait être dans leurs mains. Tantôt la reine prodiguait à leurs chefs des témoignages d'attachement , et tantôt elle affectait de trembler devant eux. On ne savait si le prince de Condé était son protecteur ou son tyran. Il avait commis une grande faute , celle de n'entrer à Paris qu'avec une faible escorte ; à peine avait-il amené avec lui deux cents gentilshommes pour tenir en respect une multitude fanatique. Trois ou quatre cents étudiants de l'université , armés à la hâte et fort mal , loin de rendre sa troupe plus imposante , excitaient un peu le ridicule par l'inex-

*Crédit de Condé à la cour. Faiblesse de ses moyens. La reine lui oppose le duc de Guise.*

périence et la maladresse de leurs exercices militaires. Les moines eux-mêmes ne désespéraient pas de chasser cette milice nouvelle. Lorsque Catherine de Médicis vit la faiblesse ou le peu de zèle d'un parti dont Coligni depuis long-temps lui exagérait les forces, elle cessa d'avoir du penchant pour le calvinisme. Le roi de Navarre se voyait dépouillé par son frère de l'autorité que paraissait lui donner le titre de lieutenant général du royaume; mais, comme il n'osait pas le chasser de Paris, il eut la lâcheté de charger de ce soin un homme qui, un an auparavant, avait été si près de faire tomber sur l'échafaud la tête du prince de Condé et la sienne; il appela le duc de Guise à Paris. Catherine de Médicis l'y appelait en même temps, mais le pria de ne se présenter qu'avec une escorte de douze gentilshommes.

Massacre de  
Vassi.

1 mars.  
1562.

Guise reçut ces deux lettres dans le château de Joinville. Sa résolution est prise; il se met en marche, suivi de son frère le cardinal de Guise, d'un grand nombre de gentilshommes, de pages, de deux compagnies de gendarmes et de domestiques armés. Comme il passait à Vassi, petite ville de la Champagne, il s'arrêta pour entendre la messe.



Il n'ignorait pas que les protestans étaient assez nombreux dans cette ville ; on prétend que la duchesse de Guise , sa mère , qui habitait à Dammartin , l'avait prié de la délivrer d'un voisinage fâcheux. Tandis qu'il se rend à l'église , il entend sonner des cloches dans le faubourg ; on lui dit que ce sont les protestans qui se rendent à leur prêche ; il témoigne de la douleur et du scandale ; il entre dans l'église ; mais la plupart de ses gentilshommes, de ses pages et de ses domestiques , au lieu d'entendre la messe avec lui , entrent tout armés dans le faubourg , et se présentent devant la grange où se tenait cette réunion dont leur maître s'est plaint. Ce lieu pouvait contenir sept à huit cents personnes. Quelques huguenots étaient à la porte : une troupe armée les insulte ; le service est interrompu. Les calvinistes traitent les agresseurs de papistes et d'idolâtres. Deux pages tirent des coups d'arquebuse et de pistolet ; les calvinistes n'ont pour armes que des pierres. Les gens du duc de Guise enfoncent les portes de la grange , blessent et tuent des huguenots. Les vieillards , les femmes et les enfans ne sont pas épargnés. Averti d'une rixe qu'il avait dû prévoir , le duc de Guise a quitté la messe ; il entre

dans le prêche. Qui ne s'attend à voir tout se calmer à l'aspect d'un héros jusqu'alors si chéri pour son humanité? Un tel maître devait-il manquer d'autorité sur ses gens? Aucun d'eux n'avait péri, et ils avaient tué ou blessé un grand nombre de leurs adversaires. *Le duc de Guise*, dit Brantôme, *avait l'épée au poing et ne saigna personne*. Eh quoi! de cette épée qu'il avait toujours tirée si noblement, il n'écartait pas des domestiques assassins! Dans cette mêlée, il fut atteint d'une pierre à la joue, et son sang coula. Ses gens saisissent ce prétexte pour se livrer à toute leur rage; rien n'échappe de tout ce qui n'a pu s'enfuir par les portes, les fenêtres ou le toit de la grange. On compta plus de soixante morts et deux cents blessés. Qu'était donc devenu le duc de Guise? Où s'était-il retiré après sa légère blessure? Eût-il été grièvement blessé, mourant, ne devait-il pas employer à sauver des enfans et des femmes ce qui lui restait de voix et de force? Je n'admire plus tant la présence d'esprit dans une bataille, lorsqu'on en manque pour empêcher un massacre. Je ne puis croire que le duc de Guise eût voulu cette épouvantable et lâche effusion de sang; mais il avait

évidemment voulu du tumulte. Celui qui, dans une telle circonstance, n'a pu empêcher un massacre, donne la preuve qu'il a encouragé des violences. Le duc de Guise ne dévoila que trop les sentimens dont il était animé ; il fit venir le capitaine qui commandait à Vassi, lui reprocha d'avoir causé ce malheur, en souffrant une assemblée illicite. Cet officier alléguait l'édit de janvier, qui autorisait les prêches des protestans dans les faubourgs : *Détestable édit !* s'écria le duc, en mettant la main sur la garde de son épée, *c'est avec cette arme que je saurai le rompre !* Ainsi, au lieu de se justifier du sang répandu, il n'annonçait que du sang à répandre. Il continua sa route et ne punit aucun de ses domestiques. Les scrupules et les remords sont bien faibles chez un homme qui veut la guerre civile (1).

(1) Sans doute le massacre de Vassi ne surpassa point et même n'égalait point en horreur ceux de Cahors, de Tours et de Sens ; mais il eut des conséquences bien plus étendues et bien plus funestes, puisqu'il occasionna la guerre civile. Tous les historiens qui déclarent leur partialité pour le parti catholique, se sont efforcés de présenter ce malheureux événement comme une rixe tout-à-fait imprévue, et dans laquelle les huguenots auraient été les agresseurs ; mais ils tom-

Enthousiasme  
des Parisiens  
pour le duc  
de Guise.

Guise s'était arrêté quelques jours à son château de Nanteuil, soit pour grossir son escorte, soit pour donner aux Parisiens plus d'impatience de recevoir leur libérateur. Les plus glorieux faits d'armes de ce héros n'avaient point causé autant d'ivresse dans la capitale que la nouvelle de cet indigne massacre. Les hommes faibles répétaient, d'après des fanatiques, que les huguenots de Vassi avaient provoqué la troupe armée du

bent dans de choquantes contradictions sur toutes les circonstances qu'ils imaginent pour atténuer les torts des suivans du duc de Guise et ceux de ce seigneur. Ils ne s'accordent sur aucun point. Suivant Castelnau, le duc s'approcha du prêche seulement par curiosité; suivant Brantôme, il fit avertir les huguenots de suspendre leur office, jusqu'à ce qu'il eût entendu la messe: ni ces deux écrivains, ni Davila, ni le père Daniel ne persuaderont à personne que des hommes sans armes aient provoqué une troupe assez nombreuse et commandée par le plus grand capitaine de la France. On s'indigne particulièrement contre Brantôme, lorsqu'après avoir avoué qu'il périt plus de soixante personnes du côté des huguenots, et que le duc de Guise ne perdit pas un seul homme, il finit par dire: « Cette rumeur ne fut rien et ne méritait pas qu'on » en menât tant de bruit ». La Popelinière, Davila et Daniel s'expriment à peu près avec cette inhumaine indifférence. Étrange scrupule que celui des hommes

duc de Guise. On exagérait le péril qu'il avait couru; sa délivrance était un coup du ciel; dans les places publiques, dans les églises, on lui donnait les noms de nouveau Jéhu, de nouveau Machabée, tandis que les protestans, qui gémissaient à l'écart, le nommaient le nouvel Hérode. Théodore de Bèze, qui était devenu, depuis le colloque de Poissi, l'apôtre de toutes les églises ré-

qui, pour se montrer fidèles à une religion de douceur et de paix, méconnaissent les principes de l'humanité!

Je ne puis dissimuler que j'ai exprimé d'une manière plus absolue que les historiens De Thou, Mathieu, Garnier et Anquetil, l'opinion que le duc de Guise avait voulu faire commettre des violences à Vassi. Qu'on suive attentivement la conduite qu'il tint après le malheureux événement de cette ville, et l'on sera convaincu qu'il avait voulu donner un appareil menaçant à sa marche sur Paris: c'était se déclarer ouvertement rebelle que d'en appeler à son épée de l'édit de janvier.

Les *Mémoires de Condé*, tom. III, renferment une relation du massacre de Vassi, écrite par les protestans. On y prête au duc de Guise des traits de grossièreté et d'inhumanité entièrement opposés à son caractère. Tous les écrivains protestans s'accordent à dire que la duchesse de Guise, qui accompagnait son époux, ne cessa de l'exhorter à faire cesser le massacre.

formées, se persuada que le roi de Navarre, saisi d'une juste indignation, romprait avec un allié si dangereux, ou du moins empêcherait des massacres nouveaux. Il vint le trouver : mais quelle fut sa douleur, quand, après un accueil glacé, Antoine de Bourbon répondit à toutes ses plaintes, *que les protestans de Vassi avaient mérité leur sort, et qu'il ajouta ces paroles : Quiconque touche le bout du doigt de mon frère le duc de Guise, me touche dans tout mon corps.* Sire, lui dit le ministre protestant, *je parle pour une religion qui sait mieux endurer les injures que les repousser : mais souvenez-vous que c'est une enclume qui a usé bien des marteaux.* La reine reçut avec moins de dureté les plaintes des protestans ; mais, dans ses paroles ambiguës, elle ne leur donna aucun espoir de vengeance, ni de protection. Il ne restait plus à la cour qu'un seul homme qui se souvint de l'édit de janvier ; c'était son auteur, le chancelier de L'Hôpital. Chacun céda à l'orage : lui seul y résistait.

Guise entre  
à Paris en  
triomphe.  
1562.

Le prince lorrain fit son entrée à Paris, par la porte Saint-Denis (1), avec une suite

(1) C'était par cette porte que les rois de France faisaient leur entrée.

non moins brillante et non moins nombreuse que celle dont François I<sup>er</sup>. et Henri II avaient pu éblouir leur capitale. Il avait à sa droite le connétable et à sa gauche le maréchal de Saint-André. Plus de douze cents gentilshommes, l'élite de la noblesse catholique, le suivaient à cheval. Le prévot des marchands vint le haranguer à la porte Saint-Denis, genre d'hommage qui n'était réservé qu'au roi. Le titre de défenseur de la foi, que lui donna ce magistrat, fut répété par cent mille bouches. On baisait les vêtements de celui qui venait d'ensanglanter une malheureuse et paisible bourgade.

Il dépendit du duc de Guise de commencer un combat, ou plutôt d'ordonner une longue suite de meurtres, dans cette même soirée où l'on célébrait le massacre de Vassi. Il rencontra sur son passage, et près de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, le prince de Condé, qui revenait d'un prêche, suivi de cinq cents gentilshommes. La multitude fanatique qui grossissait l'escorte beaucoup plus imposante du duc de Guise, ne respirait que vengeance, et n'attendait qu'un signal pour engager l'action. Le prince de Condé, malgré l'imminence du danger, n'avait pas voulu se détourner de son chemin. Les deux

partis étaient attentifs aux mouvemens de leurs chefs. Guise, en se contenant, contint tout : le prince et lui se saluèrent avec respect et courtoisie. Ainsi se termina une journée dont les souvenirs n'animèrent que trop les audacieuses espérances des princes lorrains.

Le prince de  
Condé sort de  
Paris.

1562.

La reine, épouvantée, s'était retirée avec le roi à sa maison de campagne de Monceaux, en Brie. Condé refusait de sortir de Paris, où il avait été appelé par le roi lui-même. Les triumvirs, malgré leur arrogance, ne voulaient point avilir ouvertement l'autorité royale, dont ils comptaient se faire une arme puissante. A force de menaces ou d'avis prétendus officieux, ils obtinrent de la régente un ordre donné au prince de Condé de sortir de Paris. Catherine le signa, mais en criant à la violence. Condé faisait le même calcul que le duc de Guise; il voulait avoir le roi pour lui, ou plutôt en sa puissance. Il ne quitta Paris qu'avec l'espérance de marcher sur Fontainebleau, et se tint, comme en embuscade, pour saisir un moment favorable. La reine lui avait écrit de rassembler ses troupes en diligence : elle l'invoquait comme un libérateur : Condé avait sonné l'alarme parmi les protestans, en écrivant ces mots à



l'amiral de Coligni : *César a passé le Rubicon ; il a pris Rome, et ses étendards commencent à branler par les campagnes.*

De telles expressions indiquent sous quels traits imposans son ennemi se présentait à ses yeux. Les gentilshommes protestans venaient à lui de toutes parts. Guise voulut le prévenir et marcher avant lui sur Fontainebleau. Il tint au roi de Navarre, au connétable, à Saint-André, un discours de cette sorte : « Ne ménageons plus une reine qui  
 » nous trompe et nous trompera toujours ;  
 » enlevons le roi, et faisons croire qu'il nous  
 » appelle. Montrons-nous pendant un jour  
 » des sujets hardis, pour nous montrer par  
 » la suite des sujets dévoués. Ne séparons  
 » jamais ces deux mots, la foi et le roi. Pro-  
 » tégeons la vie du monarque, affermissons  
 » son trône : profitons du moment où la  
 » reine nous craint, et prévenons celui où  
 » elle pourrait se venger. Elle va nous traiter  
 » de rebelles ; mais demain le prince de Condé  
 » et tous ses partisans seront des rebelles aux  
 » yeux de la France et de toute l'Europe.  
 » *Quand il s'agit du bien public, qu'importe*  
 » *qu'on l'obtienne de gré ou de force ?* Nos  
 » gentilshommes et nos gendarmes sont  
 » prêts : marchons sur Fontainebleau, et

Les triumvirs  
se rendent maîtres de la personne du roi.

» n'en revenons point sans avoir le roi  
» dans nos rangs ». Le conseil est suivi ; le  
roi de Navarre est entraîné à cet acte de  
violence. Guise laisse au prince, dont il  
fait son aveugle instrument, l'honneur de  
commander sa petite armée de deux mille  
hommes. On arrive à Fontainebleau, le roi  
de Navarre vient trouver la reine, et dans  
les termes les plus respectueux, l'invite à  
le suivre à Paris, avec le roi et les prin-  
ces ses fils. La reine-mère prend, devant le  
plus faible des princes, un air majestueux et  
courroucé. Elle ne peut comprendre l'énor-  
mité de cet attentat. « Quand on la laisse-  
rait, disait-elle, seule, abandonnée, elle  
défendrait encore la liberté de son fils, de  
son roi. Elle va le montrer aux soldats, à  
leurs coupables chefs ; elle leur fera tomber  
les armes des mains ». Le roi de Navarre  
est déconcerté ; il n'ose résister et retourne  
tremblant auprès du duc de Guise. « J'avais  
» bien prévu ce grand éclat, dit Guise ; mais  
» ce moment de fierté sera bientôt passé, et  
» nous verrons venir des larmes qui ne m'é-  
» branleront pas davantage ; après tout ;  
» nous ne voulons faire aucune violence  
» à la reine ; elle peut rester dans ce château,  
» choisir un couvent en France, ou, si elle

» le préfère, se retirer en Italie; mais nous  
 » avons juré de ne point abandonner le roi  
 » aux ennemis de la religion et de son au-  
 » torité. Malheur à qui recule dans de pa-  
 » reils momens »! Fortifié par ce langage,  
 le roi de Navarre revient auprès de la reine;  
 il ne prie plus, il ordonne. Déjà le duc de  
 Guise fait défilér les équipages. On emmène  
 le roi; la reine n'a garde de rester séparée  
 de son fils: seulement, avant de partir, elle  
 envoie secrètement un homme affidé vers  
 le prince de Condé, pour l'instruire de l'en-  
 lèvement du roi et pour implorer sa pro-  
 tection.

Charles IX et sa mère versent des pleurs  
 pendant toute la route, et les gendarmes y  
 sont aussi insensibles que le duc de Guise.  
 Après trois jours de marche, le roi est con-  
 duit à Paris. Maintenant tout ce qu'ordon-  
 neront les triumvirs sera légal (1).

Cependant Condé n'était point dans la si-  
 tuation d'un fugitif. Un roi puissant qui eût  
 appelé l'arrière-ban de sa noblesse n'eût pas  
 été plus promptement obéi que ce prince,  
 dont tout le trésor montait à six cents écus.  
 Les gentilshommes protestans étaient con-  
 vaincus, ainsi que lui-même, qu'il s'agissait,

Condé rassem-  
 ble les gentils-  
 hommes protes-  
 tans.

1562.

(1) *Tavanes. — Davila.*

non-seulement de défendre l'édit de janvier, mais encore de rendre la liberté au roi et à la reine. Toutes les routes étaient couvertes de nobles bien armés, bien équipés, qui conduisaient avec eux leurs plus fidèles vassaux (1). Leurs ancêtres n'étaient point partis pour les croisades avec plus de zèle. Des mi-

(1) On lit, dans les mémoires de Michel de Castelnau, la liste des principaux seigneurs protestans qui firent la première levée d'armes.

« Ainsi les seigneurs et la noblesse protestante conclurent que, puisqu'ils avaient un prince du sang pour leur chef, qui vivrait et mourrait avec eux, il leur fallait mettre le tout à la fortune et au hasard de la guerre : voyant aussi qu'ils avaient l'amiral, principal officier de la couronne, et digne chef de parti, pour les bonnes et grandes qualités qu'il avait en lui ; et d'autant qu'il avait quelque apparence de tenir sa religion plus étroitement que nul autre, il tenait en bride, comme un censeur, les appétits immodérés des jeunes seigneurs et gentils-hommes protestans, par une certaine sévérité qui lui était naturelle et bienséante. Et Dandelot, son frère, combien qu'il n'eût pas tant d'expérience, était tenu néanmoins fort vaillant et hasardeux, et avait beaucoup de créances avec les soldats. Et pour le regard du cardinal de Châtillon, leur frère, il avait été, dès sa jeunesse, nourri au maniement des grandes affaires, et était très-grand courtisan, qui aimait et faisait plaisir et caresse à la noblesse :

nistres protestans les suivaient, et répandaient un air de recueillement de dévotion austère sur tous ces voyages à main armée. Quand ces espèces de caravanes se rencontraient, elle se saluaient avec des versets de l'écriture. Aux heures de récréation, on chantait en chœur des psaumes de Marot (1);

» quant au prince Porcien, il était jeune, prompt,  
 » volontaire, et toutefois bien suivi : comme étaient  
 » les sieurs de Rohan de Bretagne, de la Rochefou-  
 » cault, de Genlis, de Montgomeri, de Grammont,  
 » de Soubise, de Menin, de Pienne, et plusieurs autres  
 » seigneurs ».

Les détails des combats où nous allons entrer nous feront connaître plus particulièrement ces guerriers qui, pour la plupart, ont une physionomie très-distincte.

(1) De tous les actes religieux publiés par les protestans dans le cours des guerres civiles, il en est peu qui ne soient empreints de toutes les exagérations de la haine et de la vengeance. Les seules qui me paraissent offrir un caractère touchant, ce sont les prières ordinaires des soldats de l'armée de Condé. Théodore de Bèze les avait sans doute rédigées : elles font beaucoup plus d'honneur à son talent et à son cœur que tous ses ouvrages de controverses. Je ne puis m'empêcher de citer ici quelques passages *des prières du soir en l'assiette de la garde*.

« Seigneur Dieu, combien que tu aies créé la nuit  
 » pour le repos de l'homme, comme tu lui as ordonné

on s'abstenait de violence et d'insulte envers les catholiques. Les gentilshommes déposaient leurs épargnes dans un trésor commun. Si les protestans perdirent cet esprit d'ordre et de modération ; s'ils fondèrent les ressources de leur armée sur le pillage des églises catholiques ; si on les vit , fougueux iconoclastes , déchirer les tableaux , briser les statues , enfoncer les tabernacles , les violences de leurs adversaires ne fournirent que trop de prétextes à ces grossiers excès. Rendre le mal au centuple , voilà jusqu'où l'on

» le jour pour travailler ; toutefois puisqu'il t'a plu  
 » nous choisir pour veiller cette nuit , afin d'assurer  
 » le repos des autres , nous te supplions et requérons  
 » très-humblement , au nom et en la faveur de notre  
 » Seigneur Jésus-Christ , ton fils , ne vouloir per-  
 » mettre que par négligence , intempérance , ou  
 » autre faute , quelqu'un de cette compagnie ordon-  
 » née pour veiller , tombe en un sommeil qui soit  
 » dommageable à ceux qui se reposent sur notre fidé-  
 » lité et vigilance : mais que tu nous fasses la grâce de  
 » nous acquitter fidèlement de notre devoir , sous la  
 » charge et conduite des capitaines et chefs que tu as  
 » établis sur nous. Surtout , Seigneur , tiens-nous la  
 » main à ce que le sommeil de péché ne saisisse nos  
 » âmes , pour commettre aucune lâcheté sous l'ombre  
 » et couverture des ténèbres de la nuit. Mais tout au  
 » contraire , en considérant que ta clarté perce les

étend le droit de représailles dans les guerres civiles. L'édit de janvier était encore une loi de l'état, lorsque le connétable de Montmorenci, l'homme de France qui devait le plus faire profession de respect pour les lois, vint de son autorité privée fermer les prêches des protestans de la capitale. La plus ignoble multitude grossissait son escorte. Les protestans évitèrent la mort par une fuite précipitée. Le connétable n'ayant aucune dépouille à remporter de ces temples, où la religion ne souffrait aucun ornement, se

Violences du  
connétable en-  
vers les protes-  
tans.

» plus épaisses ténèbres du monde, et jusques au plus  
» profond du cœur, nous ayons toujours la crainte de  
» ton nom devant nos yeux.....

» Nous te prions de tout notre cœur pour notre  
» jeune roi et prince souverain après toi. Qu'il te  
» plaise bénir sa jeunesse, et le préservant, au milieu  
» des périls qui l'entourent aujourd'hui, par les  
» maudites entreprises des ennemis de sa couronne et  
» du repos de ce royaume, tu lui fasses la grâce de  
» favoriser ses vrais et loyaux sujets et serviteurs, et  
» de chercher ton honneur et ta gloire sur toutes  
» choses. Veuille aussi donner toute grâce à messieurs  
» ses frères, à la reine leur mère, aux princes du  
» sang, aux vrais seigneurs du conseil. Afin que toute  
» foi et hommage te soit rendue de grands et de pe-  
» tits; comme tu es le roi des rois et seigneur des  
» seigneurs ».

vengea sur les bancs, et les livra aux flammes; le surnom de capitaine *Brûle-Bancs* fut le prix de ces honteux exploits.

Quand le prince de Condé vit son armée portée à cinq ou six mille hommes, il osa s'approcher de la capitale et en insulter les faubourgs : mais le siège d'une ville si populeuse et si dévouée aux Guise, n'eût fait qu'user inutilement ses forces. Coligni lui avait présenté un plan beaucoup plus sage, celui de se faire une ligne de défense sur la Loire. La première tentative fut dirigée contre Orléans. Dandelot y entra déguisé avec quelques jeunes gentilshommes; secondé par de jeunes calvinistes, il s'empara des postes les plus importans, et Condé, qui vint le joindre au grand galop avec deux mille hommes, entra en conquérant dans une ville où il avait vu l'échafaud de si près. Beaugenci, Pithiviers, tombèrent bientôt en son pouvoir. La rapidité des conquêtes des protestans fut inouïe; en moins de trois semaines, leurs divers détachemens prirent Orléans, Blois, Tours, Pont-de-Cé, Angers, Bourges, Poitiers, La Rochelle, Agen, Montauban, Castres, Montpellier, Nîmes, Pezenas, Beziers, Aiguemortes, Tournon, Viviers, Orange,



Mornas, Grenoble, Montélimart, Valence, Lyon, Mâcon, Châlons-sur-Saône, Rouen, Dieppe, le Havre-de-Grâce, Caen, Bayeux, et plusieurs autres villes. Aucune n'avait opposé une résistance sérieuse. Cependant les calvinistes ne formaient pas la dixième partie de la population de la France : pourquoi donc la moitié du royaume se rangeait-elle volontairement sous leurs lois ? Il n'y avait ici aucun sentiment d'indépendance ni de révolte. On croyait agir pour le roi ; on avait une foi entière aux lettres par lesquelles Catherine de Médicis appelait le prince de Condé au secours du roi, et qu'il avait rendues publiques. Le duc de Guise, partout ailleurs que dans la capitale, avait perdu l'ascendant de son grand nom, depuis qu'on pouvait lui reprocher d'avoir assisté au massacre de Vassy. On condamnait les violences des triumvirs ; on rougissait pour le roi de Navarre, de l'alliance où il était entré contre son frère ; l'expédition armée de Fontainebleau était regardée comme un attentat sur le roi ; l'influence du roi d'Espagne sur les affaires de France, faisait horreur ; toutes les villes commerçantes bénissaient l'édit de janvier ; une épreuve de quelques mois avait suffi pour habituer à la tolérance des hommes

titrés ou non titrés, qui vivaient loin des intrigues de la cour : le système du chancelier était donc justifié. Oui sans doute, ce grand magistrat eût triomphé de la plus formidable ligue, s'il eût trouvé dans la reine, son seul appui, quelque force et quelque sincérité.

La reine paraît  
se réconcilier  
avec les trium-  
virs.

Tandis que Catherine de Médicis écrivait au prince de Condé, qu'elle et le roi étaient captifs entre les mains des triumvirs, elle se hâtait de se réconcilier avec eux. Plusieurs historiens ont répété, d'après l'unique témoignage de Brantôme, que Catherine de Médicis avait été décidée à cette réconciliation, par la connaissance qu'elle acquit elle-même des intentions des triumvirs. Elle imagina, si l'on en croit cet écrivain, de faire faire un trou dans la salle du Louvre, où s'assemblaient le roi de Navarre, Montmorenci, le duc de Guise et Saint-André. A l'aide d'une sarbacane, elle put entendre toute leur délibération, qui roulait sur elle-même. Chacun d'eux en parlait du ton de la défiance et de la haine. Le maréchal de Saint-André proposa de l'enfermer dans un sac pour la jeter à la rivière, moyen qui parut trop violent au duc de Guise. Comme cette anecdote n'a pu venir à la connaissance

de personne, que par le témoignage de Catherine de Médicis, c'est-à-dire, d'une femme à laquelle il ne coûtait rien de mentir, tout invite à la rejeter. Il est difficile de penser qu'un courtisan, assez méprisable il est vrai par son caractère, mais renommé pour sa circonspection, ait pu proposer sérieusement un expédient qui n'était pratiqué que dans les gouvernemens orientaux. Quoi qu'il en soit, la reine parut s'entendre avec les triumvirs, dans toutes les mesures contre les protestans. Elle signa des actes qui étaient dans une contradiction manifeste avec l'édit de tolérance, souffrit que le chancelier de L'Hôpital fût éloigné des conseils, et mit à la disposition de ceux qui l'avaient enlevée de Fontainebleau, le peu de forces dont se composait l'armée du roi. Des régimens suisses fournis par les cantons catholiques, des reitres allemands dont on venait d'acheter à la hâte les services, déjà dangereux dans les guerres extérieures, et bien plus dangereux dans les guerres civiles, enfin quelques compagnies de gentilshommes et de gendarmes élevaient cette armée tout au plus à mille hommes. L'autorité royale n'eût-elle pas été sans cesse compromise et dégradée avec un si faible appui? Que penser du

gouvernement d'une régente qui, à l'approche d'une telle crise, avait si faiblement pourvu à la sûreté de son fils? Tout avait été sacrifié aux plaisirs d'une cour licencieuse (1).

Conférence de  
Tourey entre Ca-  
therine de Mé-  
dicis et le prin-  
ce de Condé.

1562.

Les triumvirs ont résolu de marcher à la rencontre du prince de Condé, qui, par le pillage des églises catholiques, vient de se rendre, en quelques semaines, plus riche et plus puissant que le roi de France. Ils réservent au roi de Navarre le vain honneur d'un commandement qu'il n'exercera pas; la reine suivait cette armée, et n'y paraissait nullement captive. Elle fit demander une entrevue au prince de Condé. On a dressé un pavillon dans la plaine de Tourey; la reine s'y rend accompagnée du roi de Navarre et de trente-six gentilshommes, et le prince de Condé se présente avec un même nombre de ses officiers. On était convenu que les deux troupes resteraient éloignées chacune de huit cents pas du lieu de la conférence; mais à peine se sont-elles entrevues, elles brûlent de se réunir: celui qui, dans ce moment, tirerait un coup d'arquebuse, serait tué par son propre parti. On s'approche, on peut se reconnaître: c'est un parent, c'est

(1) *Tavares. — Pasquier. — De Thou.*

un ami qu'on a devant les yeux ; on court l'embrasser. « Ah ! tâchons d'oublier, dit-on » de toutes parts, que nous n'avons pas même » religion , et souvenons-nous toujours que » nous avons même patrie , et presque tous » même famille ». On s'interroge sur une vieille connaissance, sur un instituteur et souvent sur un père. Les jeux de l'enfance , les périls qu'on a partagés à la guerre, reviennent en mémoire. Le ciel était serein ; un beau soleil couchant éclairait des campagnes fertiles qui n'avaient point encore été ravagées. « Cette terre-là, disait-on , » c'est notre commune nourricière ; elle » nous a portés si long-temps gais et de » bon accord. Ah ! faudra-t-il l'ensanglan- » ter ? Force est-il donc de nous entre-tuer » pour le salut de nos âmes » ? On s'embrassait de nouveau , et l'on faisait flotter ensemble les banderoles rouges des catholiques et les banderoles blanches des protestants. Quelques-uns cependant se tenaient à l'écart ; s'ils ne se mêlaient pas à ces scènes touchantes, ce n'était pas manque d'émotion. « Mais en songeant, dit Lanoue, que » dès que les visières seraient abattues, et » que la prompte fureur aurait bandé les » yeux , tous ces frères , tous ces amis ne se

» reconnaîtraient plus , les larmes leur sor-  
 » taient des yeux (1) (2) ».

La reine fait  
 proposer aux  
 chefs des deux  
 partis de sor-  
 tir de la Fran-  
 ce.

Le roi de Navarre, la reine et le prince de Condé n'avaient obtenu aucun résultat satisfaisant de leur première conférence ; mais ce mouvement des armées contint les chefs, exemple, bien rare dans l'histoire, d'une suspension d'armes opérée par les troupes elles-mêmes. En voyant les triumvirs d'un côté et le prince de Condé de l'autre, arrêtés par la crainte de paraître les agresseurs, la reine conçut l'espérance de recouvrer son autorité toute entière ; elle

(1) *La Noue. — De Thou. — La Popelinière. — Histoire de la Maison de Bourbon.*

(2) Je cite ici, pour la première fois, les mémoires de Lanoue, qui me paraissent devoir tenir le premier rang après ceux de Joinville et de Comines. J'aurai plus d'une fois à parler des talens et des vertus d'un des hommes les plus sages, les plus intrépides et les plus modestes de son siècle. Avant M. Anquetil, l'auteur de *l'Esprit de la Ligue*, les historiens, rebutés apparemment par la vétusté du langage, employaient très-rarement les expressions originales et saillantes de nos vieux mémoires. M. Anquetil a commencé à faire un fréquent et judicieux usage de ces richesses qu'on tenait en quelque sorte enfouies. Son ouvrage a d'ailleurs d'autres genres de mérite et d'attrait. Sa narration, sans être brillante et pittoresque, est na-

ouvrit une négociation bizarre , et dont le but était d'engager tous les chefs ennemis à s'éloigner en même temps de la capitale et de la France. Elle crut avoir choisi l'instant le plus favorable pour mettre en avant la proposition de l'exil commun des chefs des deux partis. Ce fut l'évêque de Valence , le plus rusé des prélats , qui , les larmes aux yeux , proposa ce moyen au nom de la religion et de la paix. Le prince de Condé , qui croyait connaître assez ses ennemis pour être sûr qu'ils ne consentiraient jamais à céder ainsi toute l'autorité à la reine , se hâta d'accepter pour son compte , et même

turelle et rapide. On lui sait beaucoup de gré de n'avoir point la pesanteur de tant d'écrivains qui ont alongé et appauvri nos annales. Mais ce qui manque toujours à M. Anquetil , c'est la force. Il fait peu réfléchir ; il s'attendrit rarement ; il ne s'indigne jamais. Après avoir rapporté les faits atroces de plusieurs personnages , il fait ordinairement une froide balance de leurs vertus et de leurs défauts , comme si l'on devait tenir compte de quelques qualités heureuses à des hommes souillés de crimes.

M. Anquetil , qui devait une grande partie du succès de *l'Esprit de la Ligue* à d'heureuses citations de nos mémoires , a beaucoup trop abusé de ce moyen , et les ouvrages qu'il a donnés diffèrent très-peu des compilations.

Guise et Condé feignent d'acquiescer à cette demande.

engagea sa parole d'honneur que lui et les principaux des siens sortiraient de France aussitôt que les triumvirs se retireraient en Lorraine. Contre l'attente du prince, Guise saisit cette occasion d'affecter des vues désintéressées, et de paraître faire à la paix un sacrifice magnanime. Pendant plusieurs jours on ne parla dans les deux camps que du départ des chefs. Condé paraissait faire en diligence les apprêts du sien ; les triumvirs, comme pour l'exciter à tenir une si périlleuse promesse, s'éloignèrent du camp des catholiques et se retirèrent à Châteaudun, qui en était distant de cinq lieues. Tout ce jeu cependant déplaisait au connétable. « Eh quoi ! » disait-il au duc de Guise, est-ce bien vous » que je vois abusé par les mensonges et » *piperies* de la reine ? Vous attendez-vous » qu'après nous avoir si habilement congédiés, elle nous rappelle jamais, et qu'elle » nous pardonne son départ de Fontainebleau ? Bien fou qui s'y fierait (1) » !

(1) Tous les historiens de l'époque que je traite, font consumer au lecteur beaucoup de temps, pour suivre les intrigues et les négociations qui précédèrent ou accompagnèrent la première guerre civile. L'objet de leurs pénibles recherches et de leurs fastidieux détails, paraît être respectable, puisqu'il s'agit de constater



Guise, qui sans doute dissimulait avec un ami aussi suspect que le connétable, affectait de vouloir tenir à sa généreuse résolution. « Non, disait-il, pour l'amour de la » reine, mais pour l'amour de la paix ».

Mais la rumeur était extrême dans le camp des calvinistes. Condé voyait qu'il était temps de se laisser entraîner par les

Condé rompt  
toutes les négocia-  
tions avec la  
reine.

de quel côté vint l'agression; mais qu'ont-ils espéré trouver dans des pièces dictées par l'esprit de précaution, et plus souvent encore par l'esprit d'artifice? Il me paraît en général que c'est donner un fondement ruineux à l'histoire, que de la faire porter sur des pièces diplomatiques; tout y est émané de la défiance et tout l'appelle. Le tableau des négociations politiques et des débats intérieurs est plein d'intérêt dans l'histoire des républiques anciennes, parce que les passions y parlaient à découvert; mais dans l'histoire moderne, elles prennent toujours un masque et leur langage est hypocrite. Le style de ces pièces, rédigées par des hommes employés en sous-ordre, manque de sincérité, de couleur et de vie.

Ce qu'il y a de remarquable dans les négociations qui eurent lieu entre le prince de Condé et la reine Catherine de Médicis, c'est que l'évêque de Valence passait pour être le rédacteur des lettres de l'un et de l'autre : la même plume écrivait le manifeste des protestans et celui de la cour. Qu'est-il besoin de se perdre dans ce labyrinthe? N'est-il pas évident que les triumvirs, en s'emparant de la personne du roi,

siens à manquer de parole ; il assembla sa noblesse , et joua le désintéressement. Coligni conjura le prince de ne point céder à une imprudente magnanimité. *Si l'armée ennemie , s'écria Dandelot , nous voit ainsi en démembrement , elle nous poussera jusqu'à la mer Océane. Voulez-vous m'en croire ? Nous ne serons jamais bons amis*

avaient commis la première agression , et que la reine brûlait de mettre aux prises les deux partis , afin de se venger des Guise et de dompter les protestans ? Cette conduite tortueuse n'était encore qu'une première ébauche de ses fourberies. Quand elle se fut bien enfoncée dans l'artifice , elle ne vit plus de salut que dans le crime.

Coligni , dans ces négociations , paraît ne jouer qu'un rôle secondaire ; mais c'était lui qui concevait les idées les plus fortes. On ne peut attribuer qu'à lui l'acte de confédération qui unissait les protestans. Il se passa beaucoup de temps avant que les catholiques parvinssent à former une confédération sur le même plan ; mais ils mirent encore plus de vigueur et d'audace dans leur ligue.

Le parlement de Paris essaya , pendant près d'un mois , le rôle de médiateur entre le prince de Condé et les triumvirs ; mais comme ces derniers restaient maîtres de Paris , ils firent de ce corps leur docile instrument. Les arrêts du parlement valaient pour eux plus que des batailles gagnées.

*avec ces gens-là que nous n'ayons un peu escrimé ensemble.* Théodore de Beze et les autres protestans, qui craignaient d'être abandonnés, combattirent avec la même véhémence la feinte résolution du prince. Il se rendit à leurs vœux, et rompit toutes les négociations avec la reine (1). Dandelot, dans la peur qu'elles ne se rouvrirent, proposa une attaque nocturne sur l'armée ennemie. Cette expédition manqua par l'erreur ou la perfidie des guides.

Les catholiques crièrent à la trahison ; les

Arrêt du parlement contre les hérétiques.

(1) Condé, pour ne pas tenir un engagement indiscret, prit le prétexte d'une lettre du duc de Guise au cardinal de Lorraine, qu'il prétendait avoir interceptée : on ne la croit pas authentique. La voici :

« Je vous envoie ce porteur en diligence, pour vous  
 » avertir que tout fut hier accordé, et puis vous dire  
 » que le commencement est à l'honneur de Dieu, service  
 » du roi, bien et repos du royaume. Cedit porteur  
 » est suffisant ; et n'auront nos chers cardinaux,  
 » que par cette lettre, comme aussi notre maréchal  
 » de Brissac, que connaître qu'il y en a qui sont bien  
 » loin de leurs desseins. Notre mère et son frère ne  
 » jurent que par la foi qu'ils nous doivent, et qu'ils  
 » ne veulent plus de conseils que de ceux que savez  
 » qui vont le bon chemin. Conclusion : la religion ré-  
 » formée, en nous conduisant et tenant bon comme  
 » nous ferons jusqu'au bout, s'en va à-vau-l'eau, et

triumvirs surtout parurent indignés de la déloyauté du prince de Condé, qui, disaient-ils, faussait sa foi pour ne pas imiter leur généreux exemple (1). Ils vinrent à l'armée, et firent rendre par le parlement de Paris un arrêt qui ordonnait à tous les sujets du roi *de courir sus aux calvinistes*, et de les tuer partout où ils les trouveraient. Condé, qui, pendant la conférence, avait laissé la ville de Baugenci en dépôt au roi de Navarre, se hâta de la reprendre. Là, se démentit la discipline dont se glorifiaient les gentilshom-

» les amiraux, mal qui est de possible. Toutes nos for-  
 » ces entièrement demeurent, les leurs rompues, les  
 » villes rendues sans parler d'édits, ni de prêche et  
 » administration de sacremens à leur mode. Ces bons  
 » seigneurs croiront, s'il leur plaît, ce dit porteur, de  
 » ce qu'il leur dira de la part des trois de leurs meil-  
 » leurs amis, et baise la main.

» De Baugenci, ce lundi 25 de juin 1562 ».

(1) En parlant des conférences de Toury et de Talsy, où le prince de Condé et les autres chefs de l'armée protestante se rendaient avec peu de précaution, Mézeray ajoute : « Tout le monde s'étonnait » que la reine-mère ne les eût pas tous pris d'un beau » coup de filet, à quoi sans doute elle n'eût pas man- » qué, si c'eût été son intérêt de faire ». Voilà un trait d'historien tel qu'on n'en trouve ni dans le père Daniel, ni dans Garnier, ni dans Anquetil.

mes protestans ; ils n'épargnaient pas même leurs propres frères dans le pillage. *Tout allait bien jusque-là*, dit Lanoue, *c'était un désordre bien ordonné*. L'amiral de Coligni, rigide observateur de la discipline, n'avait pas eu de foi à ces commencemens. « Je crains bien, disait-il, que notre infanterie n'accomplisse bientôt le proverbe : » *De jeune ermite vieux diable* ». Les catholiques commirent plus d'excès encore dans les villes de Blois, de Bourges et de Poitiers dont ils s'emparèrent. Ils ne s'arrêtaient pas, dans l'ardeur du pillage, à distinguer les catholiques et les protestans. C'était par les meurtres, les incendies et les viols que commençait des deux côtés la guerre de religion. Les prêtres et les ministres bénissaient ces exploits (1).

Plusieurs des nobles qui avaient couru à l'armée de Condé pour délivrer le roi, étaient déconcertés en voyant le roi marcher contre eux. Leur zèle s'était refroidi ; ils avaient vu des excès déplorables ; leurs récoltes les appelaient. Le prince de Condé n'avait pas assez profité de leur première ardeur ; enfin ils craignaient d'être sacrifiés dans quelque négociation nouvelle ; ils re-

(1) Davila. — La Noue. — De Thou.

prirent en grand nombre le chemin de leurs châteaux. L'armée royale éprouvait aussi des défections, même après des succès. Ceux qui s'étaient enrichis par le pillage, étaient paresseux à rejoindre leurs drapeaux.

Les deux partis appellent les étrangers à leur secours.

Ici commence un crime réciproque des chefs des deux partis. C'est à qui d'entr'eux appellera les étrangers en France; c'est à qui marchandera leurs funestes secours. Tous les anciens sujets de rivalité, de défiance et d'inimitié qui existaient entre les peuples ont disparu devant une division nouvelle qui ensanglantera pour long-temps l'Europe. Les protestans français cherchent des frères en Angleterre et en Allemagne. Guise, le héros du règne de Henri II, sollicite les secours du roi d'Espagne, du duc de Savoie et du pape; mais ces secours, il faut les acheter. Philippe II craint, s'il envoie aux catholiques français une puissante armée, de leur procurer une trop prompte victoire, et d'étouffer ainsi les germes d'anarchie que sa cruelle politique a profondément semés dans ce royaume. Cependant Philippe fit passer quelques compagnies espagnoles à ses nouveaux amis les triumvirs. Le pape veut bien promettre des troupes,

mais sous la condition que le clergé et le parlement se soumettent sans restriction au régime ultramontain. Le duc de Savoie a pris un autre parti ; il s'est fait craindre. Fort indifférent sur le chapitre de la religion , il menace de donner des secours aux nombreux protestans du Dauphiné , du Lyonnais et de la Provence. On s'occupe dans le conseil du roi de calmer ce prince. On est bien sûr de détourner ses menaces , si on lui rend celles des villes du Piémont qu'il n'a pu se faire restituer même par le traité de Cateau-Cambrésis. Eh bien ! on lui abandonnera ces villes , et Turin même. On sacrifiera ce dernier gage des tentatives de nos rois en Italie , ce dernier fruit des exploits de Brissac : et Brissac existe encore , il est l'ami du duc de Guise ! Ils se taisent , eux qui avaient réclamé avec une indignation patriotique contre l'abandon des villes d'Italie ; et la capitale du Piémont est définitivement rendue au vainqueur de Saint-Quentin.

Le prince de Condé négociait avec la reine Elisabeth , et avec les protestans d'Allemagne. Dandelot avait été envoyé vers ces derniers , et Briquemaut en Angleterre. Ce royaume qui , cinq ans auparavant , était le

Élisabeth, reine  
d'Angleterre.

théâtre des plus sanglantes exécutions, jouissait d'une paix profonde, grâce à la fermeté, à l'éloquence, à l'humanité de la fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen. Cependant, elle était née avec deux penchans dangereux, la jalousie et la dissimulation. Catherine de Médicis, avec les mêmes défauts, n'aima rien et fut un monstre : Élisabeth aimait son peuple, et en fit le bonheur. Elle rappelait les Anglais au commerce, et commençait à leur former une marine. Tandis que les protestans de l'Écosse montraient à la fois l'esprit d'intolérance et l'esprit de rébellion, ceux d'Angleterre oubliaient cinq années d'oppression, et vivaient sans orgueil et sans haine, auprès des catholiques dont le culte était courageusement toléré. L'histoire ne peut accuser la reine Élisabeth d'avoir pris un soin cruel pour fomenter au-dehors les discordes religieuses dont elle affranchissait l'Angleterre. Elle ne se refusa pas, dans sa politique, à de favorables occasions qui lui étaient offertes ; mais elle ne fut point, comme son ennemi, Philippe II, un artisan de troubles. C'était pour la seconde fois que le prince de Condé l'implorait, et prenait avec elle des engagements. La prompte défaite des protes-



tans français, à Amboise, n'avait point permis alors à la reine d'Angleterre de leur envoyer des secours. Elle ne leur fit pas attendre ceux dont ils avaient besoin pour s'opposer aux progrès des triumvirs. Par la convention de Hamptoncourt, elle s'engagea à leur fournir six mille hommes. Le prince de Condé mettait en sa puissance le Havre-de-Grâce, qu'elle devait garder au nom du roi de France; et remettre à ce monarque, après la fin des troubles. Enfin, elle envoyait trois mille Anglais dans cette ville; et trois mille autres étaient employés à la défense de Dieppe et de Rouen. Il ne fut pas ouvertement question dans ce traité de la restitution de Calais à l'Angleterre; mais il était trop évident que la reine se servirait de la possession du Havre pour recouvrer celle de Calais.

Tandis que des partis forcenés mettaient ainsi nos villes à l'encan, l'empereur Ferdinand osa parler de se faire rendre par la France Metz, Toul et Verdun; et peut-être les eût-il obtenues pour prix de quelques secours, s'il n'y eût eu diverses trêves dans nos guerres civiles.

Pendant huit mois tout le royaume fut en feu. Ce serait mal se former l'idée de la vio-

Forcés du  
fanatisme.

lence et de l'étendue de ce fléau que de porter toute son attention sur les armées principales qui semblaient devoir décider cette grande querelle. Il y avait en France autant de guerres civiles que de provinces, j'ai presque dit que de villes et de bourgades. Les combats ne diffèrent presque en rien des massacres ; les uns et les autres sont innombrables. Où trouver des lieux de refuge dans une guerre qui a été commandée du haut des autels ? La rage s'est emparée du cœur des catholiques quand ils ont vu les églises dépouillées et profanées ; c'est par des homicides qu'ils vengent des sacrilèges. La plupart des parlemens ont répété l'horrible mot du parlement de Paris : *Courez sus aux hérétiques*. Par ce seul mot, des meurtres qui étaient déjà sanctifiés sont encore légalisés. Chaque dimanche les curés lisent au prône et commentent ce qu'ont ordonné les magistrats.

Le fanatisme eut son Brutus. Un procureur du roi du bailliage de Bar-sur-Seine dressa un acte d'accusation contre son fils calviniste, força ses confrères à prononcer l'inhumaine sentence, et le fit pendre sous ses yeux. Dans la Provence, le comte de Sommerive combattait contre son père le

comte de Tende qui était à la tête des protestans. En moins de cinq mois, il périt plus de cinq mille protestans dans la ville de Toulouse. Le duc de Montpensier prononçait dans le Poitou autant d'arrêts de mort que Montluc dans la Guienne. Le flegme du premier n'était pas moins odieux que la rage du second. Presque partout les protestans étaient accablés par le nombre; mais s'ils remportaient une victoire, ils la souillaient par d'indignes profanations. Leurs fureurs allaient jusqu'à souiller l'asile des morts; ils exhumaient des caveaux les ossemens de plusieurs princes et seigneurs dont leurs propres chefs descendaient. Qui se faisait huguenot croyait avoir droit sur tous les vases sacrés des catholiques. Un brigandage si lucratif réparait les forces de ce parti, à mesure que les catholiques croyaient l'avoir affaibli à force de meurtres et d'exécutions. Un fait certain, c'est qu'au milieu de tant de désordres, la masse du numéraire se trouva considérablement accrue; souvent les ecclésiastiques étaient eux-mêmes les spoliateurs des vases sacrés tout en prétendant les soustraire à des rapines sacrilèges. Plus l'or et l'argent se répandaient, plus la soif du sang était irritée.

Le baron  
des Adrets.

Un des principaux chefs de l'armée protestante se livra constamment à une cruauté réfléchie, implacable. Le nom du baron des Adrets doit figurer à côté des Montluc (1), des Montpensier et des Tavane, ses ennemis. Il commandait dans le Dauphiné pour les protestans : la fortune seconda toutes ses entreprises ; non-seulement il conserva cette province à son parti, mais il fit des incursions dans tous les pays

(1) « Aucuns alors, dit Brantôme, faisaient com-  
» paraison dudit M. de Montluc et M. des Adrets,  
» tous deux très-braves et vaillans, tous deux fort  
» bizarres, tous deux fort cruels, tous deux compa-  
» gnons de Piémont, et tous deux fort bons capitai-  
» nes ; car si peu que le baron fit la guerre pour la  
» religion, il fit de très-beaux exploits de guerre....  
» et le craignait-on plus que la tempête qui passe par  
» de grands champs de blé. Jusque-là que, dans  
» Rome, on appréhenda qu'il armât sur mer et qu'il  
» la vînt visiter ; tant sa renommée, sa fortune et sa  
» cruauté volaient partout ».

Parmi les traits de cruauté du baron des Adrets, en voici un remarquable : Après s'être emparé de la ville de Montbrisson, occupée par les catholiques, il prenait plaisir à faire précipiter du haut d'une tour les soldats de la garnison. Un d'entr'eux, ayant pris deux fois l'élan, ne pouvait se résoudre à sauter. *C'est trop de deux fois*, lui dit le baron. — *Je vous le donne en dix*, répondit le soldat, et il obtint sa grâce.

voisins. Il prit deux fois la ville de Lyon, et la défendit contre des armées supérieures à la sienne, Jamais une capitulation ne fut sacrée à ses yeux ; il inventait des supplices nouveaux pour des ennemis désarmés : c'était aux heures de ses repas qu'il se réservait le barbare plaisir d'en être le témoin ; enfin sa cruauté révolta jusqu'à son parti même. Les protestans s'indignèrent d'être ainsi vengés. Le baron des Adrets, arrêté par eux, resta prisonnier jusqu'à la fin des premiers troubles (1).

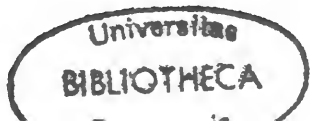
Le duc de Guise était le plus humain des chefs de l'armée catholique. Il semblait multiplier les actes de clémence pour faire oublier et pour tâcher d'oublier lui-même la journée de Vassi. La bonté revient aisément dans un cœur magnanime ; elle n'habite pas long-temps dans une âme commune ; le roi de Navarre le prouva ; il se montra inexorable envers ceux que six mois auparavant il appelait ses frères. Laissons-là ces combats partiels, ces barbaries sans résultat, et revenons au centre principal de l'action.

Depuis que le roi et la reine sa mère suivaient l'armée catholique, elle recevait chaque jour des renforts considérables. La prise

Le duc de Guise  
marche sur la  
Normandie.

1562.

(1) *Le Laboureur. — Brantôme.*



des villes de Blois, de Bourges et de Poitiers, fournissait des moyens de réduire Orléans, la principale place d'armes du prince de Condé; mais le duc de Guise crut plus instant de marcher sur la Normandie pour empêcher les Anglais de s'établir dans cette province; il avait d'ailleurs à venger un affront que son frère le duc d'Aumale venait de recevoir sous les murs de Rouen, dont le comte de Mongomeri, gouverneur de cette place pour les calvinistes, l'avait forcé de lever le siège: c'était ce même Mongomeri qui avait eu le malheur de blesser à mort le roi Henri II. Depuis ce fatal accident, Catherine de Médicis affectait de prononcer son nom avec horreur. Il avait pris en haine une cour où l'on ne pouvait plus supporter sa vue; il se fit protestant, et devint par son courage, ainsi que par son habileté militaire, un des chefs les plus distingués de ce parti. Après avoir repoussé le duc d'Aumale, il se disposait à soutenir une attaque plus sérieuse. Il commandait sans remords contre des Français les troupes anglaises qu'Élisabeth avait envoyées dans cette ville. Un autre chef des protestans, Morvilliers, que le prince de Condé avait envoyé également dans la Normandie, mon-

tra des sentimens plus patriotiques ; il aimait mieux abandonner le commandement que de recevoir les anciens ennemis de la patrie dans une province où ils s'étaient montrés autrefois si violens et si terribles.

Ce fut une partie de plaisir pour la cour que le siège d'une des villes les plus industrielles et les plus opulentes de la France. Les dames, qui naguère étaient à demi-protestantes avec Catherine de Médicis, se réjouissaient d'assister à l'assaut et peut-être au pillage d'une ville hérétique. La tranchée s'ouvrit au son des aubades. Les filles d'honneur de la reine s'étaient établies les juges du camp ; tous les soirs elles décernaient le prix de la valeur. Avisaient-elles un poste bien périlleux, c'était là qu'elles envoyaient leurs chevaliers ; et peut-être avaient-elles reçu à cet égard quelques instructions secrètes de la reine, qui devait désirer d'être délivrée, par les chances de la guerre, des chefs redoutables dont elle subissait les lois. Le duc de Guise se faisait admirer non-seulement par l'éclat de sa bravoure, mais par la vigueur de ses dispositions militaires ; sans commandement il dirigeait tout. Le roi de Navarre, toujours jaloux d'un tel ami, voulut rivaliser par sa valeur avec celui dont il

Siège  
de Rouen.

ne pouvait égaler les talens. Le fort Sainte-Catherine fut emporté d'assaut ; on parlait déjà d'escalader la ville ; mais le chancelier de L'Hôpital était dans le camp ; comme les triumvirs l'avaient éconduit du conseil , il ne lui restait plus d'autre autorité que celle qui appartient à l'éloquence et à la vertu. Pour épargner à Rouen les horreurs d'une ville prise d'assaut , il proposa d'accorder une amnistie aux habitans, sous la condition que le comte de Mongomeri se retirerait au Havre avec les troupes anglaises. La médiation de ce magistrat ne put arrêter que pendant un petit nombre de jours l'ardeur des combattans. L'assaut fut donné le 23 octobre , mais sans succès : il fallut le renouveler le jour suivant ; les catholiques furent encore repoussés , et leur perte fut considérable. Du côté des protestans , il périt dans cette journée plus de femmes que d'hommes (1).

Le roi de Navarre est blessé mortellement.  
25 octobre.

Antoine de Bourbon avait ordonné un troisième assaut ; il revenait de reconnaître la place, lorsqu'il fut atteint d'une balle d'arquebuse. La blessure fut jugée grave , mais non mortelle. Le duc de Guise pressa vivement le siège. Pendant qu'il donnait l'assaut

(1) *Castelnau. — La Noue. — Mémoires de Condé.*



à la ville, Mongomeri, réduit aux dernières extrémités, réussit à se sauver en descendant la rivière avec un faible reste de ses troupes, et gagna le Havre-de-Grâce. Le duc de Guise obtint de ses soldats victorieux qu'ils s'abstiendraient du meurtre; mais il leur accorda le pillage qui dura trois jours. Le roi de Navarre crut adoucir les maux de sa blessure en se faisant porter en triomphe dans une ville ainsi dévastée; mais ce barbare plaisir lui fut fatal; déjà il avait aigri sa blessure en restant dans un continuel tête-à-tête avec une des filles d'honneur de la reine, nommée La Beraudière; dont il se disait le chevalier. Pendant la fatigante cérémonie de son entrée, il sentit les approches de la mort. Il fut transporté par eau à Saint-Jean-d'Angely : ce fut là qu'il expira. Il paraît certain qu'à ses derniers momens il rentra dans cette religion qu'il venait de persécuter avec acharnement (1).

Les historiens, par une partialité excusable, ont cherché à épargner le père de Henri IV : ils lui attribuent des qualités brillantes et généreuses; mais il est impossible d'en trouver des traces dans les der-

Caractère de ce prince.

(1) *Mémoires de Condé.* — *Tavares.* — *Brantome.*

nières années de sa vie, les seules qui appartiennent à l'histoire. Toutefois on peut supposer que, s'il avait eu la sagesse de ne point sortir du Béarn, il aurait mérité quelques éloges (1).

Catherine de Médicis gagnait à la mort du roi de Navarre d'être délivrée d'un homme qui, par le titre de lieutenant général du royaume, balançait son autorité. Elle se garda bien de lui donner un successeur. Le duc de Guise et le prince de Condé regardaient l'un et l'autre cette dignité comme le prix des victoires qu'ils pourraient remporter dans la guerre civile.

Arrêts sanguinaires du parlement de Rouen.

Le parlement de Rouen avait quitté cette ville quand les protestans en étaient les maîtres : son retour fut marqué par plusieurs exécutions judiciaires. Dix des principaux habitans furent condamnés à mort ; parmi eux se trouvait un ministre protestant. Sans doute le duc de Guise ne provoquait point ces arrêts de mort ; car ce fut à cette époque qu'il se surpassa lui-même par un trait de clémence digne de ce que l'antiquité a montré de plus magnanime, et le christianisme de plus parfait. Ce trait, qu'ont oublié ou que n'ont point connu les pre-

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs des nations*.

miers historiens de nos guerres civiles, est raconté par Montaigne, qui le tenait de Jacques Amyot. Je me garderai bien d'affaiblir par une version nouvelle un récit dans lequel ces deux grands écrivains du seizième siècle semblent avoir mêlé leurs expressions et leurs sentimens : « *Jacques Amyot, grand*

» *aumônier de France, me récita un jour*

» *cette histoire à l'honneur d'un prince des*

» *nôtres, et nôtre était-il à très-bonnes en-*

» *seignes, encore que son origine fût étran-*

» *gère : que durant nos premiers troubles*

» *au siège de Rouen, ce prince ayant été*

» *averti par la reine, mère du roi, d'une en-*

» *treprise qu'on faisait sur sa vie, et instruit*

» *particulièrement par ses lettres de celui*

» *qui la devait conduire à chef, qui était*

» *un gentilhomme angevin ou manceau, fré-*

» *quentant lors ordinairement pour cet effet*

» *la maison, il ne communiqua à personne*

» *cet avertissement ; mais se promenant le*

» *lendemain au mont Sainte-Catherine,*

» *d'où se faisait notre batterie à Rouen,*

» *ayant à ses côtés ledit seigneur grand-*

» *aumônier et un autre évêque, il aperçut*

» *ce gentilhomme qui lui avait été remar-*

» *qué, et le fait appeler.*

Clémence du  
duc de Guise.

» *Comme il fut en sa présence, il lui dit*

» ainsi, le voyant déjà pâlir et frémir des  
» alarmes de sa conscience : Vous vous  
» doutez bien de ce que je vous veux, et votre  
» visage le montre. Vous n'avez rien à me  
» cacher; car je suis instruit de votre affaire  
» si avant, que vous ne feriez qu'empirer  
» votre marché, d'essayer à le couvrir.  
» Vous savez bien telle chose et telle (qui  
» étaient les tenans et aboutissans des plus  
» secrètes pièces de cette menée) : ne faillez  
» sur votre vie à me confesser la vérité de  
» tout ce dessein. Quand le pauvre homme  
» se trouva pris et convaincu (car le tout  
» avait été découvert à la reine, par l'un  
» des complices), il n'eut qu'à joindre les  
» mains et requérir la grâce et miséricorde  
» de ce prince, aux pieds duquel il se voulut  
» jeter; mais il l'en garda, suivant ainsi son  
» propos : Venez ça, vous ai-je autrefois  
» fait déplaisir? Ai-je offensé quelqu'un des  
» vôtres par haine particulière? Il n'y a  
» pas trois semaines que je vous connais.  
» Quelle raison vous a pu mouvoir à entre-  
» prendre ma mort? Le gentilhomme répon-  
» dit à cela, d'une voix tremblante, que ce  
» n'était aucune occasion particulière qu'il  
» en eût, mais l'intérêt de la cause générale,  
» de son parti, et qu'aucuns lui avaient

» *persuadé que ce serait une exécution pleine*  
» *de piété, d'extirper, en quelque manière*  
» *que ce fût ; un si puissant ennemi de leur*  
» *religion. Or, suivit ce prince, je vous veux*  
» *montrer combien la religion que je tiens*  
» *est plus douce que celle de quoi vous faites*  
» *profession. La vôtre vous a conseillé de*  
» *me tuer sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi*  
» *aucune offense, et la mienne me com-*  
» *mande que je vous pardonne, tout con-*  
» *vaincu que vous êtes de m'avoir voulu*  
» *tuer sans raison ».*

La nouvelle des exécutions ordonnées par le parlement de Normandie, indigna les ministres qui résidaient, à Orléans, auprès du prince de Condé ; ils le sommèrent d'user de représailles. Les protestans venaient de faire prisonniers trois catholiques zélés, qui n'avaient point été pris les armes à la main. L'un était un conseiller au parlement de Paris, nommé Sapin, qui avait aux yeux des huguenots un terrible titre de réprobation, celui d'être neveu du premier président Lemaitre ; le second était Jean de Troyes, abbé de Gastines, et le troisième, Odet de Selves, qui se rendait à Madrid, en qualité d'ambassadeur de France. Il s'en fallut de bien peu que, par un nouveau crime

Représailles.

des factions, le droit des gens ne fût violé dans la personne de ce dernier. Il était déjà condamné à mort par le consistoire, lorsque le prince de Condé lui fit grâce; mais le malheureux ambassadeur avait été si troublé de son péril, qu'il en mourut peu de jours après. Les deux autres, condamnés à mort par une sentence des ministres protestans, furent exécutés. Le premier président Lemaitre, pour venger la mort de son neveu Sapin, fit condamner plusieurs huguenots au feu.

Condé se mon-  
tre plus redou-  
table que jamais

Le duc de Guise se flattait de terminer la guerre civile par un coup décisif, la prise d'Orléans. Il allait se diriger sur cette ville, et le connétable de Montmorenci était en marche pour chasser les Anglais du Havre, lorsque le prince de Condé se montra plus redoutable que jamais. Il venait de recevoir deux renforts inespérés : le comte de Duras, aidé de l'intrépide Larochefoucaut, s'était tiré, dans la Guyenne, de la position la plus difficile. Après avoir été battu par Montluc, il avait promptement rallié son armée. Les cruautés du général victorieux donnèrent aux vaincus les forces du désespoir. Duras parut prendre ses mesures pour se maintenir dans la Guyenne, et, s'échappant avec ha-

bileté de cette province, il parvint à pénétrer dans Orléans.

Dandelot venait de faire entrer dans cette même ville un secours beaucoup plus important, et dont l'arrivée semblait presque miraculeuse. Ce valeureux guerrier s'était montré le plus habile négociateur dans sa mission en Allemagne. Le cardinal de Lorraine avait tellement flatté les luthériens de cette contrée, qu'il n'était pas facile de réveiller leur zèle en faveur d'une secte religieuse qui semblait humilier la leur par une plus grande sévérité de dogmes et de discipline. Dandelot ne parla point en théologien, mais en chevalier, et il entraîna tout. Il obtint le consentement de la diète de l'empire et même de l'empereur Ferdinand, pour emmener en France sept mille hommes de troupes qu'il avait levées principalement dans les états du landgrave de Hesse. Il passa le Rhin avec cette petite armée, traversa l'Alsace et la Lorraine, fit d'habiles surprises au maréchal de Saint-André et au duc de Nevers, qui l'attendaient, l'un en Champagne, l'autre en Bourgogne, avec des corps supérieurs au sien; remonta jusqu'aux sources de la Seine et de l'Yonne, gagna les rives de la Loire, en prenant plusieurs villes sur son

Dandelotte  
joint avec 7,000  
Allemands.  
12 novembre.

passage, et se montra enfin à Orléans, où ses frères le reçurent comme un envoyé de la providence. « Dieu a marché devant lui, di- » saient les ministres protestans; Dieu lui- » même a conduit ses légions ». Il y avait beaucoup de bons Français rassemblés dans Orléans; mais aucun d'eux ne s'alarmait de la facilité avec laquelle sept mille hommes de troupes allemandes avaient traversé une moitié de la France. Les soldats s'embrassaient, sautaient de joie et entremêlaient à leurs psaumes des chansons militaires, où ils insultaient à tous leurs ennemis.

Les huguenots  
marchent sur  
Paris.

Bientôt Condé osa marcher sur Paris, malgré les approches de l'hiver. Les triumvirs, surpris de tant d'audace et d'activité, se virent forcés de rassembler précipitamment leurs forces. Quant à la reine, elle négocia. Le prince de Condé se défia des propositions trop brillantes qu'elle mettait en avant, avec aussi peu de pouvoir que de bonne foi. Tout ne dépendait-il pas du duc de Guise? Condé vit deux fois la reine; mais leur entretien contraint et glacé ne put amener de résultat. Les deux armées ennemies profitèrent de ces conférences pour se donner quelques derniers gages d'un ancien attachement. Guise mit bientôt Paris à l'abri d'une



surprise. Les bourgeois, armés par ses soins, répondirent du salut de la capitale. La terreur se répandit un moment dans la ville; le premier président Lemaître, à qui l'on vint annoncer l'entrée des huguenots, fut frappé d'une telle épouvante qu'il en mourut subitement. Les protestans furent repoussés dans leur attaque; mais ils s'en consolèrent en apprenant la mort du magistrat qui avait prononcé le terrible arrêt, *courez sus aux hérétiques*. Ils s'éloignèrent de Paris et laissèrent dans les environs des traces de leurs fureurs; un de leurs régimens étrangers incendia les beaux villages d'Arcueil, d'Antoni, de Fontenay-aux-Roses et plusieurs autres. Les chefs voyaient avec une consternation muette brûler leurs maisons de plaisance et celles de leurs amis, par les mains des mercenaires auxquels ils avaient confié leur salut. Condé se dirigeait sur la Normandie. Guise résolut de le poursuivre.

Lemaître meurt de frayeur.

On était au milieu de décembre. Les deux armées traversaient la fertile Beauce. Elles avaient reçu l'une et l'autre tous les renforts sur lesquels elles pouvaient compter, celle des catholiques venait d'être grossie par l'arrivée de trois mille Espagnols. Presque tous les chefs distingués étaient sous les drapeaux.

Condé se dirige sur la Normandie. Guise le poursuit.

Les actions engagées jusque-là n'avaient été que courtes et partielles; on se tuait depuis long-temps, on croyait avoir à se battre pour la première fois. De part et d'autre, on se reprochait mille actes de brigandage; de part et d'autre on songeait à s'absoudre par des actes de bravoure. Le ciel allait prononcer sur la sainteté de la cause qu'on prétendait défendre. Jamais combat judiciaire n'avait été, plus que ce grand choc, un appel au jugement de Dieu. Le roi, Paris et toute la France, semblaient devoir être le gage de la bataille. Les catholiques voyaient dans le camp, et jusque sous l'armure de leurs ennemis, les dépouilles des églises; les bagages, qui défilaient sous leurs yeux, portaient des vases sacrés livrés à des profanations. Le zèle des jeunes courtisans était fortifié par la piété calme, intrépide des régimens suisses, qu'avaient envoyés les cantons catholiques; et par la dévotion ardente, superstitieuse des soldats Espagnols. Les protestans bénissaient l'occasion qui leur était offerte de venger dans un jour quarante années d'oppression. Tout ce qu'ils avaient perdu de parens et d'amis, dans les prisons, sur les échafauds, dans les bûchers, par les massacres, s'offrait à leur pensée comme une légion de

martyrs qui conduiraient leurs bras. Les ministres, dans la nuit, leur lisaient les psaumes de l'Écriture, où le dieu d'Israël appelle son peuple à la vengeance, et leur désignaient Paris comme une Babylone nouvelle; on les écoutait avec recueillement, et à la fin de la lugubre prière, toute l'armée répondait *ainsi soit-il*, avec un grand bruit d'armes.

Les chefs s'occupèrent à préparer la victoire par leurs dispositions. Condé, Coligni et Dandelot allaient se mesurer avec le connétable, le duc de Guise et Saint-André. C'était en délibérant autrefois dans les mêmes conseils, en combattant sous les mêmes drapeaux, qu'ils avaient réciproquement appris le secret de toutes leurs habitudes guerrières. Coligni et Dandelot tenaient de leur oncle, de leur bienfaiteur, les moyens de le battre. Le duc de Guise, modeste avec une profonde politique, s'était bien gardé de disputer au connétable l'honneur du commandement, de lui indiquer des dispositions à prendre, des fautes à éviter. L'armée catholique consistait en seize mille hommes d'infanterie bien éprouvée et en trois mille cavaliers. Celle des protestans présentait jusqu'à huit mille hommes de cavalerie et n'avait

Bataille de  
Dreux.  
19 décembre.  
1562.

que cinq mille fantassins , presque tous Allemands et mal disciplinés. Le connétable imagina de présenter la bataille fort près de la ville de Dreux, dans les plaines de Beauce, c'est-à-dire sur le terrain le plus propre à la cavalerie. En faisant une marche de plus , il eût attaqué l'armée ennemie dans des défilés où cette cavalerie eût été presque inutile ; il donna le commandement de l'aile droite au maréchal de Saint-André. Guise était à la gauche , mais fort en arrière, avec une réserve bien choisie et des compagnies d'élite, mais peu nombreuses. Ces deux corps étaient masqués aux yeux de l'ennemi , qui crut pouvoir réunir toutes ses forces contre le corps du connétable.

Le 19 décembre , à onze heures du matin , les armées étaient en présence sur un terrain bien égal qui semblait appeler les escarmouches. De quelques pensées violentes et féroces qu'on eût été travaillé pendant plusieurs jours et surtout dans la nuit, veille de la bataille , les soldats ne purent s'envisager sans reconnaître des Français. Pendant deux heures on resta immobile , silencieux , et le courage auquel on s'était excité par les plus ardents mobiles du cœur humain ne paraissait plus qu'un crime ; chaque

Français voulait être provoqué ; chacun eût désiré n'avoir qu'à se défendre. L'artillerie réveille l'ardeur des combattans ; Condé s'ébranle au grand galop, le sabre à la main , à la tête de sa cavalerie , et va percer les bataillons suisses qui lui offrent un mur d'airain. Ils soutiennent avec leurs piques baises le choc de deux escadrons : dans une cause qui ne les touche pas , ces guerriers montrent la même constance que leurs ancêtres montrèrent aux champs de Granson et de Morat. Quand leurs premières lignes sont renversées, les autres n'ont pas reculé ; leurs piques n'ont plus de fer, ils combattent avec le bois.

Pendant un choc si opiniâtre , l'amiral de Coligni chargeait et mettait en déroute la cavalerie légère du connétable ; le prince de Porcien , La Rochefoucault , Mouy et Davarey, rompaient les bataillons qui soutenaient les Suisses. Saint-André ni le duc de Guise ne faisaient aucun mouvement pour marcher au secours du connétable. Déjà le malheureux guerrier a vu périr l'un de ses fils , Gabriel de Montbéron ; la plupart de ses cavaliers fuient et vont porter l'épouvante jusque dans Paris. Pour lui, il combat avec tous ceux qu'il a pu rallier ; repoussé,

il revient à la charge : il est presque au même instant blessé d'un coup de pistolet et renversé de cheval. Pas un des siens n'est resté vivant autour de lui. Dans ce moment accourait le prince de Porcien , dont la mère avait été arrêtée par une injuste mesure du connétable ; il brûle de venger les malheurs de sa mère ; mais quand il voit le connétable abandonné , blessé , hors de combat , il n'a plus de fureur : c'est lui qui protège les jours de son ennemi ; il reçoit son épée. De tous les combattans qui couvrent encore cette plaine , un seul s'est élancé pour sauver le connétable ; c'est son fils Montmorenci Damville ; mais il est obligé de se rejeter bientôt avec les siens vers le duc de Guise ; et celui-ci n'a fait de mouvement que pour rallier à lui l'aile droite du maréchal de Saint-André. Les catholiques n'ont pas perdu tout espoir , car il leur reste le duc de Guise. Mais qu'a-t-il fait de son courage ? Il a laissé accabler le connétable : ne craint-il pas qu'on ne le soupçonne d'avoir vu son malheur , non-seulement avec indifférence , mais même avec plaisir ? On murmure autour de lui ; il est pensif , mais serein ; d'un geste il contient tout , personne n'ose sortir des rangs.

Le connétable est fait prisonnier.

Guise ne voyait plus dans la plaine que les débris des régimens suisses formés en bataillon carré, qui, attaqués de front, de flanc et par derrière, résistaient encore à toutes les charges des cavaliers, des lansquenets et des reîtres. Les huguenots commencent à les presser moins ; ils aiment mieux courir aux bagages de l'armée catholique ; avec le butin , le désordre commence : déjà les protestans se dispersent ; Coligni fait tous ses efforts pour les remettre en bataille « Où courez-vous, leur dit-il ? Attendez donc que vous ayez vaincu pour vous saisir des dépouilles. Tournez au duc de Guise , craignez son repos ; il épie votre désordre. Le voyez-vous qui fait serrer les rangs , qui se lève sur les étriers pour nous observer ? Bientôt cette grosse nuée va fondre sur nous ».

Guise s'ébranle enfin , et ne dit que ces mots : *Allons, compagnons, la victoire est à nous.* L'infanterie protestante ne peut soutenir le choc d'une infanterie bien plus régulière. La fortune du combat change sur tous les points. Dandelot , qui veut rallier les reîtres , est emporté dans leur fuite. Condé n'a pu parvenir à ramener avec lui ses gendarmes ; ils abandonnent leur chef.

Condé rend les  
armes à Dam-  
ville.

Condé fuit ; un coup d'arquebuse l'atteint à la cuisse ; son cheval est tué , il en remonte un autre ; mais c'est Damville qui le poursuit , et qui brûle d'avoir un illustre prisonnier qui lui réponde des jours de son père. Condé victorieux tout à l'heure rend les armes à Damville.

Mort du maréchal de Saint-André.

Les révolutions de cette étonnante journée ne sont pas encore finies : Coligni fait avec ses cavaliers ce que le duc de Guise a fait avec un corps de troupes plus imposant ; il se tient en embuscade dans un bois , voit le maréchal de Saint-André qui s'avance avec peu de précaution , le charge. Il se fait un nouveau massacre des principaux officiers de l'armée catholique. Saint-André se trouve bientôt dans la même position que le connétable ; il est , ainsi que lui , reconnu par un ennemi mortel : c'est Baubigni Mézières , dont il a fait confisquer les biens à son profit. *Meurs , traître* , lui dit Baubigni , *meurs de la main d'un homme dont tu as pris les dépouilles*. Dans cette mêlée périt le jeune duc de Nevers , fils de celui qui rallia l'armée après la bataille de Saint-Quentin. Guise marche avec son infanterie pour réparer cet échec. Coligni se retire en bon ordre ; mais il a laissé le champ de bataille à l'ennemi. La



nuit ne permet plus de distinguer les écharpes rouges et les écharpes blanches, ni de porter des secours aux blessés, aux mourans. Les malheureux s'interrogent dans les ténèbres; ils écoutent la voix qui gémit autour d'eux : c'est peut-être celle d'un parent, d'un ami, et peut-être a-t-il péri de leurs mains (1).

Les catholiques, maîtres d'un champ de bataille si terriblement disputé, élèvent au ciel le duc de Guise, leur libérateur. Ce triumvir qui, tout à l'heure, se montrait si redoutable, revient à des sentimens dignes des Bayard, des Gaston de Foix, des La Trémouille : Damville lui a présenté son prisonnier, le prince de Condé; et Guise le reçoit comme un ami malheureux. Il lui parle des prodiges de bravoure qu'il lui a vu accomplir, et le fait souper avec lui; fâché seulement que les reîtres, en pillant les bagages et la vaisselle, eussent rendu le repas très-frugal. Il ne restait qu'un lit : le vainqueur l'offre au vaincu. *Pourquoi, dit Condé, ne le partagerions-nous pas?* Cette proposition est acceptée; Condé ne put fermer l'œil, et Guise dormit d'un pro-

Courtoisie  
de Guise envers  
Condé.

(1) Davila. — De Thou. — Daniel. — Histoire de la maison de Bourbon.

fond somme. Il faut convenir que les plus brillantes vertus des anciens, n'ont ni la grâce ni l'éclat de ces traits chevaleresques. Ces sentimens étaient bien naturels aux Français, puisqu'on pouvait les retrouver jusque dans les guerres de religion.

Il y eut à la bataille de Dreux huit mille morts sur trente mille combattans, beaucoup de blessés, un moins grand nombre de prisonniers (1).

(1) Il est peu de batailles qui se présentent à l'imagination sous des formes plus vives et plus distinctes, que la bataille de Dreux. C'est Davila qui me paraît avoir le mieux réussi à en faire le tableau. Mais, suivant la manie de la plupart des historiens, il se pique de tracer avec détail toutes les circonstances militaires, et là il se montre mal instruit. On lui a reproché d'avoir cité les noms de divers bourgs ou villages qui n'existent pas. Le père Daniel affecte encore davantage les connaissances militaires. L'histoire a pour principal objet la peinture des mœurs et des caractères. Dans le récit des batailles, elle doit s'attacher à ce point de vue. Les historiens les plus instruits, si l'on en excepte Xénophon, Polybe et César, n'ont jamais pu former un grand capitaine. Leur véritable triomphe est de former des princes pacifiques, des hommes modérés et vertueux.

J'ai puisé les principales circonstances de la bataille de Dreux dans les *Mémoires de Lanoue*. Le chap. 10 de ces mémoires, qui a pour titre, *De six choses*

Les cavaliers qui, dès le premier choc, avaient abandonné le connétable, avaient poussé leur fuite jusqu'à Paris, et avaient annoncé que le connétable était prisonnier, son armée en déroute, que tout était perdu. L'épouvante fut générale; la défaite de Saint-Quentin avait causé moins de terreur!

La reine se garda bien de montrer des craintes et une tristesse que le vainqueur aurait pu lui reprocher. *Eh bien*, dit-elle avec

*remarquables advenues à la bataille de Dreux*, est un chef-d'œuvre de clarté, d'impartialité, de candeur. Je regrette de ne pouvoir le citer en entier; mais je crois devoir en extraire quelques passages, non-seulement pour confirmer le récit qu'on vient de lire, mais pour présenter quelques aperçus dignes d'intérêt.

« La première chose qui arriva, encore qu'elle ne » soit de fort grand poids, si la peut-on noter comme » chose non ordinaire; c'est, qu'encore que les deux » armées fussent plus de deux grosses heures à une » canonnade l'une de l'autre, tant pour se ran- » ger que pour se contempler, si est-ce qu'il ne s'at- » taqua aucune escarmouche petite ni grande, sinon » le gros combat.... Chacun alors se tenait ferme, re- » pensant en soi-même que les hommes qu'ils voyaient » venir vers soi, n'étaient Espagnols, Anglais, ni Ita- » liens, ains Français, voire les plus braves; entre les- » quels il y en avait qui étaient ses propres compa- » gnons, parens et amis, et que dans une heure, il

le plus grand calme , *nous priérons Dieu en français*. Mais lorsqu'un peu plus tard on apprit la victoire du duc de Guise, Catherine de Médicis donna le signal de la joie publique , et cette joie fut poussée jusqu'au délire. On sonna toutes les cloches, on illumina toutes les maisons; les uns faisaient

» faudrait se tuer les uns les autres; ce qui donnait  
 » quelque horreur de fait....

» La seconde chose très-remarquable, fut la géné-  
 » rosité des Suisses, qu'on peut dire qu'ils firent une  
 » digne preuve de leur hardiesse. Car ayant été les  
 » gros corps de bataille où ils étaient renversés à la  
 » première charge, et leur bataillon même fort en-  
 » dommagé par l'escadron de M. le prince de Condé,  
 » pour cela ils ne laissèrent pas de demeurer fermes  
 » en la place où ils avaient été rangés, bien qu'ils  
 » fussent seuls, abandonnés de leur cavalerie....

» Le troisième acte fut la longue patience de M. de  
 » Guise, par le moyen de laquelle il parvint à la vic-  
 » toire.... Comme cette avant-garde faisait bonne  
 » mine, ceux de la religion ne l'osaient aller mordre....  
 » Mais je me souviens que j'ouis feu M. l'amiral qui  
 » répondit : « *Nous nous trompons, car bientôt nous*  
 » *verrons cette grosse nuée fondre sur nous....*

» La quatrième chose digne d'être notée est la lon-  
 » gue durée du combat. Pour ce qu'on voit ordinai-  
 » rement es batailles qu'en une heure tout est gagné  
 » ou perdu; et celle de Moncontour dura encore moins :  
 » mais cette-ci commença environ une heure après

des processions, les autres des mascarades ; on bénissait le ciel, on insultait aux protestants ; on ne parlait que de vengeance.

Guise ne vint point s'offrir à l'admiration, à l'idolâtrie des Parisiens. C'était par la prise d'Orléans qu'il lui convenait d'illustrer sa victoire. Il se dirigea vers cette ville, pour en faire le siège pendant un hi-

Coligni s'empara de Caen.

» midi, et l'issue fut après cinq heures. Il ne faut pas  
 » pourtant imaginer que pendant ledit temps, on fut  
 » toujours combattant, car il y eut plusieurs inter-  
 » valles, et puis on se rattaquait par petites charges,  
 » et tantôt par grosses, qui emportaient les meilleurs  
 » hommes; ce qui continua jusqu'à la noire nuit....

» Le cinquième accident fut la prise des deux chefs  
 » des armées....

» Le sixième fut la manière comment les deux ar-  
 » mées se désattaquèrent.... Ici, on peut dire qu'il n'y  
 » eut nulle chasse, ains que la retraite de ceux de la  
 » religion fut faite au pas et avec ordre, ayant deux  
 » corps de réîtres et un de la cavalerie française, le  
 » tout d'environ douze cents chevaux.... Il (le duc de  
 » Guise) logea sur le champ de bataille, et M. l'ami-  
 » ral alla loger en un village à une grosse lieue de là,  
 » où le reste de son infanterie et de son bagage s'était  
 » retiré ».

La Noue déclare, avec son impartialité ordinaire, que l'armée protestante fut vaincue, parce qu'elle perdit le champ de bataille, son artillerie et ses enseignes d'infanterie.

ver rigoureux. Cependant Coligni, qui ne voulait point s'avouer vaincu, avait laissé Dandelot dans Orléans, avec une garnison suffisante, et avait rapidement soumis toute la Normandie, à l'exception de la ville de Rouen. Le marquis d'Elbœuf, l'un des frères du duc de Guise, s'était jeté dans la ville de Caen, pour la défendre contre les protestans. Coligni, par la vivacité de ses attaques, le força bientôt à rendre les armes. Il traita humainement son prisonnier. Des secours pécuniaires, qu'il reçut de la reine Élisabeth, maintinrent sous ses drapeaux les mercenaires allemands. Comme les deux partis avaient appris à se craindre et à s'estimer davantage dans les plaines de Dreux, la guerre civile paraissait avoir moins de férocité. Le connétable, qui avait été conduit à Orléans, était confié à la garde de la princesse de Condé, sa nièce. Le duc de Guise avait demandé à la reine toute garantie pour les jours du prince de Condé. Elle avait donné cette garantie avec empressement, et même avec sincérité, tant un rival du duc de Guise lui paraissait précieux à conserver. Catherine de Médicis avait chaque jour à dévorer les affronts, habilement déguisés, qu'elle recevait du vainqueur de Dreux. Im-

périeux, absolu dans ses actes, il ne s'écartait point des formes du respect et de la modestie. Il suppliait la reine de nommer un général à la place du connétable, et indiquait tout autre que lui-même. Cependant il faisait à l'armée les actes d'un roi : attentif à récompenser tous les siens, il nomma jusqu'à vingt-cinq chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, et la reine n'eut plus qu'à ratifier son choix. Avant peu, il aurait nommé jusqu'aux maréchaux de France. Pour lui, il avait assez de dignités; il faisait la guerre à ses dépens. Il ne voulait plus qu'un seul moyen de puissance, la grandeur de ses services et de son nom. La mort du roi de Navarre et celle du maréchal de Saint-André l'avaient délivré de deux associés peu dignes de lui, et qui auraient pu contrarier ses desseins. Quel avantage la bataille de Dreux ne lui donnait-elle pas sur le connétable ! Si celui-ci, dans le fond de son cœur, pouvait accuser son ancien rival d'avoir, par une inaction suspecte, causé sa défaite et sa captivité, le duc de Guise allait le forcer à des témoignages de reconnaissance en le tirant de sa prison d'Orléans. Le clergé, l'armée, le peuple avaient pour lui ce genre de respect que les tribus d'Israël portaient

Ascendant du  
duc de Guise.

à leurs chefs les plus intrépides. Il semblait que Charles Martel et Pépin, dont il se glorifiait de descendre, ne se fussent jamais trouvés dans une position plus favorable. Forcer Dandelot dans Orléans; repousser Coligni qui marchait au secours de son frère; terminer ses exploits religieux par un exploit tout national, chasser les Anglais du Havre comme il les avait autrefois chassés de Calais; pardonner aux protestans après les avoir domptés et contenus; pacifier le royaume et se créer à côté du roi, je ne sais quelle place indéterminée, presque égale à la royauté même; voilà quel était le but de François de Lorraine: il en approchait à grands pas, il y touchait de la main.

Il presse le siège  
d'Orléans.

C'était malgré la reine qu'il continuait le siège d'Orléans: elle n'avait cessé de contrarier une entreprise qui allait élever si haut la fortune et la gloire du prince lorrain. Le feu prit aux poudres de l'arsenal de Paris, et consuma les munitions destinées au siège d'Orléans: Guise, qui ne douta pas que le feu n'eût été mis par les ordres de la reine, prit des munitions dans d'autres arsenaux. L'artillerie qu'il attendait de Paris ne lui fut pas envoyée: il sut s'en procurer ailleurs. Un message de la reine lui ordonna de mar-



cher contre Coligni, dans la Normandie : Guise fit décider, par un conseil de guerre, qu'il fallait continuer le siège d'Orléans. Dandelot, qui commandait dans cette ville, ne pouvait guérir ses soldats de l'impression de terreur que leur causaient le nom, les dispositions et la valeur du duc De Guise. A chaque rencontre les huguenots avaient été battus sous les murs d'Orléans : Guise était maître des faubourgs et venait de s'emparer d'un fort appelé la Tour-du-Pont ; il avait fait de larges brèches aux murailles. Coligni, qui avait compté sur une toute autre résistance, arriverait trop tard. Encore vingt-quatre heures, Orléans ouvrait ses portes, ou était exposé aux suites terribles d'un assaut. Ce fut pour prévenir ce malheur et pour disposer son époux à la clémence, que la duchesse de Guise vint se présenter au camp, la veille même du jour où l'assaut devait se donner. Il était à la tranchée, lorsqu'il apprit l'arrivée de sa femme. Il va au-devant d'elle, et sans doute il est tout disposé d'avance à céder aux vœux d'une épouse qui est habituée à intercéder auprès de lui pour les malheureux et pour les vaincus. Il était presque nuit ; Guise n'avait près de lui que trois hommes, dont l'un

était un gentilhomme nommé Poltrot de Merey. Celui-ci, depuis quelques jours, s'était présenté à lui comme déserteur de l'armée protestante, et avait obtenu sa confiance et ses éloges en combattant avec valeur dans une des dernières actions. Poltrot s'élance au galop en criant : *Je vais prévenir la duchesse de l'arrivée de son mari.* Mais bientôt il s'écarte, se cache derrière une haie, et, malgré l'obscurité, ayant reconnu le duc à une plume blanche qu'il portait à son chapeau, il lui tire un coup de pistolet à l'épaule, et se sauve à toute bride sur un cheval d'Espagne. Ce coup changea les destinées de la France, et rompit de vastes projets que le lendemain pouvait voir presque entièrement accomplis. Guise blessé ne peut plus se soutenir sur son cheval. *Il y a long-temps, dit-il, qu'on me gardait ce coup. C'est ma faute : je n'ai jamais pu me précautionner contre les assassins.* On le portait tout sanglant dans la tente où son épouse l'attendait avec tant d'impatience et d'allégresse. L'armée frémit d'horreur. Tout vole vers la tente du général : « Pourra-t-on le sauver ? Y a-t-il de l'espérance » ? Les chirurgiens consternés ne répondent qu'en gémissant. On apprend que la balle est empoisonnée. L'assassin n'est

Il est assassiné  
par Poltrot.

point encore arrêté : il s'est sauvé à travers les broussailles. Si le gros de l'armée accuse les huguenots, quelques hommes soupçonnent la reine : elle désapprouvait le siège d'Orléans ; elle détestait le duc de Guise. La nuit se passa dans les gémissemens, les soupçons, les sombres rumeurs. Au point du jour, l'assassin est arrêté. Il avait erré toute la nuit dans un bois taillis, sans pouvoir reconnaître des chemins qu'il avait étudiés auparavant, tant il était poursuivi par son crime. On l'avait arrêté presque à l'entrée du camp ; il n'avait fait aucune résistance. Sa fatigue, son air effaré, l'épouvantable désordre de sa personne, tout le trahit. Il se déclare le meurtrier, non avec cet air de triomphe qui accompagne les crimes du fanatisme, mais avec la confusion et l'épouvante des assassins vulgaires. Dans son premier interrogatoire, il a nommé l'amiral de Coligni et Théodore de Bèze, comme lui ayant inspiré son exécration projet.

Poltrou nommé  
Coligni parmi  
ses complices

Poltrou était un gentilhomme angoumois, qui avait passé sa jeunesse au service de l'Espagne. Après avoir été catholique avec fanatisme, il devint protestant avec plus de fanatisme encore, quitta l'Espagne où il avait tout à craindre, s'associa aux périls de ses

frères dans le Languedoc et la Guyenne , fut témoin des horribles cruautés de Mont-luc , et ne respira plus que vengeance. Il vint à Orléans , quelque temps après la bataille de Dreux. Tout frémissait dans cette ville au nom du duc de Guise : c'était le fléau de la religion évangélique. Seul entre les généraux catholiques , il paraissait armé d'un pouvoir surnaturel pour arrêter les progrès de la réforme. Enfin , les ministres en parlaient comme d'un lieutenant de l'Antechrist : « Quoi ! se disait le sombre Poltrot , un seul » homme met obstacle à ce que la parole de » Dieu soit comprise , soit exécutée sur la » terre ; et cet homme existe encore » ! Il paraît que ce fanatique s'expliqua devant Théodore de Bèze , de manière à lui laisser l'espoir que l'église de Calvin serait bientôt délivrée de son plus terrible persécuteur. Mais peut-être fit-il cette promesse ou cette prédiction en laissant de l'obscurité sur le choix des moyens. De Bèze , soit qu'il le comprît ou non , parut approuver son zèle. Poltrot alla trouver Coligni dans la Normandie. En quels termes s'expliqua-t-il avec un homme d'un caractère si ferme et si loyal ? c'est ce que l'histoire ne peut connaître. Mais nous parlerons bientôt de la déclaration de Coli-

gui. Poltrot, prêt à passer dans le camp du duc de Guise, reçut une somme de cent écus de l'amiral. Il chancela dans son exécrationnable dessein, quand il vit les grandes qualités du duc de Guise et l'affection que ce général commençait à lui montrer. Mais livré de nouveau à sa furie religieuse, il crut trouver le salut éternel dans le plus lâche assassinat.

Le duc de Guise blessé, nul des chefs catholiques ne se chargea de livrer l'assaut aux murs d'Orléans, quoique cette ville fût réduite aux dernières extrémités. La reine se rendit au camp et assista aux derniers momens d'un homme qui régnait à sa place.

Après avoir montré, durant la plus grande partie de sa vie, la magnanimité d'un chevalier, il montra en mourant la patience et la douceur du chrétien. Ce chef de parti ne parlait plus que de pardon et de paix; il conjura la reine de terminer la guerre civile, ce qui était l'inviter à rétablir l'édit de tolérance, contre lequel il avait eu le malheur de s'armer. Il sentit le besoin de se justifier d'un fait pour lequel les Parisiens l'avaient nommé le nouveau Moïse, le nouveau Jésus. Il protesta n'avoir point ordonné le massacre de Vassi; mais ce n'est point

assez pour son apologie, puisqu'il ne fit point pour l'empêcher tout ce qu'on devait attendre du plus humain, du plus généreux des guerriers. Il ne s'expliqua point (du moins si l'on en croit la relation que fit l'évêque d'Uriez de ses derniers momens) sur deux autres torts de sa vie, la formation du triumvirat et l'enlèvement du roi à Fontainebleau (1).

(1) Nous croyons devoir donner ici la lettre que l'amiral de Coligni écrivit à la reine au commencement du procès de Poltrot.

« Madame, depuis deux jours j'ai vu un interroga-  
» toire qui a été fait à un nommé Jean de Poltrot,  
» soi-disant seigneur de Merey, du vingt - unième  
» du mois passé, lequel confesse avoir blessé M. de  
» Guise, par lequel aussi il me charge de l'avoir sol-  
» licité, ou plutôt pressé de faire ce qu'il a fait; et  
» pour ce que la chose du monde que je craindrais  
» autant, ce serait que ledit Poltrot fût exécuté, que  
» premièrement la vérité de ce fait ne fût bien connue;  
» je supplie très-humblement Votre Majesté com-  
» mander qu'il soit bien gardé. Et cependant, j'ai  
» dressé quelques articles sur chacun des siens qui me  
» semblent mériter réponse, que j'envoie à Votre  
» Majesté par ce trompette, par lesquelles toutes per-  
» sonnes de bon jugement pourront à plus près

Doit-on mettre au nombre des problèmes historiques la complicité d'un homme tel que Coligni avec l'assassin Poltrot ? Je pense

Que doit-on penser de la déclaration de Poltrot ?

» être éclaircies de ce qui en est. Et, outre cela, je  
» dis qu'il ne se trouvera point que j'aie jamais recher-  
» ché celui-là ni autre pour faire un tel acte. Au con-  
» traire, j'ai toujours empêché de tout mon pouvoir  
» que telles entreprises ne se missent à exécution ; et  
» de cela, en ai-je plusieurs fois tenu propos à M. le  
» cardinal de Lorraine, et à M<sup>me</sup>. de Guise, et même  
» à Votre Majesté, laquelle se peut souvenir combien  
» j'ai été contrariant à cela, réservé cinq ou six mois  
» en çà, que je n'ai pas fort contesté contre ceux qui  
» montraient avoir telle volonté. Et cela a été depuis  
» qu'il est venu des personnes que je nommerai quand  
» il sera temps, qui disaient avoir été pratiquées pour  
» me venir tuer, comme il plaira à Votre dite Majesté  
» souvenir que je lui dis, à Paris, en sortant du moulin  
» où se faisait le parlement : ce que j'ai aussi dit à M. le  
» connétable ; et néanmoins, puis-je dire avec vérité,  
» que de moi-même je n'ai recherché, sollicité, ni  
» pratiqué personne pour tel effet ; et m'en rappor-  
» terais bien à tous ceux qui ont vu mettre telles  
» entreprises en ayant devant moi, combien je m'en  
» suis moqué. Et pour n'ennuyer Votre Majesté de  
» plus longue lettre, je la supplierai encore un coup  
» très-humblement commander que ledit Poltrot soit  
» bien et soigneusement gardé, pour vérifier de ce  
» fait ce qui en est. Aussi qu'étant mené à Paris,  
» comme l'on m'a dit, je craindrais que ceux de la

que l'histoire ne doit pas hésiter à l'en absoudre. Il n'existe contre lui d'autre indice que la déclaration faite par l'assassin lui-

» cour de parlement le voulussent faire exécuter pour  
 » me laisser cette calomnie et imposture, ou bien  
 » qu'ils voulussent procéder à l'encontre de moi pour  
 » ce fait, ce qu'ils ne peuvent faire étant mes parties  
 » et récusés comme ils sont : et cependant ne pensez  
 » pas que ce que j'en dis, soit pour regret que j'aie à  
 » la mort de M. de Guise ; car j'estime que ce soit le  
 » le plus grand bien qui pourrait advenir à ce royaume  
 » et à l'église de Dieu, et particulièrement à moi et à  
 » toute ma maison ; et aussi que s'il plaît à Votre  
 » Majesté, ce sera le moyen pour mettre ce royaume  
 » en repos. Ce que tous ceux de cette armée desirons  
 » bien vous faire entendre, s'il vous plaît nous donner  
 » sûreté de ce faire, suivant ce que nous vous avons  
 » fait requérir, aussitôt que nous avons été avertis de  
 » la mort dudit sieur de Guise. Madame, je prie  
 » Dieu vous donner en très-parfaite santé très-heu-  
 » reuse et très-longue vie. De Caen, ce douzième de  
 » mars 1562 ».

Il règne un grand caractère de sincérité et de fierté dans cette lettre ; elle cause cependant une impression pénible. On est fâché de voir un homme tel que Coligni, déclarer qu'il regarde la mort du duc de Guise comme le plus grand bonheur pour le royaume. L'horreur pour un atroce assassinat, et le respect pour d'héroïques vertus eussent dû lui interdire la mani-



même, au moment où il fut arrêté. Mais il est constant que Poltrot se rétracta devant le premier président De Thou, et confessa

festation de ce sentiment. On peut dire que, par ces expressions imprudentes et condamnables, il écrivit lui-même l'arrêt de sa mort. Ce fut un éternel sujet de reproche contre lui de la part des catholiques et surtout du jeune duc de Guise, qui transformèrent cette déclaration en un aveu de complicité; mais il faut réfléchir que Coligni était le chef d'un parti où l'on regardait en général l'assassinat du duc de Guise comme l'action la plus salutaire et la plus sainte, et où l'on ne cessait de comparer Poltrot à Judith tuant Holopherne. Ce fut sans doute pour ne pas perdre toute faveur dans son parti, que Coligni écrivit ces lignes fatales. Peu de temps après, il envoya à la reine une réponse fort détaillée aux interrogatoires subis par Poltrot. Cette réponse contient, sur presque tous les points, des dénégations formelles. Au reste, la lecture de ces interrogatoires fournit la preuve que Poltrot, malgré l'audace de son action, était un fanatique pusillanime; qu'il cherchait à faire naître des incidens très-compliqués dans son procès pour différer son supplice. On ne conçoit pas comment l'auteur de *l'Esprit de la Ligue* a pu dire que Poltrot n'avait cessé de charger l'amiral : il ne cessa, au contraire, de varier sur ce sujet. L'histoire du président de Thou et les mémoires de Brantôme en offrent des témoignages assurés.

s'être servi de ce moyen pour différer sa condamnation et se ménager des chances éventuelles de salut. On a dit que Poltrot avait renouvelé cette imputation de complicité en marchant à la mort ; mais l'espoir d'éloigner le moment du plus épouvantable supplice pouvait encore lui faire préférer une calomnie. L'amiral de Coligni, quoiqu'il fût à la tête d'une armée, avait demandé un sauf-conduit pour être confronté avec l'assassin. Une telle demande prouve beaucoup, surtout lorsque des ennemis implacables ne l'accordent pas. Si l'on eût attendu de nouvelles preuves des aveux de Poltrot, on ne l'eût pas exécuté avec précipitation. La somme de cent écus que l'amiral lui remit, était le salaire d'un espion. Poltrot obéit à l'impulsion du fanatisme, et n'eut pas cependant toute la force que donne cet exécrationnable sentiment. Il avait tout combiné pour sa fuite : rien ne dut lui coûter pour obtenir soit des délais, soit des adoucissements à son supplice. Si la vie antérieure de Coligni répond à une si terrible accusation, ce qu'il fit depuis dans deux autres guerres civiles la repousse encore mieux. Un homme capable d'un si noir forfait, se serait-il constamment abstenu des fureurs de la vengeance, et même

de représailles qui semblaient légitimes ? Enfin , Henri de Guise, l'accusateur obstiné de Coligni, ne doit pas être entendu de la postérité, puisqu'il se vengea par la trahison, par le meurtre, puisqu'il se vengea par la Saint-Barthélemi.

FIN DU CINQUIÈME LIVRE.

---

---

## LIVRE SIXIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

Paix entre les  
catholiques et  
les protestans

**L**E chancelier de L'Hôpital, qui reprit du crédit à la cour, sut pendant quelques mois inspirer de la fermeté à Catherine de Médicis. Heureux s'il avait pu lui faire comprendre en même temps tous les avantages de la bonne foi. Le parlement de Paris refusait d'enregistrer un édit qui arrêta l'effusion du sang. Ce corps vit avec étonnement le duc de Montpensier, qui venait de se montrer impitoyable envers les hérétiques, lui signifier, au nom du roi, l'ordre de faire cesser une résistance si funeste. Il enregistra l'édit, mais avec des clauses qui décélaient encore l'esprit de persécution. D'autres parlemens, et surtout celui de Toulouse, semblaient également préférer toutes les chances de la guerre civile à la liberté de conscience ; mais quand ils crurent la reine sincère dans ses dispositions pacifiques, ils cédèrent. Coligni, qui regardait cette paix comme le coup le plus fatal qu'eût encore reçu la reli-

gion réformée, gémit de la faiblesse du prince de Condé; mais il ne voulut point se détacher d'un tel chef. Les protestans rendirent au roi les villes qui leur étaient les plus dévouées, telles qu'Orléans et Lyon, ne se réservèrent aucun gage de sûreté, et renoncèrent à la dangereuse assistance de leurs auxiliaires étrangers. Les deux partis concoururent à payer la solde des Allemands, pour être débarrassés de leurs brigandages. Mais il restait encore à chasser les Anglais du Havre, place qu'Élisabeth voulait conserver pour obtenir la restitution de Calais.

Le prince de Condé donna une éclatante garantie de son patriotisme, en s'offrant, lui et ses huguenots, pour concourir à l'expulsion des Anglais. On se hâta d'accepter une proposition qui devait rompre toutes ses intelligences avec Élisabeth. La reine voulut que son fils prît part à cette expédition; elle et toutes ses dames vinrent assister aux travaux du siège que dirigeaient le connétable et, sous lui, le maréchal de Brissac et le prince de Condé, qui servait dans l'armée comme volontaire. Les Anglais furent déconcertés en voyant dans les rangs de leurs ennemis ceux qu'ils étaient venus secourir. Une maladie épidémique fit de grands ravages dans

Reddition du  
Havre.  
17 juillet.  
1563.

la garnison. Le commandant capitula bien plutôt qu'on ne s'y était attendu. Les Anglais n'avaient point encore rendu la place lorsqu'ils virent entrer dans le port une flotte qui leur apportait du secours. Ils observèrent cependant la capitulation.

La reine fait  
déclarer la ma-  
jorité du roi.

14 août.

Fière de ce succès, la reine prit une résolution hardie, celle de faire déclarer la majorité du roi lorsqu'il entrerait seulement dans sa quatorzième année. Il suffisait, suivant l'opinion du chancelier, que l'année où l'édit de Charles V fixa la majorité de nos rois fût seulement commencée. Les troubles auxquels la France venait d'être livrée devaient éloigner tout scrupule sur cette interprétation de l'édit. N'avait-on pas à craindre que le premier prince du sang, qui était tout à l'heure à la tête d'un parti de rebelles, ne cherchât à entrer dans la régence sous le titre de lieutenant-général du royaume? Et alors que de nouvelles discordes, que de nouveaux combats! Ce fut au parlement de Rouen que la reine s'adressa pour un acte aussi important.

Les princes, les pairs et les grands officiers de la couronne assistèrent à cette solennité, et l'arrêt de la majorité du roi fut publié par un parlement de province, non sans un

grand dépit du parlement de Paris. Mais personne ne fut ému d'une protestation qui n'avait d'autre motif qu'une jalousie de corps.

Le roi adolescent, dont on venait de vanter la sagesse anticipée, n'avait de maturité que pour la haine et la dissimulation. Les événemens tragiques par lesquels s'était ouvert son règne, avaient ajouté une teinte plus sombre à son caractère naturellement farouche. Il n'aimait ni aucun de ses instituteurs, ni aucun de ses parens, ni aucun de ses compagnons. Jouait-il avec ces derniers, il n'avait de plaisir qu'à leur causer de la confusion ou de dangereuses surprises. Quoiqu'enclin à la superstition, il ne savait s'exprimer qu'avec des juremens et des blasphèmes; et la reine sa mère s'affligeait, non pas de ce qu'il avait des vices, mais de ce qu'il ne savait pas leur donner une forme polie. Elle s'était étudiée à lui faire craindre tout ce qui l'entourait. Inquiet sur son pouvoir, sur sa liberté, sur ses jours même, il glaçait tout par un regard soupçonneux, et tremblait devant sa mère.

Caractère  
de Charles IX.

On pourrait ajouter des traits encore plus fâcheux à l'esquisse que je viens de tracer du caractère de Charles IX, en les prenant dans les mémoires même des écrivains qui

ont tenté son éloge ou son apologie. Brantôme, qui passe souvent de la satire à l'adulation en parlant d'un même personnage, nous représente ce Charles IX, qu'il ose comparer à Charlemagne, comme poussant sa curiosité pour les arts mécaniques jusqu'au point de faire de la fausse monnaie; son goût pour les tours de subtilité, jusqu'à faire venir dans son palais des filous auxquels il permettait de voler ses courtisans en sa présence; enfin, la licence de sa gaieté, jusqu'à courir dans les rues, la nuit, avec des compagnons de débauche, et jusqu'à commettre les plus indignes attentats chez des particuliers dont la frayeur le réjouissait. Si Brantôme oppose à de tels dérèglements quelques qualités brillantes, elles sont douteuses et mal attestées. Il le loue d'un courage impétueux que ce prince ne montra jamais; d'un esprit vaste qu'il ne signala que par des combinaisons qui glacent d'épouvante. C'est une bien insuffisante excuse pour les défauts de Charles IX, que de les attribuer aux troubles de son temps. Dans cette foule de beaux caractères que nous offre la troisième race de nos rois, il est à remarquer que plusieurs se développèrent au milieu des traverses et même des guerres civiles qui désolèrent



leurs premières années. Charles V, à qui la postérité a confirmé le beau surnom de Sage, n'avait vu autour de lui que des crimes quand il s'élevait à de nobles et paisibles vertus. Henri IV dut à de continuels dangers la sublime et naïve élévation de son âme. Louis XIV n'eût peut-être pas atteint à toute la majesté de son caractère et de son règne, s'il n'avait conservé un long et salutaire souvenir des troubles qui assiégèrent son enfance. On ne peut condamner Charles IX, sans accuser avec plus d'indignation Catherine de Médicis; mais il ne faut pas l'accuser elle seule. Charles VII, qui sauva son royaume et du joug des Anglais et de la plus effroyable anarchie, eut pour mère un monstre d'impudicité et de scélératesse, Isabeau de Bavière (1).

Cependant la reine ne paraissait occupée

(1) Presque tous les historiens disent que Charles IX avait du goût pour les lettres: il est difficile de le croire, d'après la nature de ses autres occupations, et surtout d'après la grossièreté habituelle de ses paroles. C'est un bien insignifiant mérite que d'avoir écrit sur la chasse. Il est vrai qu'on lui attribue des vers adressés au poète Ronsard, et ces vers sont peut-être les meilleurs de ce temps. C'est par cette raison même que j'ai beaucoup de peine à les croire le coup d'essai d'un

que de plaisirs et de fêtes. Dans un an de guerre civile, le gouvernement venait d'emprunter dix-sept millions, ce qui portait à soixante millions le capital de la dette de l'état. Les revenus n'étaient que de neuf millions, et encore n'en touchait-on pas le tiers dans les années de trouble. Catherine

prince inappliqué et farouche. On peut présumer qu'un poète, ami de Ronsard, les fit par les ordres du roi.

Parmi un très-grand nombre de lettres de Catherine de Médicis à Charles IX, il y en a une fort longue dans laquelle cette reine donne à son fils des avis pour tenir sa cour. Cette lettre remarquable, en ce qu'elle fait connaître plusieurs usages de la cour de Louis XII, de François I<sup>er</sup>, et de Henri II, fut écrite après le mariage du roi, c'est-à-dire peu de temps avant la Saint-Barthélemi; elle est attribuée à Montaigne: cependant il n'est nullement certain que l'auteur des essais ait été le secrétaire de Catherine de Médicis.

La reine-mère commence par féliciter son fils d'avoir  
 « tout réglé par la paix que Dieu lui avait donnée,  
 » de n'avoir perdu une seule heure de temps à réta-  
 » blir toutes choses selon leur ordre et la raison, sur-  
 » tout aux choses de l'église et qui concernent la re-  
 » ligion, laquelle pour conserver, ajoute-t-elle, et  
 » par bonne vie et exemple, tâcher de remettre tout  
 » à icelle, comme par la justice conserver les bons et  
 » *nettoyer le royaume des mauvais* (cette expression,  
 » *nettoyer le royaume des mauvais*, est bien sinistre),

de Médicis avait cependant la cour la plus brillante de l'Europe.

Dans les occasions même où tout lui interdisait la magnificence, elle savait y suppléer par la grâce et le goût; qu'elle eût à donner une fête, à la veille ou à la suite d'un événement sinistré, elle ne montrait

» et recouvrer par là votre autorité et obéissance en-  
 » tière..... Je désirerais que vous prissiez une heure  
 » certaine de vous lever; et, pour contenter votre  
 » noblesse, faire comme faisait le feu roi votre père;  
 » car, quand il prenait sa chemise et que les habille-  
 » mens entraient, tous les princes, seigneurs, capi-  
 » taines, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la  
 » chambre, maîtres d'hôtel, gentilshommes servans,  
 » entraient alors, et il parlait à eux et le voyaient,  
 » ce qui les contentait beaucoup.... »

Elle recommande au roi *de ne passer les dix heures sans aller à la messe*, de dîner à onze heures : elle fixe le temps qu'il doit donner à ses affaires, à la chasse et à ses plaisirs; elle veut que deux fois la semaine, *il tienne la salle du bal*; car, dit-elle, *j'ai ouï dire au roi votre grand-père, qu'il fallait pour vivre en repos avec les Français et qu'ils aimassent leur roi, les tenir joyeux et occupés à quelqu'exercice.*

Suivent quelques détails sur la police de la maison de François I<sup>er</sup>. « Les portiers ne laissaient entrer per-  
 » sonne dans la cour du château, si ce n'étaient les en-  
 » fans du roi, les frères et sœurs, en coche, à cheval, en  
 » litière.... comme aussi au soir, dès que le roi était

pas moins d'imagination pour en ordonner les préparatifs ; plus elle y voyait d'hommes ou de femmes objets de sa haine, plus elle redoublait de soins et de gaieté. Elle porta le nombre de ses filles d'honneur jusqu'à cent cinquante. Plusieurs de ces demoiselles te-

» couché, on fermait les portes, et on mettait les  
» clefs sous le chevet de son lit....

» Quand il viendra soit de ceux qui ont charge de  
» vous ou d'autres des provinces pour vous voir, il  
» faut que vous preniez la peine de parler à eux...  
» c'est comme j'ai vu faire aux rois vos père et grand-  
» père, jusqu'à leur demander, quand ils ne savaient de  
» quoi les entretenir, de leur ménage, afin de parler  
» à eux... en ce faisant, les menteuses inventions qu'on  
» a trouvées pour vous déguiser à vos sujets, seront  
» connues de tous ».

Voici le dernier avis que contient cette lettre :  
« J'ai oublié un autre point qui est bien nécessaire,  
» et cela se fera aisément si vous le trouvez bon :  
» c'est qu'en toutes les principales villes de votre  
» royaume, vous y gagniez trois ou quatre des prin-  
» cipaux bourgeois et qui ont le plus de pouvoir en  
» la ville, et autant de principaux marchands qui  
» aient bon crédit parmi leurs concitoyens, les favo-  
» risant par bienfaits et autres moyens, sans que le  
» reste s'en aperçoive et puisse dire que vous trom-  
» piez leurs privilèges, tellement qu'il ne se fasse et  
» dise rien au corps de ville ni par les maisons parti-  
» culières dont ne soyez averti. »

naient à des familles illustres ; mais plusieurs aussi n'avaient de titres à son choix que leur beauté et qu'un vif amour des plaisirs. On les voyait danser avec grâce dans des ballets que composait la reine. Elles jouaient des espèces de comédie et d'opéra, et figuraient dans des pantomimes qu'elles-mêmes imaginaient d'après divers épisodes du Boiardo et de l'Arioste. Comme la reine excellait à monter à cheval, ses filles d'honneur formaient à côté d'elle une brillante cavalcade ; elles couraient la bague et exécutaient différentes évolutions dans les parties de chasse. Le goût de ces exercices virils ne les empêchait pas de deviser fort subtilement sur l'amour, la religion et la politique. La cour de Catherine de Médicis faisait à la fois des commentaires sur Amadis et sur *le prince de Machiavel*. Ainsi un roman qui trace d'une manière aimable et naïve les perfections idéales de la chevalerie, et un livre où sont données avec flegme les plus savantes leçons de la scélératesse politique étaient également en honneur. Les mots les plus chers aux loyaux Français perdaient leur acception. Une femme d'un haut rang, après des intrigues qui tenaient à la prostitution, était encore appelée *une honnête*

*dame.* La cour détestait les hérétiques et ne cessait de consulter des astrologues, des devins, des sorciers. Les plus recommandables parmi les filles d'honneur étaient celles qui, comme mesdemoiselles de Pienne et de Rohan, avaient succombé à un amour véritable, et sous la garantie trop vaine d'une promesse de mariage (1). Les autres avaient eu des intrigues multipliées, et presque toujours sous la direction de la reine.

La reine cherche inutilement à enchaîner Condé à la cour.

La reine, qui avait su captiver le roi de Navarre par le moyen de mademoiselle la Béraudière, se flatta, après les premiers troubles, d'enchaîner également le prince de Condé. Tout en faisant la guerre avec les huguenots, il avait été fort importuné de la vie austère que lui avaient imposée leurs

(1) On a parlé, dans le premier volume de cette histoire, de la manière dont François de Montmorenci, depuis maréchal, manqua aux engagemens qu'il avait pris envers mademoiselle de Pienne. Le duc de Nemours avait également fait une promesse de mariage à mademoiselle de Rohan; délaissée par lui depuis plusieurs années, elle s'opposa vivement au mariage qu'il voulut contracter avec la veuve du duc de Guise. La reine de Navarre appuyait fortement les prétentions de mademoiselle de Rohan sa parente; mais la cour et le saint siège se déclarèrent pour le duc de Nemours.

ministres. Mais en s'abandonnant à tous les plaisirs de la cour, il résolut de se mettre en garde contre des artifices qui lui étaient connus, et qui d'ailleurs étaient trop peu voilés. Il repoussa surtout les insinuations de sa nouvelle maîtresse, mademoiselle de Limeuil, la plus belle personne de la cour, et que la reine elle-même mettait en avant pour le brouiller avec Coligni. En vain lui disait-elle que les sombres huguenots préféraient au fond de leur cœur un chef austère et taciturne, à un chef aimable fait pour ressentir et pour inspirer l'amour; que l'amiral s'offrait à eux comme leur unique libérateur; enfin, que ce guerrier l'avait trompé et sacrifié à la bataille de Dreux. Condé fut fidèle à l'amitié, à la reconnaissance : d'ailleurs les terribles études qu'on fait dans les guerres civiles, lui avaient appris combien il y a de danger pour un chef de parti, à rompre avec les siens. Une autre femme cherchait à séduire le prince de Condé; c'était la veuve du maréchal de Saint-André : elle n'avait d'autre attrait à ses yeux que sa fortune immense. Il eut assez peu de délicatesse pour accepter les dons d'une femme que la passion rendait prodigue et n'embellissait pas. Il perdit dans l'année 1563 Eléonore de

Roye , sa vertueuse épouse. Les deux rivales qui se disputaient son cœur redoublèrent d'artifices ; mais il n'épousa ni l'opulente maréchale , ni la belle Limeuil qui lui avait donné un fils. C'était au milieu d'une fête que cette demoiselle avait ressenti les douleurs de l'enfantement. Cet incident amusa la cour et ne la scandalisa point. Le prince de Condé s'unit à une demoiselle de Longueville , issue du noble sang de Dunois.

Ainsi Catherine de Médicis ne recueillait plus que de médiocres avantages de cette école de corruption , à laquelle sa politique attachait un si haut prix. Elle se trompait dans ses calculs ; ni le vice , ni l'intrigue , ni tout l'attrait des plaisirs licencieux n'usurpent long-temps la puissance de l'amour. La reine pervertit beaucoup de courtisans , mais sans les attacher sincèrement ni au roi ni à elle-même. Bientôt ils parurent prendre en dégoût des conquêtes faciles , et de là vint l'horrible genre de dépravation qui , sous le règne suivant , outragea la nature. Les femmes n'obtiennent plus que des hommages illusoire quand elles ne règnent pas par la pitié , la bonté , ces beaux attributs de leur sexe. Catherine de Médicis , qui nuisit à toutes les classes de la société , fut surtout



nuisible aux femmes. Pendant la longue durée des guerres de religion, les femmes, à l'exception de deux ou trois, ne se montrèrent ni touchantes médiatrices ni victimes généreuses. Nous avons vu, sur la fin du dix-huitième siècle, des désordres non moins épouvantables; mais de toutes les époques de l'histoire, c'est celle où les femmes montrèrent le plus de bonté, de pitié, d'héroïsme.

Ce serait ici le lieu d'examiner si le règne de Catherine de Médicis fut favorable aux beaux-arts et aux belles-lettres. On ne peut nier qu'à l'exemple de ses illustres aïeux, elle n'attirât auprès d'elle des hommes recommandables dans plus d'un genre. Jacques Amyot fut le précepteur de Charles IX. On peut croire que la reine eut part à ce choix et contribua beaucoup à l'éminente récompense qu'il reçut, la place de grand aumônier de France. Elle sut distinguer le mérite de Montaigne, qui n'avait encore rien composé ni rien publié de l'ouvrage qui le rendit immortel. Il obtint de la reine le cordon de Saint-Michel, faveur dont il se prévalait avec un peu de vanité. Elle et son fils montrèrent une excessive admiration pour le poète Ronsard. Brantôme, auteur vif et pi-

Catherine de Médicis protége les arts et les lettres.

Jacques Amyot.

Ronsard.  
Brantôme.

quant, auquel il manqua, pour rendre son nom et ses écrits recommandables, de respecter les bienséances et d'aimer la morale, était particulièrement attaché à Catherine de Médicis. L'histoire va chercher des titres d'accusation contre cette reine dans le panégyrique même qu'il en a laissé. Jodelle, Baïf et Dorat eurent souvent à se louer des libéralités de Charles IX et de Catherine de Médicis. Funes-tes présens ! Ces trois auteurs, dont les vers médiocres n'offraient du moins aucune teinte des passions affreuses de leur siècle, finirent par louer la Saint-Barthélemy. Sans entrer dans une longue digression, j'énonce un résultat qui me paraît évident : Catherine de Médicis ne put jamais inspirer un bon ouvrage. Il fallait fuir loin d'elle pour croire encore à la vertu et pour oser la peindre. Combien de hautes pensées et de productions utiles sa politique et ses crimes ne durent-ils pas étouffer ! Les lettres demandent bien moins aux princes des récompenses, que de beaux faits à décrire.

Dans l'année 1564, la reine fit abattre le château des Tournelles, sous prétexte qu'elle ne pouvait souffrir la vue du lieu où son époux avait péri (1). Elle fit exécuter, sur un

(1) Le vrai motif de son aversion pour le château

plan très-heureux, le palais des Tuileries, qui fut lentement continué jusqu'aux jours de Henri IV. On convient qu'elle avait du goût pour les beaux-arts; mais des troubles perpétuels lui permirent peu de le développer. Sous le règne de François I<sup>er</sup>., l'architecture et la sculpture avaient fait de rapides progrès. Un homme de génie, Jean Goujon, surpassa ses prédécesseurs, et obtint, sous Charles IX, un surnom qui lui est aujourd'hui confirmé; celui de Phidias français. Il embellit plusieurs de nos monumens publics et les palais des grands seigneurs de statues, de cariatides et de bas-reliefs qui sont considérés comme autant de chefs-d'œuvres.

Jean Goujon

Le chancelier de L'Hôpital mit à profit la trêve des guerres civiles, pour faire à la France un bien qui dût survivre à des temps désastreux. La nature de son ministère, mais bien plus encore la sage austérité de ses conseils, lui ôtait presque toute influence sur une administration faible et désordonnée. Les lois civiles étaient le seul point sur lequel il n'avait point à craindre le choc des passions frénétiques de ses contemporains. Comme la était une prédiction qui lui annonçait qu'elle devait y périr d'une mort violente.

Travaux du  
chancelier de  
L'Hôpital.

cour ne pouvait comprendre des actes d'une profonde législation, elle ne songeait nullement à le troubler. Déjà le chancelier de L'Hôpital avait beaucoup diminué l'anarchie de nos lois et de nos tribunaux, par l'édit d'Orléans. Ce fut lui qui, posant d'une main ferme les limites entre la robe et l'épée, et après s'être appuyé du vœu des états d'Orléans, priva les seigneurs du droit oppressif de rendre la justice par eux-mêmes, voulut que les baillis et les sénéchaux fussent tirés de la robe-courte; sage institution, dit le président Hénault, pour que la force soit balancée par la loi. A la fin de l'année 1565, il réunit autour de lui les magistrats les plus savans et les plus intègres du royaume; il supprima des degrés de juridiction inutiles, créa de sages garanties pour les contrats, et favorisa la liberté du commerce. Par l'ordonnance de Moulins, donnée au mois de janvier 1566, il régla sagement les domaines du roi, borna les degrés des substitutions, diminua les dispendieuses formalités de la justice, introduisit de premières réformes dans une jurisprudence criminelle qui devait être encore long-temps défectueuse et barbare, modifia beaucoup l'abus des commissions, attaqua sans violence une foule de

désordres du régime féodal, posa enfin les premières bases d'une jurisprudence civile adaptée à notre constitution monarchique, à nos mœurs. Ce fut le chancelier de L'Hôpital qui, par l'ordonnance de Roussillon, régla que l'année commencerait au mois de janvier (elle ne commençait auparavant que le samedi saint, après vêpres). Bienfaites dans toutes leurs dispositions, les lois dictées par le chancelier de L'Hôpital étaient écrites dans un style noble, précis et clair (1).

Dans un temps où l'église de France n'était que trop disposée à l'abandon de ses privilèges, le chancelier de L'Hôpital ne cessa d'en être le défenseur. Par l'édit d'Orléans, il avait fait revivre, relativement aux élections, la pragmatique, si imprudemment sacrifiée par François I<sup>er</sup>. Mais un des plus grands services que ce magistrat rendit à l'église et au roi, fut de s'être opposé à l'admission du concile de Trente, sous le rapport de la discipline.

Clôture du concile de Trente.

(1) Paris et douze autres villes, obtinrent un tribunal pour juger les affaires de commerce. La contrainte par corps fut établie contre les débiteurs commerçans. On mit de sages restrictions à la preuve par témoins. On exigea l'enregistrement au greffe des donations entre vifs.

Le 4 septembre 1563, sous le pontificat de Pie IV, se fit la clôture du fameux concile de Trente qui, ouvert en 1545, avait éprouvé de longues et fréquentes interruptions. L'influence de la cour de Rome ne fut jamais plus absolue que dans la dernière session de ce concile. Les pères s'étaient soumis à ne plus délibérer sur aucun objet que d'après la proposition du pape. Les protestans furent condamnés sur tous les points. Tout espoir de paix dans l'église était évanoui. Un seul des potentats de l'Europe, et le plus puissant de tous, Philippe II, se montrait disposé à recevoir, avec une soumission sans limites, les décisions du concile de Trente; Ferdinand, qui depuis son avènement au trône impérial n'avait pas varié dans ses principes de tolérance, mourut dans l'année 1564, avec le regret de n'avoir pas vu la paix de l'église cimentée par quelques concessions de la cour de Rome. Son fils, Maximilien II, déjà élu roi des Romains, demanda vivement et infructueusement au pape le mariage des prêtres. Sans doute le gouvernement de France applaudissait intérieurement à l'inflexibilité du concile et du pape; mais l'édit de pacification était trop récent pour qu'on

osât tenter d'assujétir les calvinistes français aux décisions d'un concile devant lequel ils s'étaient bien gardés de comparaître. On affecta de recevoir ces décisions avec froideur. Charles Dumoulin, le plus habile des juriconsultes dont s'entourait le chancelier, attaqua le concile de Trente, non comme un protestant déclaré, mais comme un défenseur des libertés de l'église gallicane. Son écrit causa une grande rumeur dans la capitale. Le parlement, qui était alors plein de zèle pour le culte catholique, décréta Dumoulin de prise de corps. Le chancelier fit intervenir l'autorité du roi pour sauver son ami; ensuite il ramena le parlement à des maximes toujours professées par ce corps. Il résulta de ces soins que le concile de Trente fut reçu en France pour les points de doctrine, mais non pour les réglemens de discipline ecclésiastique.

Par combien d'alarmes le repos momentané de la France n'était-il pas troublé! Quand les intrigues paraissaient un peu languir dans ce royaume, le roi d'Espagne, le pape et le duc de Savoie trouvaient divers moyens de les réveiller; et bientôt Catherine de Médicis faisait cause commune avec ces trois puissances contre des sujets de son fils.

La paix est  
mal observée.

La cour de Rome essaya de rendre de la force aux bulles d'excommunication. Elle les lança, mais avec peu d'effet, contre le cardinal Odet de Châtillon, qui venait de se marier ouvertement ; contre d'autres évêques (1) de France, et enfin contre la reine de Navarre, qui, depuis la mort de son époux, ne s'occupait que d'étendre les progrès de la religion réformée. Cette reine se plaisait à braver tous les orages. Des prélats et des gouverneurs, ses voisins, avaient formé une ligue pour l'attaquer dans le Béarn ; et le roi d'Espagne avait ourdi le plus odieux complot, pour la faire enlever, elle et son fils, et la conduire captive dans les cachots de l'inquisition. Ce fut l'aimable et malheureuse épouse du cruel Philippe II, Elisabeth de France, qui fit connaître ce complot à la reine de Navarre. Héroïne de son parti, Jeanne d'Albret en était presque un apôtre. Elle entra dans des discussions théologiques avec la cour de Rome, et les écrits publiés sous son nom n'avaient ni moins de force ni moins de gravité que ceux de Calvin

(1) Ces évêques étaient Saint-Romain, archevêque d'Aix, qui passait pour s'être marié, les évêques de Valence, de Troyes et de Chartres.



même (1). Mais les protestans éprouvaient tous les inconvéniens d'une paix qui ne leur avait laissé nulle garantie. Le gouvernement ne cessait de modifier l'édit d'Amboise, par des déclarations nouvelles, et de restreindre la liberté du culte. Les gouverneurs interprétaient à leur gré cet édit. Point de liberté, point de sûreté même pour les protestans, dans les provinces où commandaient le duc de Montpensier, Tavanes et Montluc. Coligni, qui évitait de paraître à la cour, apprenait dans sa retraite toutes ces violences, parlait quelquefois de recourir aux armes, bien sûr de n'être épargné par la reine qu'autant qu'il s'en ferait redouter. Ce guerrier, si long-temps cité comme un des plus purs modèles de l'honneur français, peu de temps après l'édit de pacification, fut dénoncé au roi comme un assassin. La mère, la veuve et les enfans du duc de Guise vinrent en habits de deuil, et conduits par le cardinal de Lorraine, demander vengeance contre l'homme qui, suivant eux, avait dirigé les coups de Poltrot. C'était avec un long cortège des amis du prince lorrain, et après avoir traversé Paris à pied, qu'ils s'étaient présentés au Louvre. Le roi avait paru vive-

Coligni dénoncé comme assassin du duc de Guise.

(1) Calvin mourut le 27 mai 1564.

ment touché de leur requête. La reine, avec laquelle sans doute cette scène avait été concertée, sut garder les apparences d'une justice impartiale. Le parlement fut chargé de poursuivre les complices de Poltrot. Ce corps, dès le commencement de la procédure, manifesta de grandes préventions contre l'amiral, et paraissait déterminé à décréter de prise de corps un homme qui, en vingt-quatre heures, pouvait encore lever une armée. Le prince de Condé éleva la voix pour un ami dont on avait voulu le détacher par les plus habiles séductions, et rendit la reine responsable d'une accusation odieuse qu'elle dirigeait en secret. Un homme qui, depuis les troubles civils, avait marché sous des drapeaux opposés à ceux de Coligni, vint se joindre au prince de Condé. C'était l'aîné des fils du connétable, le maréchal de Montmorenci, auquel la place de gouverneur de l'Île-de-France, la loyauté de son caractère et l'influence de sa famille donnaient un crédit puissant. La reine sentit qu'elle allait involontairement renouer entre les Montmorenci et les Châtillon des liens qui lui seraient funestes. L'affaire fut évoquée au conseil, et bientôt, par une déclaration du roi, les poursuites furent suspendues pendant

trois ans. Dès ce moment, François de Montmorenci devint l'ennemi du cardinal de Lorraine et des Guise. Catholique zélé, mais tolérant, fidèle sujet du roi, jusqu'à ce que le roi se fût rendu le parricide de ses sujets, il éleva un tiers parti qui devint beaucoup trop tard le médiateur et en quelque sorte le vainqueur des deux autres. Il eut souvent à lutter contre la politique inflexible et vindicative de son père, et sans doute ce fut lui qui adoucit un peu ce vieillard emporté. Le maréchal de Damville se rendit bientôt aux avis modérés de son frère, et quelques années après, les Brissac, les Biron s'unirent intimement aux Montmorenci.

François de Montmorenci forme un tiers parti.

La procédure qui paraissait menacer l'amiral de Coligni, fut reprise au bout de trois ans, mais ce fut seulement pour la forme. Les Montmorenci ne voulaient plus entendre parler d'une accusation odieuse contre leur parent. La reine et son fils prirent le parti de paraître en user noblement envers un homme, qu'on ne pouvait frapper qu'en perdant à la fois tout son parti. D'après une espèce de transaction, que la reine paraissait avoir négociée avec zèle, l'amiral se rendit à Moulins où se tenait encore cette assemblée dont j'ai rapporté les utiles travaux. Il

Coligni déclaré innocent sur sa parole.  
1566.

prêta, en présence du cardinal de Lorraine, de la veuve et des fils du duc de Guise, le serment qu'il n'était ni auteur ni complice de la mort de ce prince; et la famille déclara que, d'après sa parole, elle le croyait innocent. La reine, qui se faisait une joie de présider aux réconciliations les moins sincères, avait réglé que Coligni et Henri de Guise s'embrasseraient. Elle eut la satisfaction de voir que ce jeune homme de dix-sept ans, en s'approchant de l'amiral pour l'embrasser, parut saisi d'horreur. Le soir même de cette réconciliation prétendue, le duc d'Aumale et Coligni étaient près d'en venir aux mains; mais ils ne voulurent pas compromettre, dans un combat inutile, des jours que l'un et l'autre croyaient nécessaires à leur parti.

Charles IX  
voyage avec  
sa mère.  
1564 et 1565.

Catherine de Médicis exécuta un projet qui eût été bien propre à prévenir de nouveaux troubles, si elle en avait eu la volonté; c'était celui de faire voyager le roi à travers la plus grande partie de son royaume, accompagné de sa cour. Les pompes et les fêtes, dont plusieurs villes allaient être successivement le théâtre, fournissaient l'occasion de faire renaître les plus aimables qualités du caractère français. Que de moyens un

jeune monarque et une reine habile n'avaient-ils pas d'adoucir l'esprit de secte, par une commune affabilité envers les deux partis ! C'était le chancelier de L'Hôpital qui avait proposé ce voyage. La reine saisit avidement une occasion de diversifier ses plaisirs et d'examiner les ressources et les forces des huguenots ; enfin, de s'entretenir avec des princes et des ministres étrangers, qui ne cessaient de l'exhorter à faire régner la religion catholique sans partage. Elle vit successivement dans ces courses sur les frontières, le duc de Lorraine, le duc de Savoie et le vice-légat d'Avignon. Dans la plupart des villes où elle passait, la multitude faisait entendre ces cris : *Vivent le roi, la reine et la messe!* Souvent des huguenots étaient insultés en présence même du cortège royal ; et quelques-uns furent massacrés. Quand les députations de ce parti étaient présentées au roi, il leur répondait avec quelques expressions de bonté, mais dans lesquelles paraissait toujours un sens ambigu (1). La reine-mère, qui leur montrait plus d'intérêt, leur était encore plus suspecte. Ces dispositions hostiles de la cour contre les protestans, devinrent bien plus manifestes

(1) Davila. — De Thou. — La Popelinière.

après le séjour qu'elle fit à Bayonne. La reine d'Espagne s'était rendue dans cette ville avec le plus brillant cortège , pour revoir un moment sa famille, une ville de France et des Français. Philippe II qui, de toutes les cérémonies et de tous les spectacles , n'aimait que les auto-da-fés , n'avait point accompagné sa jeune épouse à une conférence dont il attendait pourtant de grands résultats politiques.

Il rencontre  
à Bayonne le  
duc d'Albe.  
Juillet.  
1565.

C'était le duc d'Albe qui le représentait. Rencontre funeste , que celle du plus artificieux , du plus sanguinaire des hommes d'état , avec une femme dès long-temps pervertie , avec un jeune roi que la violence de son tempérament portait au despotisme , aux passions haineuses , et que son éducation , les périls journaliers de son autorité dressaient à la dissimulation ! Ce qui rendait le duc d'Albe encore plus dangereux pour le prince qui venait prendre auprès de lui des leçons , c'est qu'il avait de la gloire : jamais cependant il n'y eut une âme moins héroïque. On vantait son courage froid ; mais il gardait le même flegme dans sa cruauté. Dès qu'il pouvait s'appuyer du prétexte de la religion , ou de l'autorité royale , il n'y avait plus de crime à ses yeux. Sa figure , son ton ,

sa démarche annonçaient plus un inquisiteur qu'un grand capitaine. Catherine de Médicis paraissait goûter le bonheur de revoir sa fille, qui n'avait plus compté de beaux jours depuis son départ de la France. Cependant elle épuisait les inventions du goût en fêtes galantes, en piquantes surprises ; et les seigneurs de sa suite se ruinaient à l'envi, pour imiter sa magnificence. Catherine et son fils savaient trouver des momens pour entretenir le ministre espagnol ; il mettait tous ses soins à leur persuader qu'il était facile et surtout nécessaire de détruire en France les hérétiques, et il offrait les secours de son maître pour accomplir cette entreprise. Le mystère accompagnait ces entretiens. C'était la nuit, et par un escalier dérobé, que le duc d'Albe venait trouver le roi et la reine-mère. Celle-ci vantait les moyens détournés dont elle avait usé pour miner peu à peu le parti des hérétiques ; le duc d'Albe n'applaudissait pas à sa politique autant qu'elle l'aurait désiré. « Que faites-vous des » chefs, lui demanda-t-il ? Que tardez-vous » à les exterminer ? *Une tête de saumon vaut » mieux que dix mille grenouilles* ». Les hommes pervers savent trop qu'on n'inculque jamais plus profondément une pensée atroce,

Effets de cette  
conférence.

qu'en la revêtant d'une expression familière (1). Ce mot fit une forte impression sur le jeune roi ; il le répéta dans le cours de son voyage , avec une indiscretion qui inquiéta sa mère. Un cri d'alarme se répandit parmi les protestans. Charles IX ne visita la reine de Navarre , que pour observer les hérétiques. Il exigea qu'elle le suivît à la cour , et le long du chemin , il lui montrait d'un air d'indignation les églises brûlées ou pillées , les tombeaux ouverts , les ossemens dispersés. Dans le Languedoc et la Guyenne , tout par-

(1) Tous les écrivains protestans insistent beaucoup sur ce mot du duc d'Albe , pour prouver que le massacre , exécuté au mois d'août 1572 , fut projeté entre Catherine de Médicis et le duc d'Albe en l'année 1565. Il faut cependant observer que ce mot n'était menaçant que contre les chefs du calvinisme et n'emportait pas l'idée d'un massacre général. Tous les faits que nous allons rapporter , prouvent que Catherine de Médicis , soit dans la guerre , soit dans la paix , ne cessa de chercher les moyens de surprendre et de faire périr le prince de Condé , l'amiral de Coligni , Dandelot , le cardinal de Châtillon , et sans doute avec eux plusieurs autres chefs aussi distingués par leur naissance que par leur bravoure. Mais il est hors de toute vraisemblance qu'elle ait conçu d'abord le projet de faire périr plus de cinquante mille protestans en quelques jours.



lait des cruautés de Montluc ; et le roi ne voyait que celles des protestans. Ce fatal voyage dura presque deux ans, et parut n'être qu'un long cours de parties de plaisir. Cependant la suite du roi était si nombreuse et si mal ordonnée, qu'elle porta des fièvres contagieuses dans plusieurs endroits où elle passa. Les divertissemens de la cour n'en furent point interrompus (1).

Pendant ce voyage, un incident peu sérieux troubla un moment la capitale. Le cardinal de Lorraine, présomptueux imitateur de son frère le duc de Guise, avait voulu faire à Paris l'entrée la plus solennelle, à son retour du concile de Trente. Des nombreuses créatures de sa maison il avait fait une petite armée, et s'était donné des gardes. Prévenu de son arrivée, le maréchal de Montmorenci, gouverneur de l'Île de France, se présente à la porte Saint-Denis avec les troupes du roi. Il demande d'où vient tout ce grand appareil, et prie le cardinal de Lorraine de renvoyer une escorte si peu convenable à son caractère. Le cardinal veut forcer le passage ; Montmorenci fait tirer sur quelques gens du prélat. Toute cette troupe se disperse. Le cardinal de Lor-

Guerre  
cardinale.

(1) *Brantôme.*

raine saute à bas de son cheval pour se sauver dans une boutique; mais bientôt il demande justice au roi de cet affront.

Le prince de Condé et les Châtillon avaient profité d'un incident si favorable à leur cause, pour amener du secours au maréchal de Montmorenci. Le roi commanda aux deux partis de renvoyer leurs troupes, et l'affront fait au cardinal de Lorraine ne fut point vengé. Peu de temps après, ce prélat arrogant leva une petite armée dans son évêché de Metz, pour réduire son principal régisseur, qui, sans doute par les instigations de la cour, s'était mis dans un état de révolte contre lui. Il emprunta du canon au duc de Lorraine pour cette expédition. Ce régisseur, qui ne fut point appuyé par la cour, fut obligé de fuir; et l'évêque de Metz rentra en triomphe dans ses châteaux. Voilà ce que les mémoires du temps appellent la *guerre cardinale* (1).

Les esprits  
sont disposés  
à la guerre.

Au milieu d'une paix si sombre et si orageuse, les deux partis ne cessaient de préparer leurs forces pour le combat. Les protestans vivaient dans un état habituel de confédération. Dans quelque moment qu'on les eût attaqués, ils étaient sûrs de rassem-

(1) *Satire Ménippée. — Esprit de la ligue.*

bler en peu de jours tous leurs hommes d'élite. Ils avaient des intelligences dans le conseil du roi. Plus graves que leurs ennemis, ils étaient plus mystérieux. Leurs souffrances passées les rendaient défiants. La plupart d'entr'eux n'étaient pas fâchés que la cour leur fournit des prétextes pour recommencer la guerre. Quand ils se rappelaient leurs combats, ils regrettaient cette vie agitée, et tous ces plaisirs de la vengeance, qui sont le funeste attrait des guerres civiles. Ce qui rendait la paix insupportable à ces sectaires enthousiastes, c'est qu'ils ne faisaient que peu de prosélytes pendant cette espèce de tolérance conquise par les armes. Le nombre des huguenots ne s'était point accru depuis le commencement du règne de Charles IX, et n'augmenta point par la suite. Il est difficile d'évaluer ce nombre, car tous les protestans n'étaient pas également déclarés. On peut présumer qu'il n'y eut jamais en France plus de quinze ou seize cent mille réformés. La population de la France était faible alors. L'extrême difficulté qu'on éprouva depuis la mort de Henri II, à faire des levées d'hommes, la nécessité habituelle où l'on fut de recourir à des troupes étrangères pour former au moins la moitié

État des réformés en France

de l'armée, présentent l'idée d'un pays qui n'est point peuplé, relativement à son étendue et aux ressources de son territoire. Tout avait concouru, depuis quelques mois, à réduire cette population. Les mauvaises lois de finance, l'absence presque totale de commerce extérieur, les progrès du luxe que n'accompagnaient nullement le progrès de nos manufactures, l'anarchie, les massacres, la guerre civile et tout ce qu'elle avait porté de désordre dans une agriculture d'ailleurs fort peu habile; ces considérations m'induisent à penser que la France possédait à peine quinze millions d'habitans. Ainsi les protestans n'en formaient guère que le dixième (1).

Il était bien peu de villes où ces derniers eussent pour eux la multitude. Le peuple des campagnes ne montrait point de goût pour une réforme qui, le privant de nobles

(1) On lit dans plusieurs ouvrages que la France possédait au temps de Charles IX de vingt à vingt-deux millions d'habitans. C'est une exagération évidente et qu'on appuierait mal par de prétendus recensemens. S'il est difficile d'en obtenir de bien exacts aujourd'hui, on peut juger que ces résultats étaient impossibles dans un temps d'anarchie, d'ignorance et de guerre civile. Montesquieu est tombé à cet égard dans des erreurs

et de touchantes cérémonies, lui enlevait ses seuls spectacles et ses plus purs plaisirs. Quelques villages seulement avaient été entraînés au calvinisme par l'autorité des seigneurs. Les négocians, les hommes de loi et les gentilshommes éloignés de la cour, voilà ce qui formait, je ne dirai pas l'élite, mais presque tout l'ensemble du parti protestant. Il n'avait plus de conquêtes à faire à la cour depuis que la reine avait tout-à-fait éloigné les controverses pour faire régner sans partage les plaisirs dissolus. Lorsque les dames d'honneur eurent appris que le consistoire des calvinistes d'Orléans, pendant la première guerre civile, avait condamné à mort une femme adultère, elles rompirent sans retour avec un culte d'une si impitoyable austérité. Qu'était-il donc besoin de tant de ruses, de complots, de machinations scélérates, pour détruire une secte qu'il était si aisé d'affai-

qu'on ne peut concevoir de la part d'un homme dont le génie était si bien dirigé par des connaissances positives. Les mêmes provinces qui composaient la France sous Charles IX doivent avoir aujourd'hui un tiers d'habitans de plus d'après les progrès de l'agriculture, de l'industrie, et surtout d'après l'amélioration des lois et du système administratif.

blir, et qui jusque-là ne s'était propagée que par la persécution? L'effet de la nouveauté était fini pour les Français; il fallait, pour les distraire, s'occuper non de corruption, mais d'arts et d'industrie; perfectionner l'agriculture de France en imitant l'agriculture déjà florissante des Pays-Bas; créer une marine à l'exemple de la reine Élisabeth; fonder comme elle des colonies; attirer l'or de l'indolente Espagne, par les produits de manufactures nouvelles, et non acheter cet or au prix du sang et de l'honneur français; profiter des grandes lois de L'Hôpital, et lui en demander encore de nouvelles; arrêter l'ambition de Philippe II; se rendre médiateur entre lui et des provinces trop légitimement révoltées; et si on trouvait ce tyran toujours inflexible, punir sa cruauté en lui ravissant les Pays-Bas, c'est-à-dire, la plus fertile contrée de l'Europe; employer Coligni à de grandes entreprises, Condé à des actions brillantes; montrer à la cour de l'élégance sans scandale, de la prévoyance sans artifice, et surtout de la modération sans faiblesse. Mais l'intérêt du vice décrédite toutes les combinaisons de cette nature, et s'environnant de

fraudes, il fait passer pour de brillantes chimères tout ce qu'indique le bon sens.

Les troubles des Pays-Bas, et leur révolte contre le roi d'Espagne furent sinon la cause, du moins l'occasion de la seconde guerre civile qui s'alluma en France entre les catholiques et les protestans. Une longue et sourde fermentation avait précédé dans les Pays-Bas ces troubles, qui devaient amener l'une des plus importantes révolutions de l'Europe, et la naissance d'une république nouvelle. Nous avons parlé du dessein qu'avait eu Charles-Quint d'établir le tribunal de l'inquisition en Flandre. Quand les malheurs, les réflexions et les infirmités eurent modifié ses principes absolus, il repoussa le plan que ne cessaient de lui présenter les deux plus sinistres de ses conseillers, le duc d'Albe et le cardinal de Granvelle, évêque d'Arras. D'ailleurs Charles était reconnaissant des secours empressés que les Flamands lui avaient portés dans ses derniers revers; et prêt à déposer l'autorité suprême, il se faisait un scrupule tardif d'attenter aux privilèges des peuples. Ceux des Pays-Bas offraient la plus solide garantie d'un bon régime municipal. Charles voulut mériter les regrets sincères d'un peuple qu'il avait aimé,

Troubles des  
Pays-Bas.  
De 1566 à 1567.

et fermer les yeux sur les progrès rapides que faisait la réforme dans les Pays-Bas. Dès que Philippe II eut triomphé de la France, et cimenté ses avantages par le traité de Cateau-Cambresis, il oublia combien il était redevable de ses succès au courage des seigneurs et des soldats flamands; et quittant les Pays-Bas pour toujours, il s'occupa d'y établir le régime despotique, sous lequel il voulait faire plier tous les peuples soumis à sa domination. Sans respect pour les droits de ces provinces, sans égard pour les réclamations de leurs magistrats, il les soumit à l'autorité du tribunal de l'inquisition. Les prisons se remplirent d'hérétiques, les bûchers s'allumèrent. On supposa partout des intentions de révolte, et l'on fit des révoltés. Trois hommes qui devaient être chers à Philippe par l'éclat de leurs services et la sincérité de leur zèle, le comte d'Égmont, le comte de Horn et le prince d'Orange, intercédèrent avec chaleur pour leurs malheureux concitoyens, dénoncèrent au roi les violences de ses ministres, et particulièrement de l'évêque d'Arras, s'élevèrent contre le tribunal de l'inquisition, réclamèrent la tolérance; et cependant ils réprimaient les séditions, même au péril de leur vie. Les



villes de Tournai et de Valenciennes avaient donné le signal de la révolte. Le comte d'Egmont et le comte de Horn les firent rentrer dans le devoir, non sans avoir puni quelques coupables. La duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, et que Philippe II avait établie gouvernante des Pays-Bas, ne pouvait qu'applaudir au zèle de ces seigneurs ; et, secondant leurs mesures tantôt énergiques et tantôt modérées, elle était parvenue à rétablir la paix dans son vaste gouvernement. Mais Philippe II avait juré de se venger et de se défaire de trois hommes illustres qui, en lui conservant plusieurs provinces, osaient blâmer sa politique, et dont la soumission équivoque lui paraissait plus dangereuse que la révolte ouverte des Pays-Bas. Le duc d'Albe et l'évêque d'Arras lui persuadèrent qu'il fallait à la fois faire couler le sang de tous les rebelles, et celui de prétendus pacificateurs qui n'étaient que leurs complices. Le roi leva une armée contre ses sujets flamands, et surtout contre les seigneurs auxquels il devait les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines. Le duc d'Albe se chargeait avec joie de commander une armée à la suite de laquelle marcherait une troupe d'inquisiteurs et de bourreaux.

Cependant il fallait lui faire traverser une partie de la France. Le duc d'Albe avait sans peine obtenu le consentement de Charles IX, dans les conférences de Bayonne. Que firent cependant le roi de France et la reine sa mère? Occupés de tendre un piège aux protestans français, et méditant les moyens d'exterminer leurs chefs au moment où Philippe II exterminerait les rebelles flamands, ils feignirent de s'opposer avec force au passage d'une armée espagnole à travers le territoire de France. Dans un conseil où siégeait le prince de Condé, il fut résolu de ne pas permettre le passage.

Perfidie de la cour envers les protestans.

Sous ce prétexte, le gouvernement leva des troupes nouvelles, et fit venir six mille Suisses. Coligni fut trompé lui-même par l'apparente disposition que montrait le roi à rompre avec l'Espagne. Une âme si noble ne s'était point engagée sans trouble et sans remords dans un état de guerre ouverte contre son souverain. Il lui tardait de se laver, par ses services dans une guerre extérieure, du reproche d'avoir conduit une guerre civile. Une occasion favorable s'offrait de ravir à l'ambitieux Philippe une riche partie de l'héritage de la maison de Bourgogne. Si l'on secondait la révolte des Fla-

mands, ou plutôt si on la réveillait, Coligni pourrait servir à la fois les intérêts de son parti et ceux de son pays. Déjà lui-même ne cessait d'exciter par ses lettres le prince d'Orange, le comte d'Egmont et de Horn à se déclarer ouvertement. Il les avertissait du péril dont les menaçait le duc d'Albe qui, leur faisait-il dire, ne s'approchait que pour les perdre. Le prince d'Orange crut seul aux avertissemens de Coligni, et ne put décider ses deux amis à se soustraire par la fuite au sort qui leur était réservé. Cependant l'armée espagnole, forte de neuf ou dix mille hommes, avait été embarquée pour l'Italie. De là elle traversa la Savoie; et quand elle se présenta pour entrer en France par la Bourgogne, loin de rencontrer aucun obstacle, elle fut reçue avec le plus vif empressement. De la Bourgogne elle entra dans la Lorraine, et enfin pénétra dans les Pays-Bas sur la fin de l'année 1567. La fureur de Coligni et de Condé fut extrême quand ils virent à quel point le gouvernement les avait joués. Ils résolurent de dissimuler à leur tour et de surprendre par la célérité de leurs préparatifs une reine qui, fidèle aux instructions du duc d'Albe, ne voulait éclater contre les protestans qu'après avoir arrêté et fait périr

leurs redoutables chefs. Cette nouvelle levée d'armes fut combinée avec un ensemble et un secret merveilleux (1).

Condé et Coligni concertent les moyens de se venger.

Le prince de Condé, malgré son nouveau mariage, n'annonçait aucune réforme dans ses mœurs : ainsi que le fameux comte de Fiesque, il affectait la frivolité et l'insouciance. Le matin il combinait, avec ses gentilshommes les plus affidés, les moyens de s'emparer du roi et de sa mère, et venait ensuite montrer à la cour une gaieté légère et brillante. Quant à l'amiral, il paraissait, dans son château de Châtillon, se livrer entièrement à des occupations agricoles. Presqu'à la veille du jour où par ses ordres tous les huguenots éclatèrent à la fois dans la France, la reine avait envoyé vers lui des espions qui le trouvèrent *habillé en menagier et faisant ses vendanges*.

La cour était au château de Monceaux, dans la Brie; ce château n'offrait aucune espèce de défense. Plus on méditait de grands coups, plus on s'occupait de passe-temps frivoles. La sécurité du roi et de la reine fut troublée par un avis que vint leur donner Castelnau. En revenant de Bruxelles, il avait rencontré une troupe de gentilshommes hu-

(1) De Thou. — La Popelinière.

guenots dont il avait été autrefois le compagnon à la guerre. Ils ne purent si bien lui cacher l'intention de leur voyage, qu'il ne soupçonnât en eux un projet d'enlever le roi. Mais ses avis et ses conseils furent mal reçus dans cette cour dont il troublait les plaisirs. Il répugnait à la reine-mère de s'avouer à elle-même qu'on avait pu la surpasser en artifices. Le connétable de Montmorenci ne voulait pas croire qu'on eût pu faire des surprises à sa vigilance. Enfin, un frère de Castelnau vient apprendre au roi qu'il a vu sur la route de Brie, le prince, les deux Châtillon, Larochefoucault et six cents cavaliers couverts de fer. Il faut fuir, la cour a le temps de se retirer à Meaux. Les Suisses casernés à Château-Thierry avaient été mandés pour venir défendre le roi. Afin de leur donner le temps d'arriver, le maréchal de Montmorenci, toujours fidèle à ses devoirs malgré l'intérêt qu'il portait à ses parens, se détermine à venir au-devant du prince comme négociateur, comme ami. Il ne lui fait que les reproches les plus modérés. Il l'exhorte à ne point appuyer par les armes et par un coupable attentat des demandes peut-être légitimes. Cette négociation n'eut d'autre effet que de faire perdre au prince

de Condé des momens précieux. Pendant ce temps, les Suisses étaient entrés à Meaux. Mais la cour n'est point encore tranquille : l'armée des huguenots va recevoir des renforts considérables. Paris seul peut offrir un refuge assuré. On se décide à marcher le lendemain vers cette ville, sous l'escorte des six mille Suisses. Le duc de Nemours, qui venait d'épouser la veuve du duc de Guise, dirigeait cette marche : le roi, la famille royale, toute la cour, sont placés au milieu des rangs. Le prince de Condé, ni l'amiral, ne conservaient aucun espoir d'attaquer avec succès cette troupe intrépide ; mais il fallait, par une excessive témérité, donner de l'éclat à cette reprise d'armes. Ils osent, avec cinq cents chevaux, venir insulter dans sa retraite le roi qu'ils se flattaient la veille de faire leur prisonnier. Les Suisses étaient importunés de voir ces intrépides cavaliers caracoler autour d'eux. *Ils retournaient souvent la tête*, dit Lanoue, *comme fait un furieux sanglier que les aboyeurs poursuivent*. Le roi, tout bouillant de colère, s'élança pour charger les rebelles. Mais le connétable, qui regardait cette troupe seulement comme une avant-garde, ne voulut point engager une action sérieuse. Il y eut

de part et d'autre quelques hommes tués.

Le prince de Condé abandonna cette poursuite audacieuse pour une entreprise qui ne l'était pas moins. Il s'empara de la ville de Saint-Denis, à deux lieues de la capitale, et de là il venait avec ses cavaliers insulter les faubourgs d'une ville qui pouvait lui opposer son immense population. Les huguenots avaient éclaté le même jour dans toute la France, et plus de quarante villes furent prises au premier signal des hostilités. Ils étaient enivrés de leurs succès : leurs adversaires en étaient étourdis. Le connétable, montrait un flegme qui paraissait suspect aux catholiques. Les huguenots s'emparèrent de Montereau, de Lagni et de plusieurs autres postes d'où ils interceptaient les approvisionnements de la capitale. Cependant de puissans renforts arrivèrent à Paris. Dans les premiers jours de novembre, l'armée catholique fut portée à dix-huit mille combattans. Celle du prince de Condé ne consistait qu'en mille arquebusiers et quinze cents chevaux ; et c'était elle qui toujours, menaçant Paris, semblait attendre impatiemment le combat. La plupart des historiens modernes font trop peu remarquer la puissance de l'enthousiasme. Cette puissance se manifesta bien vivement à

Il s'emparent de Saint-Denis et insultent les faubourgs de Paris.

la bataille de Saint-Denis, qui fut donnée le 10 novembre. Comment, dans une plaine toute découverte, moins de trois mille Français, dépourvus d'artillerie, purent-ils soutenir si non victorieusement, du moins avec peu de désavantage, le choc de dix-huit mille Français protégés par quatorze canons? N'y avait-il pas des deux côtés des guerriers également illustres? Les Montmorenci, les Guise, les Biron, les Cossé, le cédaient-ils en bravoure aux Châtillon, aux Rohan, aux Larochefoucault? Mais l'enthousiasme s'éteignait dans une cour qui ne cessait de tendre des pièges à ses propres défenseurs, et prenait chaque jour des forces nouvelles dans un camp religieux, où l'on respirait la vengeance sans craindre le martyre.

Dispositions  
du connétable.

Le connétable avait été informé que Dandelot s'était imprudemment détaché de l'armée protestante avec cinq cents chevaux, pour surprendre Poissi. Il s'avança dans la plaine avec son armée rangée en bataille, et paraissait convaincu que l'armée de Condé se retirerait à son approche. Quel fut son étonnement, lorsqu'il vit douze cents fantassins et quinze cents cavaliers l'attendre de pied ferme! La cour et le peuple de Paris lui avaient reproché de trop différer une action



générale. On soupçonnait les Montmorenci d'être encore une fois d'intelligence avec les Châtillon. Le connétable voulait donner une preuve éclatante de sa loyauté. Cependant, soit qu'il attendit un mouvement de retraite des ennemis, pour les charger avec plus d'avantage, soit qu'il éprouvât des difficultés imprévues dans son ordre de bataille, il n'engagea l'action que vers quatre heures du soir, c'est-à-dire presque à la chute du jour. D'innombrables curieux s'étaient répandus dans la plaine. Le développement assez vaste de l'armée catholique semblait permettre aux Parisiens de jouir avec sécurité d'un spectacle si nouveau pour eux. Des ambassadeurs, parmi lesquels on remarquait un envoyé du grand seigneur avec sa suite ; des dames habillées en amazones, et dont quelques-unes agitaient des lances ; des magistrats et des docteurs qui portaient des cuirasses sous leur ermine, traversaient les rangs de cette foule qui portait elle-même les armes les plus bizarres. Les regards des spectateurs s'arrêtaient avec complaisance sur une troupe nouvellement levée, qu'on appelait l'infanterie parisienne. On la reconnaissait à l'éclat de ses armes dorées. Des moines distribuaient des chapelets aux guerriers. On

chantait des litanies, lorsque quatre coups de canon de l'armée catholique annoncèrent le commencement de la bataille et du spectacle.

Bataille  
de Saint-Denis.  
10 novembre.  
1567.

Un petit parti de huguenots, commandé par Genlis et retranché au poste de Daubervilliers, n'ayant rien à opposer à l'artillerie qui le foudroie, s'ébranle et vient chercher ou porter la mort dans les rangs des catholiques. Coligni les suit bientôt avec ses escadrons. C'est sur l'infanterie parisienne qu'il charge; ce corps, qui avait réclamé le poste d'honneur, se rompt dès le premier choc, et dans sa fuite désordonnée laisse à découvert le connétable, qui n'a plus autour de lui qu'un petit nombre de vaillans gendarmes. Le prince de Condé saisit le moment d'accabler un guerrier toujours malheureux. Le maréchal de Montmorenci voit son père en péril; il s'élançe avec une compagnie d'élite. Le premier guerrier qui s'offre pour lui barrer le passage, c'est son parent, c'est un prêtre, un prince de l'église, c'est le cardinal de Châtillon, qui, devenu protestant, combat avec ses frères. Le maréchal n'a pu percer les escadrons ennemis. Son père a déjà reçu une blessure. Couvert de sang et ne pouvant plus faire un pas sans

marcher sur ses compagnons égorgés autour de lui, il voit venir à lui un officier, et se dispose à lui remettre son épée : ce militaire est Robert Stuart qui, accusé du meurtre du président Minard, s'était enfui de prison, peu de temps après la conjuration d'Amboise. Il approche et couche en joue le connétable : « Me connais-tu, lui dit Montmorenci » ? « C'est parce que je te connais, répond Robert Stuart, que je te porte celui-ci » ; et il lâche son coup de pistolet. Grièvement atteint à l'épaule gauche, le connétable retrouve des forces dans sa fureur. Du pommeau de son épée, il frappe Stuart et lui fracasse une partie de la mâchoire. Étourdi par la violence du coup qu'il a porté, il tombe à côté de son ennemi ou plutôt de son assassin.

On combat maintenant pour se disputer le corps du plus ancien et du plus malheureux des guerriers français. Ses trois fils, François de Montmorenci, Damville et Thoré, font chacun de vigoureuses charges pour pénétrer jusqu'à lui. Les Suisses les secondent. La fortune du combat change. Condé avait été renversé par son cheval, et Coligni emporté par le sien à travers les ennemis, qui ne le reconnurent pas. Les huguenots

Mort du connétable de Montmorenci.

abandonnèrent le connétable, pour dégager leurs deux chefs. Ils y parviennent : ils ont cédé un peu de terrain ; mais ils ont repris l'ordre de leurs rangs. La nuit favorise leur retraite ; Condé et Coligni la conduisent au petit pas, et en dispersant tous ceux qui les poursuivent avec un peu d'ardeur. A défaut de la victoire, tout l'honneur du combat restait aux protestans, vu leur extrême infériorité (1). Dandelot, désespéré de n'avoir pu assister à une action si importante, vient les rejoindre dans la nuit avec cinq cents cavaliers. Le lendemain, au point du jour, l'armée catholique avait abandonné le champ de bataille. Les protestans, quoique déterminés à se retirer au loin et à marcher au-devant des auxiliaires étrangers qu'ils attendaient d'Allemagne, osèrent se présenter jusques dans les faubourgs de Paris, et personne ne sortit pour réprimer cette bravade. Les Parisiens virent avec peu d'intérêt le connétable qu'on rapportait mourant dans leurs murs : la constance de ses malheurs ôtait de l'éclat à sa bravoure extraordinaire. On l'accusait de n'avoir différé la bataille jusqu'aux approches de la nuit, que dans l'intention de laisser

(1) *De Thou.* — *Davila.* — *Vieilleville.* — *Castelnau.* — *Lanoue.* — *Brantôme.*

un moyen de retraite à Coligni. Catherine de Médicis, que la guerre civile délivrait successivement de tous ceux qui, en paraissant la défendre, balançaient sa puissance, vint avec le roi visiter au lit de mort le dernier des triumvirs. Il endurait avec une admirable fermeté les souffrances les plus aiguës. Dans le moment où la possession de son corps était devenu le gage du combat, il avait été horriblement tirillé par ses libérateurs comme par ses ennemis. Quand on était venu lui apprendre le succès de la journée, il avait inutilement conjuré les siens de le laisser expirer sur le champ de bataille. La victoire, plus que la religion même, lui adoucissait la mort. On fut surpris de l'indifférence avec laquelle il écoutait un religieux, qui l'exhortait à sanctifier ses derniers momens par la pénitence. *Laissez-moi, mon père*, lui dit-il, *il serait bien honteux, qu'ayant vécu quatre vingts ans, je ne susse pas mourir un quart-d'heure.* Il expira deux jours après la bataille de Saint-Denis.

Les disgrâces multipliées et les fautes politiques du connétable de Montmorenci, ne doivent point faire oublier qu'il sauva la France d'une redoutable invasion de Charles-Quint. Ce fut dans cette occasion qu'il mon-

Son portrait.

tra une qualité bien peu commune aux Français , une forte patience. On vit souvent le connétable combattre presque le dernier de l'armée française ; mais il ne sut ni remporter une victoire éclatante , ni diriger une retraite habile. Sous le rapport de la bravoure , il ne fut en rien inférieur à nos plus brillans chevaliers ; mais il fut loin de reproduire la galanterie , la courtoisie et la magnanimité naturelle de nos Bayard , de nos Gaston de Foix , de nos La Trémouille. La nature l'avait fait impétueux ; son éducation le rendit austère. Par système , par politique , il porta plus loin encore une dureté qu'il voulait opposer à la licence de son siècle. Les chagrins de la vieillesse achevèrent de développer en lui ce fâcheux penchant. Comme négociateur , il fut trompé par Charles-Quint et par Philippe II. Comme ministre , il aima la paix , mais sans avoir assez de force d'âme pour contenir un monarque et une cour qui voulaient s'amuser de la guerre. Défenseur vigilant , mais trop sévère , de l'autorité royale , il y eut un grand ressort politique dont il ne sut jamais comprendre les avantages , la clémence. Son rôle , dans le triumvirat , eut peu de noblesse. Une ambition trop prolongée nuisit à la dignité de sa

vieillesse. Il éprouva la confusion de n'être que l'instrument de son rival le duc de Guise. Malgré son penchant pour l'intolérance, il ne fut que violent dans un moment où tant d'autres étaient sanguinaires. Ses fils furent plus modérés et plus heureux que lui ; car ils contribuèrent à mettre sur le trône le meilleur et le plus grand des rois (1).

(1) Brantôme, en paraissant plein de zèle pour la gloire du connétable de Montmorenci, ne cite de lui que des anecdotes qui montrent son orgueil et son humeur acariâtre. Écoutons un moment cet agréable conteur :

« Une fois un président de par le monde, qui sentait son *patria* à pleine gorge, vint parler à lui touchant sa charge ; et parce qu'il faisait grand chaud, il avait ôté son bonnet et tenait sa tête découverte, et s'approchant de lui, dit : *Dites donc, Monsieur le Président, ce que vous voulez dire et couvrez-vous*, en lui répétant souvent. Le président, pensant qu'il se tint découvert pour l'amour de lui, fit réponse : *Monsieur, je ne me couvrirai point que vous ne soyez couvert le premier*. — *Vous êtes un sot, monsieur le Président*, dit M. le connétable : *pensez-vous que je me tiens découvert pour l'amour de vous ? C'est pour mon aise, mon ami, et que je meurs de chaud. Et vous semble être ici à votre siège présidentiel : couvrez-vous si vous voulez et parlez* ».

Cependant il paraît que la brusquerie du conné-

Mot remarquable de Vieilleville sur la bataille de St.-Denis.

On se demandait à la cour de Charles IX, si la bataille de Saint-Denis était une victoire pour le parti catholique. Le maréchal de Vieilleville, interrogé par le roi sur ce qu'il en pensait, lui répondit ces paroles remarquables : *Ce ne sont ni les catholiques ni les*

table s'adouçissait un peu auprès des dames, à en juger par cette autre anecdote : « Un jour , au siège » de Rouen , ainsi que la reine allait au fort de » Sainte - Catherine de Rouen , accompagnée de ses » filles , M. le connétable lui ayant dit un mot et pris » congé d'elle , vint à rencontrer mademoiselle de » Limeuil , l'une des belles et spirituelles filles de la » cour , et qui disait aussi bien le mot , et vint tout à » cheval la saluer pour causer avec elle , et l'appelait » sa maîtresse , et toujours la voulait accoster , car le » bon homme n'était pas ennemi de la beauté ni de » l'amour , fût ou par effet ou par paroles , car il avait » eu de bonnes pratiques en son jeune temps que je » ne dirai point. Mademoiselle de Limeuil , qui n'était » pas ce jour-là en ses bonnes humeurs , ne fit pas » grand cas de lui , car elle était altière quand elle » voulait , et commença à le rabrouer fort , et ren- » voyer M. le connétable , qui lui dit : *Eh bien ! ma » maîtresse , je m'en vais ; vous me rabrouez fort.* » Elle lui répondit : *C'est bien raison que vous ren- » contriez quelque personne qui vous rabroue , puis- » que vous êtes coutumier de rabrouer aussi tout » le monde. — Adieu donc , dit-il , ma maîtresse : » je m'en vais , car vous m'avez donné la mienne ».*



*protestans qui ont gagné la bataille ; c'est le roi d'Espagne.* L'envoyé du grand-seigneur ne cessait d'admirer les protestans, qu'il avait vus combattre avec tant d'intrépidité. « Ah ! » disait-il, si mon maître avait six mille de ces casques blanches, il ferait la conquête de l'Asie (1) ».

La cour et les ennemis venaient d'échapper de part et d'autre à un grand danger. Que les calvinistes eussent éclaté quelques jours plus tard, la reine, qui avait préparé contre eux une armée assez forte et une troupe presque aussi nombreuse d'espions, d'assassins et d'incendiaires, donnait à la fois le signal de la guerre et des massacres. Les épées et les poignards se tiraient le même jour. Les chefs militaires des protestans étaient arrê-

Conduite de la  
reine après  
cette bataille.

1567.

(1) Si la bataille de Saint-Denis n'est pas aussi variée dans ses incidens que celle de Dreux, elle offre encore plus de circonstances qui ne peuvent appartenir qu'à une guerre civile entreprise pour la religion. Les relations des deux partis sur cette journée offrent peu de différence. Les mémoires de Michel de Castelnau et ceux de Lanoue se trouvent ici presque entièrement d'accord. Les écrivains protestans s'attachent à justifier Robert Stuart d'avoir tué de sang-froid le connétable. J'ai suivi à cet égard, ainsi que la plupart des historiens, la relation de Brantôme qui a un grand caractère de vérité.

tés; on livrait à la mort leurs ministres; on incendiait les châteaux des nobles; la multitude se soulevait dans la plupart des villes, contre des hommes désignés depuis longtemps à sa haine fanatique. Mais pendant que la reine méditait ses perfidies, elle fut elle-même sur le point d'être surprise et enlevée par ses ennemis. Quand elle vit les protestans, deux jours après la bataille de Saint-Denis, se jeter dans la Champagne pour gagner la Lorraine, elle prévint que la guerre serait longue, et ne pourrait lui procurer qu'une vengeance incomplète. Elle eût désiré une prompte paix, pour accélérer l'exécution du plan auquel sa haine se fixait. Condé et Coligni ne pouvaient croire à la sincérité d'un pardon si subit. Cependant, pour être moins inquiétés dans la plus fatigante et la plus périlleuse des retraites, ils parurent se prêter à des ouvertures de conciliation. Le cardinal de Châtillon fut chargé de traiter avec la reine. Elle était devenue le véritable général de l'armée catholique. Aussi toutes les opérations de cette armée furent-elles le comble de l'ineptie. On n'avait point remplacé le connétable, et le roi s'était promis de laisser toujours vacante une dignité, que Montmorenci avait quelquefois

rendue dangereuse pour le trône. Charles IX, alors âgé de dix-huit ans, avait témoigné quelque désir de commander en personne. La reine, qui savait bien n'être pas aimée d'un fils qu'elle n'aimait pas, craignit qu'à la tête d'une armée, il ne secouât bientôt le joug sous lequel elle le tenait asservi. C'était en l'obsédant de craintes sur leurs dangers communs, qu'elle gardait de l'ascendant sur lui. Dès qu'il saurait voir par ses propres yeux, il voudrait bientôt régner par lui-même. La reine lui représenta qu'il était contre la dignité d'un roi de marcher en personne contre des rebelles. Il se rendit à cette faible objection.

Une docilité de cette nature dément tout ce que Brantôme veut faire croire du penchant martial de Charles IX. Ce monarque était jaloux de son frère le duc d'Anjou pour lequel la reine, sa mère, ne pouvait s'empêcher de laisser voir un sentiment de préférence. Cependant il consentit à donner à ce prince, âgé de dix-sept ans, le titre de lieutenant général du royaume, et lui confia la conduite de la guerre. La reine accompagna son fils à l'armée : les dames d'honneur d'un côté, et de l'autre les amis du duc d'Anjou causèrent beaucoup de dé-

Le jeune duc d'Anjou est chargé de la conduite de la guerre.

sordres dans une marche qui ne ressemblait nullement à une expédition militaire. Les protestans, faiblement poursuivis, surent éviter un corps d'armée commandé par le duc d'Aumale qui se tenait prêt à leur fermer le passage de la Lorraine. Ils pénétrèrent sans obstacle dans ce duché dont le souverain n'osa rien opposer à des hôtes si dangereux. Mais après des fatigues excessives, ils furent désespérés de n'apprendre aucune nouvelle de l'arrivée des auxiliaires allemands au-devant desquels ils marchaient. *On s'était flatté, dit Lanoue, qu'à peine arrivés en Lorraine, on entendrait chanter les coqs des reîtres* (1). Six jours se passent à les attendre. Que fera cette armée, ou plutôt cette troupe qui manque de subsistances, dont les vêtemens sont en lambeaux, dont le froid augmente la misère, et que vingt-six mille hommes pourvus de toute espèce de vivres et de munitions vont bientôt attaquer (2)?

Détresse des  
protestans.

Janvier.  
1568.

Pendant la route, la mâle constance de Coligni et la gaité militaire du prince de

(1) Lanoue veut sans doute dire par cette expression, que les reîtres, troupe de pillards, enlevaient partout la volaille sur leur passage.

(2) *De Thou. — D'Aubigné. — Lanoue.*

Condé ont empêché le découragement. L'espérance du moins accompagnait alors d'intolérables travaux. Mais elle s'éteint; la chance la plus favorable paraît être la fuite à l'étranger. Dure extrémité pour des gentilshommes qui aiment leur patrie lors même qu'ils combattent contre leur roi ! Mais Coligni est encore serein, Condé plaisante encore sur ses propres souffrances, et se joue de toutes les épreuves que lui réserve la fortune. « Que ferons-nous, lui demande-t-on, si nous ne trouvons pas encore les reîtres à Épinal » ? *Mes amis*, répond-t-il, *dans ce cas-là nous soufflerons dans nos doigts ; car le froid est bien vif*. Enfin on entend résonner, dans la campagne, les trompettes des reîtres; on voit leurs vedettes. On court à ces amis qu'attire l'appât d'une solde; on les embrasse, on leur prodigue des remerciemens et des félicitations. Mais le lendemain, tous ces transports de joie firent place à une sombre tristesse. On avait oublié un seul point, c'est que les reîtres attendaient cent mille écus pour marcher en France, et que la caisse était entièrement vide. Voici un effet d'enthousiasme plus extraordinaire qu'un brillant courage. Une armée qui n'est point payée prend la

résolution d'en payer une autre. A peine le prince de Condé, Coligni et tous les autres chefs ont-ils apporté leur vaisselle et les faibles ressources avec lesquelles ils s'attendaient tout à l'heure à supporter les dures privations de l'exil, que les officiers, les soldats, les goujats et même les pillards les plus déterminés se cotisent. Dans un tel moment, l'avarice leur paraîtrait plus infâme que la lâcheté ne le serait un jour de bataille. Le résultat de ce dévouement n'a pourtant fourni que trente mille écus au lieu de cent mille qu'attendaient les reîtres. Mais le prince Casimir qui les commande est un protestant zélé. Les reîtres eux-mêmes sont attendris de la conduite des compagnons auxquels ils se joignent. En les voyant si généreux, ils leur pardonnent d'être pauvres. On se met en marche; l'armée des catholiques bien vêtue et bien nourrie, a déjà cessé de se montrer devant cette armée indigente. Il n'eût tenu qu'aux protestans de s'assurer de plusieurs villes dans leurs courses rapides à travers la Champagne, la Brie et l'Orléanais. Mais Coligni condamnait des entreprises partielles qui eussent disséminé l'armée. Traverser la France tantôt en courant, tantôt dans une marche lente; d'une province

épuisée se jeter sur une autre province encore riche ; gêner les convois , les approvisionnemens et la levée des impôts ; laisser par l'impétuosité des mouvemens un ennemi paresseux et amolli ; c'était-là le plan de campagne de l'amiral. Cependant il fallait une place d'armes pour inquiéter la capitale et se ménager un refuge dans le cas d'un grave échec.

On jeta les yeux sur Chartres , dont la conquête eût enlevé à Paris les ressources de la fertile Beauce. Cette ville ne semblait annoncer qu'une faible défense : *Mais on éprouva*, dit Lanoue , *qu'il n'est muraille que de bons hommes*. Lignièrès , commandant de Chartres , sans s'amuser à élever des retranchemens , fit de fréquentes et courageuses sorties. Impatienté de la longueur du siège , l'amiral se vengea sur un corps de l'armée royale qui tâchait de secourir la place , et l'écrasa de sa cavalerie. Mais il n'y avait pas , dans des exploits de cette nature , de quoi alimenter l'enthousiasme qui , au commencement de cette seconde guerre civile , avait donné tant de force aux protestans , ni surtout de quoi satisfaire la cupidité de leurs auxiliaires. Ceux-ci menaçaient d'une défection totale. Les nobles étaient impatiens

Leur tentative inutile sur Chartres.

de revoir leurs châteaux et leurs familles. Dès que Catherine de Médicis fut informée de cet état de langueur, elle eut recours à son arme favorite, les négociations. Que lui importait la juste défiance des chefs? Elle était sûre de se faire entendre de leurs troupes, soit françaises, soit étrangères, en fournissant un prétexte à la fatigue des uns, et un appât à l'avarice des autres. Dès que l'espérance de la paix circula dans les rangs de l'armée huguenote, Condé fut moins chéri, Coligni moins respecté. En vain Coligni disait à ses compagnons : « Je ne vois » dans cette paix qu'une longue suite d'assassinats. Dormirez-vous tranquilles dans vos châteaux, vous qui avez failli surprendre le roi dans le sien? Oublie-t-on de semblables entreprises? Est-ce la reine, est-ce le cardinal de Lorraine qui oublie? On lui répondait en gémissant : « Il est vrai; nous pouvons périr par une paix perfide; mais nous sommes plus sûrs encore de périr ici de misère ».

Paix de Longjumeau, dite boiteuse et malassise.

Coligni se vit obligé d'envoyer à Longjumeau le cardinal de Châtillon pour négocier la paix avec Gontaut-Biron et le conseiller d'état Malassise, les deux ministres de la cour. C'étaient deux hommes de bien. Les



ordres réitérés que leur donnait la reine de se rendre faciles sur des conditions même ignominieuses étaient suspects à leur droiture. Le roi consentit à rétablir l'édit de janvier 1562, débarrassé des modifications qu'il avait reçues par l'édit d'Amboise ; enfin il allait jusqu'à vouloir avancer au prince de Condé la solde arriérée que les protestans donnaient aux reîtres du prince Casimir. On leur faisait de brillantes promesses ; on ne leur accordait point de garantie réelle ; ils ne conservaient aucune place de sûreté : les deux armées devaient être licenciées en même temps. Telle fut la paix de Longjumeau, conclue le 2 mars 1568 ; elle fut nommée la paix *boiteuse et mal assise* par allusion au duc de Biron qui était boiteux, et au nom de Malassise que portait l'autre signataire de ce traité (1). Ce jeu de mots n'exprima qu'un trop juste pressentiment. Les négociateurs eux-mêmes, après l'avoir signée, parurent frappés d'une profonde tristesse. Condé se garda bien de venir chercher à la cour de dangereuses délices comme il l'avait fait après la paix d'Amboise. Il s'en-

(1) Comme la troisième paix fut également signée par ces deux négociateurs, de la part de la cour, on lui donna le même nom.

fonça tristement dans un de ses châteaux. Coligni restait dans le sien.

Elle ne sert  
que de voile  
aux desseins  
de la cour.

La cour n'avait rempli avec exactitude qu'une seule des conditions du traité. Elle avait payé les reîtres pour hâter leur départ. Tavanès raconte dans ses mémoires un fait qu'il est assez difficile d'admettre. Il commandait dans la Bourgogne. La reine lui ordonna de tomber sur les reîtres au moment de leur passage dans cette province, et de les tailler en pièces. Il refusa de se rendre l'instrument de cette atroce perfidie, non parce qu'elle lui inspirait beaucoup d'indignation, *mais parce qu'il savait que cette action, sans guerre ouverte, était sujette à désaveu, dont le mal pouvait tomber sur lui* (1). Ainsi Tavanès n'attribue qu'à sa

(1) Jusqu'à présent, j'ai eu peu recours aux mémoires de Tavanès sur lesquels la Popelinière, le père Daniel, et M. Anquetil, me paraissent avoir trop souvent appuyé leurs récits. Ces mémoires ont été composés en partie par le maréchal de ce nom dont les talens militaires se déployèrent avec tant d'avantage aux combats de Renti, de Jarnac et de Montcontour, mais qui n'eut que trop de part à la journée de la St. Barthélemi. L'un de ses fils, le vicomte de Tavanès, continua ces mémoires, en les surchargeant de longues et fastidieuses digressions. Le style du père est fort incorrect, fort inégal, mais ne manque ni de

circonspection un refus qui aurait pu prouver la loyauté de son caractère. Mais est-il vraisemblable qu'il ait reçu de la reine un pareil ordre ? ne devait-elle pas penser que les luthériens allemands s'uniraient tous pour venger l'assassinat de leurs frères , et que désormais ils fondraient sur la France plus nombreux et plus terribles. La paix allait lui servir à égorger les protestans ; ce qui lui importait le plus, c'était de s'emparer de leurs chefs , pour enfreindre avec impunité l'édit même qu'elle avait fait ren-

concision , ni de force. Quoique le maréchal de Tavanes fût vraisemblablement peu lettré , on peut supposer qu'il avait lu Tacite au moins dans quelque traduction , et qu'il cherchait à l'imiter. Le style du fils est très-languissant ; l'un et l'autre racontent avec peu d'exactitude les faits même dont ils sont témoins. S'agit-il de quelque exploit militaire , le maréchal de Tavanes ne manque pas de se l'attribuer à lui seul , lors même que la renommée en a fait hommage à d'autres généraux. Il se plaint à la fois des protestans , des Montmorenci , des Guise , de la reine Catherine de Médicis et des deux rois Henri II et Charles IX. Quant au Vicomte de Tavanes , éternel dissertateur , il mêle à chaque instant son fiel avec celui de son père. A mesure que dans la lecture de ces mémoires on approche de la Saint Barthélemi , on s'aperçoit que les deux auteurs se troublent , s'embarrassent. Le père

dre. Elle eut recours au cardinal de Lorraine, qui suscita contre les huguenots le zèle homicide des prédicateurs, et particulièrement des jésuites. Ils disaient du haut de la chaire, ils imprimaient dans des décisions théologiques qu'il était permis, ou plutôt ordonné, de manquer de foi aux ennemis de l'église; qu'on devait se hâter de révoquer des promesses sacrilèges, et qu'il fallait traiter les hérétiques comme autrefois les Israélites traitaient les tribus infidèles. La multitude, échauffée par ces prédications

redouble d'arrogance, tantôt pour dissimuler, tantôt pour faire admirer son épouvantable conduite. Il s'empporte contre ceux qui se mêlent d'écrire sur les événemens auxquels ils n'ont point pris de part : il voudrait ne laisser le droit de parler de la Saint-Barthélemi qu'à ceux qui conseillèrent et exécutèrent le massacre.

Si le maréchal de Tavares fut deux fois indocile, comme il le prétend, à des ordres cruels et perfides de la reine-mère, on doit penser qu'il fut appelé un des derniers à la confiance du massacre prémédité : le roi ni la reine ne purent se fier à lui que lorsqu'ils virent l'excès de sa haine contre l'amiral. Les observations que je sou mets ici au lecteur pourront lui paraître prématurées; mais il m'importait de montrer pourquoi je donne peu de confiance aux mémoires de Tavares.

féroces , ne cessait d'assaillir les prêches des protestans , dans toutes les grandes villes où , sur la foi des édits , on venait de les rouvrir. Un grand nombre d'entr'eux furent égorgés à Rouen , à Orléans , à Amiens. Des partis se tenaient en embuscade pour massacrer des huguenots qui voyageaient ensemble. Quelquefois une exécration populace se formait en tribunal pour les condamner au supplice ; et faisait tour à tour office de juges et de bourreaux. Les historiens calvinistes portent à dix mille le nombre des huguenots qui périrent ainsi en peu de mois ; mais il y a sans doute de l'exagération dans leurs calculs. Cypierre , un des gentilshommes les plus distingués , fut égorgé avec trente-six de ses compagnons , en traversant la Provence ; et le comte de Sommerive , gouverneur de cette province , fut accusé d'avoir ordonné cet assassinat ; mais la noble conduite qu'il tint depuis doit le justifier d'un pareil reproche.

A Toulouse , un gentilhomme nommé Rapin , un des ancêtres de l'historien Rapin Thoiras , fut arrêté par ordre des magistrats du parlement , au moment où il venait leur notifier la paix de Longjumeau. Il était revêtu des pouvoirs du prince de Condé et du

Condamnation  
illégal de  
Rapin.

roi lui-même. Il avait été autrefois condamné à mort pour un délit de religion ; mais l'arrêt avait été couvert par deux amnisties. Cependant il fut exécuté en vertu de ce même arrêt. Ce parlement s'habitua à ne reconnaître aucun des édits de tolérance , et savait bien ne point déplaire au roi en lui désobéissant dans cette occasion. La reine ne négligeait pas d'écrire au prince de Condé et à l'amiral pour se justifier de toute participation à ces scènes sanglantes. Trompés ou non par ses protestations, ils portèrent tout leur ressentiment sur le cardinal de Lorraine, qui, sûr de sa faveur auprès de la reine, bravait les imprécations de ses ennemis, en méditant leur perte.

L'Hôpital rem-  
placé à la cour  
par Morvillers.

1568.

Un homme osait encore contrarier les des-  
seins de ce prélat : c'était le chancelier de L'Hô-  
pital. Depuis plus de deux ans il ne conser-  
vait qu'un faible reste de son autorité. Le  
roi, soit artifice, soit versatilité, paraissait  
quelquefois écouter avec respect les conseils  
de ce généreux ami du bien. Lorsqu'il s'en-  
tretenait avec lui, il sentait diminuer les ter-  
reurs dont on obsédait son esprit, et conce-  
vait que la reine sa mère avait un puissant  
intérêt à l'effrayer sur les complots des pro-  
testans. Tout se réunit à la cour contre un

homme si obstiné à parler de modération. Il fut représenté au roi comme le plus perfide et le plus dangereux des protestans. Son exactitude à se conformer aux rites de la religion catholique , était décriée par un mot que la cour faisait respecter au peuple : *Dieu nous garde de la messe du chancelier.* Enfin on voulait être à l'aise pour le crime , et L'Hôpital fut renvoyé. On lui permit de donner sa démission. Il fut remplacé par Jean de Morvilliers , qui prit le titre de garde des sceaux. Une famille tendre et respectueuse , de nobles souvenirs , les consolations de la philosophie et celles de la poésie même suivirent le chancelier de L'Hôpital dans sa modeste maison de campagne de Vignay. Quelque force qu'on ait reçue de la nature et d'une longue pratique de la vertu , il est difficile de pardonner aux hommes et à sa patrie d'avoir repoussé le bien qu'on voulait leur faire. Heureusement pour L'Hôpital , il sentait que la plupart de ses lois devaient survivre à tant de fureurs qu'il n'avait pu calmer.

Le roi d'Espagne et le pape trouvaient encore que la France goûtait trop de repos. Philippe , plus alarmé que jamais sur les Pays-Bas , redoutait comme un affreux dan-

Le roi d'Espagne et le pape excitent la cour de France contre les protestans.

ger le plus faible intervalle de nos guerres civiles, et ne cessait d'exhorter le roi et la reine à ordonner un mouvement général. Charles IX et la reine-mère, embarrassés par ses instances, n'osaient encore lui exposer leurs desseins, et ne pouvaient sans danger s'expliquer sur les causes de leur inaction. Le pape, qui se montrait plus impatient encore de rompre la paix, agissait comme si la guerre n'avait pas cessé. Il rendit une bulle par laquelle il était permis d'aliéner du patrimoine de l'église, des biens montant à la somme de cinquante mille écus, pour subvenir aux frais de la guerre contre les hérétiques français. Les protestans les plus illustres erraient d'asile en asile, comme des proscrits, sans concevoir les moyens de recourir encore une fois aux armes. Cependant le traité n'avait pas reçu de leur part toute son exécution. Soit d'après l'effet d'un plan prémédité, soit par une défiance tardive, quelques-unes des villes dont ils s'étaient mis en possession pendant la seconde guerre, n'étaient pas encore rentrées sous l'autorité du souverain. La plus importante de ces villes, La Rochelle, usait de ses anciens privilèges, et se considérait comme une république sous la protection



de la France. Le roi se plaignait de cette infraction du traité; et lui-même, bien loin de licencier aucune de ses troupes, en faisait lever de nouvelles. Il voulut obliger le prince de Condé à lui rembourser la somme de cent mille écus, dont il avait fait pour lui l'avance aux reîtres, et ne lui permit pas même de faire concourir son parti au paiement d'une somme qui surpassait de beaucoup ses faibles moyens.

Cependant Catherine de Médicis était bien éloignée de s'en tenir à ces tracasseries. Il lui tardait de faire enlever par surprise le prince qui, l'année précédente, avait été si près de la faire captive. Le hasard parut mettre dans ses mains la vie des deux chefs qu'elle voulait sacrifier. L'amiral de Coligni s'étonnait qu'à l'approche d'un si grand danger, Condé pût encore rester inactif. Il était alors auprès de Dandelot; son frère, au château de Tanlai en Bourgogne; il vint trouver le prince qui habitait avec toute sa famille le château de Noyers dans la même province. Là, ils délibéraient ensemble, non plus comme autrefois, sur les moyens de se rendre redoutables à leurs ennemis, mais sur les moyens de leur échapper, lorsqu'ils reçurent l'avis le plus pressant de hâter leur fuite. Ca-

Catherine veut  
faire arrêter  
Condé et Co-  
ligni.

1563.

therine de Médicis avait cru pouvoir se reposer du succès de son dessein sur Tavanes, un des hommes les plus justement détestés des protestans. La haine dont il était animé, particulièrement contre Coligni, allait jusqu'à la rage. Cependant ce fut lui qui sauva les deux chefs des protestans. Au lieu de faire marcher en diligence vers le château de Noyers deux mille soldats qui étaient sous ses ordres, il les arrêta dans leur marche, et envoya jusque sur les glacis du château, des messagers porteurs de lettres, qui ne contenaient que ces mots : *Le cerf est dans les toiles, la chasse est préparée.* Ces messagers, arrêtés comme l'avait espéré le gouverneur, avertirent le prince et l'amiral de l'imminence de leurs dangers.

Les deux chefs  
sont avertis  
et échappent  
aux agens de  
la cour.

Tavanes fit négligemment poursuivre le prince de Condé et Coligni qui, sous l'escorte d'un petit nombre de gentilshommes, fuyaient tantôt à cheval, tantôt à pied, suivis de leurs familles. Une seule ville pouvait leur offrir un rempart assuré, c'était La Rochelle : mais ils en étaient éloignés de cent-vingt lieues. Tous les ponts de la Loire étaient gardés par des postes nombreux. Les fugitifs eurent le bonheur de trouver, près de Saumur, un gué sur le fleuve. Le prince

de Condé le passa, tenant dans ses bras l'un de ses fils âgé de deux ans. A peine toute sa suite était-elle sur l'autre rive, que l'on entendit de loin le bruit d'une troupe de cavaliers qui s'avançaient au galop. Par un bonheur qui dut paraître aux fugitifs un miracle que le ciel opérait en leur faveur, le fleuve se grossit en un moment et cessa d'être guéable. Ni Vieilleville, ni Montluc, dont l'un commandait dans la Guyenne et l'autre dans la Saintonge, ne montra plus d'empressement que Tavanès à se saisir de la personne et de la famille du prince de Condé. Ils furent trompés ou affectèrent de l'être par de faux avis que le prince leur fit parvenir sur sa marche. D'ailleurs, un assez grand nombre de gentilshommes étaient venus s'associer à ses dangers. Il arriva sain et sauf à La Rochelle. Bientôt une autre troupe d'illustres fugitifs gagna le même asile ; et ceux-ci n'étaient pas moins chers aux protestans : c'étaient la reine de Navarre et le prince de Béarn, son fils. Jeanne d'Albret avait eu l'avis que des forces considérables se préparaient à l'investir dans le Bearn. Incapable de résister à une attaque ouverte, qu'eût bientôt secondée le roi d'Espagne ; sûre d'une réclusion perpétuelle, si elle se rendait à la

18 septembre.  
1568.

Il s'ont rejoints  
à La Rochelle  
par Jeanne d'Al-  
bret et le prince  
de Béarn.

cour, suivant l'invitation de la reine-mère, elle s'environna de ses meilleures compagnies, réunit une armée de quatre mille hommes et partit avec son fils qu'elle avait disposé, par la plus mâle éducation, à subir, sans s'étonner, les épreuves de la fortune. Cette troupe traversa la Guyenne, en faisant replier les postes de Montluc, et le vingtième jour de marche, entra en triomphe dans La Rochelle. Les protestans, enthousiasmés du dévouement d'une reine qui venait consacrer au succès de leur cause son trésor et tous ses bijoux, contemplaient avec des larmes de tendresse et de joie Henri de Bourbon, prince de Bearn, âgé de quinze ans. On était charmé de trouver, dans le fils de Jeanne d'Albret, l'agilité d'un jeune Basque, le mépris pour toute espèce de dangers, une gaieté spirituelle, une instruction précoce, enfin une âme ardente, sensible et ingénue. Les soldats répétaient ses chansons et ses saillies. On racontait que sa mère était accouchée de lui en chantant (1) (2). Ce jeune

(1) (*Histoire de France par Perefixe. — Histoire de la maison de Bourbon, par Desormeaux.*)

(2) Henri de Bourbon naquit à Pau en 1563. C'était le troisième enfant d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Les deux autres étaient déjà morts. Henri

prince amenait avec lui trois mille hommes dévoués, et brûlait de faire ses premières armes sous son oncle le prince de Condé, sous Coligni et sous les yeux de sa mère. Par un nouveau bonheur, Dandelot, que la reine avait en vain essayé de faire surprendre, arrivait avec trois mille Bretons, qu'il avait en toute diligence armés dans son gouverne-

d'Albret, père de Jeanne, avait condamné la manière molle et complaisante dont les deux princes avaient été élevés. Il désirait trouver dans un petit-fils un héros qui pût reconquérir la Navarre. On racontait dans le Béarn (et des historiens recommandables ont consacré cette tradition) qu'il demanda à sa fille d'avoir le courage de chanter, au milieu des douleurs de l'enfantement, une chanson gascone ou béarnaise, afin qu'elle ne fît pas une fille pleureuse ou un garçon rechigné. Jeanne d'Albret le promit et tint parole. Son père entrant dans sa chambre, lorsqu'elle accouchait, lui entendit chanter une chanson béarnaise qui commençait ainsi :

Notre-Dame, du bout du pont,  
Aidez-moi à cette heure.

Le roi, transporté de plaisir, remit à sa fille une chaîne d'or et une boîte dans laquelle était son testament, et lui dit, en prenant le nouveau-né : *Voilà, ma fille, qui est à vous ; mais ceci est à moi.*

Henri d'Albret éleva son petit-fils suivant un régime tout-à-fait lacédémonien. Cet enfant courait pieds nus sur les rochers et partageait la nourriture

ment. Le cardinal de Châtillon avait également échappé à la poursuite des hommes que la reine avait envoyés pour l'arrêter, et s'était embarqué pour l'Angleterre, non sans espoir de réveiller le zèle de la reine Élisabeth en faveur des protestans de France. En voyant des commencemens si heureux, l'amiral de Coligni répétait le mot de Thémistocle : *Mes*

et les exercices des petits paysans de leurs montagnes.

Jeanne d'Albret, après la mort de son père, continua cette éducation d'après les mêmes principes : comme elle était fort instruite, elle prit soin par elle-même de son éducation : il lisait, avec son précepteur Lagacherie, les historiens grecs et latins. Rien ne fit plus d'impression sur son âme que les vies de Plutarque. Un jour, en les lisant, il s'indignait contre Coriolan qui voulut se venger de sa patrie : son précepteur lui ayant appris que la France avait eu son Coriolan dans le dernier connétable de Bourbon, il fut navré de douleur et courut effacer le nom du connétable d'une liste généalogique, pour y substituer celui de Bayard. Il avait commencé, dans son adolescence, une traduction des Commentaires de César, dont le savant Casaubon parle avec éloge. Au voyage de Bayonne, il réussit auprès de Catherine de Médicis qui s'amusait beaucoup de son esprit et de sa gentillesse. On prétend qu'il entendit un jour un entretien du duc d'Albe avec la reine-mère et avec le roi, et que les protestans connurent par lui les complots qui furent tramés contre eux dans cette entrevue.

*amis , nous périssions , si nous n'eussions été perdus.*

Condé, que la cour avait laissé se fortifier à La Rochelle, se mit en campagne sur la fin de l'année 1568, avec plus de forces que dans les deux guerres précédentes. La plus grande partie de la Saintonge, de l'Aunis, du Poitou, de l'Angoumois et de la Bretagne fut pour les protestans le prix de courses rapides plutôt que de combats. Le duc de Montpensier, qui fut envoyé pour leur tenir tête, se montrait fort irrésolu. Son avant-garde, sous la conduite de Martigues, fut enveloppée près de Saumur, par les manœuvres de Dandelot. Mais le général catholique se fit jour à travers les ennemis qui étaient épars, battit successivement tous leurs postes, même ceux que commandaient Dandelot et Lanoue. Le lendemain, Dandelot se trouva enveloppé à son tour, et se délivra du plus grand péril par la même vigueur de résolution qui la veille avait réussi à Martigues. Soubise, La Rochefoucault, Mouy, Genlis, Le Vidame de Chartres, tous ces seigneurs, qu'on pouvait déjà considérer comme les vétérans des guerres civiles, le joignirent avec des renforts qui portèrent son armée à dix-huit mille arquebusiers et

Les huguenots  
se mettent en  
campagne.

trois mille hommes de cavalerie. L'armée catholique ne s'élevait guère qu'à quinze mille hommes : elle venait de recevoir un nouveau général ; c'était le duc d'Anjou. Un tel choix indiquait combien était encore absolu l'empire de Catherine de Médicis sur le roi. Ce n'était pas sans se faire quelque violence qu'il déférait une grande autorité à un frère dont il était jaloux ; mais à mesure que le roi étudiait sa mère, il apprenait à la craindre davantage. Au reste, avec une si faible armée, le duc d'Anjou pouvait être battu ; et Charles IX n'eût pas été celui des Français qui s'en serait le moins réjoui.

Expédiens des deux partis pour entretenir leurs troupes.

Les expédiens qu'employaient les deux partis pour faire vivre et solder les armées, étaient également déplorables. La reine ouvrait à Gènes, à Venise, à Florence des emprunts à un taux usuraire, et souvent sur gage. Elle faisait confisquer les biens des protestans ; on les vendait à bas prix, ou plutôt on les dilapidait sans profit pour les finances du roi. De son côté, le prince de Condé vendait à la reine d'Angleterre tout ce qui provenait des dépouilles des autels, et en recevait un prix médiocre. Il faisait vendre par représailles les biens du clergé et ceux des catholiques les plus signalés par



leur haine contre le protestantisme. Le brigandage ne fut jamais poussé plus loin que dans cette troisième guerre civile. Il y avait de continuelles escarmouches; il était rare que l'on fit des prisonniers. On violait des capitulations pour tuer de sang-froid des hommes désarmés. L'enthousiasme religieux n'était plus qu'un prétexte; la haine seule remplissait tous les cœurs. Au milieu de tout ce bruit d'armes, plusieurs hommes trouvaient encore d'affreux loisirs pour combiner des assassinats ou des empoisonnements. Condé n'avait jamais plus faiblement réprimé la licence de son parti. Le cardinal de Châtillon était alors son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre. Il employait d'autres négociateurs auprès des princes de l'Empire et des révoltés des Pays-Bas. Enfin il soutenait une sorte de guerre maritime contre la France, l'Espagne et le Portugal. Le port de La Rochelle lui avait fourni le moyen de former une flotte de trente bâtimens et corsaires qui, montés par mille ou douze cents aventuriers aussi braves que cupidés, interceptaient de grands convois. Une de leurs prises fut estimée un million. Élisabeth, qui donnait son attention principale aux progrès de la marine, tira parti

d'une circonstance si favorable à ses desseins. Elle invita les corsaires français à relâcher dans les ports d'Angleterre.

Premières hos-  
tilités.  
1568.

L'histoire est presque toujours dans l'heureuse impossibilité de faire connaître avec détail les procédés et les ressources des guerres civiles. Le prince de Condé voulut en vain profiter de la supériorité de ses forces pour engager une bataille décisive. L'armée catholique décampait habilement devant lui, sans perdre beaucoup de terrain. Cependant elle recevait des renforts. Au bout de deux mois, elle fut portée à vingt-six mille hommes. Condé en avait à peu près le même nombre sous ses drapeaux. Ainsi, à la troisième guerre civile, les armées surpassaient du double celles qui avaient combattu dans les deux premières. La population de la France décroissait; mais les progrès de la misère publique et de la haine augmentaient le nombre des soldats. L'une et l'autre de ces armées se divisaient en différens corps qui marchaient rarement ensemble. Les longues nuits de l'hiver, des brouillards épais et fréquens, l'infidélité des guides faisaient qu'on s'égarait sans cesse. Il arriva une nuit que les protestans furent forcés de se battre contre leurs valets, qui

gardaient leurs bagages et les prenaient pour les ennemis. Une avant-garde qui s'était trop avancée, et se voyait en péril d'être coupée, se déploya sur les collines de manière à paraître plus nombreuse qu'elle ne l'était en effet. Elle alluma une quantité de feux et brûla une forêt entière pour arrêter la marche du corps d'armée qui la poursuivait. Souvent aussi les élémens s'opposaient à la valeur, à la rage des armées lorsqu'elles brûlaient d'un désir égal d'en venir aux mains. Elles étaient en présence dans le mois de décembre. On était de part et d'autre transporté d'une haine si vive, qu'on s'apercevait à peine d'un verglas qui opposait une barrière insurmontable au choc des deux armées. On veut s'élancer; les hommes, les chevaux tombent au premier pas; et sans qu'on ait tiré de canon ni d'arquebuse, les deux camps sont déjà couverts de blessés, de mourans et de morts. Il fallut renoncer à la bataille. Deux jeunes héros, l'un et l'autre fils d'un grand homme, Henri, duc de Guise, et Timoléon, comte de Brisac, se distinguaient dans l'armée catholique par l'éclat de leur courage. Ce dernier, dans une seule action, remporta dix-sept étendards. Les protestans excellaient dans l'atta-

que et la défense des places. L'espoir du butin leur donnait une ardeur qu'ils prétendaient leur être inspirée par le ciel. La Rochefoucault, Soubise, Crussol, Lanoue qui, même au milieu des guerres civiles, voulait prendre Bayard pour son modèle, enfin Coligni lui-même ne pouvaient arrêter leurs excès. A la prise du château de Maillé, Coligni voulait sauver une garnison qui venait de capituler; il eut l'horreur de la voir massacrer sous ses yeux, tandis qu'il frappait vainement des soldats devenus bourreaux. Peu de temps après il prit Angoulême et fit de vains efforts pour sauver cette ville du pillage. Coligni voulut punir un des chefs, Pluviant, qui s'était gorgé de butin. Le prince de Condé couvrit de sa protection un homme qu'il eût fallu sacrifier à la discipline, à l'honneur.

Les deux armées prennent leurs quartiers d'hiver.

1569.

L'hiver de 1568 à 1569 fut un des plus rigoureux du siècle. Les deux armées, privées de tentes, étaient exposées à l'inclémence de l'air. Vers la fin de décembre, il fallut céder à la nécessité; et, sans qu'il y eût aucune convention entre les chefs, on prit des quartiers d'hiver. Mais un repos que les soldats avaient ardemment désiré, ne fit que développer des maladies causées par la

fatigue et par les plus dures privations. En peu de temps, l'armée de Condé perdit cinq mille hommes, et celle du duc d'Anjou trois mille. La crainte des châtimens retenait encore sous les drapeaux ceux même des catholiques qui étaient le plus découragés; mais les huguenots, toujours impatiens de revoir leurs foyers quand ils n'avaient pas remporté d'avantages décisifs, désertaient en foule. Lorsqu'au mois de mars Condé rouvrit la campagne, il avait à peine la moitié des troupes qui, de tous les points du royaume, étaient venues le trouver à La Rochelle. Pour la première fois il perdait cet air de confiance, cette gaieté militaire qui était une de ses plus puissantes ressources comme chef de parti. Sa bravoure seule lui restait; mais elle tenait du désespoir.

Grâces à de sages conseils, le duc d'Anjou n'avait commis aucune des fautes que faisait craindre son inexpérience. Tavanes et Gontaut de Biron maintenaient la discipline dans l'armée royale. Ils avaient résolu de forcer le prince de Condé à soutenir, dans sa détresse, une bataille qu'auparavant ce prince avait en vain présentée au duc d'Anjou. Les deux armées se tenaient sur les rives de la Charente auprès de Jarnac. Cette petite

Condé rouvre  
la campagne.

Bataille  
de Jarnac.  
16 mars,  
1569.

ville, dont les huguenots venaient de s'emparer, leur formait un point d'appui. D'après un plan conçu par Biron, l'armée catholique, fort supérieur en nombre, feignit de vouloir passer la rivière en présence de l'amiral de Coligni qui commandait l'avant-garde. Mais tandis qu'elle attirait toute l'attention de ce général, un pont était jeté sur la Charente auprès de Châteauneuf. On avait eu la précaution de n'y travailler que la nuit. Ce passage n'était gardé que par de faibles corps de troupes : toute l'armée du duc d'Anjou s'y porta. Le 16 mars, au point du jour, elle se montra sur la rive gauche. Coligni vit que plusieurs de ses compagnies allaient être enveloppées; il ne put se résoudre à les abandonner. Comptant sur un prochain secours du prince de Condé, il mit en mouvement toute son avant-garde. Mais les protestans, déconcertés d'avoir été surpris, ne se présentaient point au combat avec leur ardeur accoutumée. Dandelot, Soubise et Lanoue, accourent impatiens de se mesurer avec les chefs les plus renommés de l'armée catholique. Les gentilshommes huguenots sont bientôt entraînés par leur exemple. Ils ont en tête des adversaires dignes d'eux : ce sont le duc de Guise, le comte de Brissac,

Martigues et Monsalès. Dans ces guerres civiles, tout l'effort de la bataille roulait sur les principaux officiers. C'était une suite de combats singuliers entre ceux qui étaient les plus illustres par leur naissance et leur bravoure. Souvent les rangs des soldats s'ouvraient devant deux chefs ennemis qui s'étaient aperçus et provoqués de loin. Un dialogue altier, menaçant, furieux, se mêlait au cliquetis des armes, aux décharges des pistolets et des arquebuses. Tandis qu'on paraissait se battre pour le triomphe d'une religion sur une autre, souvent on vidait les querelles de deux maisons ennemies.

Dans cette bataille de Jarnac, qui fut livrée par vingt-six mille catholiques, à quinze mille protestans, il n'y eut presque de morts, de blessés, de combattans enfin, que parmi les gentilshommes. Les prodiges de bravoure y furent sans nombre : à peine y cite-t-on deux ou trois traits de générosité. Dandelot tua de sa main Monsalès, un des guerriers les plus intrépides de l'armée catholique. L'avant-garde des protestans commençait à obtenir quelque avantage, lorsque Lanoue, qui s'était avancé trop loin, enveloppé de toute part, fut fait prisonnier. On le conduisit au duc de Montpensier, qui ne man-

quait jamais de prononcer l'arrêt de mort à tous ceux que le sort des armes mettait à sa merci. Mais le brave Martigues courut demander au duc d'Anjou la vie d'un ennemi, qu'il appelait son cher Breton, et l'obtint. Soubise, qui fut bientôt après fait prisonnier, fut sauvé comme Lanoue. Chatellier Portaud, celui qui avait commandé l'année précédente la petite flotte du prince de Condé et fait éprouver de grandes pertes au commerce du gouvernement catholique, fut égorgé de sang-froid.

Derniers exploits du prince de Condé.

Coligni avait ordonné la retraite; elle se faisait avec un peu de confusion, lorsque le prince de Condé accourut, non avec les restes de l'armée, mais avec un escadron de quatre cents gentilshommes : il ne put se résoudre à différer une action générale; il espère, en étonnant l'ennemi par une charge impétueuse, le tromper sur les forces qu'il amène, et bientôt être secondé par six mille hommes d'infanterie qui débouchaient de Jarnac. La veille il était tombé de cheval et avait alors le bras en écharpe : sa contenance, plus sérieuse que de coutume, n'était pas moins martiale. Tandis qu'il range ses cavaliers et les exhorte à chercher au travers des ennemis une mort glorieuse et chrétienne,



le cheval du comte de La Rochefoucault se cabre auprès du prince et lui fracasse la jambe : *Vous voyez*, dit-il, avec la plus héroïque tranquillité, *combien un cheval fougueux est dangereux dans un jour de bataille* : puis se tournant vers ses soldats, il leur dit : « Cet » accident ne me retardera point ; c'est le » bras en écharpe et la jambe cassée que je » vais vous conduire à travers les bataillons » ennemis. Voyez, mes compagnons, com- » bien je compte sur vous ; tout mutilé que » je suis, j'ai assez de force, puisque j'ai » même courage et que le vôtre me secon- » dera. Qu'on sonne la charge. *Le péril est » doux pour Christ et le pays* ». Condé voit auprès de lui les jeunes princes, son neveu et son fils qui brûlent de partager ses périls : « Non, mes enfans, leur dit- » il, l'armée peut perdre aujourd'hui son » chef : c'est vous qui me remplacerez et » me vengerez ». Il ordonne qu'on les fasse retirer et s'élançe. D'abord tout cède à ses coups : les escadrons du duc de Guise et du comte de Brissac sont enfoncés ; Martignes plie à son tour ; mais tandis que Condé s'avance en dispersant la cavalerie ennemie, il a perdu un grand nombre des siens : Coligni se trouve trop engagé pour

marcher à son secours. L'infanterie protestante, qui était restée à Jarnac ne se montre point encore. Guise, Brissac et Martiguès se sont ralliés au duc d'Anjou. Deux mille cavaliers et trois mille hommes d'infanterie marchent sous ses ordres pour envelopper le prince de Condé. Le cheval qui le porte est tué ; en attendant qu'on lui en amène un autre, il combat un genou en terre. Un gentilhomme, nommé Laverignes de Tressan, vient pour défendre le prince avec vingt-cinq jeunes gens, qui sont tous ses fils ou ses neveux ; le nombre les accable ; ils meurent victimes de leur dévouement. Condé respire encore ; mais il a perdu tout moyen et tout espoir de se défendre plus long-temps. Épuisé de fatigue, froissé, meurtri, il voit fuir en désordre ce qui reste de sa troupe. Que servirait de rappeler ses braves gentilshommes qui croient avoir perdu leur général ? Il se soulève, aperçoit dans les rangs ennemis D'Argence, qui a servi autrefois sous ses ordres ; il l'appelle, lève la visière de son casque, et lui présente son gantelet gauche comme gage de sa foi. D'Argence l'accepte, jure au prince de défendre sa vie, et le conduit sous un arbre pour le faire respirer ; mais l'ordre avait été donné

Sa mort.

de tuer le chef des huguenots partout où on le rencontrerait. Montesquiou, capitaine des gardes du duc D'Anjou, accourt, reconnaît le prince de Condé : *Tue! tue! s'écrie-t-il*, et lui casse la tête d'un coup de pistolet.

Dans le même jour, Robert Stuart, le meurtrier du connétable de Montmorenci, fut pris et tué à coups de poignard. Un corps de six mille hommes, qui n'avait point été engagé dans l'action, devint le salut de l'armée protestante. La joie dont le duc d'Anjou et ses favoris furent enivrés en apprenant la mort du prince de Condé, leur ôta jusqu'à la pensée de profiter de la victoire. Coligni parvint à se dégager de la situation la plus périlleuse; il ne céda qu'une partie peu considérable du champ de bataille; et l'armée victorieuse ne réussit pas même à s'emparer de la petite ville de Jarnac; mais les protestans, qui avaient à regretter la perte d'un chef intrépide et de quatre cents gentilshommes, seraient tombés dans le plus morne découragement, si le zèle de la reine de Navarre n'était venu seconder l'inébranlable constance de Coligni. Elle se rendit elle-même à l'armée, traversa les rangs, en tenant par la main son fils et le jeune prince,

de Condé. « Voilà, mes amis, dit-elle, deux » nouveaux chefs que Dieu vous donne, et » deux orphelins que je vous confie ». Officiers et soldats, tous jurèrent à la fois de leur obéir et de les défendre : Coligni devient leur père commun. Que n'attend-t-on pas d'un général dont la sagesse, le calme et la vigilance semblent braver ou maîtriser tous les événemens de la fortune !

Joie indécente  
du duc d'Anjou.

Cependant le duc d'Anjou souillait une victoire si imparfaite en insultant au cadavre d'un ennemi assassiné. Il le fit attacher par dérision sur une vieille ânesse, et prit part aux infâmes risées de la soldatesque et de la populace. Enfin, averti par son ancien gouverneur, Carnavallet, des murmures qu'excitaient, parmi les gens d'honneur, une vengeance et une joie si avilissantes, il fit remettre les restes du prince de Condé au duc de Longueville, son beau-frère, qui lui rendit sans pompe les derniers devoirs. Le prince de Condé fut enterré à Vendôme auprès de ses ancêtres : il n'était âgé que de trente-deux ans. Les qualités aimables et brillantes dont il fut doué ne furent pas assez subordonnées au sentiment du devoir pour être des vertus. Il fut brave avec tout l'éclat qui est particulier à la valeur française ;

il n'oublia jamais les affaires au milieu des plaisirs; il était aussi habile à cacher ses desseins qu'à deviner ceux de ses ennemis; il avait séduit en même temps des dévots enthousiastes et des femmes légères; sa gaieté, quoique vive et naturelle, avait tous les résultats du calcul le plus adroit. Presque toujours pauvre, il donnait avec tant de grâce, que personne ne paraissait l'égaliser en libéralité. Sa taille était fort petite et n'était pas même régulière, tel est cependant l'effet de l'héroïsme, qu'il paraissait avoir de la noblesse dans le maintien. Comme il ne sut jamais commander à ses passions, il fut toujours entraîné par les circonstances. Séduit par des motifs fort nobles en apparence, il fut plus rebelle qu'il ne croyait l'être. Rien ne lui coûta, tout lui parut légitime pour se soustraire à l'empire du duc de Guise; mais il ne put y échapper qu'en subissant l'ascendant de Coligni, de l'âme la plus forte que le seizième siècle ait produite.

Les catholiques prétendirent que le prince de Condé, peu de temps avant sa mort, avait pris le titre de roi, et fait frapper une médaille dont la légende était : *Louis XIII, roi de France*. On montrait cette médaille; elle existe encore; mais il est bien vraisemblable

Événemens qui suivirent la bataille de Jarnac

que la cour elle-même l'avait fait fabriquer, pour rendre ce prince odieux aux royalistes qui penchaient pour la tolérance.

La cour s'était transportée à Metz, afin de suivre de plus près les négociations avec les luthériens allemands, qu'on voulait empêcher de rentrer en France. Catherine de Médicis, qui ne pouvait se consoler d'avoir échoué dans le projet d'enlever et d'exterminer les chefs des protestans, tomba dangereusement malade à Metz. Dans un accès de fièvre, qui fut accompagné de délire, elle crut voir une bataille sanglante, son fils le duc d'Anjou en péril, et le prince de Condé mort. Un gentilhomme, qui arrivait de l'armée, vint annoncer au roi, pendant la nuit, la victoire de Jarnac. On crut devoir éveiller la reine pour lui faire part d'un si grand événement. Dès qu'on lui annonça le succès de cette journée : « Pourquoi troubler mon » sommeil, dit-elle ? ne savais-je pas, et » n'avais-je pas annoncé long-temps d'avance » la victoire de mon fils et la mort du prince » de Condé » ? Une telle femme prétendait recevoir des avertissemens du ciel (1) !

(1) Cette anecdote est tirée des mémoires de Marguerite de Valois, la première épouse de Henri IV ;

Charles IX, pour complaire à la reine, institua des processions annuelles en mémoire de la bataille de Jarnac. Le pape et le roi d'Espagne firent célébrer cette victoire avec beaucoup de solennité. L'église de Saint-Pierre fut décorée de plusieurs drapeaux enlevés aux protestans dans cette journée, et

ils ne contiennent qu'un petit nombre de faits relatifs aux grands événemens dont elle fut témoin. On doit le regretter ; car cette princesse raconte avec naturel et agrément ; mais elle est presque toujours occupée de justifier l'innocence de ses mœurs ; et son apologie ne persuade personne. Elle parle de sa mère Catherine de Médicis avec un respect qui se ressent de la terreur. Elle paraît très-naïvement persuadée qu'il n'arriva jamais à la reine sa mère , aucun événement qui ne lui eût été prédit, ou qu'elle n'eût vu en songe : elle-même prétend avoir été honorée de plusieurs avertissemens divins. Voici ses expressions : « De ces  
» divins avertissemens je ne me veux estimer  
» digne ; toutefois , pour ne me faire comme ingrate  
» des grâces que j'ai reçues de Dieu , que je veux et  
» dois conserver toute ma vie ; pour lui en rendre  
» grâce , et que chacun le loue aux merveilles des  
» effets de sa puissance , bonté et miséricorde qu'il  
» lui a plu faire en moi , j'avouerai n'avoir jamais été  
» proche de quelques signalés accidens, ou sinistres ou  
» heureux , que je n'aie eu quelque avertissement , ou  
» en songe ou autrement ; et puis bien dire ce vers :

» De mon bien , de mon mal , mon esprit m'est oracle ».

dont on avait fait hommage au saint père.

La cour s'était à peine éloignée des frontières, que déjà elles étaient impunément traversées par une armée allemande, sous la conduite d'un protestant zélé, le duc des Deux-Ponts. Par une singulière contradiction, la cour, dans le moment où elle voulait persuader aux princes d'Allemagne qu'elle poursuivait dans les calvinistes des rebelles et non des religionnaires, rendit un édit pour supprimer la liberté de conscience, et rétablir les peines contre les hérétiques dans toute leur sévérité. Cet édit fut connu en Allemagne, et les envoyés du roi de France furent dès lors repoussés avec mépris de toutes les cours et de toutes les villes luthériennes. Nouvel affront pour la France; treize mille Allemands la parcoururent de l'est à l'ouest, sans rencontrer aucun obstacle sérieux. Les ducs d'Aumale et de Nemours avaient cependant été détachés pour s'opposer à cette invasion; mais leurs mesures furent timides et mal concertées. Les Allemands n'aperçurent nulle part les troupes de ces deux généraux. Le pillage de quelques villes, particulièrement de la Charité-sur-Loire, les soulagea de leurs fatigues. Coligni vint au-devant d'eux, sans être inquiété par le pré-



somptueux vainqueur de Jarnac, qui, après un exploit dont Paris, Rome et Madrid avaient triomphé à l'envi, s'était vu successivement repoussé dans les trois sièges de Cognac, Angoulême et Saint-Jean-d'Angeli.

La jonction se fit entre les protestans et leurs auxiliaires. Mais ces deux corps d'armée eurent chacun une grande perte à déplorer. Le duc de Deux-Ponts, arrivé au terme d'une marche difficile, mourut de ses fatigues. Dandelot était mort dans la ville de Saintes. On croit, mais sur d'assez vagues indices, qu'il avait été empoisonné. Ce brave chevalier était le héros de l'amitié fraternelle. Malgré toute la ferveur de son zèle, il semblait moins combattre encore pour la religion que pour son frère. Son bonheur était de rester au second rang. Au temps des croisades, un tel chevalier eût excité l'enthousiasme de toute l'Europe. Dans un temps de guerres civiles, ses vertus mêmes devinrent funestes à sa patrie. Coligni, navré de la plus profonde douleur qu'il eût jamais ressentie, restait seul chargé de la conduite d'une guerre, dont personne plus que lui ne déplorait les excès. Contenir la cupidité des reîtres et les transports vindicatifs des protestans, lui paraissait plus difficile que de

Mort de  
Dandelot.

1569.

s'emparer, même après une défaite, de trois ou quatre provinces nouvelles. Il réunissait près de vingt-cinq mille hommes sous ses ordres. L'armée du roi, grossie par un renfort qu'avaient envoyé le pape et d'autres puissances de l'Italie, s'élevait à trente mille combattans. Mais la honte d'avoir échoué dans de faibles entreprises, avait beaucoup diminué leur ardeur et la confiance des catholiques. Le comte de Brissac avait été tué dans une légère escarmouche. Le jeune duc de Guise, brillant émule de son courage, s'impatientait du peu de vigueur des opérations, et gémissait de ne pas les conduire. Les ducs d'Aumale et de Nemours, accusés par le duc d'Anjou d'avoir laissé traverser la France à l'armée allemande, relevaient de leur côté les fautes nombreuses de ce général de dix-huit ans. Le cardinal de Lorraine lui-même, instruit de la jalousie que le roi nourrissait au fond de son cœur contre son frère, desservait ce prince à la cour, tandis que l'armée se plaignait d'être gouvernée par les caprices de ses jeunes et vicieux favoris.

Succès et  
crautés des  
protestans.

Coligni, profitant de l'état d'inaction et de discordes de l'armée catholique, traversait librement ou soumettait au parti des

princes un grand nombre de villes de l'ouest et du midi. Malgré ces conquêtes et le pillage qui les suivait presque toujours, son armée restait indigente. Rien ne prouve mieux combien la France était alors dénuée de ressources. Dès que les églises étaient pillées, on ne trouvait plus d'or ni d'argent nulle part. Les protestans brûlaient d'en venir aux mains avec les soldats du pape, *et de leur montrer, dit Lanoue, tout l'amour qu'ils portaient à leur maître.* Ils rencontrèrent auprès de Laroche-Abeille, dans le Limousin, les troupes italiennes commandées par Strozzi, fils du maréchal de ce nom, et qu'accompagnaient deux mille Français. Strozzi, poursuivant avec trop d'ardeur un premier avantage, fut enveloppé et fait prisonnier. Les protestans vainqueurs se livrèrent à toute leur rage envers des hommes qu'ils appelaient ridiculement soldats de l'Antechrist. Ils ne faisaient aucun quartier ni aux Italiens, ni aux Français, reprochant à ceux-ci les cruautés de Jarnac, à ceux-là tous les maux engendrés par l'ambition des papes. Plus modérés, ils eussent mieux profité de leurs succès. Le désespoir força de faibles troupes à la bravoure; et les protestans, qui se retirèrent le lendemain,

parurent n'être venus que pour exécuter un massacre. On peut juger du chagrin que fit éprouver à Coligni l'inhumanité de ses soldats, par la douleur qu'exprime Lanoue, son élève, son ami. *Qu'il est honteux*, dit-il à ce sujet, *de se montrer sans miséricorde envers ceux auxquels la première fureur des armes a pardonné!* Lanoue, dont nous aimons toujours à rappeler les expressions, et dont l'historien le plus scrupuleux peut croire aveuglement le témoignage, avait été échangé peu de jours après la bataille de Jarnac, où nous l'avons vu prisonnier. Il commandoit un corps de troupes assez considérable, et remporta, près de Niort, un avantage fort brillant dont il est parlé dans tous les mémoires du temps, excepté dans les siens. Jamais les scrupules de la modestie ne furent poussés si loin (1).

Montgomeri, pendant ce temps, faisait rentrer le Béarn sous la domination de la reine de Navarre; heureux de pouvoir ainsi témoigner la reconnaissance des protestans envers une princesse qui avait abandonné ses états, pour venir s'associer à leurs périls, et soulager leurs misères. Montgomeri, depuis le tragique accident qui avait

(1) *De Thou.*

troublé sa vie , montrait un caractère sombre et disposé aux fureurs du fanatisme. Il fit poignarder des gentilshommes qui avaient capitulé ; et celui qui avait voulu se montrer l'émule des Coligni , des Dandelot , des Lanoue , mérita par un tel acte d'être assimilé au baron des Adrets. Du Béarn , il se porta sur le Languedoc. Il menaça la ville de Toulouse , impatient de faire expier aux membres du parlement de cette ville , les nombreux supplices des protestans , et surtout celui de l'infortuné Rapin , judiciairement immolé lorsqu'il apportait au nom du roi un édit de paix.

Jamais les protestans ne s'étaient montrés plus redoutables. Coligni , quoiqu'il eût échappé avec peine aux perfidies d'une paix meurtrière , désirait ardemment une paix nouvelle : mais il voulait avoir des places de sûreté. La reine-mère , ordinairement si empressée de recourir aux négociations , ne faisait aucune démarche ; quoiqu'elle eût souvent sacrifié son orgueil à des combinaisons de vengeance , il lui paraissait insupportable de traiter d'égale à égale avec la reine de Navarre. D'ailleurs , l'orage , tout violent qu'il était , grondait bien loin de la capitale , les plaisirs de la cour n'étaient que faible-

ment interrompus par l'anarchie et la désolation de sept ou huit grandes provinces. Pourquoi se hâter de faire cesser l'effusion du sang, puisqu'on s'amusait encore, puisque la reine, en traversant Paris, recueillait les bénédictions d'une multitude fanatique, puisqu'on parlait encore de son fils le duc d'Anjou, comme du héros de la chrétienté ?

Coligni attaque  
Poitiers.

1569.

Coligni, qui connaissait la reine, s'apprêtait à marcher sur Paris pour voir venir à lui des négociateurs. Cependant il ne put résister au vœu des nobles du Poitou, qui lui demandaient la prise de Poitiers pour assurer la tranquillité de leurs familles dans cette province. Ce que Coligni craignait le plus, c'étaient les sièges des villes populeuses. Il avait coutume de dire que *c'était le cimetière des armées*. Mais Poitiers, qui n'avait pour défense qu'une longue et vieille muraille, paraissait devoir être emportée en quelques jours par une vigoureuse attaque. Coligni le crut. Un jeune homme, qui toujours frémissait de rage au seul nom de Coligni, renversa ses espérances : c'était le duc de Guise, c'était le fils du défenseur de Metz. Il brûlait de se mesurer avec un capitaine dans lequel il s'opiniâtrait à voir toujours l'assassin de

son père. Prenant pour compagnon son frère, le marquis de Mayenne, qui n'avait pas toute sa fougue, mais qui ne lui était point inférieur en talens, il se jeta dans la ville de Poitiers et en fit porter la garnison jusqu'à six mille hommes. Coligni put bientôt s'apercevoir, à la défense de la ville, que les Guise s'étaient juré de ne point tomber vivans entre ses mains. Ils disputaient les collines par lesquelles Poitiers est dominé, établissaient de fortes batteries sur les éminences de l'intérieur de la ville, multipliaient les sorties, enlevaient des provisions aux calvinistes, et repoussaient leurs assauts, en faisant pleuvoir sur eux des torrens de bitume, de poix et d'huile bouillante. La disette se faisait également sentir aux assiégeans et aux assiégés; mais les premiers, plus exposés à l'inclémence de l'air, étaient livrés à des maladies épidémiques. L'amiral lui-même tomba dangereusement malade. Sa guérison fut la délivrance de son armée ou plutôt de tout son parti. Mais tout avait languï pendant sa maladie. Le siège n'avait fait aucun progrès. La désertion, plus encore que l'épidémie, avait beaucoup éclairci les rangs (1).

(1) *De Thou. — Lanoue. — La Popelinière.*

Il est repoussé  
par Henri de  
Guise.

Le duc d'Anjou s'était porté sur la ville de Chatelleraut où se trouvaient un grand nombre de gentilshommes protestans. Coligni fut heureux de saisir ce prétexte. En levant le siège de Poitiers, il fit lever au duc d'Anjou celui de Châtelleraut. Quand le duc de Guise reparut dans l'armée catholique, on crut voir en lui son père tout entier. Il le rappelait non-seulement par l'exploit dont il venait d'illustrer sa jeunesse, mais par son affabilité, ses grâces et son adroite modestie. On lui faisait comme des titres personnels des plus glorieuses actions de son père. On croyait n'avoir connu qu'un duc de Guise. Voilà ce qui fit, dans la suite, que Henri de Guise put tout oser.

Bataille de  
Moncontour.  
3 novembre.  
1569.

Affaibli par les pertes qu'il avait éprouvées devant Poitiers, Coligni mettait tous ses soins à éviter un engagement général; il attendait Montgomeri, qui pouvait facilement traverser le Languedoc et la Guyenne, pour venir joindre ses forces aux siennes, mais qui perdait du temps en se livrant à d'inexorables vengeances. Cependant les reîtres, qui depuis quelques mois ne touchaient plus de solde, se mutinaient et menaçaient Coligni de passer dans le camp des catholiques. Ce général ne put arrêter leur



défection qu'en se laissant conduire par eux à une bataille dont il redoutait les suites. Leur indiscipline ne se contenta même à la vue de l'ennemi. Bientôt elle se communiqua aux gentilshommes qui, harassés de fatigue, humiliés de leur détresse, prenaient leur impatience pour un redoublement de courage; les valets de l'armée augmentaient ce désordre, en montrant eux-mêmes le plus impétueux désir de combattre. Ils troublèrent les rangs en s'y jetant en foule. Ce fut comme dans un mouvement de sédition que l'armée protestante vint se précipiter au-devant de l'armée catholique, bien pourvue de tout, forte de vingt-quatre mille hommes, et qu'animait le souvenir des victoires de Dreux, de Saint-Denis et de Jarnac. L'action s'engage dans la vaste plaine de Moncontour, et dès le premier moment les protestans portent la peine de leur ardeur inconsidérée; on les déborde, on les enfonce, on les taille en pièces: mêlés tumultueusement avec leurs valets, qui donnent le signal de la fuite, ils n'entendent plus la voix d'aucun de leurs chefs. Coligni, qu'ils n'ont point écouté, n'est plus parmi eux qu'un soldat qui combat pour l'honneur. Un officier; d'un coup de pistolet, lui casse quatre dents. L'amiral

l'étend mort sur la place ; mais le sang l'étouffait, il fallut l'emporter du champ de bataille ; le comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, qui commandait l'aile gauche des protestans, fit en vain des prodiges de valeur ; en trois quarts d'heure toute l'armée protestante a fui et a perdu huit mille hommes, toute son artillere et presque tous ses bagages(1). Lanoue et Crusol d'Acier sont au nombre des prisonniers ; l'armée victorieuse n'a perdu que cinq cents hommes. C'était Tavanoes qui avait tracé les dispositions de cette journée, et le duc d'Anjou les avait secondées avec une valeur brillante (2).

(1) *Lanoué. — Tavanoes. — Davila. — D'Aubigné.*

(2) La bataille de Moncontour ne ressemble que par des traits d'inhumanité à celles de Dreux, de Saint-Denis et de Jarnac : elle fut trop promptement décidée pour que le courage y parût dans tout son éclat. Lanoue en parle succinctement, et, contre son usage, n'en présente pas une idée fort claire. Tavanoes, dans ses mémoires, en réclame tout l'honneur : il n'est pas douteux que l'armée catholique dut beaucoup à ses sages dispositions ; mais elles n'eurent leur effet qu'à cause du mouvement séditieux qui avait porté le désordre dans l'armée protestante. L'amiral fut si promptement blessé, qu'il

Coligni recouvre son autorité sur son parti, quand ce parti est rompu, dispersé, existe à peine. On a parlé de se rendre au vainqueur, et d'accepter enfin de lui la religion qu'il commande. « Qu'on ne mêle » point, s'écrie Coligni, le crime de l'apostasie à celui d'une indiscipline si funeste : » je croyais tout perdu avant la bataille, et » il me semble maintenant que le ciel nous a » épargnés. Notre belle cavalerie est presque intacte ; bientôt l'armée de Montgomeri, qui vient à nous et vers laquelle nous allons marcher, compensera toute la

ne put réparer un mauvais ordre de bataille. Il reçut cette blessure en combattant encore contre le rhingrave qui commandait les reîtres de l'armée catholique. « Comme on portait l'amiral en une litière, » dit d'Aubigné, L'Estrange, vieux gentilhomme et » de ses principaux conseillers, cheminant en même » équipage et blessé, fait dans un chemin large avancer sa litière au front de l'autre, et puis, passant la tête à la portière, regarde fixement son chef, » se sépare la larme à l'œil avec ces paroles : *Si est-ce que Dieu est très-doux*. Là-dessus, ils se dirent adieu, bien unis de pensée, sans en pouvoir dire davantage. Ce grand capitaine a confessé à ses privés que ce petit mot d'ami l'avait relevé, et remis au chemin des bonnes et fermes résolutions pour l'avenir ».

» perte que nous avons éprouvée. Je jeterai  
» des forces dans Niort et dans Saint-Jean-  
» d'Angéli. Ignorez-vous que La Rochelle  
» est imprenable? La reine d'Angleterre  
» m'a promis des secours, j'en vais presser  
» l'arrivée. L'étendue de notre péril va ré-  
» veiller le zèle de nos frères, non-seule-  
» ment dans l'Allemagne, mais dans l'É-  
» cosse, la Suède et le Danemarck. Fus-  
» sions-nous abandonnés de ces peuples,  
» fussé-je abandonné de vous-mêmes, je ne  
» trahirai point les augustes pupilles qui me  
» sont confiés, le fils d'un héros, d'un mar-  
» tyr de la foi, du prince de Condé, et le  
» fils de cette reine généreuse qui a tout  
» quitté pour souffrir avec nous. Allons,  
» amis! ce n'est pas la première épreuve  
» difficile dont Coligni sorte avec honneur.  
» Je ne veux pas vous rendre déshonorés et  
» tremblans à vos enfans et à vos femmes.  
» Il n'y a pas plus de sûreté que d'honneur  
» à vous retirer dans vos châteaux; une  
» bonne armée, bien soumise à son chef,  
» bien animée du zèle de l'Évangile, voilà  
» pour vous le meilleur des donjons; il fau-  
» dra signer la paix sous les murs de Paris,  
» et j'en sais le chemin ».

Coligni répare  
sa défaite.

Les protestans, ranimés par ces paroles,

s'abandonnent à Coligni : il tient toutes ses promesses. Il se retire vers le Languedoc ; et , s'il est inquieté dans sa marche , les trois mille cavaliers qui forment presque toute son armée , taillent en pièces des ennemis qui le poursuivent avec négligence et sans concert entre les généraux. La victoire de Moncontour n'a été qu'un signal de discorde entre les catholiques. Charles IX , après le nouveau succès de son frère , ne peut plus contenir la jalousie dont il est consumé. Il échappe à sa mère , qui le tenait en quelque sorte prisonnier dans la cour ; il veut enfin commander son armée et recueillir par lui-même les fruits d'une victoire qu'il n'a pas remportée. Médicis le suit au camp pour défendre auprès de lui un fils , objet de sa prédilection ; Médicis et ses dames viennent ajouter de nouveaux sujets de dissension à ceux qui existent déjà. L'anarchie est dans le conseil : Tavanès reproche au duc de Montpensier une tiédeur suspecte ; le duc de Guise reproche à Tavanès un orgueil insupportable ; dans le Languedoc , le féroce Montluc se plaint d'être arrêté par les ménagemens timides du maréchal de Damville. Cependant Coligni a déjà gagné Montauban et procuré du repos à ses troupes ,

dans un pays fertile ; le secours de Montgomeri et l'arrivée d'un renfort du Dauphiné rendent les protestans aussi redoutables que jamais. Qu'a fait cependant l'armée victorieuse ? elle n'a pas même osé attaquer La Rochelle. Elle a pris la ville de Niort après une faible résistance ; mais ce médiocre succès , elle le doit au crime d'un assassin.

Mouy assassiné  
par Maurevel.  
1569.

Les catholiques ont eu leur Poltrot. Il y avait dans leur armée un gentilhomme, nommé Maurevel qui, même avant les guerres civiles, avait montré un profond instinct de scélératesse. Sa vie était un tissu de noires ingratitude, de délations et de meurtres ; sa figure, aussi basse qu'atroce, révélait son âme. Le gouvernement avait mis à prix la tête de l'amiral ; Maurevel se sentit appelé par la cupidité au crime, que Poltrot avait exécuté par fanatisme. Peu de jours après la bataille de Moncontour , il crut, sur de faux renseignemens , que Coligni s'était jeté dans Niort. Il vint se présenter, comme un transfuge, dans cette ville ; et , n'y trouvant point l'amiral , il voulut se venger de son erreur sur le brave de Mouy , qui commandait à Niort. Il gagna sa confiance, le frappa d'un coup mortel, parvint à s'évader, et reçut un salaire qu'il rendit

plus avide encore du sang de Coligni. Niort, après avoir perdu l'un des chefs les plus intrépides de l'armée protestante, capitula promptement. Charles IX crut pouvoir réduire avec la même facilité Saint-Jean-d'Angeli. Tavanès s'opposait avec emportement à ces entreprises partielles, qui diminuaient l'éclat de la victoire que l'armée royale devait à son habileté militaire. Le roi, décidé à repousser ses conseils, se montra offensé de son arrogance : Tavanès se retira.

Le duc d'Anjou, abandonné à lui-même, redevint un guerrier vulgaire. Les Montmorenci, les Cossé, les Biron, fidèles au roi, mais fidèles à l'honneur, disaient hautement que l'on perdait le plus beau fruit de la victoire en ne parlant point de clémence. Tous les effets de cette victoire furent complètement anéantis par le siège de Saint-Jean-d'Angeli, qu'on avait cru pouvoir prendre en deux jours; mais qui, par la bravoure héroïque du commandant Clermont de Pile et de la garnison, arrêta deux mois l'armée catholique, l'exposa aux intempéries d'un hiver pluvieux, et lui coûta presque autant d'hommes que les protestans en avaient perdu à la bataille de Montcontour. De Pile obtint une capitulation ho-

Siège de Saint-Jean-d'Angeli.

1569.

norable (1). On n'osa ni penser au siège de la Rochelle ni se porter sur Montauban , dont Coligni avait fait sa nouvelle place d'armes.

Coligni avait communiqué à ses soldats toute sa patience et son activité. Les reîtres, dans le Languedoc , se trouvaient trop éloignés de leur patrie pour recommencer leurs murmures ; la nécessité les ramenait à la discipline ; cependant on s'en écartait quelquefois pour se livrer à la vengeance. Les protestans, s'étant approchés de Toulouse, mirent le feu aux châteaux et aux métairies des membres du parlement. Lanoue, en rendant compte de ce fait, s'éloigne cette seule fois de sa modération. *Cette leçon , dit-il, leur apprit à se montrer plus doux ; ces notables et doctes magistrats auraient besoin de plus de mansuétude.*

Exploits de  
Lanoue dans  
la Bretagne et  
le Poitou.

L'histoire est encore une fois obligée de suppléer à une grave et bien honorable

(1) La capitulation portait, que la garnison serait libre sous la condition de ne pouvoir reprendre les armes que dans quatre mois : mais à peine sortait-elle de la place, que les catholiques se présentèrent pour massacrer ces vaillans soldats. Biron parvint à arrêter le massacre. Clermont de Pile, indigné, ne voulut plus quitter les armes, et vint avec sa garnison rejoindre les princes aux environs de la Dordogne.



omission que fait Lanoue dans ses Mémoires. Nous avons laissé ce brave capitaine prisonnier à la bataille de Moncontour. Le duc de Montpensier voulut encore faire périr celui qu'il avait été forcé d'épargner après la bataille de Jarnac. Lanoue retrouva les mêmes libérateurs dans Martigues et le duc d'Anjou. Échangé contre Strozzi, qui avait été pris au combat de la Roche-Abeille, il prit le commandement de La Rochelle, maintint la supériorité des protestans dans la Saintonge, sortit vainqueur de chaque combat, remporta une victoire complète sur Puy-Gaillard, qui marchait contre lui avec toutes les forces du Poitou, arrêta le carnage en exposant vingt fois sa vie, et fit envers tous ses prisonniers ce que Martigues avait fait pour lui-même. Il vint après la victoire assiéger Luçon, prit cette ville et marcha sur Fontenai. Nul homme ne devait plus que lui être exercé par la fortune ; comme il plaçait une batterie, une balle d'arquebuse lui cassa le bras. Il fut au désespoir quand on lui parla d'amputation. La mort lui paraissait préférable au supplice de vivre dans l'inaction, tandis que ses frères se battraient. « Vos frères, lui dit Jeanne d'Albret qui » lui rendait des soins assidus, auront tou-

» jours besoin de votre tête et de votre  
» cœur ». Elle le fit, par ces mots, consentir  
à l'amputation, et, s'armant d'un courage  
au-dessus de son sexe, elle lui tint le bras,  
pendant qu'il subissait cette cruelle opéra-  
tion. Un ouvrier adroit lui fit un bras de fer.  
Lanoue put reparaître encore dans d'au-  
tres combats, et les catholiques eurent sou-  
vent à craindre la valeur, et à bénir la clé-  
mence de Lanoue *Bras-de-Fer* (1). Ce fut  
le surnom qu'on lui donna.

L'hiver étant passé, l'armée protestante,  
fortifiée par le repos et les secours qu'elle  
avait trouvés à Montauban, se mit en mar-  
che, et de l'Agénois osa se diriger sur Paris.  
Ce fut à travers mille obstacles que Coligni  
parvint à franchir les Cévennes; un seul faux  
mouvement, une seule négligence l'eût per-  
du. L'ordre le plus parfait régnait dans sa  
marche rapide. Si l'armée était soutenue par  
la constance de ce grand homme, elle était  
vivement animée par la présence du prince  
de Béarn, dans lequel chacun voyait un  
grand homme naissant. La gaieté de Henri  
n'avait jamais été plus vive; Coligni lui

(1) Moïse Amirault dit, dans la *Vie de Lanoue*,  
qu'il se servait fort bien de ce bras pour tenir et gou-  
verner la bride de son cheval.

avait promis de le laisser combattre et charger en personne. Pendant une maladie de l'amiral, qui tint l'armée dans les plus vives alarmes, Henri prit le commandement, et montra par la vigueur et la prudence de ses dispositions militaires combien il avait profité à l'école d'un tel maître.

Le roi n'avait gardé que peu de temps le commandement de son armée ; il l'avait quittée, en disant : *Des hommes qui fuient ne sont pas gibier de roi* ; et cependant ces prétendus fugitifs étendaient leurs conquêtes dans le midi, en conservant à l'ouest de formidables remparts. Charles n'avait pas vu, sans quelque plaisir, l'espèce d'affront que subit le duc d'Anjou, lorsqu'il fut arrêté deux mois devant la ville de Saint-Jean-d'Angeli. Il n'était aucun de ses généraux qui ne lui fit ombrage ; il se souvenait d'avoir été dans son enfance le prisonnier des triumvirs. En ménageant le jeune duc de Guise, il s'effrayait de voir en lui toute l'ambition de son père. Les principes sanguinaires de Montpensier, de Tavanès et de Montluc ne le révoltaient pas ; mais il était choqué de leur arrogance. On l'avait élevé pour la haine et pour la crainte : ces deux penchans s'accroissaient en lui par la

Gondi confident  
du roi.

nécessité même où il était de les renfermer dans son cœur. Chaque fois que sa mère lui disait : *On vous trompe, on veut vous avilir, on usurpe votre pouvoir*, il pensait au fond de son âme que sa mère elle-même le trompait et le tenait indignement asservi. Roi depuis dix ans , il s'indignait de ne pas régner encore. Les exercices violens auxquels il se livrait , des amours passagers , rien ne faisait diversion à son humeur farouche. S'il paraissait choisir des favoris parmi des jeunes gens de son âge , il en faisait les victimes de ses jeux , les humiliait et les désolait par sa gaieté malfaisante. Un Florentin , Albert de Gondi , comte de Retz , l'homme le plus pervers de cette cour et de ce siècle, devint, pour le malheur et la honte de la France , le principal confident du roi. Cet étranger , que la faveur de la reine avait élevé subitement aux emplois , et qui dans toutes ses trames était secondé par deux frères aussi fourbes que lui , plut à un roi soupçonneux , en paraissant lui seul de la cour n'avoir d'autre parti que celui du monarque. Quand il le vit fatigué de la guerre , il ne cessa de lui dire que , si on ne pouvait réduire les protestans par les combats , on pouvait les exterminer dans la paix ; que la reine-mère ,

en prodiguant des artifices féminins, avait manqué de force et d'art pour dresser des embûches à des hommes aussi défiants qu'intrépides ; que le salut de la France et de la couronne était dans une dissimulation plus savante et plus profonde ; que, pour frapper le chef des rebelles, il fallait flatter son orgueil, son ambition, et jusqu'à son zèle pour les religionnaires ; qu'il fallait le livrer aux ressentimens des Guise, et punir ensuite ces ambitieux. On ne sait pas si des conseils de cette nature entraînèrent le roi, dès cette époque, au plus affreux des complots ; mais ils n'y préparèrent que trop son âme. Gondi, qui feignait d'exciter la défiance du roi contre sa mère, était l'agent secret de cette reine (1).

Le commandement de l'armée royale fut donné au maréchal de Cossé, celui des chefs catholiques qu'on soupçonnait le plus d'un attachement secret pour les calvinistes.

Combat d'Ar-  
nai-le-Duc.  
1570.

(1) Daubigné et tous les écrivains protestans font tenir un pareil langage au comte de Retz. Les écrivains catholiques voient en lui l'homme qui donna au roi les plus funestes conseils. La paix, dont nous aurons bientôt à parler, eut un caractère si évident de fraude, qu'elle dut être préparée du côté de la cour par quelque grand professeur de crimes.

Toutefois on n'avait pas à craindre de trahison de ce militaire loyal, frère du grand Brissac. Il conduisit la guerre avec prudence, mais sans beaucoup d'ardeur. Les deux armées se rencontrèrent auprès d'Arnai-le-Duc en Bourgogne. Il s'agissait, pour les catholiques, de fermer aux protestans le chemin de Paris. Le combat, au lieu de commencer par le choc impétueux qui avait rendu si sanglantes et si atroces les autres batailles de la guerre civile, fut conduit des deux côtés avec un sang-froid qui semblait annoncer que les haines religieuses commençaient à se ralentir. Coligni, sûr cette fois de la discipline de ses troupes, et tout occupé de la paix sur le champ de bataille, fit ses dispositions avec un ordre admirable. Sa sollicitude ne fut excitée que par la vive ardeur avec laquelle ses deux élèves, le prince de Béarn et le prince de Condé, se précipitèrent dans les dangers qu'on leur laissait affronter pour la première fois. Le succès couronna leurs efforts. La mort, dans cette seule journée, épargna tous les chefs illustres.

Le combat fut long sans être meurtrier. Cossé fut repoussé d'Arnai, mais ne fut point forcé dans son camp. Lorsque l'amiral se vit

maître de la route de Paris, il s'occupa peu de signaler la victoire par des trophées brillans. Il rappela les deux princes. « Je serais coupable, leur dit-il, de ne pas modérer maintenant votre courage : ne me demandez point si nous avons pris beaucoup de canons, si nous avons tué beaucoup d'hommes. Ces hommes sont des Français ; j'espère que bientôt nous n'aurons plus ni vous ni moi à verser pour notre défense le sang de nos compatriotes. Si je connais bien la reine-mère et le roi, la paix est dans nos mains. Qu'il me tarde de la signer, de la rendre durable, et de ne plus tirer mon épée que pour mon roi ! Jeunes princes, que dans mon cœur j'ose nommer mes enfans, si je vous ai enseigné, par ma constance, à triompher des plus cruelles adversités, vous avez encore à recevoir de moi une leçon plus précieuse, c'est celle d'éviter à tout prix les guerres civiles. Oui, je signerais une paix utile à mes frères, nécessaire à ma patrie, même avec la certitude d'en être la victime et de subir une mort ignominieuse (1) ».

(1) Les *Mémoires de Lanoue* ne laissent aucun doute sur la résolution que prit l'amiral, à cette époque, de

Troisième paix.

Août.  
1570.

Peu de jours après le combat d'Arnai-le-Duc, un envoyé du roi se présenta au camp de l'amiral; c'était Jacques de Même, seigneur de Roissi. Le roi lui avait laissé des pouvoirs illimités pour traiter avec les huguenots. Coligni ne voulait point abuser de ses avantages; mais il ne fut point assez en défiance de ceux qu'on s'empressait de lui accorder. On ne lui contestait rien que pour la forme. Toutes les clauses de la paix s'écrivaient sous la dictée de celui qui avait subi les deux grands désastres de Jarnac et de Moncontour. L'édit du roi, qui consacrait les bases de cette paix, accordait aux réformés amnistie générale, liberté de conscience, l'exercice du calvinisme dans toutes les villes où il était établi et dans deux villes de chaque province.

Voici quelles furent les conditions de cette paix : Charles IX, par son édit, rétablit dans tout son royaume l'ancienne religion, accor-

ne plus recommencer la guerre civile. Le chagrin de n'avoir pu empêcher les excès commis par son parti, était si profond dans son âme, qu'il déclarait *aimer mieux mourir que de tomber en ces confusions*. « Oui, » disait-il, plutôt que de recommencer la guerre civile, » j'aimerais mieux être traîné tout sanglant dans les » rues de Paris ».



da aux réformés une amnistie générale, la liberté de conscience et la permission d'avoir des cimetières dans chaque ville : quant à l'exercice public du calvinisme, il l'autorisa dans deux villes de chaque province et dans toutes celles où il se trouvait établi à la cessation des hostilités : il voulait qu'on reçût dans les écoles publiques et les hôpitaux, les pauvres et les malades sans distinction de religion. Le roi déclarait que toutes sentences civiles et criminelles, rendues pour causes de troubles, seraient révoquées et annulées ; que les huguenots, à qui était justement suspect le parlement de Toulouse, porteraient leurs causes dont il y aurait appel à ce parlement, au tribunal des requêtes, sans être obligés d'en alléguer les motifs ; il leur laissa pour sûreté les villes de La Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité, que les princes de Navarre et de Condé s'engageaient, par serment, à rendre, deux ans après, c'est-à-dire le 8 d'août 1572. Le monarque reconnaissait que les protestans, étant soumis à toutes les impositions, devaient participer aux honneurs et aux dignités de l'état. Il y eut aussi des articles sur la rançon des prisonniers, la restitution des meubles et les exemptions de garnison accordées à quelques villes ; enfin

la reine de Navarre, les princes, l'amiral et leurs amis, officiers et agens, étaient déchargés de toute accusation sur l'enlèvement des deniers du roi, les levées de troupes, l'introduction des étrangers dans le royaume; ils étaient déclarés sujets fidèles.

FIN DU SIXIÈME LIVRE.

---



---

## LIVRE SEPTIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

AVANT d'arriver à l'épouvantable catastrophe, qui sera l'objet de ce livre, je crois devoir montrer comment Philippe II, cet infatigable artisan des troubles de la France, agitait, et pervertissait la chrétienté sous prétexte de la défendre.

Philippe II s'était mis en garde contre les innovations religieuses, par les échafauds et les bûchers; contre les privilèges de ses sujets et leur esprit d'indépendance, par un despotisme qui abattait tout ce qu'il ne pouvait niveler; contre ses remords, par sa superstition et sa soumission au pape. Insensible et dur, il n'avait pas eu de peine à se faire une fausse conscience; dans le long cours d'un règne malfaisant, il fut toujours triste et ne parut jamais agité. Il se faisait un mérite de repousser des plaisirs qui n'eussent été qu'une fatigue pour lui, et s'enorgueillissait de son amour pour le travail, quels qu'en fussent les résultats. Il peuplait sa cour

Portrait  
de Philippe II.

de délateurs , et les états voisins d'espions. L'Europe avait toujours à craindre quelque calamité nouvelle , chaque fois qu'un galion du Mexique entraît dans les ports d'Espagne. Aussi sévère dans sa magnificence que dans l'habitude de son visage , il paraissait , non protéger, mais tolérer les lettres et les beaux-arts. Quoi qu'on ait dit de ses projets de monarchie universelle, il songeait plutôt à troubler des états qu'à les conquérir. Il croyait sa volonté grande et forte, parce qu'elle était opiniâtre ; il voulait qu'au dehors comme au dedans, sa volonté fût faite ; enfin , il crut régner comme un représentant de Dieu , et les peuples l'appelèrent le démon du Midi.

Toutefois, l'ascendant de Philippe II fut en quelques points tutélaire pour l'Europe. Il suivit la plus noble partie des projets de son père en défendant la chrétienté contre les états Barbaresques et la marine de l'empire ottoman. Soliman régnait encore. Chargé de jours, cassé de fatigues, rassasié de gloire, il cherchait encore de nouvelles conquêtes , pour échapper à ses chagrins domestiques , aux intrigues , aux catastrophes tragiques de son sérail et de sa famille. Avec quelque gloire qu'eussent paru ses armées dans l'intérieur de l'Asie et vers l'extrémité de l'Europe ,

ses forces les plus redoutables consistaient alors dans sa marine. Ses galères innombrables étaient conduites par des hommes qui suppléaient à l'art par une longue expérience de la mer et par le courage le plus impétueux. Les corsaires turcs et africains se montraient dans la Méditerranée , pendant le seizième siècle, aussi terribles aux Espagnols que le furent les flibustiers , à la fin du siècle suivant. Dragut , qui les commandait , ne cédait en rien à Barberousse dont il avait été l'élève. Les états Barbaresques , malgré le souvenir de la brillante expédition de Charles-Quint à Tunis , ne cessaient d'inquiéter l'Espagne , et Philippe II n'avait d'autre moyen de les contenir que de faire insulter leurs propres rivages. Soliman voulut que la fin de son règne fût illustrée par un exploit qui en rappelât le début éclatant , et résolut de prendre Malte , comme il avait pris Rhode. Qui aurait cru que le rocher de Malte , cédé par l'empereur Charles-Quint aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem , pût devenir , par les soins de ces illustres fugitifs , un boulevard plus formidable que Rhode même ! Les Turcs en avaient déjà reconnu l'importance.

Malte , presque seule , s'opposait à leur

*Siège de Malte.  
1565.*

domination sur la Méditerranée. La possession de ce pays aride eût bientôt procuré à Soliman celle de la Sicile ; et dès lors , plus de sûreté pour l'Italie et pour l'Espagne même. Il équipa une flotte immense et y fit embarquer une armée de quarante-cinq mille hommes , sous le commandement du plus vieux et du plus estimé de ses généraux. Le visir Mustapha Dragut dirigeait la flotte. L'ordre de Malte avait alors pour chef Jean Parisot de Lavalette , digne chevalier français, qui, dans sa vieillesse robuste , voulait laisser un nom aussi honoré que ceux des deux illustres grands-mâîtres , d'Aubusson et Villiers-l'Isle-Adam , Français comme lui. Il n'avait pas douté un moment que l'ordre de Malte ne fût menacé par le vaste armement du grand seigneur , et il en avait averti tous les princes chrétiens. La France (ce fut un déplorable effet de ses guerres civiles) parut insensible aux dangers de cet ordre religieux , hospitalier et martial , qui depuis trois siècles soutenait , avec une poignée de chevaliers , la lutte que trois millions de chrétiens enflammés d'enthousiasme , que tant de rois intrépides , tant de princes , de barons , de papes et d'évêques avaient si malheureusement engagée contre les Musul-

mans. Philippe craignit pour ses états , et promit des secours aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ; mais il était deux choses qu'on ne pouvait obtenir de ce monarque , une bonne foi complète et de la promptitude. Il donna l'ordre à don Garcie de Tolède , vice-roi de Sicile , de préparer une flotte et une armée pour marcher au secours de Malte ; mais de ne se mettre en mouvement , qu'au moment où l'armée turque serait affaiblie par la résistance opiniâtre des assiégés.

Au mois de mars 1565, deux cents voiles se présentèrent devant l'île de Malte. L'histoire moderne n'offre point d'exemples d'un siège aussi héroïquement soutenu. La défense de Metz par le duc de Guise ne me paraît pas elle-même en égaler l'éclat ; mais je dois être rapide , en indiquant un fait qui n'appartient point spécialement à l'histoire de France.

Le seul fort Saint-Elme arrêta plus de quatre mois l'armée turque. Sous les ordres du chevalier Médran , la garnison avait fait des prodiges d'art militaire , de patience et de valeur , lorsqu'elle fit demander au grand-maître la permission d'abandonner ce fort entièrement ruiné , pour se porter à la défense des autres boule-

<sup>23</sup> juillet.  
1565.

varts de l'île. « Il est bien juste , répondit le » grand-maître, qu'après tant de fatigues vous » preniez un peu de repos. Puisque vous n'a- » vez pas fait le serment de mourir à la dé- » fense du poste que je vous ai confié , je vais » le faire occuper par de braves chevaliers qui » me demandent à grands cris de vous y rem- » placer ». Ce reproche déguisé fut pour les défenseurs du fort Saint-Elme un ordre de mourir. Sans souffrir qu'on les remplaçât , ils attendirent l'ennemi sur des murs démantelés , repoussèrent un assaut dans lequel Dragut fut tué ; un second assaut décida la prise du fort ; aucun des chevaliers ne se rendit , tous périrent. Les Turcs avaient perdu plus de huit mille hommes devant Saint-Elme ; et quatre forts non moins redoutables leur restaient à prendre. Lavalette se conduisit partout comme les chevaliers auxquels il avait ordonné de se dévouer pour la religion. La mort épargna ce généreux vieillard , qui prodiguait sa vie. L'ennemi se livrait à toute sa férocité , égorgeait les prisonniers , en mutilait les restes. Le grand-maître fut obligé d'user de représailles , en faisant égorger les prisonniers turcs , et témoigna ainsi qu'aucun des siens n'attendait de quartier. L'armée ottomane



était réduite à dix-sept mille hommes découragés et dénués de tout, lorsque le vice-roi de Sicile débarqua enfin à Malte avec sept mille soldats. Ce secours tardif et pourtant salutaire, fut ou la cause ou le prétexte de la retraite de l'armée turque. Toute l'Europe retentit du nom de Lavalette; on se tut sur Philippe et son lieutenant. Un service rendu avec une circonspection voisine de la perfidie, n'eut point la gloire pour salaire (1).

Philippe II, quoique son règne ait amené la décadence de l'Espagne, me paraît avoir

Guerre des  
Morisques.  
1568.

(1) Les détails du siège de Malte ont été racontés par une foule d'historiens, qui s'accordent tellement entre eux, qu'ils paraissent se copier ou se traduire les uns les autres. On a supposé que l'abbé de Vertot, dans son histoire de Malte, y avait mêlé des incidens romanesques. Cependant il ajoute très-peu de circonstances à la relation qu'en donnent le président de Thou et l'historien espagnol Herrera. C'est parce qu'il est animé qu'on le soupçonne d'exagérer ou d'inventer des faits. Sans doute cet écrivain ne montre pas un discernement remarquable dans la critique de l'histoire; mais il cherche la vérité de bonne foi. Il eût été à souhaiter que nos historiens français eussent imité le mouvement et l'élégance naturelle de sa narration. Brantôme, dans ses vies des hommes illustres, a consacré un article à l'éloge de Jean Parisot de

été celui des tyrans dont les fautes et les crimes aient été les plus impunis. Tandis qu'il avait à craindre la vengeance et les flottes de Soliman, il s'exposa, par un coup de despotisme également inepte et barbare, à lui donner des alliés dans l'Espagne même (1) ;

Lavalette. Nous oublions trop souvent qu'il faut ajouter à la liste nombreuse de nos héros français, les noms de plusieurs grands-maîtres de Malte, tels que Daubusson, l'Isle-Adam et Lavalette.

(1) Dans une histoire où nous avons sans cesse à montrer les funestes effets et la barbare ineptie de l'intolérance, nous n'avons pas cru devoir passer sous silence la révolte des Morisques, qu'on appelle autrement la guerre de Grenade. Cet événement fait le sujet de l'une des meilleures histoires que possèdent les Espagnols : elle a été écrite par Mendoza, un des hommes qui portèrent le plus loin la facilité de l'esprit. Il fit la guerre honorablement, fut bon administrateur, négociateur très-habile, l'un des hommes les plus érudits dans un siècle si recommandable par les travaux de l'érudition. On doit à ses soins la découverte d'un grand nombre de manuscrits grecs. De tous les poètes espagnols, il fut peut-être celui qui eut le goût le plus pur. Il écrivit son *Histoire de Grenade* en prenant avec un peu trop d'affectation Salluste pour modèle ; mais comme il vivait sous Philippe II, la liberté lui manqua : la crainte d'un tyran et celle du tribunal de l'inquisition arrêtaient sa plume quand il paraît tout prêt à tracer des tableaux énergiques.

et voulant écraser les faibles et derniers débris des Maures , il faillit rendre la vie à cette nation autrefois si brillante et si formidable. L'empire des Maures était tombé , en 1492 , avec les murs de la magnifique Grenade. Ferdinand-le-Catholique , leur vainqueur , obtint leur entière soumission en leur promettant la liberté de leur culte. Il l'avait juré , et , suivant son habitude , il viola son serment. Après avoir rassemblé une armée nouvelle contre des tribus dispersées qui se reposaient sur sa parole , il leur donna le baptême sanglant que Charlemagne avait donné aux Saxons. Toutefois ces Maures , convertis par le glaive , et poursuivis jusque dans leur intérieur par les regards de l'inquisition , gardaient leurs costumes et tous ceux de leurs usages qu'on n'osait condamner au nom de l'église ; ils achetaient ces dernières consolations de leur grandeur déchue , et le plaisir de s'entretenir encore dans leurs fêtes de la gloire de leurs pères , par le genre d'industrie le plus précieux , le plus nécessaire à l'Espagne. S'il n'y avait plus parmi les Maures de ces architectes hardis qui élevèrent les superbes mosquées de Grenade et de Cordoue ; de ces esprits vifs et créateurs , qui , dans le temps de la plus profonde bar-

barie , préludaient de loin aux découvertes de la chimie , de la botanique , devinaient l'algèbre et recueillaient quelques-unes des connaissances de la Grèce antique , ils avaient une gloire , trop peu appréciée au seizième siècle , celle d'être les laboureurs les plus habiles et les plus patients de l'Europe. Leur charrue faisait plus pour la prospérité de l'Espagne que tout l'or du Mexique ; mais ce genre de services ne l'emportait pas auprès de Philippe II sur les alarmes que lui inspirait leur robe orientale. Il était convaincu qu'on ne pouvait être chrétien et porter le doliman. Telle est l'intolérance : dans son despotisme , elle ordonne à des vaincus de croire ; et leur dit bientôt , *Votre foi n'est pas sincère*. Philippe consulta des inquisiteurs , et rendit , sous leur dictée , un édit qui enjoignait aux Morisques de ne plus parler arabe , de quitter leurs longs habits pour ceux des Castillans , de renoncer aux bains , de ne plus permettre que leurs femmes fussent voilées. Un tel édit appelait la révolte ; cependant , avant d'éclater , les Morisques firent entendre les réclamations les plus raisonnables qu'aucun peuple ait eu jamais à présenter. « La langue arabe , di- » saient-ils , ne peut avoir rien de contraire

» au christianisme. Comment pouvez-vous  
» ordonner à nos vieillards d'apprendre l'es-  
» pagnol, et d'oublier la seule langue dans  
» laquelle ils puissent exprimer leurs pen-  
» sées ? Nous sommes pauvres ; la pauvreté  
» ne nous permet pas une instruction dif-  
» ficile. L'Évangile n'a jamais condamné  
» l'habit des orientaux ; plusieurs saints  
» l'ont porté. Pourquoi nous reprocher nos  
» bains, et défendre à nos femmes de se  
» voiler ? Permettez-leur la modestie, et  
» ne nous faites point un crime de la pro-  
» preté ». On ne pouvait répondre à de tels  
raisonnemens que par des bûchers ; Philippe  
se hâta d'y recourir. Les Morisques, indi-  
gnés de tant de violences, cessèrent d'être ou  
de paraître chrétiens ; ils élurent un roi de  
la race de leurs anciens souverains. Sous sa  
conduite, ils reconquirent une grande par-  
tie du royaume de Grenade ; mais, sans pou-  
voir s'emparer de la ville de ce nom, qui  
était pour eux la ville sacrée. Ils y seraient  
parvenus sans doute, et les Morisques au-  
raient pu redevenir les Maures d'autrefois,  
s'ils avaient été secourus par leurs frères  
d'Afrique et d'Asie, aussi promptement et  
aussi puissamment qu'ils l'avaient espéré ;  
mais les mahométans avaient peine à leur

pardonner une longue profession du christianisme.

Guerre contre  
les Turcs.  
1568 à 1572.

La guerre était allumée dans les états Barbaresques, et enfin Soliman n'était plus. Ce conquérant n'avait trouvé, pour se distraire de l'affront que son armée avait éprouvé devant Malte, qu'une nouvelle invasion dans la Hongrie. Il périt, en 1566, devant la ville de Sigeth.

Son fils et son successeur, Selim II, était engagé dans une guerre maritime contre les Vénitiens, auxquels il enleva l'île de Chypre. Philippe eut le loisir d'accabler les révoltés. Le marquis de Mondéjar, le plus humain de ses ministres et de ses généraux, s'était contenté, après une victoire, de réduire les Morisques. Le roi lui reprocha bientôt de n'en avoir point exterminé un assez grand nombre; il le rappela, et confia sa vengeance à son frère, don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint : c'était un jeune homme impétueux, et qui annonçait les talens d'un grand capitaine. Il acheva de vaincre les Morisques, et, dans l'âge où la pitié se fait le mieux sentir, il se montra impitoyable. Cette guerre ne cessa que quand on fut las d'exterminer des fugitifs et des proscrits. Ce fut sous le règne suivant,

celui de Philippe III, que les Morisques furent tout-à-fait expulsés de l'Espagne. La plupart allèrent se confondre avec leurs frères africains, et en prirent toute la férocité. Ainsi disparut la seule nation qui fût parvenue à concilier le farouche islamisme avec l'amour des lettres et des beaux-arts, avec l'héroïsme chevaleresque et la galanterie.

Philippe continua de combattre le croissant. Le fait le plus illustre de son règne fut la bataille navale de Lépante, livrée le 5 octobre 1571, et dans laquelle sa flotte, unie à celle des Vénitiens et du pape, triompha de la marine ottomane. Pie V, pontife violent, mais souverain économe, actif et magnanime, avait le premier relevé le courage des Vénitiens abattus par la perte de l'île de Chypre. Il fit armer Philippe et lui-même arma. Deux cents galères furent réunies sous le commandement de don Juan d'Autriche; la flotte ottomane en comptait plus de cent cinquante. Depuis la bataille d'Actium, il n'y eut point de plus terrible choc sur les mers de la Grèce. La plupart des galères s'étant accrochées à l'aide des grapins, tout ce qu'un combat naval entraîne d'horreurs se joignit à celles d'un com-

Bataille  
de Lépante.

bat de terre livré sur l'espace le plus étroit. L'impétuosité de l'abordage, les clameurs rendues plus terribles par la diversité des langues, l'impossibilité de fuir, la nécessité de suppléer à l'art par l'extrême valeur, le mélange de toutes les armes de l'antiquité avec toutes les armes modernes, des flèches avec les arquebuses, des javelots avec les canons; la vieille inimitié des religions du Christ et de Mahomet, le souvenir des croisades, des sièges de Rhode et de Malte, firent de la bataille de Lépante la plus épouvantable scène de mort. Mais, qu'ai-je dit? les massacres commis de sang-froid dans les cités, sont mille fois plus révoltans pour l'imagination, et j'ai encore à raconter le plus affreux de ces massacres.

Don Juan d'Autriche, et Colonne, qui commandait sous lui les galères du pape, remportèrent la plus signalée des victoires. Ils prirent ou firent couler plus de cent cinquante bâtimens turcs, tuèrent quinze mille hommes; et, ce qui fut la plus douce partie de leur triomphe, délivrèrent cinq mille esclaves chrétiens; mais ce succès prodigieux rendit Philippe jaloux de son frère, et la bataille de Lépante n'eut pas les



résultats que le pape avait prophétisés dans son allégresse.

Il me reste maintenant à suivre Philippe II, ou du moins son exécration ministre le duc d'Albe, dans les Pays-Bas. Cette partie de son règne se lie plus intimement avec l'histoire de France.

Les troubles des Pays-Bas étaient calmés, grâce à la modération de la duchesse de Parme, lorsque le duc d'Albe arriva au mois d'août 1567 pour les réprimer. Il ne voulut laisser inutiles ni son armée de quinze mille hommes, ni la troupe d'inquisiteurs, d'espions, de bourreaux dont il s'était fait suivre. Avoir accusé de trop de rigueur les ministres de Philippe II, et réclamé les privilèges des provinces, jusque-là peut-être les plus libres de l'univers ; ce fut aux yeux du duc d'Albe autant de crimes de lèse-majesté : avoir assisté quelquefois à des prêches protestans, lu ou cité des ouvrages de Calvin, loué Dieu dans l'idiome flamand, autant de crimes de lèse-divinité. Mais, avant de sévir contre de nombreuses et faibles victimes, il voulut leur ôter, dans le comte d'Egmont et le comte de Horn, des vengeurs intrépides : dès long-temps il avait résolu leur mort. Les éloges qu'on faisait de

Cruautés du  
duc d'Albe dans  
les Pays-Bas.

1567 à 1568.

leurs talens militaires et de leur humanité excitaient sa jalousie et sa fureur. J'ai dit plus haut que l'un et l'autre avaient repoussé les salutaires avertissemens de Coligni et de Guillaume, prince d'Orange, qui les pressaient, ou de fuir ou de prendre les armes avant l'arrivée du duc d'Albe. Le ministre espagnol feignit de les consulter sur le plan d'une citadelle qu'il voulait faire construire à Anvers. Au sortir du conseil : « Le roi m'or- » donne, leur dit-il, de vous demander votre » épée ». « Cette épée, reprit le héros de Saint- » Quentin et de Gravelines, a quelquefois » été utile au service du roi ». On les enferma dans des prisons séparées ; et sans savoir encore quel crime on pourrait leur reprocher, on instruisit leur procès. Le duc d'Albe fit couler des torrens de sang pour se préparer à verser ce sang illustre : on sait que lui-même se vanta d'avoir fait périr sur l'échafaud plus de cinquante mille personnes dans les Pays-Bas. Aucun des hommes les plus animés par l'esprit de persécution ne me paraît avoir porté si loin le nombre de ses victimes et l'atrocité des supplices ; des hommes furent écartelés pour avoir mal parlé de la messe. On brûlait avec un fer chaud la langue de tous ceux qu'on envoyait au

supplice. Lorsque, par l'horrible précipitation des juges, un catholique avait péri au lieu d'un protestant, *Eh bien!* disaient le duc d'Albe et les théologiens de sa suite, *c'est un juste que nous avons envoyé au ciel.* Soixante mille familles échappèrent par la fuite à la proscription. Tandis que le barbare Philippe croyait s'enrichir par la confiscation de leurs biens, l'Angleterre, en leur donnant asile, s'enrichissait bien mieux de leur industrie.

Ce fut dans le nord des Pays-Bas, dans l'ancienne Batavie (1), que cette indignation fut plus profonde, et qu'elle produisit les effets les plus décisifs. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, sut former en armée de pauvres pêcheurs; et, après les avoir formés à la patience, il en fit de sages répu-

Le prince d'Orange et les Hollandais se courent le joug de l'Espagne.

De 1560 à 1572.

(1) Dans le cours de cette histoire, nous parlerons avec peu de détails de la guerre des Pays-Bas. Ils sont pleins d'intérêt dans l'histoire qu'en a faite le savant Grotius. On sait que le jésuite Strada a présenté les mêmes événemens sous des couleurs tout-à-fait opposées à celle de ce républicain. On ne peut hésiter entre ces deux historiens; l'un, plein de nerf et de franchise; l'autre, souple, tortueux et flatteur. On tomberait dans la complication la plus fatigante, en mêlant les troubles des pays-Bas avec ceux dont la France était alors le malheureux théâtre.

blicains et les meilleurs commerçans du monde. Ce n'est pas aux hommes les plus brillans, c'est aux hommes les plus judicieux et les plus fermes qu'il est donné de fonder des républiques. Le premier prince d'Orange ressemblait beaucoup à ce qu'avait été Guillaume Tell, à ce que fut depuis Wasinghton : sa force était dans une volonté qu'aucun obstacle ne pouvait étonner, et dont rien ne pouvait égarer la rectitude. Il était habituellement si réservé, qu'on l'avait surnommé Guillaume-le-Taciturné ; mais dans les grandes occasions les paroles éloquentes ne manquaient pas à cette âme profonde. Sur la nouvelle de l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, il avait fui en Allemagne. L'empereur Maximilien, qui durant tout son règne exerça une noble hospitalité, accueillit avec bonté un proscrit qui avait été l'élève et l'ami de Charles-Quint : les princes protestans virent avec joie Guillaume professer intrépidement leur croyance ; ils lui confièrent quelques troupes, à l'aide desquelles il rentra dans sa patrie. Une armée de paysans se réunit bientôt à sa voix ; il n'avait pour la payer que le modique prix de sa vaisselle. Sous tout autre chef, cette armée indigente, et que les Es-

pagnols nommaient avec mépris *l'Armée des Gueux*, aurait pu commettre des désordres semblables à ceux dont les anabatistes avaient effrayé l'Allemagne. Les Hollandais devinrent les sages émules des Suisses. Si leur valeur fut moins brillante, leur fermeté ne fut pas moins admirable. L'industrie naquit chez eux de l'enthousiasme, elle enfanta des prodigés. Ils s'annoncèrent par un succès. Sous la conduite de Louis de Nassau, frère de Guillaume, ils battirent un corps de troupes espagnoles commandé par le duc d'AreMBERG.

Le duc d'Albe vengea l'affront qu'il avait reçu dans la personne de son lieutenant, en faisant tomber la tête des deux héros qu'il tenait dans les fers. Le procès des comtes d'Egmont et de Horn est un des plus affreux monumens de la tyrannie. Il fut impossible au duc d'Albe de donner à leur condamnation quelque apparence de justice. On ne put leur trouver d'autre délit que d'avoir réclamé, plutôt avec persévérance qu'avec emportement, les privilèges de leurs provinces; d'avoir demandé l'expulsion du cardinal Granvelle; enfin d'avoir protesté contre l'établissement de l'inquisition. Ils furent jugés par un conseil de

Supplice des  
comtes de Horn  
et d'Egmont.  
1568.

guerre que présidait le duc d'Albe : on leur refusa la consolation de se voir et de s'embrasser avant de mourir. En montant sur un échafaud tendu de noir, et déjà teint du sang du comte de Horn, le vainqueur de Gravelines ne fit entendre aucun murmure contre son ingrat souverain, et ne proféra que ces mots : « Apprenez, par notre sort, » ô mes amis, quelle est la mesure de l'obéissance que vos maîtres exigent de vous » !

La cause de la liberté fit de grands progrès dans les Pays-Bas dès qu'elle fut cimentée par l'exemple et le sang de ces deux illustres martyrs. Dans le même temps, Philippe II fit périr à Madrid Montigni-Montmorenci, frère de l'infortuné comte de Horn. Son crime était d'avoir porté au roi une requête, dans laquelle ses sujets flamands imploraient sa justice. Qui ce tyran pouvait-il épargner ? il venait d'empoisonner son fils, il allait empoisonner sa femme.

Philippe II avait fait élever son fils, don Carlos, avec une sévérité farouche. L'héritier futur de tant de couronnes était livré, même dans l'adolescence, à ces châtimens ignominieux qui produisent de si dangereux effets sur le caractère des enfans. Lorsqu'il se plai-

Mort de don Carlos et de la reine d'Espagne.

1568.

gnait à son père des rigueurs de Rui-Gomès, son gouverneur, il était puni de nouveau et plus cruellement encore par les ordres de ce prince, qui, se sentant au fond du cœur fils ingrat, regardait tous les fils comme les ennemis naturels de leur père. Don Carlos éprouvait une vive admiration pour son aïeul, et Philippe II ne pouvait lui pardonner ce sentiment. Il était sur le point de passer d'une condition triste et humiliante au sort le plus digne d'envie, lorsqu'aux conférences de Cercamp, les négociateurs de France et d'Espagne arrêterent son mariage avec madame Elisabeth, fille de Henri II, princesse dont toute l'Europe vantait les grâces et la beauté. Quel fut son chagrin, lorsque, durant le cours de ces négociations, qui amenèrent la paix de Cateau-Cambrésis, Philippe, devenu veuf par la mort de Marie, reine d'Angleterre, demanda pour lui madame Elisabeth, et l'obtint par le droit de la victoire. Le chagrin de don Carlos dut s'irriter encore quand il vit de près cette reine qui, faite pour orner les plus aimables cours de l'Europe, répandait un éclat vif et doux sur la cour la plus sombre. Seule elle osait parler devant Philippe le langage de la compassion et de la bon-

té; elle éprouvait beaucoup de contrainte devant un prince qui avait dû être son époux. Pourtant elle regardait comme un devoir de se rendre médiatrice entre un père soupçonneux et un fils irrité; elle parlait peu à don Carlos, mais elle lui faisait parler pour l'engager à modérer ses ressentimens, ou pour le consoler dans ses nouvelles disgrâces : c'est tout ce que l'histoire peut dire de certain sur les relations qui existèrent entre la reine et l'infant d'Espagne. Tous les auteurs de ce temps ont représenté cette reine comme un modèle de sagesse et de douceur autant que de beauté; ils font de don Carlos un portrait moins séduisant, et ne lui accordent ni les avantages extérieurs ni ceux d'un caractère aimable; mais il était malheureux; tout porte à croire qu'un amour secret pour la reine était à la fois l'adoucissement et l'aliment perpétuel de sa mélancolie. On peut supposer qu'il lui inspirait un genre d'affection qui, même contenu par le devoir, lui laissait un peu de trouble dans l'âme; ils avaient du moins entr'eux une sympathie, c'était celle de s'intéresser à toutes les victimes que menaçait Philippe II. Nous avons vu ailleurs que la reine d'Espagne, par un avis courageux



qu'elle avait fait parvenir à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'avait sauvée du danger d'être arrêtée avec son fils, et conduite dans les cachots de l'inquisition. Don Carlos plaignait le sort de ces nobles Flamands qui étaient livrés à toute la cruauté du duc d'Albe, dans lequel il voyait lui-même son persécuteur le plus acharné. La pitié, dans une âme aussi ardente ; avait les effets de l'emportement ; don Carlos se contenait avec peine. Si, d'après les avis de la reine, il se défiait des espions de son père, c'est-à-dire de presque tous les courtisans, il crut pouvoir ouvrir son âme avec sécurité devant un jeune héros : c'était son oncle, don Juan d'Autriche ; mais l'ambition fit taire tout scrupule ou plutôt tout sentiment d'honneur chez le fils naturel de Charles-Quint ; il se rendit le délateur du prince auprès d'un roi, qu'on ne pouvait mieux flatter qu'en attaquant son fils. Philippe sut par lui que don Carlos avait formé le projet de s'échapper de la cour et de l'Espagne, pour se jeter dans les Pays-Bas. La crainte avait eu plus de part encore à ce projet que la haine. Don Carlos se croyait depuis plusieurs mois en danger de la vie auprès de son père ; il ne se couchait plus sans avoir sous son chevet

plusieurs pistolets et plusieurs épées : du reste , il n'avait fait nul préparatif de départ , il ne s'était associé aucun compagnon. Philippe crut qu'on ne pouvait avoir de la pitié pour les hérétiques sans être hérétique soi-même , et sans doute il se félicita d'avoir trouvé un prétexte pour être impunément et saintement dénaturé. La première fois qu'il assista à un auto-da-fé , transporté de ce spectacle, il s'écria : *C'est ainsi que je ferais périr mon propre fils, s'il était convaincu d'hérésie.* L'inquiétude du pouvoir , les fureurs concentrées de la jalousie , venaient de donner plus de force aux scrupules d'un despote fanatique. Il consulta des inquisiteurs , et leur réponse fut que si Abraham , pour obéir à Dieu , n'avait pas hésité à lever le fer sur un fils innocent , le roi ne devait pas tarder à frapper un fils rebelle à la loi de Dieu aussi-bien qu'à celle de l'état. Philippe entra de nuit dans la chambre de don Carlos , accompagné de plusieurs grands de sa cour et de quelques prêtres. Afin que le prince surpris ne pût faire usage des armes dont il était toujours muni , un mécanicien avait fait sauter sans bruit la serrure de la porte. Don Carlos s'éveille à la lueur des flambeaux ; des gardes se précipitent sur

lui et l'enchaînent. « Vous trahissez Dieu, » lui dit le roi, et vous me trahissez ; je viens vous punir en père ». Il le fait conduire dans une prison du palais. Le crime que commit Philippe reste encore voilé pour l'histoire dans quelques-unes de ses circonstances. On ne sait avec certitude ni quel jour ni de quel supplice périt don Carlos ; mais aucun historien un peu digne de foi ne révoque en doute qu'il fut condamné à mort par les inquisiteurs, et que Philippe se hâta de commettre un parricide qui lui semblait assez justifié par une sentence secrète du saint-office. Le roi, délivré d'un fils objet de sa haine, tourna son ressentiment contre une épouse qui éprouvait au moins de la pitié pour sa victime. Il savait que c'était elle qui avait fait avertir la reine de Navarre du complot qu'il avait tramé contre sa liberté et ses jours. Cet acte d'humanité lui paraissait un crime contre l'état et contre la foi. Soit qu'il se fût encore cette fois pourvu d'une sentence de l'inquisition, soit que son confesseur eût suffi pour le tranquilliser sur un nouveau crime, il résolut de faire empoisonner la fille de Henri II, la plus aimable princesse de la terre. La reine, assez avancée dans sa seconde gros-

sesse , était légèrement indisposée. La duchesse d'Albe, sa première dame d'honneur, et digne épouse de l'homme le plus atroce qui eût paru dans un siècle de crimes , vint lui apporter un breuvage , et la conjura de le prendre au nom des médecins du roi, qui jugeaient, disait-elle, ce remède indispensable à sa vie. Frappée de l'idée que ce breuvage était empoisonné, la reine refusait de le prendre, et la duchesse insistait avec une sorte d'emportement; au bruit de cette vive altercation , le roi survient , compose ses traits , blâme d'abord le zèle indiscret de la duchesse , paraît ensuite persuadé par elle de la nécessité du remède , et joignant les prières d'un époux à l'autorité d'un maître , il présente lui-même à sa femme le breuvage empoisonné; elle le but, et mourut deux heures après, en accouchant d'une fille qui avait le crâne brûlé. Cette princesse était âgée de vingt-trois ans. De tous les enfans que Henri II eut de Catherine de Médicis, il n'en est aucun dont la vie et la mort n'aient été malheureuses; Élisabeth seule a mérité l'intérêt de l'histoire (1).

(1) L'histoire offre peu de faits aussi touchans que la mort de don Carlos et celle de la reine d'Espagne ; mais les romanciers ne s'en sont que trop emparés.

Ces crimes, que Philippe II avait commis dans une cour qui lui était lâchement dévouée, avec de vieux serviteurs de sa scélératesse et sous la garantie de cette inquisition qui régnait par le silence de la terreur, ces crimes éclatèrent au bout de quelques mois dans toute l'Europe. Guillaume d'Orange en fut le dénonciateur, dans un manifeste qu'il publia contre le tyran de sa patrie. Philippe II ne répondit rien ; mais, au bout de huit ans, il parvint à faire assassiner le prince d'Orange.

L'empereur Maximilien avait intercédé auprès de son parent pour don Carlos. Char-

L'abbé de Saint-Réal, accoutumé depuis le succès de sa conjuration de Venise à se jouer de l'histoire, a traité ce sujet sous le titre équivoque de *Nouvelle historique*. Cet écrivain montre un dangereux talent, celui de l'invention des faits ; mais son style est complètement dépourvu d'imagination. Un historien doit peindre avec de vives couleurs ce qu'il sait être certain, mais il ne doit rien inventer. L'artifice dont a usé l'abbé de Saint-Réal, pour donner de la couleur à son roman, est très-condamnable : il cite comme ses garans une foule d'auteurs espagnols, italiens et français. On croirait, d'après lui, qu'ils offrent sur ces faits des témoignages uniformes, et cependant presque tous se contredisent. C'est encore au judicieux De Thou qu'il faut revenir pour savoir, de la mort

les IX garda le silence. Il n'observait plus Philippe II que pour lui ressembler et que pour surpasser, s'il le pouvait, la profondeur de sa dissimulation et la vaste étendue de ses vengeances. Depuis la paix qu'il avait conclue avec les religionnaires, il s'étudia surtout à paraître avoir changé de maximes dans sa politique extérieure, ne montra plus que froideur et défiance envers la cour de don Carlos, tout ce que l'histoire en peut connaître ou conjecturer.

Cet historien avait consulté sur ce fait le mécanicien français, nommé de Foix, qui avait été employé pour soulever la serrure de la chambre de l'infant d'Espagne. Un tel témoin devait être instruit plus que tout autre des détails de cette catastrophe. De Thou dit, d'après ce témoignage, que don Carlos mourut d'un breuvage empoisonné qu'on le força de prendre. Il croit, contre l'opinion commune qui place l'époque de cette mort au mois d'octobre 1568, qu'elle eut lieu au commencement de cette année. Suivant lui, Philippe II écrivit au pape, le 21 janvier, une lettre dans laquelle il annonçait à sa sainteté la résolution de faire mourir son fils. De Thou ne regarde pas comme certain l'empoisonnement de la reine d'Espagne; mais il donne pour unique motif d'en douter la douleur qu'en montra Philippe II; et c'est-là un bien faible motif d'apologie, d'après le caractère du plus dissimulé des tyrans. Presque tous les autres historiens français regardent le fait comme constant.

d'Espagne, inquiéta le pape lui-même par une indépendance hautement affectée, s'excusa sur la pénurie de son trésor pour ne point concourir à la ligue puissante de Pie V, de Philippe et des Vénitiens, contre les Ottomans; enfin il prodigua tous les signes de respect et d'amitié à l'empereur Maximilien et à la reine Élisabeth, que les peuples honoraient pour leur esprit de tolérance. Il fit demander la main de la princesse Élisabeth, seconde fille de l'empereur, et l'obtint; mais la douceur et les vertus touchantes de sa jeune épouse, n'agirent pas plus sur son cœur, que les conseils humains de son beau-père n'eurent d'effet sur ses résolutions. ce roi, de vingt-deux ans, se montrait infatigable dans ses fraudes; il donnait plus d'éclat à ses emportemens, afin de faire mieux croire à sa franchise; enfin lui seul entre les tyrans eut le privilège de ne jamais trahir sa véritable pensée dans les plus violens accès de la colère.

Cependant tout paraissait plus calme en France. On croyait étouffées des haines que les cœurs avaient appris à renfermer plus profondément. Plus d'émeutes, plus de combats dans les villes. Le prêche du faubourg ne troublait point les messes dans la

Perfidies pour  
attirer Coligni  
à la cour.

cité. En étudiant les événemens , la marche des intrigues , l'esprit de la cour , les Français devenaient dissimulés à l'exemple de leur monarque. On croyait avec les mots de politique et de religion ennoblir les plus insignes fourberies. On avait mis un intervalle aux meurtres ; mais on s'exerçait aux empoisonnemens. Paris , Rouen , Lyon , Toulouse , ressemblaient beaucoup à ce qu'étaient Rome , Bologne , Ferrare , Urbin et Spolète , sous le règne des Borgia. La reine-mère multipliait les fêtes , afin d'attirer successivement dans la capitale , tous les seigneurs du parti huguenot ; mais ils préféraient encore à un séjour si dangereux , celui des places de sûreté qu'ils avaient obtenues par la troisième paix. La reine de Navarre , son fils , le prince de Condé et l'amiral ne quittaient point La Rochelle. Invités de la manière la plus pressante et la plus affectueuse à se rendre aux noces du roi qui se célébraient à Mézières , ils alléguèrent la difficulté des chemins , l'incommodité de la saison. Le roi , sans paraître irrité de leur refus , se plaignit de leur voir conserver une injuste défiance. On eût dit qu'il n'aspirait plus qu'à confier les plus grands intérêts de sa couronne à celui qui , si long-temps , l'a-



vait ébranlée sur sa tête. Il l'implorait comme un guide, comme un appui.

Avant d'entrer dans le récit des intrigues qui préparèrent le massacre général des protestans, je dois déclarer que ce problème historique, de savoir si ce massacre fut prémédité au moins deux ans d'avance, ne me paraît que trop facile à résoudre. Tous les faits que j'ai exposés depuis l'entrevue de Catherine de Médicis avec le duc d'Albe, à Baïonne, jusqu'à la troisième paix des guerres de religion, offrent une preuve continue que le gouvernement n'espérait plus dompter les protestans par les armes, et qu'il tendait à faire contre eux, ou du moins contre la noblesse qui marchait à leur tête, des vèpres siciliennes. Je crois avoir montré le moment où l'irrésolution politique de la reine-mère cessa. Après avoir fait usage de ses fraudes contre les deux partis, elle ne les employa plus, dès l'année 1565, qu'à consommer la ruine des protestans. Faisait-elle la guerre, c'était pour procurer de la gloire à son fils chéri, le duc d'Anjou. Faisait-elle la paix, c'était alors qu'elle redoublait d'activité dans ses complots. Fut-il jamais une paix plus manifestement frauduleuse que celle qui termina

la troisième guerre? Quelles immenses concessions de la part des vainqueurs de Jarnac et de Moncontour? L'orgueil du trône fut-il jamais plus abaissé, la sûreté du roi plus compromise? Demande-t-on comment le sage Coligni put tomber dans un piège si grossier? Lanoue, son ami, nous a fourni d'avance la réponse. Coligni avait pris en horreur les guerres civiles; de plus, son orgueil était flatté de tout ce qu'il obtenait; son patriotisme et ses sentimens religieux étaient exaltés par la perspective de combattre pour son roi et pour son culte, contre l'Espagne ou plutôt contre le détestable Philippe. Mais Catherine associa-t-elle d'abord le monarque son fils à la confiance, à l'exécution de ses noirs projets? Je pense qu'elle le fit; elle cessait de dominer sur lui, si elle ne le faisait consentir à un plan aussi atroce que compliqué. N'avait-elle pas tout à craindre de Coligni, si elle n'eût été sûre que le roi ne lui accorderait jamais qu'une perfide faveur? Sans une telle précaution elle eût donc été humiliée, bravée par la reine de Navarre, l'objet principal de sa jalousie et de sa haine. Les tristes lauriers que son fils, le duc d'Anjou, avait cueillis dans la guerre civile, étaient flétris si l'amiral remportait

de plus belles victoires dans les Pays-Bas. Je suis bien loin d'affirmer ou même de supposer que Charles IX n'éprouva jamais d'irrésolution ; mais son trouble eut des résultats non moins funestes que ses plus dangereux artifices.

Ce furent deux hommes de bonne foi, deux nobles guerriers, deux amis de Coligni qu'on employa pour le faire sortir de La Rochelle. Ils étaient chargés de lui faire de brillantes promesses, dont la sincérité ne leur paraissait pas douteuse. Le roi, suivant eux, commençait à régner par lui-même ; il ne supportait pas plus d'être humilié par l'ambassadeur d'Espagne que d'être bravé par les Guise. Les bruits qui se répandaient dans toute l'Europe de l'empoisonnement de sa sœur, la reine d'Espagne, ne lui paraissaient que trop confirmés par des renseignemens particuliers : il brûlait de se venger du tyran en secondant la révolte des Pays-Bas. Le crédit de la reine-mère avait cessé ; le duc d'Anjou était plus que jamais suspect à son frère. On offrait à Coligni le titre de vice-roi des Pays-Bas ; on promettait de mettre sous ses ordres, dans cette contrée, une armée de vingt mille hommes, dont les mouvemens seraient combinés avec ceux du prince

Intrigues pour  
déterminer Co-  
ligni à sortir de  
La Rochelle.

1571.

d'Orange. Coligni pouvait se présenter à la cour, escorté de cinquante gentilshommes; dès ce moment le roi lui faisait présent de cinquante mille livres pour l'indemniser de ses pertes dans les guerres civiles. Instruit que la jeune comtesse d'Antremont, parente du duc de Savoie, faisait offrir sa main à l'amiral, le roi s'engageait à obtenir l'agrément de ce souverain pour une si grande alliance.

Les mêmes négociateurs faisaient à Coligni une offre plus importante encore, pour le maintien de la paix et la sécurité des protestans; c'était le mariage du prince de Béarn avec madame Marguerite, sœur du roi. Un tel nœud réconcilierait les deux sectes ennemies en dépit de la cour de Rome; le roi saisirait avec empressement une occasion de manifester combien il craignait peu les foudres de l'église, lorsqu'il s'agissait de pacifier son royaume.

Il se laisse  
persuader.

Coligni fut persuadé par les discours de deux hommes sincères, ou du moins il résolut d'agir comme s'il était persuadé. La révolte des Pays-Bas lui paraissait un coup de fortune aussi merveilleux pour la France, que l'avait été, un siècle auparavant, la mort de Charles-le-Téméraire, dernier duc

de Bourgogne. Avec quelle ardeur les protestans ne le suivraient-ils pas dans une expédition aussi religieuse que patriotique ! Ainsi que Duguesclin avait conduit en Espagne des Français victorieux, mais indisciplinés, il écarterait du sol de la France, et pour les plus grands intérêts de ce royaume, des soldats habitués à la farouche licence des guerres civiles. L'Angleterre ne profiterait pas seule, en secourant les Pays-Bas, d'une si favorable occasion de balancer la marine espagnole. Coligni songeait à donner un grand éclat à son titre et à ses fonctions d'amiral. Il allait reprendre avec plus d'étendue un projet dont l'exécution avait commencé sous le règne de Henri II, en fondant des colonies françaises dans la Floride et dans la Louisiane.

Les guerres civiles lui avaient donné le sentiment de toute sa force. Comme il avait exercé un grand ascendant sur les hommes, il commençait à se flatter de maîtriser les événemens. De quel secours ne serait pas pour lui le prince de Béarn, rendu puissant à la cour par son mariage avec la sœur du roi, et dont le caractère, aussi gai que martial, ferait toujours les délices et la gloire de l'armée ! Quels instrumens de ses desseins

ne trouvait-il pas dans le prince de Condé, dont la fermeté surpassait de beaucoup la force de son âge ; dans ce Lanoue, si intrépide, si modeste, si bien dominé par l'amour du devoir ; dans les La Rochefoucault, les Soubise qui brûlaient d'être tout entiers à la patrie, après avoir sauvé leur religion ; dans l'aimable et jeune Téligni, gentilhomme sans fortune, auquel il venait de donner sa fille pour prix du plus pur dévouement ? Ne pouvait-il pas compter au nombre de ses auxiliaires et de ses amis, les Montmorenci, les Brissac, les Biron, ces hommes qui, au milieu d'une cour corrompue, se montraient les derniers modèles de l'honneur ? Que le chancelier L'Hôpital reparût dans cette cour, dont ses vertus avaient toujours été sinon le frein, du moins la censure ; que le roi se confiât à ce guide, qui seul avait découvert les moyens de rendre son règne glorieux et fortuné, tout changerait, et des lois fortes ramèneraient les âmes à l'antique loyauté.

Le roi accorda tout aux vœux de Coligni, hormis le rappel de L'Hôpital. Pendant un an, tout fut complaisance, faveur, prédilection pour les protestans. Le comte Louis de Nassau quitta le premier La Rochelle,

pour se rendre à Paris. Le roi, qui le combla de caresses, lui parut être fortement occupé de l'expédition des Pays-Bas, et lui montra le plus vif désir d'en conférer avec l'amiral. D'un autre côté, tout se disposait pour le mariage du prince de Béarn. La reine de Navarre, après un peu d'hésitation, y avait donné son consentement. La reine-mère lui faisait dire qu'elle mettait tous ses soins à vaincre les scrupules religieux de la princesse.

On savait à la cour que madame Marguerite, dès les premières années de sa jeunesse, avait conçu un vif penchant pour le jeune duc de Guise (1). Cet amour s'était formé sous les auspices du duc d'Anjou, qui paraissait alors chérir Guise comme un frère, et

Tout se dispose pour le mariage du prince de Béarn avec Marguerite de Valois.

(1) Ce n'est pas dans les mémoires de Marguerite de Valois qu'il faut chercher quelque éclaircissement sur ces faits. Cette princesse, qui paraît avoir dans ses récits beaucoup de naïveté, sur tout autre point que l'intérêt de sa réputation, se défend de tout soupçon qui blesserait la vertu dont elle fait une inutile parade. Elle soutient que, loin d'avoir aimé le duc de Guise, elle avait conçu de l'aversion contre lui, au milieu même des jeux de l'enfance. *Il ne saurait durer*, disait-elle, *qu'il ne fasse mal à quelqu'un.* Les anecdotes que je viens de rapporter sont attestées par presque tous les historiens.

se plaisait à lui donner ce nom. La perspective de cette illustre alliance enflammait l'homme le plus ambitieux d'une cour où l'ambition était sans limite. La jeune princesse, lorsqu'on lui parla d'épouser le roi de Navarre, affecta des scrupules de conscience; mais elle ne trouva plus d'appui ni dans le duc d'Anjou, ni dans la reine sa mère, qui souffrait avec impatience tout obstacle à son vaste plan de perfidies et de meurtres. Le roi montrait plus de colère encore. *Je prendrai, disait-il, ma sœur Margot par la main, et la mènerai épouser en plein préche.* Quelques historiens rapportent qu'il avait conçu le projet de faire assassiner le duc de Guise à la chasse; mais dès que celui-ci put connaître (et ce fut sans doute par Gondi) le projet dont on s'occupait auprès du roi, il sacrifia sans peine un faible amour à un désir immodéré de vengeance. Pour détruire avec éclat l'opinion que Marguerite et lui s'étaient liés par une promesse réciproque de mariage, il épousa précipitamment la princesse de Porcien, et ne parut plus que clandestinement à la cour. Bientôt le cardinal de Lorraine partit pour Rome; et, sous le masque d'une douleur pieuse, il cachait l'exécration de son âme.



Le roi ne recevait qu'avec humeur et dédain les représentations du légat du pape contre le mariage projeté ; et d'un ton qu'aucun roi de France, depuis Philippe-le-Bel, n'avait osé prendre envers la cour de Rome, il avait déclaré qu'un mariage si nécessaire à la paix du royaume se célébrerait sans les dispenses du pape.

L'amiral, qui voyait tous ses ennemis et le duc de Montpensier lui-même abandonner la cour comme un champ de bataille qu'on ne pouvait plus lui disputer, s'y présenta sous une escorte de cinquante gentilshommes. Le roi reçut avec les plus vifs témoignages de joie et de tendresse, un guerrier qui, depuis dix ans, portait les armes contre lui. L'histoire, pour la honte et l'éternelle condamnation de ce jeune monarque, a conservé les expressions dont il se servit. Après avoir embrassé plusieurs fois l'amiral, et en le serrant contre son cœur, il lui dit : *Nous vous tenons maintenant, mon père ; vous ne nous échapperez plus quand vous le voudrez.* Et plus l'amiral se sentait attendri, plus le monarque goûtait le plaisir infernal d'annoncer sa vengeance et de n'être pas compris.

Atroce dissimulation de Charles IX.

Peu de jours après cette entrevue, le roi

fit donner à Coligni la somme de cinquante mille francs, qu'il lui avait fait promettre. On venait d'apprendre la mort du cardinal Odet de Châtillon, qui, réfugié en Angleterre, avait été l'ambassadeur des protestans auprès de la reine Élisabeth. Le roi avait confié cette mission importante à ce pontife infidèle; il l'avait chargé de négocier le mariage de la reine d'Angleterre avec son frère, le duc d'Anjou, afin, disait-il, de commencer à fondre ensemble les deux religions. Il s'agissait de conclure avec l'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive, pour la délivrance des Pays-Bas (1).

Le cardinal de  
Châtillon est  
empoisonné.

1571.

Châtillon revenait en France pour rendre compte au roi des espérances que présentait cette double négociation, lorsqu'il mourut subitement. Le bruit se répandit d'abord

(1) Le maréchal de Tavanes, dans ses mémoires, s'étend beaucoup sur ce projet de mariage du duc d'Anjou avec la reine d'Angleterre, et paraît croire qu'il avait été conçu sérieusement par la cour de France. Il dit s'y être fortement opposé, et cite un long discours qu'il prononça sur ce sujet. Le même Tavanes dit que le roi s'occupait avec beaucoup de passion de la guerre des Pays-Bas, et il cite encore les longues représentations qu'il fit dans le conseil contre cette expédition. Ces différens discours ont de la cha-

qu'il avait été empoisonné. Deux ans après, on eut la certitude qu'il l'avait été en effet par son valet de chambre. Ce misérable fut depuis envoyé à La Rochelle comme espion, et y fut arrêté. Il avoua dans les tortures qu'il avait empoisonné son maître (1).

Le roi, pour détourner les soupçons de l'amiral, se hâta de lui faire restituer les biens du cardinal, qui avaient été confisqués; et bravant le scandale, pour mieux préparer un grand crime, il lui accorda pendant un an le revenu des bénéfices qu'avait possédés le cardinal hérétique.

Cependant Charles IX tremblait que son affreux secret ne fût découvert par ceux même qui avaient le plus grand intérêt à seconder ses desseins. Il n'osait rassurer que par des paroles vagues le pape et le roi d'Espagne et paraissent n'avoir pas été composés à loisir. Qu'en conclure? C'est que Tavanes ne reçut pas un des premiers la confiance du massacre prémédité, et qu'on lui cacha tout ce qui avait été pratiqué avant de frapper le coup décisif. Suivant une opinion que partagent les historiens les plus impartiaux, les premières conférences des conjurés eurent lieu pendant un séjour que fit Charles IX à Blois; et l'on ajoute qu'elles se tinrent dans la même chambre, où Henri de Guise fut depuis assassiné par les ordres de Henri III.

Le roi fait entrevoir ses desseins au pape.

1572.

(1) *De Thou*, liv. 51.

pagne, vivement alarmés. Plusieurs auteurs italiens rapportent un fait qui fut révélé par la cour de Rome, peu de temps après la Saint Barthélemi. Pie V, qui régnait alors, afin de prévenir le mariage du prince de Béarn avec Marguerite de Valois, avait engagé Sébastien, roi de Portugal, à demander la main de cette princesse. Par ses exhortations, par ses instances, il appuyait cette demande, qui paraissait offrir au gouvernement français de grands avantages politiques. Charles IX, embarrassé de répondre au cardinal Alexandrin, légat et neveu du pape, mit un terme à ses importunités en lui parlant ainsi : *Monsieur le cardinal, plût à Dieu que je pusse tout vous dire ; vous connaîtrez bientôt, ainsi que le souverain pontife, que rien n'est plus propre que ce mariage, pour assurer la religion en France, et exterminer ses ennemis. Oui,* ajouta-t-il en lui serrant affectueusement la main, *croyez-en ma parole ; encore un peu de temps, et le saint père lui-même sera obligé de louer mes desseins, ma piété et mon ardeur pour la religion.* On ajoute que, pour confirmer ses promesses, il voulut glisser un diamant au doigt du cardinal ; mais que celui-ci le refusa, en disant que

la parole de roi suffisait au saint père (1).

C'était avec sa mère, avec son frère, le duc d'Anjou, et avec un petit nombre de

(1) Ce fait, si important et si décisif, me paraît avoir le plus haut degré de certitude historique : tous les auteurs italiens l'affirment. Davila, Capi-Lupi et Jérôme Catena, qui étaient à portée d'être bien instruits, présentent ce fait comme étant devenu de notoriété publique à Rome, lorsqu'on y eut appris le massacre de la Saint Barthélemi. Jérôme Catena, dans la *Vie du pape Pie V*, dit que le cardinal Alexandrin s'écria, en présence de plusieurs personnes : *Voilà ce que m'avait promis le roi de France!* et qu'il rapporta l'entretien dont nous venons de parler. Le président De Thou s'élève un peu contre l'autorité des auteurs italiens, « Attendu, dit-il, que suivant l'esprit et les » maximes de leur nation, ils admirent la profonde » politique avec laquelle fut longuement préparé le » massacre de la Saint Barthélemi, et qu'ils sont sus- » pects d'exagération à cet égard ». Il me paraît au contraire qu'il faut consulter surtout des auteurs italiens sur un crime commis par une reine italienne, de complicité avec deux fils élevés par elle, avec les trois frères Gondi, avec Birague, le duc de Nevers et plusieurs autres Italiens d'origine. « Ce crime, dit » Mézerai, fut italien. Des Français n'auraient jamais » pu porter deux ans dans leur âme un si horrible » secret sans le verser au-dehors ». Malgré le léger doute que montre De Thou, il faut le ranger parmi les auteurs nombreux et imposans qui ont regardé le massacre de Paris comme long-temps préparé.

Assassinat  
de Lignerolles.

1571.

conseillers sinistres que le roi faisait les dispositions du massacre des protestans. Il leur fut moins difficile de s'accorder sur le nombre des victimes que sur le moment et les moyens de les frapper. On voyait du danger dans les délais ; plus de danger encore dans la précipitation. Chaque jour enfantait un nouveau projet, et l'on ne manquait pas d'en placer la scène au milieu des fêtes qu'occasionnerait le mariage du prince de Béarn. Il paraît que d'abord il avait été convenu de faire une attaque simulée d'un fort, et que de là les vengeurs de la religion catholique fondraient sur les protestans tout occupés d'un jeu. Le duc d'Anjou ne put s'empêcher de faire confidence de ce projet à Lignerolles, l'un de ses favoris. Celui-ci fut un jour témoin, au Louvre, d'un entretien que le roi eut avec des seigneurs protestans. Ils avaient exposé de nouveaux griefs et demandé de nouveaux droits avec peu de ménagemens. Charles IX eut beaucoup de peine à contenir sa colère. Après leur départ il la laissa un peu éclater devant ses courtisans. Lignerolles, s'approchant de lui avec un zèle aussi féroce qu'indiscret, osa lui dire : « Ah ! Sire, ne détruisez pas votre » ouvrage ; encore quelques jours et nous

» avons un fort qui nous vengera de tous ces  
» rebelles hérétiques. — De quel fort me  
» parlez-vous, lui demanda le roi tout cour-  
» roucé » ? Lignerolles pâlit ; il désigna le  
fort qui devait être construit le jour des noc-  
ces. Importuné d'avoir un confident qu'il  
n'avait pas cherché, le roi résolut de s'en  
défaire. Quelques jours après Lignerolles  
fut assassiné à Bourgueil en Tourraine, où  
la cour se trouvait alors, par trois gentils-  
hommes, à la tête desquels était le cheva-  
lier d'Angoulême, frère naturel du roi : ils  
lui avaient suscité une querelle à la chas-  
se. On ne fit aucune recherche sur ce meur-  
tre, et le roi redoubla de faveur pour les  
assassins (1).

(1) Un assassinat commis en plein jour, presque sous  
les yeux du roi, sur un favori de son frère, devait na-  
turellement être imputé au roi lui-même, lorsqu'on  
voyait les assassins bien connus se montrer ouverte-  
ment à la cour. Il est certain que Lignerolles était seul  
contre quatre : il ne put donc y avoir une véritable  
rixé engagée : l'eût-elle été, l'honneur prescrivait au  
roi de faire poursuivre impitoyablement les quatre gen-  
tilshommes assez lâches pour en attaquer un seul. Aussi  
est-il peu d'auteurs qui disculpent Charles IX du re-  
proche de complicité avec les meurtriers ; mais il en est  
qui prétendent que le roi n'ordonna cet assassinat que  
parce que Lignerolles était aimé de la reine-mère.

Charles IX continue à dissimuler.

Après avoir passé tant d'années dans un camp où tous les cœurs respiraient la vengeance, mais où l'on faisait profession d'une scrupuleuse loyauté, Coligni était peu propre à démêler les sourdes intrigues d'une cour qui savait cacher, sous un appareil de fêtes, des projets homicides : plus il apercevait de mystère, de fraude, de symptômes d'une agitation tracassière et haineuse, plus il se piquait de montrer son cœur à découvert. Plein de la pensée que le roi se livrait à lui sans réserve, il regardait comme subalternes et peu dangereuses jusqu'aux manœuvres de la reine-mère et du duc d'Anjou. C'était à ses yeux un parti vaincu et qui achevait de se perdre en voulant inquiéter

C'était-là un motif bien frivole pour le porter à un tel crime : le roi craignait trop sa mère pour punir avec tant de barbarie l'un de ses amans supposés. L'abbé Le Laboureur, dans ses additions aux *Mémoires de Castelnau*, appuie l'opinion de Davila et des écrivains protestans, c'est-à-dire celle que nous avons rapportée. On ne conçoit pas comment Le Laboureur, après un tel aveu, peut ensuite montrer quelque doute sur la question de savoir si le massacre de Paris fut prémédité plusieurs mois d'avance. Il paraît que ce fut Birague qui avait imaginé ce projet de l'attaque d'un fort, dont la révélation indiscrete coûta la vie à Lignerolles.



l'autorité que le roi avait ressaisie. Charles IX (et c'était en cela qu'il dissimulait le moins) ne cessait de parler à l'amiral de son frère avec jalousie, de sa mère avec défiance, quelquefois même, devant lui, il passait en revue tous ceux de ses courtisans qui paraissaient les plus fiers de sa faveur, et leur prodiguait les expressions d'un mépris mêlé d'humour et d'emportement (1); mais Coligni demandait au roi des gages plus positifs de l'exécution de ses grandes promesses, et il les obtenait avec une facilité qui ouvrait son âme à la joie et même à l'orgueil. Le système politique avait complètement changé.

(1) On lit dans les *Mémoires de l'Étoile* l'anecdote suivante : « Une autre fois (Charles IX.) parlant à Téli-  
» gni fort privément, comme il le faisait à tous les  
» huguenots, et discourant avec lui de l'entreprise de  
» Flandres, il lui dit : *Veux-tu que je te die libre-*  
» *ment, Téliigni ? je me défie de tous ces gens-ci :*  
» *l'ambition de Tavanès m'est suspecte ; Vieilleville*  
» *n'aime que le bon vin ; Cossé est trop avare ; Mont-*  
» *morenci ne se soucie que de la chasse et de vole-*  
» *rie ; le comte de Retz est espagnol ; les autres sei-*  
» *gneurs de ma cour et de mon conseil ne sont que*  
» *des bêtes ; mes secrétaires d'état, pour ne rien céler*  
» *de ce que je pense, ne me sont pas fidèles ; si bien*  
» *qu'à dire vrai je ne sais par quel bout commen-*  
» *cer ».*

Le traité avec la reine d'Angleterre venait d'être signé à Blois ; on paraissait, en dépit de l'irrésolution et du manège de cette reine un peu coquette, conserver quelque espoir de son mariage avec le duc d'Anjou. Le gouvernement avait envoyé auprès d'elle un homme qui, plus que jamais, devenait cher à l'amiral, son loyal et sage parent, le maréchal de Montmorenci. On négociait auprès des princes protestans de l'Allemagne, et déjà l'on faisait chez eux des levées d'hommes pour les Pays-Bas. Bien plus, le comte Louis de Nassau et Lanoue allaient partir avec des compagnies d'élite, pour tenter des entreprises sur Mons et Valenciennes, où l'on s'était ménagé des intelligences. Enfin on équipait une flotte ; on préparait une expédition sous le commandement d'un habile marin, Laminguetière, pour aller inquiéter l'Amérique espagnole. On ne répondait plus qu'avec un dédain manifeste aux plaintes assez faibles de Philippe II et de son ministre, le duc d'Albe. N'en était-ce pas assez d'une révolution de cabinet, si soudaine et si complète, pour vaincre toute défiance, chez un vieux chef de parti ? Avait-on jamais vu un roi bouleverser l'ordre de ses relations politiques, s'imposer les dépenses les plus oné-

reuses , braver l'ennemi le plus redoutable , pour obtenir le frivole et odieux avantage de tromper l'un de ses sujets ?

Coligni , convaincu de la sincérité du roi , communiqua sa fatale sécurité à la reine de Navarre , qui d'abord avait hésité à consentir au mariage de son fils , et ensuite à le conclure . Elle s'était rendue , au mois de mars , à Blois , où Charles IX s'était transporté avec sa cour pour venir au - devant d'elle . Le roi , qui l'appelait *sa chère tante* , *son tout* , *sa mieux aimée* , et qui lui montrait une déférence presque filiale , l'avait moins inquiétée que la reine-mère , qui riait avec une légèreté suspecte soit de leurs anciens débats , soit des alarmes qu'elle conservait encore . Elle ne savait s'il fallait croire à des crimes projetés ; mais tout ce qu'elle voyait de vices choquait son austérité religieuse . Attentive surtout à démêler les penchans de la bru qu'on lui proposait , elle était disposée à croire ce qu'on disait de son goût précoce pour la galanterie ; surtout elle craignait pour son fils l'exemple et les leçons d'une cour hypocrite et licencieuse (1).

(1) On peut voir , dans une lettre de Jeanne d'Albret à son fils , sous quel aspect la cour de Charles IX se présentait aux yeux de cette princesse austère . Cette

Mais ce qui balançait ses scrupules et ses alarmes, c'était l'espérance de recouvrer le royaume de Navarre, usurpé par l'Espagne.

lettre donnera aussi une idée de la mauvaise foi qui régnait dans les négociations du roi et de la reine-mère avec les protestans.

« Il me faut négocier tout au rebours de ce que  
» j'avais espéré et que l'on m'avait promis ; car je n'ai  
» nulle liberté de parler ni à madame seulement,  
» seulement à la reine-mère, qui me traite à la  
» fourche, comme vous verrez par le discours du  
» présent porteur. Quant à monsieur, il me gou-  
» verne et fort privément ; mais c'est moitié en ba-  
» dinant, comme vous le connaissez, moitié en dissi-  
» mulant. Quant à madame, je ne la vis que chez  
» la reine, lieu malpropre, d'où elle ne bouge, et ne  
» va en sa chambre qu'aux heures qui me sont mal-  
» aisées, aussi que madame de Curton ne s'en recule  
» point ; de sorte que je ne puis parler à elle, qu'elle  
» ne l'oie. Je ne lui ai encore point montré votre  
» lettre, mais je lui montrerai. Je le lui ai dit ; elle  
» est fort discrète, et me répond toujours en termes  
» généraux d'obéissance et révérence à vous et à moi,  
» si elle est votre femme.

» Voyant donc, mon fils, que rien ne s'avance, et  
» que l'on me veut faire précipiter les choses et non  
» les conduire par ordre ; j'en ai parlé trois fois à la  
» reine, qui ne fait que se moquer de moi, et au partir  
» de là, dire à chacun le contraire de ce que je lui ai  
» dit ; de sorte que mes amis me blâment, et je ne  
» sais comment démentir la reine ; car quand je lui

Charles IX avait soin d'entretenir sa tante dans cette illusion ; à l'entendre , il avait déjà des forces toutes prêtes pour attaquer l'Es-

» dis : *Madame, on dit que je vous ai tenu tel et tel*  
» *propos ; encore que ce soit elle-même qui l'ait dit ,*  
» *elle me le renie comme beau meurtre et me rit au*  
» *nez, et m'use de telle façon , que vous pouvez dire*  
» *que ma patience passe celle de Griselidis. Si je*  
» *cuide avec raison lui montrer combien je suis loin*  
» *de l'espérance qu'elle m'avait donnée de privauté ,*  
» *et de négocier avec elle de bonne façon ; et parce*  
» *que ce porteur a par mémoire les propos , vous*  
» *jugerez par là où j'en suis logée. Au partir d'elle ,*  
» *j'ai un escadron de huguenots qui me viennent en-*  
» *tretenir, plus pour me servir d'espions que pour*  
» *m'assister, et des principaux , et de ceux à qui je*  
» *uis contrainte de dire beaucoup de langage , que*  
» *je ne puis éviter sans entrer en querelle contre eux.*  
» *J'en ai d'une autre humeur qui ne m'empêchent*  
» *pas moins , mais je m'en défends comme je puis ,*  
» *qui sont hermaphrodites religieux. Je ne puis pas*  
» *dire que je ne sois sans conseil ; car chacun m'en*  
» *donne un , et pas un ne se ressemble.*

» Voyant donc que je ne fais que vaciller , la reine  
» m'a dit qu'elle ne se pouvait accorder avec moi , et  
» qu'il fallait que vos gens s'assemblassent pour trou-  
» ver des moyens. Elle m'a nommé ceux que vous  
» verrez tant d'un côté que d'autre. Tout est de par  
» elle qui est la principale cause , mon fils , qui m'a  
» fait dépêcher ce porteur en diligence pour vous  
» prier m'envoyer mon chancelier ; car je n'ai homme

pagne sur ce point ; le prince de Béarn dirigerait une expédition destinée à lui rendre l'héritage de ses pères, pendant que l'amiral concourrait avec le prince d'Orange pour ravir les Pays-Bas à Philippe II. Coligni, qui croyait à ces préparatifs, persuada la reine de Navarre : elle céda. Au sortir d'un entretien qu'il avait eu avec elle sur ce sujet, le roi,

» ici qui puisse, ni qui sache faire ce que celui-là fera ;  
 » autrement je quitte tout, car j'ai été amenée jus-  
 » ques ici, sous promesse que la reine et moi nous  
 » accorderions. Elle ne fait que se moquer, et ne veut  
 » rien rabattre de la messe, de laquelle elle n'a ja-  
 » mais parlé comme elle fait.....

» Je m'assure que, si vous saviez la peine en quoi je  
 » suis, vous auriez pitié de moi ; car l'on me tient  
 » toutes les rigueurs du monde, et des propos vains  
 » et moqueries, au lieu de traiter avec moi avec gra-  
 » vité comme le fait mérite ; de sorte que je crève,  
 » parce que je me suis si bien résolue de ne me cour-  
 » roucer point, que c'est un miracle de voir ma pa-  
 » tience ; et si j'en ai eu, je sais que j'en aurai encore  
 » plus affaire que jamais, et m'y résoudrai aussi da-  
 » vantage. Je crains bien d'en tomber malade, car je  
 » ne me trouve guère bien.

» J'ai trouvé votre lettre fort à mon gré ; je la mon-  
 » trerai à madame, si je puis. Quant à sa peinture, je  
 » l'enverrai querir à Paris. Elle est belle et bien avi-  
 » sée, et de bonne grâce ; mais nourrie en la plus  
 » maudite et corrompue compagnie qui fut jamais,

charmé de la voir tomber dans le piège , dit à la reine , sa mère : *N'ai-je pas su bien dissimuler ? Fort bien , mon fils* , répondit sa perfide institutrice ; *mais il faut soutenir de si heureux commencemens. — Laissez-moi faire* , reprit le roi , *je vous les livrerai tous* (1).

» car je n'en vois pas qui ne s'en sente. Votre cousine  
» la marquise en est tellement changée , qu'il n'y a  
» apparence de religion , si non d'autant qu'elle ne  
» va point à la messe ; car au reste de la façon de  
» vivre , hormis l'idolâtrie , elle fait comme les pa-  
» pistes , et ma sœur la princesse encore pis. Je vous  
» écris privément. Ce porteur vous dira comme le  
» roi s'émancipe ; c'est pitié. Je ne voudrais , pour  
» chose du monde , que vous y fussiez pour y demeu-  
» rer. Voilà pourquoi je désire vous marier , et que  
» vous et votre femme vous vous retiriez de cette  
» corruption ; car encore que je la croyais bien grande ,  
» je la trouve encore davantage. Ce ne sont pas les  
» hommes ici qui prient les femmes , ce sont les fem-  
» mes qui prient les hommes : si vous y étiez , vous  
» n'en échaperiez jamais sans une grande grâce de  
» Dieu....

» Mon fils , vous avez bien jugé par mes premiers  
» discours , que l'on ne tâche qu'à vous séparer de  
» Dieu et de moi ; vous en jugerez autant par ces  
» derniers , et de la peine en quoi je suis pour  
» vous ».

(1) Il semble d'abord qu'on pourrait élever des dou-

La reine de Navarre arrive à Blois. Sa mort.  
1572.

La reine de Navarre suivit la cour à Paris, et s'y occupa des préparatifs du mariage avec une répugnance qu'elle dissimulait peu, mais non avec défiance. La réserve qu'elle gardait inquiétait Catherine de Médicis; celle-ci tremblait que le coup d'œil vigilant d'une reine habile, d'une mère, ne découvrit des complots qu'il était plus facile de cacher à un guerrier tout préoccupé de sa gloire, de son ambition, du triomphe de son parti. Catherine fut bientôt délivrée ou se délivra elle-même de cette crainte. La reine de Navarre, en revenant de faire des emplettes pour les noces qui se préparaient, fut atteinte subitement d'une maladie violente; elle succomba au bout de cinq jours aux douleurs les plus aiguës. Il était si naturel de présumer qu'elle avait été empoisonnée, et cette opinion s'était tellement répandue parmi les protestans et les catholiques même, que le roi crut devoir ordonner l'ouverture de son corps. Les médecins déclarèrent qu'ils avaient

tes sur cette anecdote; car le roi et sa mère ne devaient pas avoir de témoins dans un tel entretien: cependant, il est naturel de supposer que Catherine de Médicis, après la Saint Barthélemi, a pu raconter ce fait. Les auteurs italiens, d'accord avec les protestans, le donnent comme certain.



trouvé toutes les parties saines ; mais on leur reprocha de n'avoir point ouvert la tête, sous le prétexte suspect de respecter la majesté royale. On disait que le poison avait dû agir sur la tête même ; s'il était vrai, comme le prétendaient les domestiques de la reine de Navarre, qu'un marchand italien, à qui l'on imputait mille scélératesses, lui avait vendu, le jour même où elle tomba malade, des gants de senteur empoisonnés (1).

L'histoire ne peut mettre au nombre des faits constatés l'empoisonnement de la reine de Navarre. Le moyen d'exécution qu'on suppose est peu vraisemblable, sans être impossible. La mort de Jeanne d'Albret apportait un retard forcé au mariage du prince de Béarn, et compromettait le plus exécration des complots, en le faisant différer et soupçonner. Mais d'un autre côté, on

(1) Ce marchand se nommait René : il fut un des bourreaux les plus atroces dans la journée de la Saint Barthélemy. Après le massacre, il se vanta lui-même, si on en croit les *Mémoires d'état de France sous Charles IX*, d'avoir empoisonné la reine de Navarre. Mézerai parle de cet empoisonnement d'un ton affirmatif. Voltaire le révoque en doute ; mais on sait que presque toujours il refuse de croire à tous les bruits d'empoisonnement.

observe que la reine-mère avait pu céder à l'impatience de sacrifier d'abord la femme qu'elle détestait le plus ; enfin que sa première victime avait dû être celle qui avait le plus d'intérêt et d'habileté pour détromper toutes les autres. Jeanne d'Albret est presque la seule femme que l'histoire mentionne avec honneur à cette épouvantable époque de nos annales. Elle s'élevait au-dessus de son sexe par la force de son âme et même par celle de son esprit. Les écrivains qui se montrent les plus passionnés contre les hérétiques , reprochent à Jeanne d'Albret d'avoir manqué d'esprit de conciliation et même d'humanité ; mais outre qu'ils n'appuient sur aucun fait certain une si grave imputation , comment douter qu'il y eût un grand fonds de bonté dans le cœur d'une reine qui fit l'éducation de Henri IV ?

Le deuil du prince de Béarn , qui , après la mort de la reine sa mère , prit le titre de roi de Navarre , retarda son mariage jusqu'au 17 août. Il était arrivé une dispense du pape , ou réelle ou supposée : c'était le cardinal de Lorraine qui l'envoyait , et disait l'avoir sollicitée. Cette pièce inspirait des doutes au cardinal de Bourbon , oncle du prince. Charles IX s'impatiait et se

moquait des scrupules de ce prélat ; il traitait de superstitieux et d'imbécilles papistes tous ceux qui , disait-il , s'opposaient au bonheur de sa sœur Marguerite.

Pendant cet intervalle , on discutait au conseil du roi la guerre d'Espagne. Les Guise , quoiqu'ils fussent revenus à Paris , n'assistaient pas à ce conseil. Les secrétaires d'état, quoique tous Espagnols dans le cœur, ne faisaient que de timides objections à l'amiral. Le maréchal de Tavanes combattit les plans du guerrier qu'il avait vaincu aux batailles de Jarnac et de Moncontour. La discussion qui s'éleva entre ces deux ennemis fut pleine d'amertume. Coligni ne put garder son flegme accoutumé : deux fois , à l'issue du conseil , il fit à Tavanes les provocations les plus directes. Celui-ci, qui était un peu sourd , prit prétexte de cette infirmité pour ne pas paraître entendre ce qu'il y avait de plus injurieux et de plus menaçant dans les paroles de Coligni. Si le maréchal se refusait cette fois à la vengeance de l'honneur , c'est qu'il était déjà sûr d'une autre espèce de vengeance.

Cependant Charles IX faisait donner avis au duc d'Albe des entreprises que les protestans français paraissaient exécuter dans

Discussion sur  
la guerre des  
Pays-Bas.

Nouveaux su-  
jets d'alarmes  
pour les pro-  
testans.

les Pays-Bas d'après ses ordres. A la vérité il n'avait trahi d'abord ni le comte Louis de Nassau, ni Lanoue, qui réussirent à s'emparer, l'un de Valenciennes, et l'autre de Mons; mais le duc d'Albe connut, par le gouvernement français même, la marche d'un corps de troupes commandé par le protestant Genlis, et, l'ayant surpris la nuit, le mit dans une déroute complète. Genlis fut tué dans l'action. Nassau fut bientôt chassé de Valenciennes. Lanoue ne put tenir long-temps à Mons. Les alarmes des protestans à Paris devenaient plus vives. Béthune, père du grand duc de Sulli, avait dit : *Si les noces du prince de Béarn se font à Paris, je prévois que les livrées en seront vermeilles.* Langoiran, un des familiers de l'amiral, désolé de n'avoir pu lui faire comprendre combien toutes les caresses du roi devaient lui être suspectes, avait dit, en partant pour son château : « J'aime mieux me » sauver avec les fous que de périr avec les » sages ». Coligni ne pouvait se résoudre à craindre sans cesse. « Il vaut mieux, disait-il, » mourir une fois que de mourir tous les » jours ». S'il différait son départ, c'était pour ne pas donner lieu à une quatrième guerre civile. Pourquoi, si près d'exécuter les plus

grands et les plus glorieux desseins , s'exposerait-il par de vagues alarmes à vivre encore en proscrit, en chef de rebelles , à verser encore du sang français , à laisser une renommée douteuse ? Préoccupé de ces pensées , obtiné à ne plus se défendre , il ne lisait qu'avec impatience , ou plutôt il cessait de lire les lettres et les mémoires que lui adressaient ses compagnons épouvantés. Voici les considérations principales qui lui étaient présentées dans un de ces mémoires :

« O Coligni ! qu'avez-vous fait de votre prudence ? Vous à Paris ! vous dans une ville qui , depuis douze ans , est devenue l'apanage des Guise ; vous dans une ville où le catholicisme est plus invétéré , plus furieux qu'à Rome , Lisbonne et Madrid ! Est - ce avec huit cents gentilshommes que vous braveriez les coups d'une population immense et toute entière acharnée à votre ruine ? Vous qui saviez si bien nous défendre à la tête des armées , pouvez - vous nous livrer aux poignards des catholiques ? N'êtes - vous plus pour nous un père vigilant ? On vous entend répondre pour toute chose à nos alarmes , à nos avertissemens : *J'aime mieux être traîné par les rues de Paris que de re-*

Avertissemens  
donnés  
à Coligni.

» *commencer la guerre civile.* C'est ainsi  
» que nos pères ont parlé pendant quarante  
» ans, et tous ont péri dans l'exil, la prison  
» ou les flammes. Grâce à vous, nous avons  
» obtenu un meilleur sort ; mais c'est par  
» des moyens qu'un roi généreux et qu'une  
» cour loyale auraient encore bien de la  
» peine à nous pardonner ; et nous vivons  
» auprès de la plus infâme des cours, sous  
» le plus fourbe des rois ! Ses sermens vous  
» rassurent, ses caresses vous ont subjugué.  
» O Coligni ! pouvez-vous vous fier aux  
» sermens d'un roi qui fatigue jusqu'à ses  
» plus vils courtisans par ses continuels  
» blasphèmes ? La foi de gentilhomme de  
» François I<sup>er</sup>. était plus sûre que les exéc-  
» crables juremens de son petit-fils. Est-ce  
» quand on outrage le ciel qu'on peut ins-  
» pirer de la confiance aux hommes et à un  
» homme comme vous, Coligni ? Mais il  
» vous serre dans ses bras, il vous appelle  
» son père ; il se montre impatient d'accom-  
» plir vos grandes pensées, il semble vous  
» livrer son royaume. J'aimerais cent fois  
» mieux qu'il promît moins ; plus il affecte  
» d'oublier nos guerres civiles et sa fuite de  
» Meaux, plus il se souvient, croyez-moi,  
» qu'avec le prince de Condé vous avez été

» sur le point d'enlever sa personne ; que  
» vous avez évité long - temps chacune de  
» ses embûches ; qu'inépuisable en ressour-  
» ces , vous vous êtes , en quelque sorte ,  
» joué de ses armées victorieuses ; enfin que  
» vous l'avez fait souscrire à la paix la plus  
» humiliante que jamais un monarque ait  
» reçue de l'un de ses sujets. Mais com-  
» ment , dites-vous , prêter une infernale  
» dissimulation à un roi de vingt ans ? C'est  
» dans les temps de guerres civiles , Coligni ,  
» que le vice mûrit promptement. Tout  
» s'est réuni pour donner à Charles IX une  
» corruption anticipée , une scélératesse  
» précoce. Son père a bien souvent faussé  
» la parole de chevalier et de roi. Sa mère ,  
» italienne , tient école de fourberies et de  
» crimes. L'exécrable Gondi est l'ami de son  
» cœur ; c'est Philippe II qu'il prend pour  
» modèle. Le duc d'Albe , à Bayonne , lui  
» a enseigné sa politique. Mais d'où vient  
» qu'il se déclare contre Philippe II et con-  
» tre le duc d'Albe ? Voilà des effets , dites-  
» vous ; et cependant le brave Genlis est  
» battu , Lanoue et Nassau ont échoué dans  
» des entreprises dont le succès vous sem-  
» blait infaillible. Les Rochelois , loin de  
» s'applaudir des armemens qu'on prépare

» si près de leurs rivages , et qu'on vous dit  
» destinés contre l'Espagne , les regardent  
» comme dirigés contre nous et vous l'écri-  
» vent. On nous trompe , on veut nous  
» égorger , non plus comme autrefois sépa-  
» rément , mais tous ensemble. Notre mort  
» serait moins douce à Catherine de Médi-  
» cis , si elle ne nous faisait frapper dans  
» une fête ; il faut qu'elle s'amuse de notre  
» crédulité , de notre joie. Plus d'obstacles  
» au mariage du roi de Navarre ; le poison  
» a délivré la cour d'une reine qui veillait sur  
» les dangers de son fils et sur les nôtres. O  
» Coligni , avez-vous pris assez d'informa-  
» tions sur cette mort , sur celle de votre  
» frère , Odet-de-Châtillon ? Pourquoi le  
» chancelier de L'Hôpital , malgré vos ins-  
» tances , vit-il encore dans une retraite qui  
» est un exil , et pourquoi les Guise repa-  
» raissent-ils à la cour ? Rien ne vous est  
» suspect , pas même le zèle du cardinal de  
» Lorraine à solliciter une dispense du pape  
» pour le mariage d'un prince huguénot  
» avec la sœur du roi. Vous supposez donc  
» tous les cœurs changés ? à vos yeux Guisé  
» et Tavanès n'ont plus de haine ! la reine-  
» mère et le cardinal de Lorraine agissent  
» avec droiture ! Coligni , pourquoi n'é-



» coutez-vous plus la voix de nos pasteurs ?  
» Ils vous apprendraient quelles horribles  
» maximes on prêche aujourd'hui dans les  
» églises catholiques de Paris. C'est un de-  
» voir, disent les curés, les moines, et sur-  
» tout les jésuites, de manquer de foi aux  
» hérétiques. Puisque tout traité avec eux  
» est un crime envers le ciel, il n'est qu'un  
» moyen de salut ; c'est de les poursuivre,  
» de les frapper, de les égorger à la faveur  
» des traités. Ils le disent, ils seront obéis.  
» Les poignards sont prêts, le tocsin va  
» sonner : nul de nous n'échappera, puisque  
» Coligni veut toujours s'aveugler, et que  
» nous n'avons pas la force d'abandonner  
» Coligni ».

L'amiral, deux jours avant le mariage du roi de Navarre, lut, à ses amis rassemblés, un mémoire qui contenait ces avertissemens ; soupçonnant sans doute un d'eux de l'avoir écrit, il réfuta ce mémoire dans toutes ses parties, mais par des raisonnemens trop faibles pour être rapportés. « Celui qui m'é-  
» crit ainsi, ajouta-t-il d'un ton pénétré de  
» chagrin, devrait plutôt joindre ses prières  
» aux nôtres, pour obtenir du ciel qu'il bé-  
» nisse de si favorables commencemens ».  
Deux hommes, pleins de candeur et de no-

blesse d'âme , entretenaient Coligni dans ses illusions : l'un était Téligni, son gendre, et l'autre le comte de La Rochefoucault. Tous deux paraissaient jouir de la plus insigne faveur auprès du roi. Il se plaisait à jouer avec eux. Ces imprudens ne pouvaient concevoir qu'on pût cacher de noirs complots sous l'apparence de la gaieté. Coligni venait d'épouser , depuis peu , la comtesse d'Autremont, qui avait rendu un si bel hommage à sa renommée et à ses vertus, en lui faisant offrir sa main. Le duc de Savoie, son parent, avait refusé de souscrire à cette alliance, malgré la prétendue intercession de Charles IX. La comtesse d'Antremont s'était échappée de Turin; elle brûlait, disait-elle, *d'être la Marcia de ce nouveau Caton*. Coligni ne reçut aucune dot de cette riche héritière, dont le duc de Savoie avait confisqué les biens. Il n'avait pas voulu qu'elle le suivît à Paris : ce fut là son seul acte de prudence.

Noce du roi de  
Navarre.  
1572.

Le 18 août, on célébra le mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois. La cour y déploya beaucoup de magnificence, et s'efforça d'y montrer de l'allégresse; le roi surtout paraissait fier d'avoir conclu cette alliance, si nécessaire au repos de son

royaume. Dans la cérémonie, qui se fit à Notre-Dame, presque tous les seigneurs catholiques étaient rangés autour de Marguerite de Valois; les seigneurs protestans, ainsi que les Montmorenci, autour du roi de Navarre. Les regards de l'amiral vinrent à se porter sur des drapeaux suspendus aux murs de l'église : c'étaient ceux de Jarnac et de Moncontour. *Voilà, dit-il, de tristes trophées, mais bientôt ils feront place à d'autres qui nous seront plus agréables à contempler.* Le cardinal de Bourbon dit la messe de l'épouse. Le roi de Navarre et les gentilshommes se retirèrent alors de l'église, et n'y reparurent qu'après la messe finie. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que le peuple, comme s'il se fût prêté à la dissimulation de la cour, ne témoigna aucun scandale (1). Le soir il

(1) On lit, dans plusieurs des mémoires de ce temps, que Charles IX, au moment de la célébration du mariage, voyant sa sœur hésiter à prononcer le *oui*, s'approcha d'elle très-brusquement et la décida par de violentes menaces. Marguerite de Valois, qui confesse dans ses Mémoires avoir eu de la répugnance pour ce mariage, ne dit rien qui confirme ce fait. Elle ne parle que de la magnificence de ses habillemens et se complaît dans ce souvenir, malgré l'horreur de la catastrophe que ses noces amenèrent.

y eut au Louvre une fête assez insignifiante, dans laquelle, pendant les froids épithalames composés par les poètes de quelque renom, la salle changeait de décorations, et était, souvent traversée par des chars de dieux et de monstres marins.

Le lendemain, le duc d'Anjou reçut les deux époux et leur nombreux cortège. On dansa.

Fêtes horribles.

On avait réservé pour le jour suivant un spectacle odieusement allégorique (1). C'était une espèce de tournoi qui s'ouvrit à l'hôtel

(1) Peut-être les lecteurs désireront quelques détails de plus sur cette fête atroce. Il est impossible de n'y pas voir une preuve manifeste du massacre qui se préparait; mais on se demande comment Catherine de Médicis put si imprudemment laisser soupçonner ses complots; on ne songe pas, en faisant cette question, à tout le plaisir qu'un tel divertissement devait causer à une femme vindicative et scélérate. Voici les détails de cette fête, tels qu'ils sont donnés par un témoin oculaire dans les *Mémoires d'état de France*, sous Charles IX; chaque mot y fait frissonner d'horreur.

« Le mercredi 20 août, furent faits jeux dès long-  
 » temps préparés en la salle de Bourbon, comme s'en  
 » suit : premièrement en ladite salle à main droite  
 » y avait le paradis dressé, l'entrée duquel était dé-  
 » fendu par trois chevaliers armés de toutes pièces,  
 » qui étaient pour le roi et ses frères. A main gau-

de Bourbon, près du Louvre. Catherine de Médicis avait composé cette fête comme pour se donner une joie anticipée des massacres qu'elle et son fils méditaient. Suivant l'usage du temps, le sacré y était mêlé au profane. Au côté droit, on avait représenté le paradis chrétien, auquel on avait donné pour vestibule les champs Élysées du paganisme. A gauche étaient le Tartare et l'enfer. Des nymphes se promenaient dans le séjour des bienheureux. Des chevaliers en défendaient l'accès la lance à la main. D'autres cheva-

» che était l'enfer, dans lequel y avait un grand nom-  
 » bre de diables et petits diabloteaux, faisant infinies  
 » singeries et tintamarres avec une grande roue tour-  
 » nante, dans ledit enfer, tout environnée de clochet-  
 » tes. Le paradis et l'enfer étaient divisés par une ri-  
 » vière qui était entr'eux, dans laquelle y avait une  
 » barque conduite par Caron, nautonier d'enfer. A  
 » l'un des bouts de la salle, et derrière le paradis,  
 » étaient les champs élysées; à savoir un jardin embel-  
 » li de verdure et de toutes sortes de fleurs; et le ciel  
 » empyrée, qui était une grande roue avec les douze  
 » signes, sept planètes, et une infinité de petites étoi-  
 » les faites à jour, rendant une grande lueur et clarté  
 » par le moyen des lampes et flambeaux qui étaient  
 » artificiellement accommodés par derrière. Cette  
 » roue était en continuel mouvement, faisant aussi  
 » tourner ce jardin, dans lequel étaient douze nym-

liers, armés de toutes pièces et conduits par le roi de Navarre et quelques-uns des siens, se présentèrent pour forcer l'entrée du paradis; mais ils furent repoussés et jetés dans l'enfer, où mille monstres hideux s'agitaient au milieu des flammes. Enfin, pour dissiper l'horreur de ce sinistre divertissement, on fit descendre du ciel Mercure et Cupidon, qui parlèrent un langage conciliateur, et délivrèrent le roi de Navarre. On voit combien Médicis avait étudié non-seulement le crime, mais l'art d'en jouir.

» phes fort richement accoutrées. Dans la salle se  
» présentèrent plusieurs troupes de chevaliers errans,  
» armés de toutes pièces et vêtus de diverses livrées,  
» conduits par les princes et seigneurs; tous, lesquels  
» tâchant de gagner l'entrée du paradis, pour puis  
» aller querir les nymphes au jardin, étaient empê-  
» chés par les trois chevaliers qui en avaient la garde,  
» lesquels l'un après l'autre se présentaient à la lice,  
» ayant rompu la pique contre lesdits assaillans, et  
» donné le coup de coutelas, les renvoyaient vers  
» l'enfer, où ils étaient traînés par ces diables. Cette  
» forme de combats dura jusqu'à ce que les chevaliers  
» errans eurent été combattus et traînés un à un de-  
» dans l'enfer, lequel fut puis clos et fermé. A l'ins-  
» tant descendit du ciel Mercure et Cupidon, portés  
» par un coq, chantant et dansant. Le Mercure était  
» cet Étienne Leroy, chantre tant renommé, lequel

Dans le moment même où Charles IX et sa mère conspiraient avec les Guise la mort de l'amiral et de ses compagnons, l'un et l'autre songeaient à faire promptement retomber sur les Guise même le reproche et la vengeance de ces meurtres. Voici le plan que Gondi avait tracé au roi : « Il faut livrer » l'amiral aux coups du duc de Guise. Dès » que les amis de Coligni le verront assas- » siné, ils reconnaîtront le duc de Guise ; » et , secrètement aidés par notre secours , » ils parviendront facilement à l'immoler

» descendu en terre , se vint présenter aux trois che- » valiers ; et , après un chant mélodieux , leur fit une » harangue , laquelle parachevée , il remonta sur son » coq toujours chantant , et fut reporté au ciel. Lors » les trois chevaliers se levèrent de leurs sièges , et tra- » versant le paradis et champs élysées , allèrent querir » les douze nymphes , lesquelles ils menèrent au milieu » de la salle , où elles se mirent à danser un bal fort di- » versifié , et qui dura plus d'une heure. Le bal para- » chevé , les chevaliers qui étaient dans l'enfer furent » délivrés , et après se mirent à combattre et rompre » les piques en feinte. La salle était toute couverte » d'éclats de piques ; on voyait un feu sortir de tous » côtés des harnois. Le combat fini , on mit le feu à » des traînées de poudre qui étaient autour d'une fon- » taine dressée quasi au milieu de la salle , d'où s'éleva » un bruit et une fumée qui fit retirer chacun ».

» avec ses frères. Fiez-vous alors au peuple  
 » pour venger les Guise et pour exterminer  
 » tous les protestans. N'intervenez avec  
 » toutes vos forces, ne vous montrez à  
 » découvert qu'après que les fureurs des  
 » deux partis vous auront délivré de tous  
 » vos ennemis, ou catholiques ou protes-  
 » tans. Punissez alors de deux côtés. On ne  
 » verra en vous que le vengeur des meur-  
 » tres que vous aurez ordonnés ».

Le roi fit venir le duc de Guise, et lui dit qu'il le verrait avec plaisir satisfaire ses justes ressentimens contre Coligni. Guise avait un assassin tout prêt; c'était ce Maurevel qui avait tué, par trahison, le brave de Moui, en attendant l'occasion de tuer l'amiral.

Assassinat de  
 Coligni par  
 Maurevel.  
 1572.

Le vendredi 21, le roi avait, de bonne heure, donné audience à l'amiral, pour l'entretenir de la guerre de Flandres; puis il était allé jouer à la paume auprès du Louvre avec le duc de Guise et Téligni. Coligni n'assista qu'un moment à la partie. Il revenait chez lui à pied, et lisait des papiers qu'on venait de lui remettre, lorsque, passant devant le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, où logeait Villemur, précepteur du duc de Guise, il fut blessé de deux balles. Maurevel avait tiré sur lui un coup d'arque-



buse, par une fenêtre. Cet assassin s'échappa par le jardin, sur un cheval qu'on tenait prêt, gagna la rue Saint-Antoine, où un autre cheval l'attendait, et s'enfuit.

Les deux blessures que reçut Coligni, l'une à l'index de la main droite, l'autre au bras gauche, étaient graves. Cependant il eut la force de s'en retourner à pied à son logis, soutenu par ses domestiques. Ses gentilshommes coururent avertir le roi de cet attentat : le roi faisait encore sa partie avec le duc de Guise. A cette nouvelle, il jeta sa raquette avec fureur, et s'écria : *N'aurai-je jamais de repos? Quoi! toujours de nouveaux troubles!* Guise se retira sans que le roi parût faire attention à lui.

Les protestans indignés se rendaient en foule chez Coligni. Sa tranquille fermeté, sa résignation religieuse continrent leur fureur, et trompèrent l'espérance de la cour. Chacun d'eux, d'après des indices assez manifestes, nommait Guise l'auteur du complot; mais aucun ne parlait de venger Coligni par un assassinat. Ceux même qui ne se défiaient pas encore de la cour, craignaient le peuple. Peut-être se seraient-ils retirés en armes de la capitale, si leur chef eût été en état de les suivre; mais comment abandonner Coli-

Visite du roi  
à l'amiral.

gni dans une telle ville? Charles IX et la reine craignirent que les protestans n'échappassent à leurs coups. Armé d'une dissimulation que l'enfer lui soufflait, il se montra, dans tous ses mouvemens, dans toutes ses paroles comme le fils le plus tendre de celui qu'il allait faire assassiner une seconde fois. « Je punirai cet attentat, disait-il au roi de » Navarre et au prince de Condé: aucun coupable ne m'échappera; je les frapperai, » fussent-ils de mon sang même ». Puis il se hâta de se rendre chez Coligni, qui, persévérant encore dans sa fatale confiance, lui faisait demander un entretien. Coligni, traité dans sa blessure par le chirurgien du roi, Ambroise Paré, venait de subir une opération très-douloureuse. Le roi entra, suivi d'un cortège qui était peu fait pour rassurer l'amiral: la reine-mère, le duc d'Anjou, le duc de Montpensier, le duc de Nevers, le maréchal de Tavanès, enfin le comte de Retz en faisaient partie; mais le roi avait mêlé à ce cortège plusieurs hommes chers à l'amiral, et particulièrement trois des frères Montmorenci. En entrant, il dit à l'amiral, d'un ton consterné: *O mon père! la blessure est pour vous, et la douleur est pour moi; mais je jure que j'en tire-*

*rai une vengeance si éclatante, que jamais elle ne s'effacera de la mémoire des hommes.*

Coligni, qui paraissait regarder sa blessure comme mortelle, en parla sans une vive émotion; et mettant à profit des momens précieux, il porta toute l'attention du roi vers la guerre de Flandres, heureux de réfuter encore une fois les adversaires de ce grand projet en leur présence. Le roi affectait de l'écouter avec attention et respect. Il l'interrompit plusieurs fois pour lui dire : *Non, l'Europe n'a point de plus grand homme d'état que vous, mon père. Quels succès obtiendront nos armées quand elles seront conduites par le plus grand capitaine du siècle!* Cependant il évitait un entretien particulier avec l'amiral, et le conjurait de retenir son zèle. « Mon père, lui disait-il, » la chaleur que vous mettez dans vos discours, pourrait nuire à votre blessure et retarder votre guérison. Tranquillisez-vous. Je dois donner mes premiers soins à rechercher vos assassins, à les faire périr dans les plus affreux supplices. — Ils ne sont pas bien difficiles à connaître, lui répondit l'amiral ». La reine-mère prit part à cet entretien. Le roi dissimulait avec une telle force, qu'il pouvait lui causer

à elle-même quelque doute sur ses sentimens réels. Comme il avait voulu voir la balle dont avait été blessé l'amiral, *il est heureux*, dit la reine, *que la balle ait pu être retirée de la plaie. Je me souviens que lorsque M. de Guise fut blessé devant Orléans, les médecins lui dirent que si on pouvait retirer la balle, il n'y aurait plus de danger.* Coligni entendit sans aucun trouble rappeler la mort du duc de Guise. La reine et le roi sortirent en le recommandant avec mille instances aux soins des médecins (1).

(1) Dans l'horreur qu'inspire une si épouvantable dissimulation, on voudrait pouvoir supposer que le roi, lorsqu'il rendit visite à l'amiral, n'était point encore décidé au massacre général des protestans, et qu'il n'avait pas même connaissance du complot; mais tous les faits que nous venons de citer, et les témoignages authentiques dont nous les avons appuyés ne permettent plus cette supposition. Si nous interrogeons les auteurs mêmes du massacre dans les relations qu'ils en ont données, nous voyons entr'eux une contradiction frappante, pour déterminer le moment où le roi consentit au massacre. Suivant Tavanès, la résolution de Charles IX. était prise avant la visite qu'il rendit à l'amiral. Suivant la relation de Miron, qui paraît avoir été écrite en Pologne, sous la dictée du duc d'Anjou, le roi ne fut décidé que vingt-quatre heures après cette visite. Tavanès la place au dimanche, jour où déjà l'amiral n'existait plus; et Miron,

Le roi avait parlé de faire conduire l'amiral au Louvre ; mais les médecins s'y opposèrent, parce qu'il était hors d'état d'être transporté. Le roi, feignant de pourvoir à sa sûreté, fit mettre à sa porte une compagnie du régiment des gardes (1), parmi lesquels, pour éviter tout soupçon, on mêla des Suisses de la garde du roi de Navarre, mais en fort petit nombre. Tous les protestans furent invités à venir se loger auprès de l'amiral. On défendait aux catholiques d'approcher de ce quartier. Des troupes nouvelles entraient dans Paris. Par l'ordre du roi, le parlement commençait des informations sur l'assassinat de l'amiral. Déjà un

d'accord en cela avec tous les mémoires, la place au vendredi 21. Il est vrai que les écrivains protestans conviennent que Catherine de Médicis conçut un peu d'inquiétude pendant cet entretien, qui fut assez long ; mais ce sentiment était naturel, quelques promesses qu'elle eût reçues du roi. Jusqu'au dernier moment, elle craignit et dut craindre que son fils ne reculât devant l'atrocité de l'attentat. Le protestant D'Aubigné dit qu'elle répétait souvent au roi un trait pris dans les sermons de l'évêque de Bitonte : *Che pieta lor ser crudele, che crudelta lor ser pietosa.*

(1) Il est important de remarquer que le régiment des gardes était entré à Paris, avant même l'assassinat de Coligni par Maurevel.

laquais de la maison d'où était parti le coup avait été mis à la torture. Les motifs d'alarmes et de sécurité se mêlaient , se croisaient dans l'esprit des protestans , au point de ne produire qu'anarchie dans leurs conseils.

Dispositions  
pour le  
massacre.

1572.

Quelques-uns parlaient de se faire justice eux-mêmes, d'autres de fuir ; le plus grand nombre se reposait encore sur l'attachement filial que le roi montrait pour Coligni. Le roi , pendant ce temps , tenait conseil aux Tuileries. Guise, dont il voulait se servir, mais pour le sacrifier ensuite , avait été appelé à ce conseil. Il répondait déjà des gardes-suissees des cantons catholiques, que lui , le moins religieux des hommes, venait de remplir d'un exécrationnable fanatisme. Il répondait encore des compagnies de quartiers, c'est-à-dire de la bourgeoisie armée de Paris. On eût dit, à l'activité de ses mesures , qu'il prenait sur lui seul tout l'événement ; mais il s'était bien promis de ne pas permettre au roi de rester dans l'ombre. « Tout est légitime, disait-il, pour un fils qui » venge son père ». La reine-mère, le duc d'Anjou, Tavannes, Nevers, Montpensier, le chevalier d'Angoulême, un sanguinaire magistrat, l'Italien Birague, pressaient le roi de prononcer le sinistre arrêt. Charles IX

le prononça en ces termes : *Eh bien ! oui, je consens au massacre des huguenots ; mais qu'il n'en reste pas un seul pour me le reprocher.*

Pendant il fut convenu qu'on excepterait du massacre le roi de Navarre et le prince de Condé ; mais en les forçant d'abjurer. Si l'on en croit le témoignage de Tavanès, ce fut lui qui représenta combien il serait horrible au roi d'égorger son parent, son beau-frère, au milieu des fêtes de son mariage. Henri IV n'a jamais cru à ce prétendu service de Tavanès. L'opinion la plus générale est que Catherine de Médicis demanda la vie du roi de Navarre. Il faudrait en chercher les motifs dans quelques vues éloignées de sa politique, plutôt que dans un reste de scrupule ou de pitié. Il fut résolu que le massacre serait exécuté dans cette nuit même du samedi au dimanche, 24 août, fête de saint Barthélemi. Au sortir du conseil, chacun des chefs s'entourna de ses affidés les plus sûrs, c'est-à-dire les plus impitoyables.

Marcel, ancien prévôt des marchands, Charron, qui lui avait succédé dans cette magistrature, et plusieurs échevins ; un grand nombre de curés et de moines prêchaient l'assassinat à des hommes pervers-

Le roi de Navarre et Condé sont exceptés.

tis par douze ans de guerre civile. Ils leur distribuèrent des croix blanches pour ralliement. Les soldats et les bourgeois se tenaient embusqués dans différens corps-de-garde, et pas un d'eux ne s'échappa pour venir avertir un ami, un frère, un père protestant. Il faisait une de ces belles nuits du mois d'août, dont la douce fraîcheur invite à différer l'heure du repos. Quelques protestans, qui rentraient tard dans leurs foyers, n'avaient pas vu sans alarmes un concours extraordinaire d'hommes armés. Interrogeaient-ils quelques hommes de ces fréquentes patrouilles, ceux-ci, devenus aussi fourbes que le roi leur chef, disaient avoir été commandés pour des fêtes magnifiques et de nouveaux tournois qu'on devait commencer dès l'aube du jour.

Agitation de  
la cour.

Mais il régnait au Louvre une sombre agitation, et je ne sais quel frisson qui tenait plus à l'épouvante qu'au remords. Comme le roi jetait des regards farouches sur ses confidens rassemblés autour de lui, tous frémis-saient et croyaient voir l'arrêt de leur mort dans un moment d'irrésolution et de repentir. Catherine de Médicis elle-même craignait de n'avoir point communiqué assez de scélératesse à son fils, et s'étudiait à l'affermir en



montrant la plus grande liberté d'esprit. Ses deux filles, madame Claude, duchesse de Lorraine, et la reine de Navarre, étaient auprès d'elle. Importunée de la présence de cette dernière, qui n'était en rien prévenue du complot, elle lui commanda d'aller se coucher. *Pour Dieu, ma sœur, n'y allez pas!* s'écria la duchesse de Lorraine, tout éperdue. La reine-mère, trahie par le mouvement de l'une de ses filles, réussit mal à dissiper la terreur de la reine de Navarre; mais elle lui réitéra sévèrement l'ordre de s'aller coucher.

*Tout est prêt, tout va bien*, venaient dire successivement au roi le duc d'Anjou, Guise, Retz et Tavanes; mais ils ajoutaient que les protestans commençaient à déceler de l'inquiétude, et que l'on avait déjà repoussé plusieurs de leurs postes armés qui voulaient pénétrer jusqu'au logement de l'amiral. « Ne » perdons pas de temps, dit la reine; il faut » avancer l'heure du signal; il faut que le » tocsin réponde à l'horloge qui va sonner minuit. — Eh bien! dit le roi; qu'on » coure à Saint-Germain: j'ai besoin de » sortir de l'état où je suis. N'est-ce pas » la cause de Dieu que nous servons! »! Bientôt on entend le tocsin de l'église de

Saint-Germain-l'Auxerois, toute voisine du Louvre. Au même instant, un coup de pistolet se tire; ce double bruit a glacé d'horreur jusqu'à ceux qui se préparent à verser tant de sang. Pas un visage qui n'ait pâli; on se regarde et chacun frémit de voir ses complices aussi troublés que lui-même. Guise rompt le silence et dit : « Un » pareil bruit est doux aux oreilles d'un fils » qui a son père à venger ». Il part avec le duc d'Aumale, le chevalier d'Angoulême, et un grand nombre d'hommes armés; ils se dirigent vers la maison de Coligni.

Coligni  
est égorgé.  
24 août.  
1572.

L'officier, nommé Cosseins, chargé de ce poste, ouvre à des assassins qu'il attendait, joint sa troupe à la leur et s'assure des Suisses du roi de Navarre, qu'il tient enfermés. Coligni s'éveille : *D'où vient ce tumulte, dit-il? — Monseigneur, c'est Dieu qui vous appelle,* lui dit en entrant un de ses gentilshommes. — *Je vous entends, reprend l'amiral; mes amis, je vous ordonne de fuir. Pour moi, je suis depuis long-temps préparé à la mort; je me recommande à la miséricorde de Dieu.* Tous ses domestiques fuient. Ceux du duc de Guise brisent les portes : Besme est à leur tête. *Est-ce toi qui es Coligni?* lui dit-il en entrant. — *C'est moi-même. Jeune homme,*

*tu devrais respecter mes cheveux blancs ; mais fais ce que tu voudras , tu ne peux accourir ma vie que de quelques jours. Besme le frappe de plusieurs coups au visage et au cœur , et l'étend sans vie. Guise , qui était resté dans la cour , crie : Besme , en est-ce fait ? — Il est mort. — Eh bien ! fais-nous le voir. Le corps de Coligni est jeté par la fenêtre ; Guise , pour reconnaître ses traits , essuie le sang dont son visage était couvert. Mais une crainte s'offre à son esprit : le roi et la reine - mère pourraient faire arrêter leur complice et désavouer leur ordre ; Guise ordonne que la tête de l'amiral soit coupée et qu'on aille la présenter à la reine. Catherine de Médicis , qui vit dans quelle intention Guise lui faisait un tel hommage , s'abstint , à la vue de cette tête , de s'abandonner à la joie ou de feindre de l'horreur. Guise , dont la vengeance était assouvie , multipliait les assassinats , afin de pouvoir dire à chaque fois à ses compagnons : *C'est le roi qui l'ordonne , n'épargnez aucun des huguenots , le roi le veut ainsi.**

Plusieurs tocsins sonnaient le carnage ;  
 nulle subordination parmi ce peuple de  
 bourreaux : le plus infâme bandit marchait  
 l'égal des ducs d'Anjou et de Montpensier,

Le carnage  
 commence dans  
 Paris.

ces deux descendans de Saint-Louis. Les éloges, qui dans les combats sont le prix du plus brave, étaient ici la récompense du plus cruel, de celui qui supportait le mieux la fatigue de tuer; les femmes, les jeunes filles n'étaient point épargnées; le viol précédait le meurtre; des enfans égorgeaient leurs petits compagnons, fils de huguenots. Montrer de la pitié pour les hérétiques était un crime égal à l'hérésie : on n'en pouvait sauver aucun que par fraude. Une croix blanche au chapeau, des chapelets, des scapulaires, des images de la vierge au cou, un flambeau dans une main, et dans l'autre, soit un poignard, soit une hache, soit une arquebuse, soit une massue, au bruit entremêlé des litanies, des blasphêmes, des chansons licentieuses, des coups de pistolets, des cris de joie et de lamentables gémissemens, les diverses troupes d'assassins s'abordaient en foulant des monceaux de cadavres, s'encourageaient au meurtre, s'aidaient entr'elles pour enfoncer les portes des hôtels les mieux défendus, se faisaient part d'un immense butin ou se l'arrachaient. Les uns, ouvertement brigands, portaient dans leurs maisons le fruit de leurs sanglantes rapines; les autres, féroces avec probité, venaient les dé-

poser, soit dans les sacristies, soit au Louvre, aux pieds du roi. On barricadait les rues, on tendait des chaînes, afin que nul des protestans ne pût échapper; on poursuivait sur les toits ceux qu'on n'avait pu surprendre dans leur lit.

Ainsi périt le jeune Téligni, celui qui, par son excessive confiance dans l'amitié du roi, avait le plus contribué au désastre de ses frères. Les premiers qui l'aperçurent sur le toit d'une maison, n'osèrent le tuer, *tant il était de douce nature*. D'autres, qui ne le connaissaient pas, survinrent et le tuèrent (1). Le comte de La Rochefoucault, qui ne paraissait pas moins chéri de Charles IX, n'avait quitté le monarque que vers dix heures du soir. Charles, cédant pour cette seule fois à un mouvement de pitié, voulut le sauver, et le pria de cou-

Meurtre  
de Téligni.

De La  
Rochefoucault.

(1) Il n'est aucun des historiens, même catholiques, qui ne parle avec intérêt de Téligni. Voici comment Coligni s'exprime sur ce jeune gentilhomme, dans son testament, daté d'Archiat, le 6 juin 1569. « Sui-  
» vant les propos que j'ai tenus à ma fille aînée,  
» je lui conseille, pour les raisons que je lui ai dites  
» à elle-même, d'épouser M. de Téligni, pour les  
» bonnes et rares parties que je connais en lui; et si  
» elle le fait, je l'estimerai bien heureuse; mais en  
» ce fait, je ne veux user d'autorité ni commande-

cher au Louvre. Le comte de La Rochefoucault, habitué aux jeux du roi qui se plaisait à faire des surprises nocturnes et brutales à tous ses favoris, refusa et partit. Quand les gardes vinrent frapper à sa porte pour l'égorger, il crut encore qu'il s'agissait d'une plaisanterie du roi : il fut massacré à demi-nu. Les plus vaillans des huguenots, tels que Soubise, Pluviaut, Crussol, Mortemar, Rouvrai, saisis d'étonnement, glacés d'horreur, ne trouvaient plus leurs armes, tendaient la gorge au couteau comme pouvaient le faire leurs femmes, leurs enfans. L'héroïque défenseur de Saint-Jean-d'Angeli, Clermont de Piles, surpris par quatre assassins, se jeta tête baissée sur leurs piques. Guerchi et Lavardin se défendirent long-temps et sans avoir pu tuer un seul des meurtriers, qui tous étaient cuirassés. Le vieux Brion, gouverneur du prince de Conti, fut égorgé lorsqu'il portait dans ses bras son élève encore enfant, et qui s'efforçait, de ses faibles

» ment de père : seulement je l'avertis que l'aimant ,  
» comme elle a pu connaître que je l'aime, je lui  
» donne ce conseil, pour ce que je pense que ce sera  
» son bien et contentement, ce que l'on doit plutôt  
» chercher en toutes choses, que les grands biens et  
» richesses ».

mains , de détourner le poignard levé sur cet octogénaire. Caumont de la Force , surpris dans son lit , où ses deux fils dormaient à côté de lui , fut frappé avec son fils aîné ; il avait eu la présence d'esprit de couvrir de son corps le plus jeune. Cet enfant , qui était près d'étouffer , entendit l'un des assassins exprimer des remords : « Prenez pitié » de moi , s'écria-t-il , je vis encore , Dieu » m'a sauvé ». Ils l'épargnèrent et le conduisirent à l'arsenal , où commandait le maréchal de Biron , son oncle. Il rendit depuis des services signalés à Henri IV. Deux hommes qui furent encore plus chers à ce monarque , Du Plessis-Mornai et Sully furent sauvés ce même jour (1).

(1) Voici le récit que fait Sully , dans ses mémoires , des dangers qu'il courut à la Saint Barthélemy : « Je » m'étais couché la veille de bonne heure ; je me » sentis réveiller , sur les trois heures après minuit , » par le son de toutes les cloches et par les cris confus » de la populace. Saint - Julien , mon gouverneur , » sortit précipitamment avec mon valet de chambre » pour en savoir la cause , et je n'ai jamais entendu » parler depuis de ces deux hommes , qui furent sans » doute immolés les premiers à la fureur publique. Je » demeurai seul à m'habiller dans ma chambre , où » je vis entrer , au bout de quelques momens , mon » hôte , pâle et consterné. Il était de la religion ; et ,

Massacre dans  
le Louvre.

Le massacre ne commença dans le palais du roi qu'au point du jour. Charles IX fit venir auprès de lui, le roi de Navarre et le prince de Condé. « Je me venge au-  
» jourd'hui de tous mes ennemis, leur dit-  
» il, leur sang coule dans tous les quar-  
» tiers de Paris : on extermine par mes or-  
» dres tous ces rebelles vos complices, vos  
» frères ; votre chef Coligni n'est plus. Ma  
» bonté, un reste de pitié pour votre âge  
» ayant entendu de quoi il s'agissait, il avait pris le  
» parti d'aller à la messe pour sauver sa vie et garan-  
» tir sa maison : il venait pour me persuader d'en  
» faire autant et m'emmener avec lui : je ne jugeai  
» point à propos de le suivre ; je résolus d'essayer à  
» gagner le collège de Bourgogne, où je faisais mes  
» études, malgré la distance de la maison où je de-  
» meurais à ce collège, ce qui rendait ce dessein assez  
» périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier ; et,  
» prenant une grosse paire d'heures sous mon bras,  
» je descendis. Je fus saisi d'horreur, en entrant dans  
» la rue, de voir des furieux qui couraient de toutes  
» parts et enfonçaient les maisons, en criant : *Tue,*  
» *tue, massacre les huguenots!* Et le sang que je  
» voyais répandre sous mes yeux redoublait ma  
» frayeur. Je tombai au milieu d'un corps-de-garde  
» qui m'arrêta ; je fus questionné ; on commençait à  
» me maltraiter, lorsque le livre que je portais fut  
» aperçu, heureusement pour moi, et me servit de  
» passe-port : je retombai deux autres fois dans le



» me porte à vous épargner ; mais il faut  
 » rentrer sur-le-champ dans le sein de l'é-  
 » glise, ou mourir ». Le roi de Navarre  
 ne promit rien au tyran, mais il évita de  
 l'irriter. Condé, plus zélé pour sa religion,  
 parut résigné au martyre. « Allez, rebelle, et  
 » fils de rebelle, lui dit Charles IX, bouil-  
 » lant de colère, je vous donne trois jours  
 » pour délibérer ; votre tête me répondra de  
 » votre soumission ». Les deux princes fu-

» même danger, dont je me tirai avec le même bon-  
 » heur : enfin j'arrivai au collège de Bourgogne ; un  
 » péril bien plus grand encore m'y attendait. Le  
 » portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je de-  
 » meurais au milieu de la rue, à la merci des furieux  
 » dont le nombre ne faisait qu'augmenter, et qui  
 » cherchaient avidement leur proie, lorsque je m'a-  
 » visai de demander le principal de ce collège, nom-  
 » mé Lafaye, homme de bien et qui m'aimait ten-  
 » drement. Le portier, gagné par quelques petites  
 » pièces de monnaie que je lui mis dans la main, ne  
 » me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme  
 » me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres  
 » inhumains, à qui j'entendais faire mention des vé-  
 » pres siciliennes, essayèrent de m'arracher de ses  
 » mains pour me mettre en pièces, disant que l'ordre  
 » était de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout  
 » ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secrè-  
 » tement dans un cabinet écarté, où il m'enferma  
 » sous la clef ».

rent enfermés dans des appartemens séparés.

Trente ou quarante huguenots avaient passé la nuit auprès du roi de Navarre. La reine son épouse dormait dans une chambre voisine : un bruit affreux la réveille ; un homme frappe à la porte à coups redoublés , et crie d'une voix lamentable : *Navarre ! Navarre !* La nourrice de la reine ouvre ; un gentilhomme , poursuivi par quatre archers , et qui avait reçu deux blessures , se précipite sur le lit de la princesse pour échapper à leurs coups. Elle se jette dans la ruelle , il la suit , il la tient dans ses bras ensanglantés ; elle ne savait si c'était un assassin ou un homme qui se dérobaît à la mort. Nancey , capitaine des gardes , arrive : cet officier , malgré l'horreur de ce spectacle , est frappé de ce qu'il offre d'étrange , et son premier mouvement est de rire ; cependant il rassure la princesse , lui dit que son mari est en sûreté , et accorde à sa prière la grâce du proscrit : c'était un gentilhomme de la maison de Lévis. Peu de temps après , la reine de Navarre se rend chez sa sœur , madame de Lorraine ; comme elle entrait , un gentilhomme est tué près d'elle d'un coup de hallebarde : *Il semblait,*

dit-elle , *que le même coup nous eût percés tous deux* (1).

Le jour vient éclairer cette immense scène de carnage. Les bourreaux la contemplent avec joie , et se félicitent de pouvoir mieux reconnaître tous ceux qu'ils poursuivent. Un orfèvre , nommé Crucé , se vanta d'avoir égorgé plus de quatre cents huguenots. Ce monstre , devenu depuis odieux à ceux qui ce jour-là avaient applaudi à sa férocité , se fit ermite ; mais dans son nouvel état , son instinct de scélératesse l'emportant sur ses remords , il égorga un marchand flamand qui lui avait demandé l'hospitalité.

Ce qui redoublait la fureur des catholiques , c'est que plusieurs des plus illustres protestans venaient de leur échapper par la fuite. Montgomeri , Ferrière , le vidame de Chartres , Ségur , Rohan de Fontenai , Godefroi de Caumont et plusieurs autres gentilshommes logeaient au faubourg Saint-Ger-

Plusieurs protestans s'échappent.

(1) Les principales victimes , après celles que nous avons nommées , furent Soubise , Renel , Berni , Beauvais , qui avait été gouverneur du prince de Navarre , Louviers , Mortemar , Montaubert , Le Vasseur de Cogné , La Roche , Colombiers , Valavoire , Prunai , Pardaillan , Bourse , Monneins , et environ douze cents autres seigneurs et gentilshommes.

main, et l'on avait fait de vains efforts pour les attirer cette nuit dans la ville. Guise avait détaché mille hommes pour marcher au faubourg Saint-Germain; mais cette troupe s'était dispersée dans d'autres quartiers, et on n'avait pu l'arracher du pillage. L'on fit venir les soldats des gardes; comme ils se présentaient à la porte du faubourg, ils s'aperçurent que les clefs qu'ils avaient apportées, n'étaient point celles de cette porte, et revinrent sur leurs pas. Les protestans étaient avertis, rassemblés; ils délibéraient s'ils recourraient à la fuite, ou s'ils tenteraient un effort pour venir au secours de leurs frères. La plupart d'entr'eux croyaient encore que le roi ferait justice d'un attentat qu'ils n'attribuaient qu'aux Guise. Le jour leur montra les gardes suisses et françaises qui traversaient la rivière en bateau, pour venir à eux; ils s'échappèrent sur des chevaux à peine bridés. Plusieurs historiens affirment, mais ce fait n'est pas constaté, que le roi, voyant leur fuite d'une fenêtre du Louvre, tira sur eux plusieurs coups d'arquebuse. Furieux de ne pouvoir les atteindre, il criait : *Tuez! tuez!* Guise et sa troupe les poursuivirent en vain jusqu'à Monfort-l'Amaury.

Le jour se passa encore tout entier à tuer. Vers le soir, le roi eût désiré que le massacre cessât; il en donna l'ordre et ne fut point obéi. Il ne restait plus qu'un petit nombre de protestans; mais les assassins fondaient alors sur tous leurs ennemis particuliers; le débiteur frappait son créancier, le plaideur sa partie adverse. Quelquefois la hache levée ils dictaient une transaction, un engagement, et ils donnaient le coup mortel au malheureux qui venait de signer. Il y eut des artistes, il y eut des savans qui égorgèrent ou firent égorger leurs rivaux. Charpentier avait eu de longs démêlés avec le savant Ramus ou Pierre-la-Ramée, l'un des professeurs les plus distingués du Collège Royal, qui le premier des modernes s'était élevé contre la doctrine d'Aristote. Instruit que son ennemi s'était caché dans une cave, Charpentier amena des brigands pour lui donner la mort; et, devenu maître de son cadavre, il eut l'atrocité de le livrer aux parricides outrages des élèves même de cet illustre professeur. Plus d'un ambitieux fit tuer le concurrent qui lui avait disputé ou enlevé une place. Villemot, maître des requêtes, fils du garde des sceaux Ber-

trand, fut tué parce qu'il était humain et riche.

Trait unique de  
générosité.

On ne vit durant le cours de ce long massacre, qu'un seul ennemi généreux ; mais il y eut quelque chose d'effrayant dans son noble procédé. Vesins, gentilhomme du Querci, haïssait mortellement un gentilhomme son voisin, nommé Regnier. Le premier était catholique et le second protestant. L'un et l'autre se trouvaient à Paris. Vesins, suivi de plusieurs hommes armés, entre chez son ennemi. « Homme cruel, lui » dit Regnier, c'était-vous que j'attendais ; » profitez d'un moment si favorable pour satisfaire votre ressentiment ; ne prolongez » pas mon agonie ; j'ai recommandé mon » âme à Dieu : tuez-moi ». Vesins, pour toute réponse, lui dit : « Suivez-moi, et » montez le cheval que je vous amène ». Regnier, plus étonné que rassuré, obéit. Vesins avait reçu du roi une commission pour se rendre à Cahors ; il fait passer Regnier pour un homme de sa suite, le tire ainsi de la capitale, et fait avec lui cent quarante lieues en gardant sur la route un silence farouche. Regnier, de plus en plus interdit, se voyait conduit près de son propre château. Comme ils touchaient à l'avenue, Ve-

sins arrête sa marche : « Il est temps , dit-il » à son ennemi , de terminer votre incertitude ; vous m'avez offensé , je ne me venge point en assassin , mais en homme d'honneur. Maintenant que vous êtes en sûreté et près de votre château , nous pouvons vider nos débats ; je vous en laisse le maître. — Qui ! moi , mon cher Vesins , lui répondit Regnier , que j'abuse ainsi de votre générosité ! puis-je encore voir un ennemi dans mon libérateur ! O Vesins ! mettez le comble à vos bienfaits en me donnant votre amitié ». Il voulait se jeter dans ses bras ; mais Vesins , au moment où il se montrait magnanime , affectait encore d'être insensible. « Adieu , lui dit-il , je vous demande seulement de reconnaître que vous m'aviez mal jugé ». Après ces mots , il s'éloigne de toute la vitesse de son cheval (1).

(1) C'est à D'Aubigné , dans son *Histoire universelle* , que l'on doit l'histoire de Regnier et de Vesins. Le même historien raconte ainsi la manière dont Merlin , ministre de l'amiral , se sauva du massacre. « Étant sur les maisons avec Téligni , et ne pouvant le suivre à cause de sa faiblesse et mauvaise vue , il se laissa cheoir dans un grenier à foin , entre le tas et la muraille , se trouva la tête cachée de ce

Nous venons de respirer un moment ; mais il faut revenir au massacre de Paris ; il faut tracer ou du moins indiquer des détails que vingt fois déjà j'ai voulu éviter. « Est-il si » nécessaire, me disais-je , de montrer que » la perversité humaine est sans limites ? » n'est-ce pas assez de peindre le crime dans

» qu'il avait fait tomber sur lui , et fut ainsi quelques » jours ; car il fût mort de faim , sans une poule qui » en ce temps lui vint pondre trois œufs en la main ».

Voici d'autres détails du massacre , tiré de D'Aubigné : « Chappes , renommé au parlement, y mourut » ayant passé quatre-vingts ans. Loménie éteint aux » prisons, sa mort commandée par Lansac ; et sa terre » de Versvilles fut cause de ce commandement , parce » qu'elle était trop voisine de la maison du maréchal » de Retz. La demoiselle d'Yverin , docte et aumô- » nière , nièce du cardinal Brissonnet , se sauvait en » religieuse ; mais , connue par ses mules de velours » cramoisi , la vie lui étant promise si elle voulait re- » noncer à sa religion , à son refus fut poignardée et » jetée en l'eau ; et comme la rivière la soulevait , on » courut de tous côtés l'assommer à coups de bâtons » et de pierres.

» Une fille , nommée Royan , ayant su qu'un sien » parent , et un autre gentilhomme de la religion , » qu'elle avait aimé naguères , étaient cachés dans » son logis, sauta sur un courtaud en homme , amena » les tueurs, et les leur ayant mis en main , s'en vint » vanter à la reine sa maîtresse ».



» sa rage ? doit-on encore le montrer dans  
» ses jeux , dans sa joie » ?

Mais l'histoire est inflexible et doit l'être. Elle n'obtient une parfaite confiance sur les beaux traits qu'elle met en lumière que sous la condition de ne rien déguiser dans les actions atroces ; elle ne dissimule pas , mais elle abrège ; enfin elle n'oublie point que la morale a pour son rempart le plus puissant le sentiment de l'indignation.

Le peuple s'était jeté sur les restes de Coligni. On ne peut , sans blesser la pudeur , parler des mutilations qui furent exercées sur ce cadavre. Ensuite il fut traîné aux fourches patibulaires de Montfaucon. Le roi vint jouir de ce spectacle , et s'en montra insatiable. On ne concevait pas qu'il pût résister à une telle odeur ; on le pressait de se retirer. *Non* , dit-il, *le cadavre d'un ennemi sent toujours bon.*

Férocity du roi.

Toutes les femmes de la cour étaient devenues d'autres Médicis. Les portes du Louvre étaient encombrées de cadavres ; c'étaient ceux des gentilshommes protestans tués dans le château par les gardes du roi. Les femmes venaient reconnaître leurs traits , et ne montraient ni horreur ni pitié lorsqu'elles rencontraient parmi ces illustres victimes

Des femmes de la cour.

soit un parent, soit un frère, soit un homme qui avait goûté la volupté dans leurs bras. Voici le scandale le plus atroce qui fut jamais donné. Il y avait peu de temps que la cour s'était occupée d'un procès intenté par la baronne de Pont à son mari, pour cause d'impuissance. Le baron de Pont était protestant, il fut tué sous les yeux du roi. Des femmes, monstres d'impudicité, vinrent examiner, à travers des monceaux de cadavres, si le grief de la baronne de Pont était fondé.

De Tavanès et  
autres chefs  
catholiques.

L'effroyable jeu de mots du maréchal de Tavanès égale l'infamie de l'action que je viens de rapporter. Les bras tout ensanglantés, il courait les rues en s'écriant : *Saignez, saignez ; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'août qu'au mois de mai.*

Son fils, le vicomte de Tavanès, se félicite, dans ses mémoires, d'avoir sauvé la vie à quatre gentilshommes ; mais ceux qu'il cite paraissent, d'après le témoignage de presque tous les historiens, avoir été sauvés par le maréchal lui-même. S'il est ainsi, jamais un fils ne fit un plus indigne larcin à son père.

Entre les bourreaux, les Guise, dit-on,

furent les moins impitoyables ; mais ils avaient donné le signal et l'exemple du massacre. Le bâtard d'Angoulême surpassa en férocité Gondi lui-même. Montpensier soutint son affreuse renommée ; le duc d'Anjou soutint la sienne. Montluc était absent.

Dans le conseil qui précéda le massacre, on avait mis en question si l'on ne frapperait pas tous les Montmorenci, quoiqu'aucun d'eux ne fût protestant ; mais le maréchal de ce nom, témoin du sinistre divertissement par lequel on célébra les noces du roi de Navarre, avait mieux pénétré que Coligni les projets de la cour, et s'était retiré à Chantilli, désolé de n'avoir pu vaincre la fatale sécurité de son parent et celle de ses frères Damville, Thoré et Méru. Il se tint gardé militairement dans son château. Le roi et ses complices sentirent combien il serait périlleux d'égorger les Montmorenci, lorsqu'il leur resterait pour vengeur l'aîné de leur famille, l'homme le plus considéré des Français. Montmorenci osa sortir de sa retraite pour faire enlever de Montfaucon les restes de Coligni, et ne craignit point de leur donner pour sépulture la chapelle de Chantilli. Ce ne fut-là que le premier et le moindre des soins que prit cet homme généreux pour

Les assassins  
manquent les  
Montmorenci.

tromper l'espérance des auteurs du massacre.

Le maréchal  
de Biron.

Le maréchal de Biron, depuis long-temps suspect aux catholiques, devait périr avec les protestans. Averti de son danger par Tavanés, il fit braquer deux canons à la porte de l'arsenal, dont il était gouverneur. Il sauva un assez grand nombre de protestans, qui eurent le bonheur de gagner cet asile. Le massacre continua le troisième jour ; il se serait ralenti dès le second, si un prétendu prodige n'était venu rendre des forces au fanatisme : une aubépine, dans le cimetière des Innocens, venait de pousser des fleurs, quoiqu'on fût vers la fin du mois d'août. Ce phénomène de végétation n'avait rien de merveilleux, puisqu'on voit souvent l'aubépine fleurir quand elle est prête à se sécher. D'ailleurs on avait pu facilement obtenir cet effet avec de la chaux. Aussitôt on s'écria que le ciel, par ce miracle, déclarait combien le massacre des protestans lui était agréable. Les fleurs nouvelles de cette aubépine n'exprimaient-elles pas que l'église, purifiée par le sang des hérétiques, allait redevenir plus florissante que jamais ! Le roi, la reine-mère, les princes, tous les seigneurs assassins et leur suite vont en pro-

Miracle  
de l'aubépine

cession visiter l'arbuste miraculeux. On se disputait la faveur de couper les branches de l'aubépine sacrée, et ces reliques, conservées dans plusieurs maisons, y devinrent les médailles du crime.

Mais ce crime, le roi conviendra-t-il qu'il l'a conçu, qu'il l'a commandé, exécuté? Il écrit le dimanche au soir aux gouverneurs, pour désavouer toute part à ce massacre. Suivant cette lettre, les Guise (1) ont excité une grande sédition à Paris, pour se dérober à la vengeance des amis de son cousin l'amiral. Aidés d'un grand concours de peuple, ils ont forcé la garde qui lui avait été donnée pour sa sûreté, et, après avoir tué le chef des protestans, ils ont égorgé un grand nombre de ses amis. Mais maintenant, par les soins du roi, la sédition est apaisée, le calme est rétabli. Il ordonne aux gouverneurs de prévenir de pareils excès : « Je suis dans mon » Louvre, ajoute-t-il, avec le roi de Navarre, mon frère, et le prince de Condé, » mon cousin ; s'ils ont des périls à courir, » je les partagerai avec eux ».

Charles IX  
veut rejeter son  
crime sur les  
Guise.

(1) Le duc de Mayenne, qui depuis joua un rôle si important, paraît n'avoir été nullement le complice de ses frères dans tout ce qui regarde la journée de la Saint-Barthélemi.

Cet impudent désaveu du massacre confond autant l'imagination que l'énormité même de l'attentat. Il ne plut point aux Guise de ratifier, au péril de leurs jours, le mensonge du roi. La lettre écrite aux gouverneurs et commandans de provinces est à peine partie qu'ils en ont connaissance ; ils se rendent au Louvre, et Charles apprend par les éclats de leur colère, qu'un souverain dépend toujours des sujets dont il a secondé les crimes. « A quoi veut-on nous réduire, » disent-ils ? Si le roi rejette sur nous seuls » ce qu'il a voulu, ce qu'il a commandé, ce » qu'il a fait, pouvons-nous trahir la vérité » et la sainte cause qui devrait nous tenir » toujours liés étroitement ? Quand notre » zèle nous porterait encore à nous dévouer » pour notre prince, laisserons-nous expo- » sés à l'horreur publique, et peut-être au » supplice les gardes suisses et françaises, » les compagnies bourgeoises qui ont mar- » ché avec nous de par le roi ? Il faut plus de » fidélité dans des engagements tels que ceux » qu'on a pris avec nous ». Les Guise laissèrent le roi abattu, épouvanté. La reine-mère vint le trouver, et lui dit : « D'où vous » vient, mon fils, tant de faiblesse, après » avoir tant osé ? Déclarer que les Guise

» ont pu égorger impunément sous vos  
 » yeux trois mille de vos sujets, et parmi  
 » eux tant de personnages illustres, c'est  
 » déclarer que Paris leur appartient, et  
 » qu'ils règnent à votre place. On ne vous  
 » croira pas ; vous tomberez dans le mépris.  
 » Il est bien plus dangereux pour un roi  
 » d'inspirer le mépris que la crainte. Vous  
 » voulez rendre les Guise odieux, vous ne  
 » faites que les rendre plus redoutables.  
 » Avouez cette terrible justice exercée sur  
 » les hérétiques, avouez le massacre de Pa-  
 » ris, afin de pouvoir frapper tous les héré-  
 » tiques du royaume, et de ne pas laisser à  
 » ceux qui viennent de tomber sous nos  
 » coups une armée entière pour les ven-  
 » ger ». Ce conseil, que suivit Charles IX,   
 coûta la vie à quarante mille Français de plus.

Le mardi, 26 août, le troisième jour du massacre, le roi, après avoir entendu la messe, vint tenir un lit de justice au parlement ; il était accompagné de ses deux frères, du roi de Navarre et du prince de Condé, du duc de Montpensier, des ducs de Guise et d'Aumale. Dans son discours, prononcé d'un ton brusque et terrible, il accusa le chef des protestans d'avoir conspiré pour

Lit de justice :  
 faiblesse du  
 parlement.

1572.

le faire périr, lui, sa mère et ses deux frères. Il ne put appuyer d'aucun indice un peu vraisemblable cette allégation calomnieuse. Il déclarait avoir été forcé de recourir à des moyens violens et extraordinaires, pour réprimer ces attentats; enfin il proféra ces mots : *Tout s'est fait par mes ordres. Vous connaissez vos devoirs; je vous charge de faire le procès à la mémoire du chef des rebelles, à tous ses adhérens et complices.* Dans l'épouvante générale, on n'osait lever les yeux. Les magistrats étaient trop effrayés pour ne pas accepter la mission atroce qui leur était confiée. Le premier président, Christophe de Thou eut le malheur d'être l'organe de ses confrères, et de partager la terreur dont ils étaient frappés. Ah! combien il en dut coûter à l'historien de Thou, d'être obligé de rapporter ce fatal moment de la vie de son père! Le premier président, s'embarrassant de plus en plus dans l'apologie d'un crime qu'il détestait, loua le roi d'avoir mis à profit cette maxime de Louis XI, *qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner.* C'était indirectement démentir ce que le roi venait de dire sur la prétendue conspiration de Coligni; c'était rappeler que le roi seul avait formé une exécration conjuration.



L'avocat général Pibrac, homme de bien, mais timide, loua l'inexorable justice du roi, sa piété courageuse; mais il conclut en lui demandant s'il ne lui plaisait pas de faire cesser le massacre. Le roi en donna l'ordre. Le sang cessa de couler dans Paris; il ruissela dans le reste de la France.

Je succombe à la fatigue de peindre ces horreurs. Les villes où le fanatisme immola le plus de victimes, furent Meaux, Orléans, Angers, Bourges, Lyon, Rouen, Bordeaux, Castres et Toulouse. L'air fut infecté de l'exhalaison des cadavres; on ne pouvait plus boire les eaux putrides et ensanglantées du Rhône. D'après ce qu'estiment la plupart des historiens, le nombre des huguenots tués le jour et à la suite de la Saint Barthélemy, fut de quarante à cinquante mille. Il en survécut un beaucoup plus grand nombre; la plupart de ceux-ci durent la vie aux soins et à l'héroïque humanité des Montmorenci. C'est un grand titre de gloire pour cette illustre famille. L'ainé de ces frères dépensa des sommes immenses pour envoyer des habits et des alimens aux proscrits qui erraient sur toutes les routes, et pour leur procurer des asiles. Danville, Méru et surtout Thoré, ne furent pas moins compatis-

Noble conduite des Montmorenci, et de quelques commandeurs et gouverneurs de provinces.

sans. La plupart des gouverneurs et commandans qui résistèrent aux ordres d'une cour atroce étaient les amis et les partisans des Montmorenci. La cour se vengea par des disgrâces, et même par le poison et l'assassinat de la noble désobéissance de ces commandans : ils moururent empoisonnés. Quel Français ne sait par cœur la lettre que le vicomte d'Orthe, commandant à Baïonne, écrivit au roi. « Sire, j'ai communiqué le » commandement de Votre Majesté à ses » fidèles habitans et gens de guerre de la » garnison. Je n'y ai trouvé que bons ci- » toyens et braves soldats, mais pas un » bourreau. C'est pourquoi eux et moi sup- » plions très-humblement Votre Majesté de » vouloir bien employer nos bras et nos » vies en choses faisables ». Peu de jours après le vicomte d'Orthe mourut empoisonné.

Le comte de Tende, commandant de la Provence, qui tint le même langage et la même conduite, mourut aussi d'une mort prompte et qui fut attribuée au poison. Le comte de Gordes, en Dauphiné; Chabot-Charni, en Bourgogne; Saint-Héran, en Auvergne; La Guiche, à Macon, bravèrent tous les dangers pour rester fidèles à

l'honneur et à l'humanité. Il faut joindre à ces beaux noms Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, qui fit parler la religion contre le fanatisme; et Sigognes, gouverneur de Dieppe, qui, lorsqu'il reçut l'ordre d'égorger les calvinistes, fit rassembler à l'hôtel-de-ville tous les habitans sans distinction de culte, et leur parla en ces termes : « Mes-  
» sieurs, cet ordre ne peut regarder que des  
» calvinistes rebelles et séditioneux; mais,  
» grâce à l'Éternel, il n'en reste plus dans  
» Dieppe. Nous lisons dans l'Évangile, que  
» l'amour de Dieu et celui du prochain doi-  
» vent être, pour les chrétiens, la loi et les pro-  
» phètes : profitons de cette leçon, qui nous  
» est donnée par Jésus-Christ lui-même.  
» Enfans du même Dieu, vivons en frères,  
» et ayons les uns pour les autres la charité  
» du Samaritain. Tels sont mes sentimens ;  
» j'espère que vous les partagerez; ce sont  
» eux qui m'ont persuadé qu'il n'y avait  
» dans cette ville aucun citoyen qui fût in-  
» digne de vivre ».

Henri de La Tour, vicomte d'Auvergne, eut une telle horreur de la journée de la Saint Barthélemi, qu'il se fit calviniste dans le moment où tous les calvinistes étaient poursuivis.

Joie atroce de  
Philippe II.

Les massacres ne cessèrent que pour faire place aux félicitations que s'adressaient entr'eux les bourreaux, aux panégyriques composés par de vils poètes et d'infâmes orateurs, enfin aux actions de grâce qu'on en rendit au ciel. Philippe II, à cette nouvelle, éprouva le seul mouvement de joie qu'il eût connu depuis la bataille de Saint-Quentin : seulement il parut regretter que le roi de Navarre et le prince de Condé eussent été épargnés, qu'on eût laissé échapper Mongomeri et plusieurs autres chefs, enfin, que le massacre n'eût pas été universel ; mais il s'en consolait sans doute par la pensée qu'il y aurait de nouveaux troubles en France.

Et de la cour  
de Rome

Pourquoi le siège pontifical ne fut-il pas, dans de si terribles circonstances, occupé par un nouvel Ambroise ? Le jour où le pape aurait lancé contre Charles IX, sa mère et ses complices, des foudres trop méritées, eût honoré l'église, eût consacré la sainte humanité des lois de l'Évangile. Grégoire XIII, qui régnait alors, n'avait rien de la fougue de ses prédécesseurs ; mais il était faible, et il donna au monde chrétien le signal d'une sacrilège allégresse. Accompagné des cardinaux, il se rendit en grande

pompe à l'église de Saint-Marc, et y chanta un *Te Deum*. On prétend que, pendant qu'il se croyait obligé d'exprimer une joie barbare, il ne pouvait cacher ses larmes, et qu'il disait avec une pitié beaucoup trop restreinte : *Qui m'assurera qu'il n'ait pas péri un grand nombre d'innocens ?* Le soir, on tira le canon du château de Saint-Ange. Le cardinal Alexandrin s'écria : *Le roi de France m'a tenu parole.* Le cardinal de Lorraine fit donner une somme de mille écus d'or au courrier qui lui annonça la mort de Coligni et des protestans ; ainsi se conduisirent les ministres de la religion qui pardonne.

Toutes les félicitations de la cour de Romé, les processions, les cantiques, ne rendaient point de calme à l'âme de Charles IX : on le voyait habituellement dans cet état de convulsion où l'avait jeté le premier son du tocsin ; ses lèvres étaient tremblantes, sa démarche frénétique, ses yeux roulaient du sang. Que devint-il, lorsqu'il apprit le sombre et foudroyant accueil que la reine d'Angleterre fit à son ambassadeur Lamothe Fénelon, chargé d'excuser devant elle le massacre de Paris ? Ce ministre avait toute l'humanité, dont un de ses descendans de-

Douleur et indignation de la reine d'Angleterre.

vait être le plus touchant organe ; il détestait les crimes dont on le condamnait à faire l'apologie. La reine voulut lui donner une audience publique , afin d'accabler de plus de confusion , de percer de traits plus déchirans son roi dans sa personne. A l'exemple d'Élisabeth , les seigneurs et les dames de la cour portaient de longs habits de deuil , la salle d'audience était tendue de noir ; tout gardait le silence ; pas un salut , pas un regard ne vint rassurer la contenance de l'ambassadeur de Charles IX. Il se sentit pour la première fois malheureux de représenter un roi puissant , malheureux d'être Français. Il lut l'apologie dont il était chargé , en affectant de prouver par son ton qu'il n'en partageait pas les sentimens. Élisabeth honorait dans l'amiral de Coligni le plus grand homme de son siècle ; elle était remplie de ferveur pour le culte protestant ; aucun remords n'avait troublé son âme ( Marie Stuart n'avait pas encore péri sur l'échafaud ) ; elle avait rendu ses sujets heureux et tolérans comme elle. On juge de ce que dut être sa réponse ; elle fit tomber toutes les excuses de Charles IX , et n'y vit que des calomnies contre ses victimes ; enfin elle

sembla traduire un roi couvert du sang de ses sujets au tribunal du roi des rois.

La confusion qu'éprouva Charles IX, quand Fénelon lui fit part de cette terrible audience, faillit être fatale au roi de Navarre et au prince de Condé ; il les fit venir, et, dans les termes les plus menaçans, les somma de ne plus différer leur abjuration. Henri IV, qui se devait à la vengeance et au salut de ses frères, céda au bout de quelques jours. Le prince de Condé, par sa résistance, excita tellement les fureurs de Charles, que le monarque l'eût percé de son épée, si la reine, sa jeune épouse, n'eût arrêté son bras. Il renvoya le prince en prononçant ces mots : *Messe, mort ou Bastille*. Le ministre protestant Durosier, qui venait d'abjurer par la terreur du supplice, fut chargé d'opérer la conversion du prince, et celui-ci suivit, au bout de quelques jours, l'exemple du roi de Navarre (1).

Confusion de Charles IX et de ses compli- ces.

(1) Plusieurs historiens ont pris un soin extrême, pour atténuer l'horreur que doit exciter le massacre général des protestans en 1572; ils se sont attachés à le représenter comme le résultat ou d'une crainte légitime, ou d'une colère soudaine. D'autres affectent le scepticisme sur la question de savoir si ce massacre fut prémédité. Il me paraît certain que ce doute n'a

Le parlement de Paris suivait le procès contre la mémoire de l'amiral. Il ordonna, par un arrêt, que l'effigie de Coli-

pu être sincère chez ceux qui ont pris une connaissance exacte de ces événemens. La faiblesse et la partialité même de leur critique peuvent se colorer de quelques excuses ; ils ont cru qu'un exposé sincère et rigoureux pourrait compromettre, soit la religion, soit l'autorité royale, soit l'honneur de la France, soit enfin celui de l'humanité : de telles craintes sont pusillanimes. Les bienfaits, dont la religion est la cause directe et permanente, sont évidens aux yeux de l'esprit le plus philosophique ; c'est en diminuer l'impression que de taire les maux et les crimes dont elle a été le prétexte. Les bons rois ne sont bien jugés que par ceux qui condamnent avec indignation les rois coupables. L'historien qui excuse la cruauté de Louis XI, l'atrocité de Charles IX, les turpitudes de Henri III, ne produira jamais qu'une faible impression en louant Philippe-Auguste, Saint-Louis, Charles V, Louis XII, François I<sup>er</sup>., Henri IV, Louis XIV et Louis XVI. Dissimuler ce que firent les Français à une époque de dégradation et de démence, c'est obscurcir ce qu'ils ont fait dans les belles et longues époques où de bonnes lois, de sages monarques dirigèrent leurs aimables et brillantes qualités. L'histoire, qui fournit des bases aux observations des moralistes et des hommes d'état, doit montrer l'homme tout entier, et ne rien laisser d'idéal, de fantastique, dans le tableau des sociétés humaines. L'histoire n'offre plus de leçon lorsqu'elle est sans vérité. Deux écrivains peu estimés de nos jours, La



gni serait traînée sur une claie et pendue aux fourches patibulaires de Montfaucon. Ses enfans furent déclarés *ignobles*,

Popelinière et le P. Daniel, ont cherché à prouver la non-préméditation du massacre des protestans ; mais il échappe à l'un et à l'autre des aveux qui prouvent beaucoup contre leur opinion et même contre leur bonne foi. Tous deux parlent d'un entretien que la reine-mère eut avec le roi quelques jours avant l'assassinat de Coligni par Maurevel, et par conséquent avant les noces du roi de Navarre. Tous deux disent que le roi, qui jusqu'alors avait penché pour les protestans, fut ébranlé et changea de parti. Le sang-froid du P. Daniel, en racontant le massacre de Paris, et les phrases même, par lesquelles il tâche d'en adoucir l'horreur, ne sont propres qu'à la redoubler. Je transcris ici un passage qui fera connaître la tournure embarrassée et artificieuse de cet auteur.

« Les catholiques, qu'on avait eu jusque-là bien de  
 » la peine à contenir par la rigueur des édits, se  
 » voyant autorisés par l'ordre du prince, se jetèrent  
 » sur les huguenots ; et, animés par le souvenir et  
 » par la vue des églises ruinées, des autels renversés,  
 » des prêtres massacrés, se regardèrent comme les  
 » exécuteurs de la justice de Dieu, pour venger tant  
 » de sacrilèges sur ceux qui en avaient été les au-  
 » teurs ; et il s'en fit dans toutes les provinces un mas-  
 » sacre épouvantable.

« Meaux, Orléans, Troyes, Bourges, Angers,  
 » Toulouse, Rouen et Lyon se signalèrent entre tou-  
 » tes les autres, et se conformèrent à l'exemple que

*vilains, roturiers, intestables.* Le même jour, le parlement rendit un arrêt de mort contre deux chefs protestans, Cavagnac et

» leur avait donné la capitale du royaume ; mais, en  
 » divers autres endroits, les gouverneurs agirent plus  
 » mollement ».....

Il est vrai qu'un peu après, le P. Daniel ajoute :  
 « De nouveaux courriers furent dépêchés dans toutes  
 » les provinces pour mettre fin à cette boucherie,  
 » laquelle, lorsqu'on la considéra depuis de sang-  
 » froid, fut blâmée et détestée de tout le monde ». Mais l'intention de cette phrase est de glisser le mensonge historique le plus révoltant. L'auteur, par ce moyen, croit pouvoir taire les témoignages de joie que firent éclater particulièrement la cour de Rome et celle de Madrid, à la nouvelle du massacre de Paris. Aussi n'en dit-il pas un mot dans tout le reste du règne de Charles IX.

M. Anquetil lui-même garde de timides ménagemens. On dirait que sa pitié se partage entre les victimes et le roi qui s'est décidé à les frapper. Il est même des momens où la faiblesse de son pinceau fait violence à la morale. Voici contre Charles IX ses traits d'indignation les plus forts : *Le fougueux Charles, une fois livré à son caractère impétueux, ne connaît plus de bornes.* Il dit un peu après : *Selon la coutume des caractères extrêmes, le jeune Charles, une fois convaincu de ces maximes, ne connut plus de modération.* Enfin, il termine l'histoire du règne de Charles IX, par une conclusion que je ne puis m'empêcher

Briquemaut, qui furent découverts dans l'asile où ils avaient échappé au massacre de la Saint Barthélemi. Ils furent condam-

de trouver révoltante : *Ce roi, selon lui, eut plus de bonnes que de mauvaises qualités.*

Que font le P. Daniel et M. Anquetil pour arriver à un tel résultat ? Ils ne veulent entendre parmi les témoins de la Saint Barthélemi, que ceux même qui prirent part au massacre ; et ils donnent toute leur confiance à la relation de Tavanès, et à celle qu'on prétend avoir été dictée par le duc d'Anjou à Miron, son médecin. La partialité des victimes leur paraît évidente, et ils ne sont pas frappés de celle des meurtriers ! Ils tiennent aussi beaucoup de compte de quelques mots de Marguerite de Valois, qui nie également dans ses mémoires la longue préméditation du massacre, et veut qu'il n'ait été conçu que peu d'heures avant son exécution. Cependant, rien de moins digne de l'histoire que le témoignage de cette princesse, qui ne dut rien connaître par elle-même, et à qui tout prescrivait de ménager sa famille.

Charles IX, malgré la déclaration qu'il fit au parlement de Paris, désespéra bientôt de faire croire, soit à la France, soit à l'Europe, que les protestans avaient conspiré contre lui. Les catholiques les plus forcénés firent un reproche à la cour de ne pas déclarer publiquement par quelle suite d'embûches on avait amené Coligni à sa perte : c'était à leurs yeux un titre d'honneur dont on voulait maladroitement les priver. D'ailleurs la cour de Rome avait, par ses aveux, provoqué ceux du gouvernement français. Le

nés à être pendus ; l'exécution se fit aux flambeaux. Ce ne fut pas assez pour l'impitoyable Charles IX d'y assister, il y traîna le

cardinal de Lorraine et le cardinal Alexandrin n'avaient pas caché qu'ils attendaient la nouvelle *de cette victoire remportée sur les hérétiques*, et que le roi la leur avait promise. On avait frappé à Rome une médaille qu'on voit encore aujourd'hui. D'un côté est la tête de Grégoire XIII, et de l'autre un ange exterminateur qui frappe les huguenots ; et pour exergue : *Hugonotorum strages*, 1572. Encouragée par les félicitations du saint siège, la plus coupable des cours souffrit avec beaucoup de complaisance qu'on la louât, non-seulement de ses pieuses cruautés, mais de ses pieux artifices. Quelques mois après, lorsque l'indignation générale de l'Europe fut prononcée, et surtout lorsqu'on vit les protestans de France aussi redoutables que jamais, la cour changea de plan ; on n'osa plus insister sur la prétendue conspiration de Coligni, on se contenta de dire que la reine-mère et le duc d'Anjou, de concert avec le duc de Guise, s'étaient chargés, sans la participation du roi, de faire assassiner Coligni par Maurevel ; qu'après le mauvais succès de cet attentat, ceux qui l'avaient conseillé, craignant la colère des protestans, avaient fait révéler au roi, par Gondi, leur complicité dans l'assassinat de Coligni, et l'avaient ainsi placé dans l'alternative de laisser périr sa mère, son frère, ses meilleurs amis, ou de faire égorger les protestans ; enfin, que Charles IX s'était décidé à ce dernier parti dans le conseil qui fut tenu le samedi soir aux Tuileries,

roi de Navarre et le prince de Condé. Au grand étonnement et à la joie extrême de la multitude, Briquemaut fit d'indignes efforts

c'est-à-dire, trois ou quatre heures avant le massacre. Quoique par cette relation la reine-mère et le duc d'Anjou paraissent prendre sur eux presque tout le projet du crime, il est évident qu'ils cherchent à en diminuer l'atrocité. En effet, d'après cette supposition, on n'aurait voulu d'abord qu'attenter aux jours de l'amiral, et se mettre ensuite à l'abri des fureurs des protestans; mais n'est-il pas évident que tout avait été disposé pour porter ces protestans à un parti extrême, afin qu'eux-mêmes fournissent un prétexte au massacre? Les gardes étaient entrés à Paris quelques jours avant le conseil du samedi soir. On avait donné à Coligni une garde toute composée d'assassins. Les compagnies des bourgeois étaient armées, et devaient se trouver prêtes au premier signal. Aurait-on pris de telles mesures sans la participation d'un roi très-irascible, très-violent, et qu'on aurait supposé encore plein de tendresse et d'affection pour Coligni? Voyez avec quel soin on avait écarté les principaux chefs du logis de l'amiral; quels motifs de sécurité on leur donnait en paraissant vivement poursuivre Maurevel et ses complices; avec quelle habileté on avait tenu tous ces chefs dispersés; avec quelle promptitude on put assembler trente ou quarante mille assassins; comme tous les quartiers leur avaient été habilement distribués, afin qu'aucun protestant n'échappât! Est-ce en deux ou trois heures qu'on fait de tels préparatifs, et qu'on peut disposer des citadins, jusque-là paisibles,

pour sauver sa vie ; on prétend même qu'il offrit de convenir que Coligni avait réellement conspiré contre la cour. C'était un

à s'armer de nuit pour venir égorger cinq ou six mille hommes ? A l'heure où l'on suppose que cette résolution fut prise, tous les habitans de Paris auraient dû être livrés au sommeil. Comment les avertir, les rassembler, sans donner l'alarme aux victimes désignées ? Est-il concevable que Charles IX ait pu passer en un quart d'heure, d'un intérêt sincère pour l'amiral et pour les protestans, au désir de le faire égorger avec tous ses compagnons ? Quand on admettrait que la reine-mère, le duc d'Anjou et le duc de Guise eussent fait tous les préparatifs du complot avant de le révéler au roi, on ne concevrait pas qu'ils se fussent décidés à lui faire si brusquement une confiance si périlleuse. Ne devait-on pas craindre son naturel fougueux, sa juste indignation ? La reine sa mère pouvait-elle se flatter de l'intéresser à ses dangers, au moment où elle lui faisait part du projet le plus atroce ? Mais ce sont surtout les faits antérieurs qui font tomber cette supposition. Aurait-on ainsi rassemblé les chefs des protestans, si on n'eût voulu les égorger tous à la fois ? Quel homme de la cour eût osé concevoir un si vaste projet de massacre, si le roi n'eût tout autorisé de son nom ? Charles IX n'avait-il pas enfin, dans sa cour, dans son conseil, des hommes qui pussent l'avertir de trames si odieuses ? Non, je ne pense pas que Catherine de Médicis se soit ainsi exposée à subir le supplice de Brunehaut. Eût-elle été sûre d'échapper aux ressentimens de son fils, elle aurait eu tout à craindre pour le

des chefs protestans les plus signalés par sa bravoure ; mais , comme il avait été cruel , il fut lâche à l'aspect du supplice.

duc d'Anjou, cet objet de sa tendresse et de la haine profonde du roi. On a dû être frappé de la facilité avec laquelle avaient été écartés les obstacles qui s'opposaient au mariage du prince de Béarn et de Marguerite de Valois. Quoi ! c'est le cardinal de Bourbon , homme pieux et sincère , qui montre des scrupules ! Et c'est le cardinal de Lorraine , qui à Rome sollicite la dispense du pape , et qui l'obtient ! La fraude est ici manifeste. Si Rome avait fléchi , c'est qu'elle ajoutait foi à la promesse faite par Charles IX au cardinal Alexandrin ; tous les écrivains qui vivaient à Rome , et qui communiquaient avec les cardinaux et le pape lui-même , parlent de cette promesse comme d'un fait certain. Ajoutons-y la fête menaçante donnée au roi de Navarre ; la mort de Lignerolles et la cause présumée de cet attentat ; les perfides protestations de Charles IX envers la reine de Navarre ; la manière dont les Guises s'écartèrent un moment de la cour pour y revenir plus puissans ; les conférences de Blois ; la trahison qui , dans les Pays-Bas , fit manquer à Lanoue et à Louis de Nassau les succès de leurs brillantes tentatives sur Mons et Valenciennes ; l'embuscade où le corps Genlis fut taillé en pièces ; la modération suspecte avec laquelle le duc d'Albe et Philippe II se plaignirent des secours donnés aux révoltés des Pays-Bas ; les négociations difficiles , les séductions adroites qui firent sortir Coligni de La Rochelle et l'amènèrent à la cour ; la paix honteuse qui termina la troisième

Charles IX perdit bientôt sa féroce énergie. La cour était frappée de stupeur ; les meurtriers s'accablaient de reproches. *Pour*

guerre civile ; les entreprises tant de fois renouvelées sur les jours de Coligni ; le complot du château de Noyers, pour s'assurer à la fois de l'amiral et du prince de Condé ; les conférences de Bayonne ; enfin une longue suite de meurtres évidemment autorisés ou commandés par la cour : voilà des rapprochemens qui ne permettent plus le doute. L'histoire ne pourrait être crue dans le développement d'aucun fait, si celui-ci était regardé comme problématique.

Le rédacteur des *Mémoires de l'Étoile* et plusieurs autres écrivains prétendent que le projet du massacre fut conçu par le cardinal de Lorraine, dès l'année 1553, au concile de Trente ; mais il est évident qu'on ne pouvait dès lors penser aux moyens d'exécution que fournit le mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois, et il était bien difficile d'imaginer un autre prétexte pour rassembler les protestans à Paris. Le cardinal de Lorraine, instigateur de plusieurs massacres qui avaient précédé celui du 24 août 1572, eut malgré son absence une part évidente au complot de son neveu le duc de Guise. Ce fut lui qui déprava de bonne heure le fils d'un héros magnanime, en lui persuadant que Coligni avait fait assassiner son père, et que le ciel autorisait tous les moyens par lesquels il pourrait le venger. Je suis obligé de faire ici un nouveau reproche à M. Anquetil, sur l'indulgence avec laquelle il juge le cardinal de Lorraine. Que devient l'autorité de l'histoire, que devient la terreur



*moi*, disait Catherine de Médicis, *je n'ai voulu que la mort de six huguenots*. Guise et Tavanes élevaient le nombre de ceux qu'ils

des condamnations qu'elle prononce, lorsqu'un prélat artificieux, tracassier, sanguinaire, est ainsi jugé par M. Anquetil? Voici les expressions de cet écrivain : *Charles, cardinal de Lorraine, ne fut pas un méchant profond, une âme noire, un esprit libertin, un cœur corrompu. Pour être en droit d'en porter ce jugement, il faudrait d'autres témoignages que ceux de ses ennemis. Ce ne fut pas non plus un homme sans passions, sacrifiant tout à la religion, et supérieur aux faiblesses humaines.*

Le nombre des victimes du massacre de Paris et de ceux qui eurent lieu dans toute la France, est un grand sujet de contestation entre les écrivains catholiques et protestans. Tavanes porte à deux mille le nombre de ceux qui furent massacrés à Paris : La Popelinière ne le porte qu'à mille : ce sont-là, quoiqu'à des titres bien différens, deux témoins fort suspects. On n'a que trop vu pourquoi il ne convient pas d'entendre Tavanes sur ce terrible événement. Quant à La Popelinière, on s'indigne contre lui, en le voyant prodiguer des ornemens froids, recherchés, pleins de mauvais goût, dans le récit de pareilles horreurs. Les écrivains protestans estiment à cinq mille le nombre de ceux qui furent massacrés à Paris. Suivant les Mémoires de Sulli, le nombre de ceux qui périrent à Paris et dans les provinces fut de soixante-dix mille. Péréfixe, dans son *Histoire de Henri IV*, le fait monter jusqu'à cent mille. Il n'y en eut pas à beaucoup près

avaient sauvés fort au-dessus du nombre de ceux qui avaient péri par leurs ordres ou par leurs coups. « C'était nous trahir, » leur répondaient d'autres chefs du massacre ; c'était trahir Dieu et le roi que d'épargner des hérétiques. Votre ambition veut toujours se faire des créatures jusque dans les rangs de nos plus cruels ennemis. Si les hérétiques sont moins nombreux, la vengeance leur donne plus de force. Coligni n'est plus ; mais le roi de Navarre et le prince de Condé lui survivent ; bientôt ils s'échapperont de la cour ; l'église a tout à craindre de pareils convertis. Il faut combattre encore, il faut aller chercher sous les murs de La Rochelle et de Montauban tous ceux qu'on a laissé échapper de Paris, de la Provence, du Languedoc, et de tant d'autres provinces. Les protestans sont moins troublés dans leurs mesures que le roi dans les siennes. Si la reine-mère est plus tranquille, elle n'est guère plus active. Depuis que nous languissons, on nous hait d'un pareil nombre d'égorgés ; mais, si l'on tient compte des fugitifs qui périrent de faim et de misère, et de ceux qui cherchèrent un asile chez l'étranger, la France dut perdre au-delà de cent mille habitans.

» vantage, et l'on a presque cessé de nous  
» craindre ».

Ainsi, cinquante mille Français égorgés ne paraissaient à ces hommes atroces qu'un coup d'état imparfait, que l'ébauche d'un massacre. La scélératesse aguerrie insultait au remords : les assassins cherchaient encore le plaisir et ne le trouvaient plus que dans le vice. Les camps étaient infectés des mêmes désordres que la cour. Les Français réunissaient alors ce qu'offrent de plus hideux les peuples barbares et les sociétés corrompues ; mais Henri IV existait, et le caractère français se retrouva.

On pourrait compter le chancelier de L'Hôpital parmi les victimes de la Saint Barthélemy ; car ce jour le frappa d'une telle horreur, qu'il ne fit plus qu'appeler la mort. Elle vint à lui six mois après le massacre de Paris. Dès qu'il eut connaissance de tant d'atrocités : « Je reconnais, s'écria-t-il, les  
» conseils qu'on donnait au roi depuis long-  
» temps ; il faut mourir, quand on n'a pu  
» prévenir de tels malheurs. Les assassins  
» de l'amiral de Coligni s'approchent bien  
» tard de la demeure du chancelier de L'Hô-  
» pital ». Ses domestiques vinrent lui ap-  
prendre qu'une troupe armée se dirigeait

Désespoir et  
mort du chan-  
celier de L'Hô-  
pital.

1573.

d'Étampes vers son château. « Qu'on leur  
» ouvre, s'écrie-t-il, qu'on ne leur oppose  
» aucune résistance, qu'on les conduise à  
» mon appartement. *Si la petite porte n'est*  
» *bastante, ouvrez la grande.* J'ai assez vu  
» le jour ». La femme, les fils, les domes-  
tiques du chancelier ne purent s'empêcher  
de désobéir à ses ordres; ils tinrent les portes  
du château soigneusement fermées, et firent  
bonne garde. Une troupe d'assassins se pré-  
senta, et après avoir un peu délibéré, se re-  
tira. Quelques heures après, une autre troupe  
survint; le chef apportait au chancelier un  
sauf-conduit de la reine-mère. Il paraît que,  
malgré son profond ennui de la vie, il vit  
avec quelque plaisir que la reine gardait un  
peu de reconnaissance de ses services, et  
qu'elle ne commettait pas un nouveau cri-  
me. On retrouve dans son testament l'éner-  
gie de son style et de son caractère. Il n'y  
exprime aucune opinion sur les deux sectes  
entre lesquelles il avait, avec tant de fermeté  
et si peu de succès, tenu la balance la plus  
judicieuse. On ne peut citer aucun homme  
d'état qui se soit plus élevé au-dessus de son  
siècle : on n'en peut citer aucun qui ait  
moins reçu le prix de ses soins courageux.

Michel L'Hôpital mourut le 13 mars 1573, âgé de soixante-dix ans.

Cependant, tout avertissait les auteurs du massacre qu'ils avaient commis un crime inutile. La quatrième guerre civile s'allumait déjà; les protestans, dans toute l'Europe, s'excitaient à former une croisade contre les assassins de Coligni. La reine Élisabeth armait de nombreux vaisseaux; les protestans de l'Allemagne levaient des troupes, qui cette fois cédaient moins à la cupidité qu'à l'indignation. Les villes impériales, les grands cantons de la Suisse songeaient à se défendre contre Philippe II et Charles IX, qui venaient de sceller leur alliance du sang de leurs sujets. Les calvinistes français, qui tout à l'heure fuyaient sur toutes les routes, et qui, exténués de fatigue et de misère, demandaient qu'on leur donnât ou du pain ou la mort, avaient repris les armes, et dans tous les lieux où ils trouvaient l'appui de quelques vieilles murailles, ils se regardaient comme invincibles. Trois villes surtout leur offraient des refuges: c'étaient Nîmes, Montauban, et surtout La Rochelle. Une faible bicoque, Sancerre, s'égalait par le désespoir héroïque de ses habitans, à ces puissantes cités. La cour se vit forcée, non d'interrompre ses

Tous les protestans de l'Europe prennent les armes.

plaisirs, mais d'en transporter le théâtre dans les camps. Le roi presque seul n'alla point chercher les combats.

Siège de  
La Rochelle.  
De 1572 à 1573.

Mais l'esprit d'aveuglement suit de près le crime. Le gouvernement, qui craignait que La Rochelle ne se donnât aux Anglais, commença par négocier avec les habitans, comme s'il eût été possible encore qu'on crût à ses promesses. Il en fit commencer le siège par mer au mois de décembre, dans une saison de tempêtes ; enfin l'armée assiégeante fut composée avec un imprudent mélange des auteurs du massacre de Paris, et de ceux qui avaient failli en être les victimes : elle était forte de près de quarante mille hommes, et l'on fut forcé de la renouveler souvent. Le duc d'Anjou, que Charles IX eût désiré voir humilié, la commandait, et il avait un ennemi mortel dans un autre de ses frères, le duc d'Alençon, prince qui, malgré des penchans vicieux, faisait profession de détester des crimes auxquels il avait eu le bonheur de ne prendre aucune part, et qui enfin avait osé, même en présence de la reine, défendre la mémoire de Coligni. Venaient ensuite le roi de Navarre et le prince de Condé, prisonniers dans un camp où l'on voulait employer leur valeur. La

joie de Catherine de Médicis eût été complète s'ils avaient péri par les coups des protestans, auxquels dans leur cœur ils restaient toujours fidèles. Quoique bien instruits de ces dispositions de la reine, ils ne purent, même en combattant contre les Rochelois, s'abstenir du courage ; mais ils se dédommagèrent par de nombreux actes d'humanité. Les maréchaux de Biron et de Cossé, ces hommes si fermes dans l'honneur, devaient combattre à côté de Gondi, du bâtard d'Angoulême, de Gonzague duc de Nevers. Le vice fit encore plus que la discorde pour la ruine de l'armée royale ; la plupart des officiers et des soldats se réglèrent sur l'exemple du duc d'Anjou : il n'y eut plus de frein à la dissolution des mœurs. Toutes les villes qu'on traversa dans une longue route étaient à la fois souillées par les débauches et désolées par les rapines de l'armée catholique. Quand on fut sous les murs de La Rochelle, on vit combien se battent mal des soldats qui viennent d'assassiner ; mais les chefs étaient trop ambitieux pour ne pas conserver leur bravoure : plus ils se détestaient, plus ils faisaient assaut de témérité ; ils semblaient chercher de préférence les périls inutiles. Le duc d'Aumale

fut tué dès les premiers jours ; le duc de Guise et son frère , le marquis de Mayenne , blessés peu de temps après. Rien n'avancait , on ne donnait que des ordres contraires : la discipline et la patience , si difficiles à concilier avec l'héroïsme , régnaient parmi les Rochelois ; ils avaient Lanoue à leur tête. Voici sous quels singuliers auspices ce général protestant était entré dans la ville assiégée.

Lanoue à la tête des Rochelois.

Lanoue était dans les pays-Bas quand il apprit les massacres de Paris. Entouré de traîtres qu'on avait chargés depuis longtemps de le surveiller, il n'eût pas échappé à la mort si Charles IX n'eût fait défendre d'attenter à ses jours. Bientôt il reçut l'ordre de se rendre auprès du roi. Charles, tout en montrant quelque joie de revoir le seul protestant auquel il eût fait grâce, tenait encore le glaive sur sa tête ; il voulait l'employer à vaincre la défiance des Rochelois, et à leur persuader d'accepter une capitulation qui leur laisserait la liberté du culte et quelques privilèges. Comme les Mémoires de Lanoue ne sont pas continués jusqu'à l'époque dont nous venons d'offrir le tableau, il est impossible à l'historien d'expliquer ce qui se passa dans le cœur de ce



guerrier, quand le roi le chargea d'une négociation si suspecte. On ne sait quelle sorte d'engagement il prit avec le roi : la manière dont il les tint indique tous les scrupules d'un loyal chevalier. Cependant on est fâché que Lanoue se soit placé dans une situation où il devenait si difficile de concilier tous les devoirs. Il partit pour La Rochelle ; et à l'extrême surprise des habitans , il s'offrit à eux comme l'envoyé du roi qui avait trompé et fait assassiner Coligni. Ils conjurèrent un chef si intrépide de se donner tout entier à eux et de les commander dans la défense de la ville ; Lanoue ne se rendit à leur demande qu'avec la permission du roi ; elle lui fut donnée sous la condition qu'il engagerait chaque jour les Rochelois à se soumettre. Il tint cette parole , et n'en fut pas moins ardent à la défense de la place qui lui était confiée. Il en sortait avec quinze cents hommes pour attaquer une armée vingt fois plus nombreuse ; il élevait de nouveaux retranchemens , réparait toutes les brèches et se montrait l'ingénieur le plus habile , le capitaine le plus intrépide et le négociateur le plus fidèle. Mais malgré le succès et l'éclat de ses services , les ministres protestans étaient importunés de l'entendre

encore parler de capitulation : l'un d'eux s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet ; et Lanoue reçut avec un tranquille mépris cet outrage d'un homme étranger aux armes. Mais dans l'armée royale, on ne s'apercevait que trop combien la présence de Lanoue prolongeait la résistance de La Rochelle. Le duc d'Anjou le somma de sortir d'une ville où il réussissait bien mieux comme guerrier que comme médiateur. Lanoue, quoiqu'il eût tout à craindre des catholiques, qui avaient perdu presque une moitié de leur armée sous les remparts de la place qu'il défendait, s'empressa de quitter un poste où sa probité était en opposition avec ses sentimens. On lui permit de vivre dans la retraite ; mais, dégagé d'un inexplicable serment, il sut se montrer ouvertement le vengeur de Coligni.

Constance des  
Rochelois après  
la retraite de  
Lanoue.

Le principal espoir des Rochelois était dans une flotte anglaise, qui devait leur amener ce même comte de Mongomeri, qui s'était échappé du faubourg Saint-Germain : ce secours fut repoussé par la tempête, presque à la vue de La Rochelle. Ce contretemps fut d'autant plus cruel pour les protestans, que le duc d'Alençon, le roi de Navarre et le prince de Condé, qui cher-

chaient toutes les occasions de s'échapper, ne purent gagner les vaisseaux anglais : heureusement on ne s'aperçut pas de leurs inutiles tentatives de fuite. Réduits à leurs propres forces, affligés d'une disette cruelle, et souffrant plus encore de l'épuisement de leurs munitions, les Rochelois n'en restèrent pas moins obstinés à ne pas subir les lois des catholiques. En six mois ils avaient repoussé vingt-neuf assauts : les femmes, les enfans concouraient à la défense des remparts.

Pendant que les Rochelois se défendaient ainsi, les deux bourgs de Sancerre et de Sommières supportaient avec un courage digne de tout ce qu'on rapporte de Sagonte et de Numance, d'effroyables extrémités dont on ose à peine offrir le tableau. Six cents soldats de milice, et à peu près cent cinquante paysans et quelques fugitifs des villes voisines défendirent quatre mois cette ville, contre un corps de six mille hommes commandés par La Châtre, gouverneur du Berry. Avec des bâtons ferrés, ils tombaient sur les pièces de canon et les enlevaient souvent ; ils repoussaient tous les assauts ; leurs sorties étaient meurtrières. Quelque modèle de capitulation qu'on leur offrit, ils répon-

Sièges de Sommières et de Sancerre.

1573.

daient : *Non, nous ne nous rendrons pas, vu la saison sanguinaire.* Du haut de leurs remparts démantelés, ils demandaient aux assiégeans, combien ils avaient égorgé d'hommes dans les massacres de Paris, d'Orléans, de Lyon : *C'est ici qu'on se bat,* leur criaient-ils, *allez assassiner ailleurs.* Sans autre artillerie que celle qu'ils avaient enlevée à leurs ennemis, ils les forcèrent de convertir le siège en blocus ; mais ici commença pour eux le comble des horreurs ; ils furent réduits à la famine. Des alimens affreux (c'étaient quelquefois des ardoises broyées) déchiraient leurs entrailles. Des fils, dit-on, conjurèrent leurs parens de les tuer pour se procurer une nourriture. Tous les mémoires du temps attestent que le désespoir des habitans de Sancerre alla jusqu'à l'antropophagie. Enfin le petit nombre qui restait de ces malheureux capitula et obtint, d'un ennemi étonné de cet épouvantable héroïsme, sûreté des biens et des personnes, et liberté de conscience.

Sommières opposa le même genre de résistance à un corps plus considérable ; mais comment ne pas accorder ici de l'intérêt aux assiégeans même ! c'était le maréchal de Damville qui les commandait, et des offi-

ciers, parmi lesquels il comptait plusieurs de ses amis, partageaient ses sentimens d'humanité, son irrésolution, son désespoir. Joindre leurs nobles bannières à celles des auteurs de la Saint Barthélemi ; contribuer aux succès d'hommes qui ne pardonnaient jamais ; combattre dans la ville de Sommières des réfugiés, qui pour la plupart avaient dû la vie à leurs soins compatissans, c'était un supplice affreux pour ces loyaux chevaliers ; mais, pour ne pas seconder des hommes inhumains, fallait-il devenir des sujets rebelles ? S'arme-t-on contre un roi coupable ? voilà ce que se demandaient entre eux Damville et son beau-frère Foix de Candale. « Qu'auraient fait nos aïeux dans » de telles circonstances ? disait Damville. « — Ah ! nos aïeux n'ont pas vu de tels » crimes. Je ne connais qu'un salut pour » nous, reprenait Foix de Candale, c'est de » nous hâter de mourir les armes à la main ». Le lendemain de cet entretien, Foix de Candale courut à la brèche et s'y fit tuer. Sommières capitula. Damville, en ménageant cette généreuse cité, se rendit encore plus suspect à la cour ; mais elle n'osait plus punir les torts de ce genre. Le duc d'Anjou lui-même venait d'être forcé

d'accorder aux habitans de La Rochelle , non pas une capitulation , mais une paix qui divulguait aux yeux de l'Europe la faiblesse et l'incapacité militaire des auteurs de la Saint Barthélemi.

Quatrième  
paix.  
1573.

Quarante mille catholiques, nous disent les écrivains des deux partis, avaient péri devant les remparts de cette ville, dont le principal espoir consistait dans la flotte anglaise et qui ne fut point secourue. Montgomeri fut chassé par le duc de Montpensier de Belle-Isle, qu'il n'occupa que peu de jours. Quand les ministres protestans, qui étaient réfugiés en grand nombre dans cette ville, voyaient les Rochelois abattus, ils leur racontaient quelques circonstances nouvelles des *Matines de Paris* : aussitôt on reprenait les armes en frémissant de rage; on courait aux remparts, aux portes, en invoquant le Christ et Coligni; on tombait sur des soldats devenus moins braves depuis qu'ils s'entendaient appeler bourreaux; on revenait au temple sans essuyer le sang dont on s'était couvert dans le combat, et qui paraissait une expiation offerte à des martyrs; les ministres, en terminant leurs actions de grâces, disaient : « N'est-il pas doux de » mourir après avoir vengé la religion,

» l'humanité et ses frères »? Les Rochellois ne virent pas une seule fois l'ennemi entrer dans leurs murs; et les catholiques, en proie à la misère, frappés de découragement, ne pouvaient plus intimider les assiégés. Pour colorer une retraite humiliante, il fallut parler de paix, et se contenter d'une satisfaction dérisoire. La Rochelle n'ouvrit point ses portes; mais elle consentit que ses magistrats vinsent demander au duc d'Anjou pardon du passé. On proclama une quatrième paix, et Charles IX promit encore une fois la liberté de conscience : il subissait toute la honte d'un crime dont il perdait les résultats. Mais revenons à Paris, ce sont des fêtes qui nous y appellent; c'est Catherine de Médicis qui les ordonne; jamais elle n'y a déployé plus de grâce, d'élégance et de gaieté : ses vœux sont comblés; le duc d'Anjou possède une couronne du vivant de son frère.

Le roi de Pologne, Sigismond, le dernier prince de la famille de Jagellon, mourut le 7 juillet 1572. L'Europe s'entretenait encore des victoires de Jarnac et de Moncontour, et croyait voir un héros dans le duc d'Anjou, qui les avait remportées à l'âge de vingt-un ans. L'aveugle renommée favo-

risa la brigue de la cour de France pour ce prince. Un adroit négociateur, Jean de Montluc, évêque de Valence, avait déjà, en semant l'or et les promesses, gagné un parti nombreux au duc d'Anjou, lorsqu'on apprit mais avec des détails confus le massacre général des protestans en France. Ce parti eut alors honte de son choix, mais ne voulut point céder aux factions contraires. Les Polonais, sans paraître touchés d'une apologie que l'évêque de Valence, si long-temps suspect d'hérésie, publia en faveur du massacre dont il avait vu les approches, averti les victimes et fui le spectacle, exigèrent, pour prix de l'élection, que le roi de France s'engageât à ne plus persécuter les protestans et à leur laisser la liberté de conscience. Charles IX y souscrivit pour éloigner un frère qu'il craignait; et ce fut-là une des plus puissantes causes de la quatrième paix.

*Nouvelles fêtes  
à la cour.*

Quand les ambassadeurs de Pologne vinrent annoncer au duc d'Anjou son élection, ils furent reçus par Catherine de Médicis, comme ils auraient pu l'être dans une cour qui eût ignoré la haine et la vengeance, et n'eût été occupée que de faciles plaisirs. On admira surtout un ballet où les dames de la



reine représentèrent les provinces de France, désignées par leurs principales productions; mais, dans la parure de ces dames, on pouvait reconnaître les dépouilles de plusieurs proscrits ou celles de leurs épouses. On songeait à des seigneurs qui auraient dû se trouver à ces fêtes : ils avaient péri dans la journée de Saint Barthélemi (1).

Aux époques d'une extrême dissolution, deux causes, en apparence fort opposées, l'incrédulité et la superstition, viennent as-

Mœurs de la cour après le massacre des huguenots.

(1) Voici la description que donne Brantôme de ce ballet : « Les seize dames représentaient les seize provinces de France, avec la musique la plus mélodieuse qu'on eût su voir ; et après avoir fait, dans un roc tout argenté, où elles étaient assises dans des niches en forme des nuées, le tour de la salle pour parade comme dans un camp, et après s'être bien fait voir, elles vinrent toutes à descendre du roc, et s'étant mises en forme d'un petit bataillon bizarrement inventé, les violons, montant jusqu'à une trentaine, sonnait quasi un air de guerre fort plaisant, elles vinrent marcher sous l'air de ces violons; et, par une belle cadence, sans en sortir jamais, s'approchèrent et s'arrêtèrent un peu devant leurs majestés; et puis après dansèrent leur ballet si bizarrement inventé, et par tant de tours, contours et détours, d'entrelacemens et mélanges, affrontemens et arrêts, qu'aucune dame ne faillit jamais de tourner à son tour ni à son rang : si bien

surer la paix du crime. Qu'importe pour quels objets on conserve de la croyance, quand l'incrédulité est arrivée jusqu'à méconnaître la morale? La véritable religion des âmes perverses est le fatalisme ; elles échappent au remords en voyant tous leurs attentats écrits dans le ciel. Les hommes les plus recherchés dans la cour de Charles IX , après la Saint Barthélemi , c'étaient les devins et les astrologues. Ils étaient accourus de l'Italie pour venir offrir à de grands

» que tout le monde s'ébahit que par une telle con-  
 » fusion et un tel désordre jamais ne défailirent leurs  
 » ordres, tant ces dames avaient le jugement solide et  
 » la retenue bonne , et s'étaient si bien apprises ; et  
 » dura ce ballet bizarre pour le moins une heure ;  
 » lequel étant achevé , toutes ces dames , représentant  
 » lesdites seize provinces que j'ai dites , vinrent à  
 » présenter au roi , à la reine , au roi de Pologne , à  
 » monsieur son frère , au roi et à la reine de Navarre , et  
 » autres grands et de France et de Pologne , chacun  
 » à chacune , une plaque toute d'or , grande comme  
 » la paume de la main , bien émaillée , et gentiment  
 » enouvrée , où étaient gravés les fruits et singulari-  
 » tés de chaque province , en quoi elle était plus fer-  
 » tile ; comme la Provence , des citrons et oranges ;  
 » la Champagne , des blés ; la Bourgogne , des vins ; la  
 » Guyenne , des gens de guerre , grand honneur certes  
 » pour la Guyenne ; et ainsi consécutivement de  
 » toutes les autres provinces ».

coupables des purifications sacrilèges. On ne se correspondait plus que par des signes mystérieux ; on composait des philtres, qui n'étaient que des essais d'empoisonnemens. L'art des alchimistes ajoutait encore à ce honteux désordre de l'esprit. Tout mérite, tout savoir disparaissait devant les connaissances occultes ; à peine remarqua-t-on en France l'immortel Le Tasse, qui, déjà élevé au comble de la gloire par son poëme de la *Jérusalem délivrée*, et déjà persécuté, était venu chercher du repos en France. On comblait de présens les Ruggieri, les Grandri, hommes infâmes, ministres de toute espèce de corruption. La férocité, dont on avait contracté l'habitude, régnait jusque dans les plaisirs. L'amour avait perdu ses plus pures délices, ses plus nobles inspirations, et se signalait par les transports forcenés de la jalousie. Des billets, dans lesquels on imitait mal le langage de la passion, étaient tracés avec du sang. Les gentilshommes formaient de véritables complots d'assassins contre un mari jaloux ; et bientôt, jaloux à leur tour, ils s'arrachaient la vie pour la possession de l'objet le plus méprisable.

La noblesse française apprenait public-

ment à manier le poignard. Il était aussi facile de se procurer l'adresse d'un empoisonneur, d'un assassin gagé, que celle des hommes voués aux professions les plus honorables. C'était la coutume, lorsqu'on avait résolu la mort d'un ennemi, de s'y préparer dans une opération magique et de percer son effigie. Quelques hommes avaient rédigé un code pour l'assassinat ; suivant la nature des torts qu'on avait à venger, on donnait une mort plus ou moins lente, plus ou moins atroce. Celui qui tuait son supérieur était tenu d'y procéder avec quelque forme de respect. Un mari ne devait pas employer le ministère de ses serviteurs pour tuer sa femme, surtout lorsqu'elle était d'une condition supérieure à la sienne ; avant de la frapper, il s'excusait auprès d'elle sur la nécessité de venger son honneur.

Les duels, qui n'avaient jamais été plus multipliés, étaient des combats à toute outrance : les témoins y prenaient autant de part que les champions. Ceux qui succombaient mouraient en baisant des scapulaires et le portrait de leurs maîtresses. L'amitié, quoiqu'elle fût cimentée par les plus périlleuses épreuves, était toujours suspecte d'in-

famie. Le deuil même d'un ami était poussé à un degré si extravagant, qu'il devenait une profanation d'un noble sentiment, ou plutôt l'indice d'un dérèglement monstrueux : il fallait dans ce cas imiter, ou plutôt surpasser le désespoir d'un amant qui perd celle qu'il aime. Si l'on demande comment les tribunaux pouvaient laisser impunis tant de désordres et de meurtres, c'est que dès les premières informations on remontait jusqu'à de grands personnages, acteurs de la Saint Barthélemi. On ne pouvait plus punir au nom du roi ceux qui avaient commis avec le roi lui-même le plus grand des crimes. Ces coupables puissans ne périrent que par les coups qu'ils se portèrent eux-mêmes : l'amour du sang les poursuivait. C'est une fausse opinion que de rapporter au règne de Henri III et à son caractère personnel, cette épouvantable perversité : elle naquit du massacre des protestans. Aucun des hommes qui purent y prendre part ne fut depuis exempt de frénésie. Par le fracas de leurs plaisirs, on aurait pu croire qu'ils étaient parvenus à s'étourdir sur leurs remords ; mais la nature même de ces plaisirs montrait en eux des hommes qui avaient besoin de fuir leur conscience : la plupart d'entr'eux firent ser-

vir, à tous les crimes qu'il leur plut de commettre, les indulgences qu'ils avaient reçues de Rome.

Situation du  
roi de Navarre  
et du prince de  
Condé.

C'était le duc d'Anjou qui donnait l'exemple de ces dérèglemens. Il séduisit la princesse de Condé; jamais il n'y eut un plus révoltant adultère. Une princesse jeune et belle trahissait un époux vertueux, un héros, un homme sur qui la cour tenait toujours le glaive levé, pour un prince souillé de sang, avili par des penchans infâmes. Le roi de Navarre ne pouvait ignorer les scandaleuses infidélités de sa femme. Qu'il lui tardait de pouvoir sortir d'un séjour si détestable ! Henri de Condé ne pouvait dissimuler ses chagrins; Henri de Béarn, quoique plein de franchise, réussissait mieux à cacher les siens. Habitué par la reine sa mère à se considérer comme l'espoir des protestans, jamais au milieu des dangers et des plaisirs il ne perdit de vue les intérêts de la France. Il ne se considérait pas seulement comme le chef des sectaires opprimés, mais comme celui de tous les gens de bien. En vain l'entourait-on de délateurs, en vain surveillait-on, avec la plus sombre inquiétude, les relations qu'il pouvait conserver, soit avec des hommes de

son parti, soit avec des loyaux catholiques : il était pour les uns et pour les autres le représentant de l'honneur français. Sans converser beaucoup avec les Montmorenci, il comptait sur eux comme sur ses alliés naturels. Ce fut avec un plaisir mêlé de crainte qu'il se vit recherché par un frère du roi, le duc d'Alençon. Ce prince annonçait une âme faible et un esprit borné ; mais, soit par jalousie contre son frère le duc d'Anjou, soit par un enthousiasme naturel à un jeune homme, il s'était montré plein d'admiration et de respect pour Coligni. Seul, à la cour, il avait osé pleurer sa mort et s'indigner contre le massacre des protestans. La reine sa mère avait cru changer ses dispositions, en lui montrant un mémoire dans lequel Coligni conseillait au roi de le traiter avec quelque sévérité. « Que dites-vous, » avait-elle ajouté, du dévouement d'un tel ami ? — Cet écrit, répondit le jeune prince, me prouve que le roi a perdu dans l'amiral l'ami le plus sincère ». Déjà il avait trop bravé la reine pour ne pas craindre son ressentiment. Ce fut au camp de La Rochelle qu'il se lia étroitement avec le roi de Navarre et le prince de Condé. Les trois princes, comme nous venons de le voir, avaient formé le

projet de s'échapper de l'armée royale pour se rendre à bord de la flotte anglaise. Ils l'attendirent sur le rivage ; mais des vents contraires l'ayant repoussée , ils craignirent d'expier cette inutile tentative. Le duc d'Anjou n'en fut pas instruit ; ou cette fois , ému d'un sentiment de pitié , il garda le silence.

Les princes , revenus à la cour , continuèrent de correspondre entr'eux ; mais c'était par le moyen d'intermédiaires dont le roi de Navarre n'avait que trop de sujets de se défier. Deux d'entr'eux étaient un gentilhomme nommé Lamolle , et un Italien nommé Coconas , qui l'un et l'autre avaient porté les ordres de la cour , pour faire massacrer les protestans dans les provinces ; un troisième était Ruggieri , qui , par les promesses de l'art divinatoire , s'était rendu cher à Catherine de Médicis : elle l'avait placé auprès de son troisième fils comme un espion ; gagné par quelques sommes , il devint l'espion du fils auprès de la mère.

Cependant l'opinion élevait , en France , un cri terrible contre Charles IX et sa cour. Les huguenots , décimés l'année précédente , voyaient leur ligue se grossir par l'accession de tous les hommes sensibles à l'honneur ; ils agissaient avec plus

Les protestans redeviennent redoutables.

1573.



d'ensemble, parce qu'ils avaient dans le roi de Navarre un chef habile et tendrement chéri; ils mettaient du secret dans leurs assemblées, de la force dans leurs écrits, de l'audace dans leurs résolutions. De jour en jour ils déconcertaient davantage une cour qui, ne pouvait concevoir qu'ils existassent encore. Les savans et les jurisconsultes d'Allemagne leur prêtaient d'utiles secours. Ces publicistes, dans des écrits composés en latin et lus de toute l'Europe, mettaient en question si des sujets chrétiens pouvaient persévérer dans leur obéissance envers un roi dont les crimes auraient égalé ou surpassé ceux de Néron. Dans ce temps-là, Michel Montagne contribua beaucoup à fortifier un parti qui, malgré ses erreurs, devait un jour sauver la monarchie. Ce ne fut point par la publication de ses ouvrages que Montagne rendit cet important service : leur profonde et brillante sagesse n'aurait rien pu encore sur des âmes agitées de passions si violentes; mais, entraîné par le désir de faire honorer la mémoire d'un ami qu'il avait perdu, il publia *le Traité de la Servitude* de La Boétie. Montagne ne nous dit point qu'il fit en cela un acte courageux; mais quand on lit cet ou-

vrage énergique, quand on se représente l'époque où il parut, enfin quand on voit dans l'histoire du président De Thou le puissant effet qu'il eut sur l'opinion, on sent que Montagne voulut se dévouer aux mêmes périls qu'aurait courus La Boétie lui-même.

Leur requête  
au roi.

Qui eût jamais pensé que les protestans pussent, le 24 août 1573, anniversaire de la Saint Barthélemi, demander au roi une vengeance éclatante des meurtres de cette journée? Toute l'autorité d'un gouvernement tyrannique ne put empêcher que ce jour-là ils ne se réunissent en grand nombre dans toutes les villes qui étaient leurs principaux refuges. C'était à Montauban que s'était tenue leur assemblée principale; ils s'y étaient présentés en deuil; la salle était tendue de noir. Pendant long-temps on médita, on pleura, sans faire entendre aucun chant religieux, sans commencer la prière commune, sans proférer une seule parole. Les ministres firent ensuite une touchante commémoration des martyrs de la Saint Barthélemi, et rédigèrent une requête au roi, où ils lui demandaient plus de privilèges et de garanties que Condé et Coligni n'auraient pu le faire lorsqu'ils assiégeaient Paris. Il se trouva trois chefs assez intrépides pour aller la

présenter au roi : ils se nommaient Jolet, Philippe et Chavagnac. Le roi les reçut à Villers-Coterets, rougit et garda le silence. La reine-mère seule se montra ouvertement offensée de leur audace ; mais la politique lui prescrivait de différer sa vengeance. On se contenta de les renvoyer à Damville, gouverneur du Languedoc, et qu'on savait bien être leur protecteur secret.

Un nuage affreux s'était élevé entre cette reine et son fils. Après avoir semé l'or pour procurer une couronne au duc d'Anjou, elle mettait tous ses soins à différer son départ. Les prétextes qu'elle imaginait ne pouvaient tromper un roi soupçonneux, qui lui ressemblait trop pour ne pas deviner ses motifs. Cette tendresse immodérée n'indiquait-elle pas un désir de voir le duc d'Anjou régner, non en Pologne, mais en France ? Charles IX sortit de sa langue par le plus terrible éclat de colère. Combien Catherine de Médicis ne dut-elle pas frémir, quand elle l'entendit lui déclarer, avec d'épouvantables juremens, qu'il fallait que son frère ou lui sortit du royaume ! Quelles furent les suites des alarmes qu'elle éprouva.... ? Le récit de l'historien De Thou prend ici la couleur la plus sombre ; mais ,

Charles IX se  
brouille avec sa  
mère.

après avoir excité le soupçon , il s'arrête , il se trouble , comme un honnête homme qui craint non-seulement d'affirmer , mais de trop faire entendre un empoisonnement qui n'est pas prouvé.

Départ  
du nouveau roi  
de Pologne.  
1573.

La reine-mère céda : le roi de Pologne partit. Charles IX , qui triomphait de son départ , voulut le reconduire jusqu'à la frontière ; mais il fut obligé de s'arrêter à Vitri-sur-Marne : des douleurs d'estomac et de poitrine qu'il éprouvait , soit depuis ce voyage , soit quelques mois auparavant ( les historiens ne sont pas d'accord sur ce point ) , le jetèrent dans un malaise insupportable , qu'augmentait le trouble de son âme. La reine n'en continua pas moins de reconduire son fils jusqu'à la frontière ; elle ne cessa de lui prodiguer les témoignages de la plus vive tendresse ; elle le serrait dans ses bras , et après lui avoir dit vingt fois adieu , revenait encore le presser sur son cœur et baignait son visage de larmes. Est-ce donc qu'une pareille âme pouvait connaître l'amour maternel dans sa pureté , dans ses touchantes faiblesses ? Non , Catherine de Médicis , entre deux fils qu'elle avait pervertis , craignait celui qui , né violent et farouche , semblait toujours la menacer , même en lui

obéissant, et préférerait pour le seul intérêt de son ambition un prince qui, toujours faible au milieu des vices et même des crimes, lui promettait un pouvoir plus long et plus absolu. Dans le désordre où la jetait cette scène d'adieux, elle dit à son fils, en l'embrassant pour la dernière fois : *Partez, mon fils, vous ne resterez pas long-temps en Pologne.* Sans doute elle croyait n'avoir point été entendue ; mais des courtisans placés près d'elle recueillirent ces paroles. Était-ce un triste présage, était-ce une affreuse révélation ?

Le nouveau roi de Pologne ne traversa point sans inquiétude l'Allemagne, où son nom était détesté, ainsi que celui de son frère. Dans plusieurs châteaux où il passa, il trouva de magnifiques préparatifs faits pour le recevoir ; mais les maîtres s'étaient absentés. L'électeur palatin l'avait attendu, il ne négligea rien pour satisfaire un hôte d'un si haut rang ; mais, à la fin du repas, il le conduisit dans une galerie où étaient les portraits de plusieurs hommes célèbres ; il s'arrêta devant celui de Coligni ; Henri détourna la vue. L'électeur palatin, sans paraître s'apercevoir de son trouble, ou plutôt pour l'augmenter et pour en jouir, continua

de regarder le portrait avec attendrissement. « C'était-là un grand homme, dit-il ; jamais » aucun Français ne fut plus zélé pour la » gloire de son pays. Il aimait son roi, il » lui donnait de salutaires conseils : en le » perdant, le roi de France a tout perdu ». Henri baissa les yeux : il éprouva plus d'un affront semblable parmi les Polonais, qui lui avaient décerné une couronne.

Caractère du  
duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon voyait le roi son frère atteint d'une maladie qu'on jugeait mortelle, parce qu'elle avait éteint toute la violence de son caractère. Il ne désespérait pas de disputer le trône au duc d'Anjou, auquel il ne serait pas facile de quitter les Polonais pour venir régner en France. La faveur des protestans, qu'il avait méritée, en ne se joignant pas à leurs assassins, et en donnant de généreux regrets à Coligni, la faveur plus puissante encore des seigneurs catholiques qui avaient pris la résolution de s'interposer désormais entre les bourreaux et les victimes, les avances qu'il recevait, tantôt des confédérés des Pays-Bas, tantôt de la reine Élisabeth, animaient son ambition sans élever son âme. Jaloux de son frère le roi de Pologne, il l'était presque autant du roi de Navarre, lors même qu'ils concertaient en-

semble les moyens de se soustraire à leurs ennemis communs. Le duc d'Alençon craignait de rester sous la puissance d'une mère habile à deviner toutes les intrigues formées contre son autorité et prompte à les punir. Échappé de la cour, il mettrait tous ses soins à convoquer une assemblée d'états généraux, où son parti serait tout-puissant, si d'un côté les protestans reprenaient les armes, si de l'autre les Montmorenci, les Cossé, les Biron, se déclaraient pour la liberté de conscience ; mais il s'en fallait de beaucoup que le duc d'Alençon suivît ce plan d'une manière invariable. Son caractère inquiet et sans vigueur, son esprit faible et crédule le mettaient à la merci de ses jeunes confidens, et des astrologues ou devins dont il formait son conseil. Quelquefois il voulait partir pour se mettre à la tête des confédérés des Pays-Bas ; d'autres fois, il aspirait à obtenir la main de la reine d'Angleterre. Après avoir pris, avec le roi de Navarre, des engagements, dont la révélation les eût perdus tous deux, il lui disputait avec plus d'arrogance que de succès le cœur d'une femme de la cour, madame de Sauve. Il reprochait à ce prince de ne pas lui présenter des partis assez vigoureux ; et dès

qu'il s'agissait de prendre des mesures, il était livré au repentir et surtout à la peur. Son irrésolution et sa faiblesse empêchèrent le parti qui était obligé de le recevoir pour chef, d'agir avec vigueur. Les catholiques d'un zèle ardent, ou plutôt d'un zèle féroce, appelèrent ce parti intermédiaire *les politiques*. A des hommes emportés la modération ne paraît qu'un froid calcul ; elle est pourtant le résultat des sentimens les plus élevés ; c'est par une magnanimité naturelle, c'est par l'instinct d'une pitié courageuse et sublime qu'on vient se placer entre des combattans acharnés, au risque de se rendre l'objet de leurs communs ressentimens. Les quatre frères Montmorenci, les maréchaux de Biron et de Cossé, le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, voulaient rester les sujets fidèles, mais fiers, d'un roi coupable. Ils aimaient le roi de Navarre plus qu'ils n'avaient aimé Coligni même, parce qu'ils voyaient en lui plutôt le chef des Français qu'un chef de sectaires ; mais leurs vues étaient indéterminées ; ils se lassaient de donner au duc d'Alençon des conseils qui n'étaient suivis qu'un jour ; ils attendaient, pour entrer dans un parti, qu'il y eût un parti de l'honneur.



Cependant Lanoue croyait que le temps des ménagemens était passé : il venait d'être rappelé par ces mêmes Rochelois , que son esprit de conciliation avait importunés. Leur haine contre la cour était animée plus que jamais par la découverte d'un complot qui avait pour objet de livrer leur ville aux troupes du roi : c'était Catherine de Médicis qui avait ourdi ce complot , de concert avec des aventuriers , dont plusieurs étaient Italiens et devins de profession. L'un d'eux , attiré par l'appât d'une récompense , trahit ses complices. Les Rochelois les firent juger par un conseil de guerre : ils furent condamnés au supplice de la roue. Après un tel jugement , il ne restait plus aux Rochelois qu'à prévenir par leur audace l'armée royale qui viendrait les assiéger de nouveau. Plusieurs villes de la Saintonge et du Poitou levèrent l'étendard de la révolte : Nîmes et Montauban fermèrent leurs portes aux troupes du roi : plus de cinquante villes importantes devinrent en peu de jours la conquête des protestans. On attendait le comte de Mongomeri avec une flotte anglaise sur les côtes de Normandie.

C'était le 10 mars qu'avait eu lieu la principale levée d'armes des protestans ; ce même

Intrigues du  
duc d'Alençon.

1574.

jour avait été choisi pour la fuite du roi de Navarre et du duc d'Alençon : la cour était alors à Saint-Germain, et, malgré la maladie du roi, ne paraissait occupée que des plaisirs du carnaval. Un officier nommé Guitri, dévoué au roi de Navarre, se tenait dans la forêt de Saint-Germain avec cinquante hommes, pour recevoir et escorter les deux princes fugitifs. Henri de Bourbon tressaillit de joie quand il apprit l'arrivée de cette troupe ; mais le duc d'Alençon, à cette nouvelle, fut glacé de terreur ; il s'était attendu qu'une armée puissante viendrait le chercher dans le château même : un si faible détachement ne lui inspirait aucune confiance. Il hésite, il se trouble, il ne songe plus qu'à échapper au roi de Navarre ; c'est lui-même qui, d'après le conseil de Lamolle, vient révéler à la reine-mère les détails et la prochaine exécution d'un complot formé sous ses auspices. La reine est éveillée à minuit ; le duc d'Alençon tombe à ses pieds et grossit le péril dont la cour est menacée, pour se faire un mérite de son repentir. Toute une armée de protestans vient, suivant lui, pour enlever le roi. Enfin, par des aveux auxquels il entremêle des calomnies, il livre le roi de Na-

varre à la vengeance de la femme la plus impitoyable. Médicis effrayée, ou affectant de l'être, répand l'alarme dans le château. Saint-Germain ne paraît plus un asile assez sûr contre les conjurés, dont chacun à l'envi exagère le nombre. Le roi cependant y était sous la protection des gardes françaises et suisses, des gardes-du-corps et d'une noblesse nombreuse. On se détermine à fuir et à venir porter l'épouvante dans Paris même, afin de prêter une couleur plus odieuse au complot du roi de Navarre. Charles IX, qu'on avait éveillé en sursaut, n'a que le temps de se jeter dans une litière : la maladie l'avait tellement abattu, qu'il ne se livra point à ses emportemens accoutumés. *Les misérables! s'écria-t-il, c'est trop m'en vouloir! Encore s'ils m'avaient laissé mourir en paix!* La reine fait monter dans son *coche* le roi de Navarre, à côté du prince qui vient de le trahir : toute la cour fuit dans le plus grand désordre. « On » voyait, dit D'Aubigné, les cardinaux de » Bourbon, de Lorraine et de Guise, le » chancelier de Birague, Morvillers et Bel- » lièvre, tous montés sur des coursiers d'I- » talie, et en aussi grande peur de leurs » chevaux que des ennemis ». En arrivant à

Paris, le roi de Navarre et le duc d'Alençon eurent ordre de rendre leurs épées; ils furent gardés à vue dans leurs appartemens, dont on grilla les fenêtres. Deux jours auparavant le prince de Condé avait quitté la cour, sous prétexte d'aller visiter son gouvernement de Picardie; il était accompagné du vicomte de Turenne et de Montmorenci-Thoré. Dès qu'il sut que l'entreprise de Saint-Germain était manquée, il gagna la frontière d'Allemagne avec ses deux jeunes et intrépides compagnons. Duplessis-Mornai, dans cette occasion, montra ce sang-froid qu'il devait rendre si utile aux intérêts du roi de Navarre. Il attendait à Mantes le succès de l'entreprise de Guitri. Ce dernier, déconcerté par l'alarme qui avait été donnée au château, se retira sur Mantes. Duplessis-Mornai feignit de marcher contre lui, et ils firent ensemble leur retraite. Comme le duc d'Alençon avait trahi ses confidens les plus intimes, et jusqu'aux devins dont il avait écouté les conseils, on arrêta Lamolle, Coconas, Ruggieri, et plusieurs de ceux qui avaient trempé dans cette intrigue. C'en était fait du roi de Navarre, s'il eût imploré le pardon de la reine-mère.

Le parlement fut chargé d'informer sur la conspiration de Saint-Germain. Les deux principaux confidens du duc d'Alençon, Lamolle et Coconas, furent interrogés les premiers. La reine-mère leur avait fait promettre la vie pour prix de dépositions qui compromettraient gravement le roi de Navarre ainsi que les maréchaux de Montmorenci et de Cossé. En disant toute la vérité dans leur premier interrogatoire, ils ne fournissaient point encore assez d'armes contre ce prince : ils furent appliqués à la question. Leurs réponses se sentirent non-seulement du désordre où d'extrêmes souffrances doivent mettre l'esprit, mais de l'infamie de leur vie passée. On eût voulu obtenir d'eux la déclaration d'un complot formé par le roi de Navarre contre les jours du roi : ils ne parlèrent que d'un projet de fuite ; mais ils présentèrent les maréchaux de Montmorenci et de Cossé, comme ayant inspiré et dirigé ce projet. La reine-mère triompha d'avoir un prétexte pour faire arrêter deux hommes de bien. Le peuple de Paris eut la joie de voir conduire à la Bastille un gouverneur, qui, pendant dix ans, avait résisté presque seul à ses fureurs séditieuses. Ce fut au son du tambourin que François de

Montmorenci fut traîné en prison : un peuple dépravé se formait ainsi des fêtes semblables à celles des Cannibales. Le maréchal de Cossé, deux jours après, fut livré aux mêmes outrages. Le duc d'Alençon répéta, devant le parlement de Paris, les indignes aveux qu'il était venu faire à la reine.

*Son discours  
au parlement.*

On s'était attendu que le roi de Navarre se troublerait à la lecture des dépositions qui le chargeaient ; mais il y a dans la magnanimité naturelle des ressources soudaines qui changent toutes les positions, et permettent à un illustre accusé de se rendre lui-même accusateur de ceux qui l'oppriment. Les historiens ont conservé, d'après les registres du parlement, le sens des réponses du roi de Navarre ; mais les actes judiciaires affaiblissent toujours l'originalité, l'énergie et l'heureuse naïveté de l'expression. Nous n'avons pas les paroles de Henri IV dans cette circonstance : voici les principaux motifs sur lesquels il appuya sa défense : « Je suis roi ; j'ai voulu fuir d'une » cour où l'on me retient captif, où mes » jours sont en danger, où l'on veut m'avi- » lir : voilà tous mes complots. Est-il sur la » terre un roi qui n'approuve ma con- » duite ? Et quelle puissance, quelle nation

» n'est instruite des violences que je subis  
» depuis dix-huit mois? Qui ne sait sous  
» quels auspices j'ai paru dans cette cour,  
» dont on a fait pour moi une prison en-  
» sanglantée? Je vivais dans le Béarn, et  
» tranquille sur la foi d'un traité, confiant  
» comme on l'est à mon âge, je ne m'oc-  
» cupais qu'à faire oublier à mes sujets les  
» malheurs de nos longues discordes; j'as-  
» sistais aux travaux, aux plaisirs et aux jeux  
» de mes Béarnais. Je n'avais qu'une am-  
» bition, c'était de faire le bonheur de ces  
» montagnards, si gais, si laborieux et si  
» braves. On me parle d'un mariage illus-  
» tre qui doit cimenter la paix de religion :  
» cette union surpassait mes espérances ;  
» elle n'avait excité ni mes désirs ni ceux  
» de la reine ma mère. L'excès des ins-  
» tances avec lesquelles une cour si puis-  
» sante pressait ce mariage, nous livrait in-  
» volontairement ma mère et moi à quel-  
» ques inquiétudes et surtout à de fâcheux  
» pressentimens. Pour nous séduire, on  
» nous fit espérer que l'on m'aiderait à re-  
» couvrir la plus belle partie de l'héritage  
» de mes pères, usurpée par l'Espagne. Ma  
» mère se rendit à Blois, où le roi de France  
» l'appelait; elle n'avait jamais trahi la vé-

» rité ; elle crut qu'on lui parlait un lan-  
» gage sincère ; ce fut elle qui appela son  
» fils à la cour ; je cédai à une volonté  
» que j'avais respectée toute ma vie : je  
» me mis en route, encore faible de vingt  
» accès de fièvre tierce. C'était ma mère que  
» je cherchais ; elle n'était plus quand j'ar-  
» rivai. Accablé de cette perte, je m'efforçai  
» de surmonter ma douleur, et je crus ac-  
» complir les vœux de ma mère, en affer-  
» missant la paix publique par mon mariage  
» avec la sœur du roi. Vous savez quelles  
» en furent les suites : j'avais invité tous  
» mes amis à mes noces, on les égorga.  
» Ainsi, sans le vouloir, j'avais livré à leurs  
» bourreaux ceux dont j'aurais voulu rache-  
» ter les jours au péril de ma vie. On m'é-  
» pargna ; mais n'ai-je pas dû croire qu'on  
» avait seulement réservé ma mort pour un  
» autre temps, pour un autre lieu ? Quel-  
» ques crimes qu'on ait commis pendant la  
» fête de mon mariage, c'était un crime en-  
» core plus grand de m'égorger, moi sou-  
» verain, moi que la reine appelait son fils,  
» et que le roi appelait son frère : il fallait  
» d'autres prétextes pour un tel attentat.  
» Quel a été mon sort ? J'étais arrivé à la  
» cour avec une nombreuse escorte d'amis et



» de compagnons dévoués; je n'ai plus vécu  
» qu'entouré d'espions, et, ce qui était plus  
» horrible encore, entouré des bourreaux de  
» mes amis. Ne m'a-t-on pas forcé d'assister  
» au supplice de ceux qui avaient échappé  
» au premier massacre? N'a-t-on pas rendu  
» en mon nom des édits qui me rendaient  
» odieux à mes sujets et qui les armaient  
» les uns contre les autres? Ne m'a-t-on  
» pas envoyé au siège de La Rochelle,  
» pour m'exposer aux coups de ceux mê-  
» mes qui croyaient me défendre? J'en-  
» tends parler de conspiration, d'attentat  
» contre les jours du roi! Mais qui est-ce  
» donc qui conspire contre sa personne sa-  
» crée? Est-ce moi qui fais répandre le bruit  
» que le roi de Pologne sera bientôt roi de  
» France? Est-ce moi qui favorise les pré-  
» tentions des Guise, qui répands les soup-  
» çons, les rumeurs, qui parle de la néces-  
» sité d'une nouvelle Saint Barthélemi? J'ai  
» voulu fuir! oui sans doute : je me dois  
» à mes sujets. Je ne possède qu'un faible  
» état; mais j'ai l'âme d'un roi, d'un Bour-  
» bon, d'un descendant de Saint Louis. Je  
» ne puis vivre dans la servitude, dans l'op-  
» probre. On veut frapper judiciairement  
» celui qu'on n'a pu faire périr par le glaive

» des assassins : on a tout fait pour me por-  
» ter à la fuite, pour me rendre ce parti  
» nécessaire ; et l'on me fait un crime d'y  
» avoir songé. Je n'ai point de complices ;  
» je donne des ordres à mes serviteurs,  
» je ne séduis, je ne trahis personne. Je  
» déclare ici mes sentimens, mais non com-  
» me un accusé qui répond à des juges :  
» ceux qu'on m'a donnés n'oublieront pas  
» que je suis roi (1) ».

(1) Les historiens ont trop peu remarqué la noble fermeté que montra Henri IV dans cette circonstance, la plus périlleuse peut-être de toute sa vie. Il arrive souvent à des caractères héroïques de se troubler en présence d'un tribunal ; d'autres, cédant à leur indignation, ne se défendent qu'avec un excès d'emportement et de fierté qui achève de les livrer à leurs ennemis. Le roi de Navarre, qui n'avait alors que vingt-un ans, sut s'emparer, avec autant de force d'âme que d'habileté, des moyens de salut qui lui restaient. Par ce seul mot, *je suis roi*, il intimidait une cour qui, se voyant à regret l'instrument des vengeances de Catherine de Médicis, craignait qu'on ne lui demandât compte un jour de la condamnation d'un souverain et d'un descendant de Saint Louis. Les réponses de Henri IV, aux interrogatoires qu'il subit devant les commissaires du parlement et en présence de la reine-mère, sont présentées avec peu d'intérêt dans l'*Histoire* du président de Thou, parce que cet auteur les accompagne de beaucoup de détails inutiles.

A cette réponse inattendue, les commissaires du parlement furent saisis de respect. Henri de Bourbon ne fut plus à leurs yeux un proscrit qu'on les chargeait de frapper : d'ailleurs, ils voyaient le roi de France malade, exténué, consumé de craintes et de remords ; et ce n'était pas lui qui paraissait le plus animé contre son parent. La procédure cessa d'être dirigée contre le roi de Navarre : Catherine de Médicis réitéra en

Il paraît d'ailleurs n'avoir pas fait de recherches suffisantes sur les registres du parlement. Rien de plus médiocre, pour le style, que l'*Histoire de Navarre*, par Favin ; mais c'est là qu'on trouve les renseignemens les plus exacts sur la jeunesse de Henri IV. M. Désormeaux, dans l'*Histoire de la maison de Bourbon*, a tiré un parti très-judicieux de cet ouvrage. Pour bien connaître le caractère de Henri IV dans toute sa grandeur, il faut surtout consulter les *Mémoires de Sulli*. La plupart des historiens font trop peu sentir l'opposition de ses mœurs faciles, élégantes, avec des mœurs atroces et corrompues. Le soin avec lequel Henri se forma un parti, composé de presque tous les gens de bien du royaume, est la plus grande combinaison qu'on ait faite au milieu des discordes civiles. Il n'était qu'un moyen de réussir dans une telle entreprise : c'était de se montrer toujours bon, toujours franc, toujours magnanime. Dans l'*Esprit de la Ligue*, par M. Anquetil, Henri IV ne paraît qu'un personnage assez

vain l'ordre de lui chercher des crimes. Pour essayer de l'intimider, elle voulut qu'il fût interrogé en sa présence, et par le chancelier Birague, qu'on venait d'élever à cette dignité pour avoir conseillé les *Martines de Paris*. Henri de Bourbon troubla tellement, par son intrépidité et par ses justes reproches, sa sanguinaire marâtre, qu'elle-même se hâta de terminer un interrogatoire qui ne devenait plus qu'une récapitulation de ses crimes.

Condamnation  
de Lamolle et  
de Coconas.

Toute la rigueur du parlement se porta sur Lamolle et Coconas, quoique l'un et l'autre eussent donné au duc d'Alençon le conseil de découvrir à sa mère le projet de fuite, quoiqu'on leur eût promis la vie ;

vulgaire jusqu'à sa première victoire ; et cependant il avait employé plus de dix années à se rendre le seul espoir des Français. En général, on prête à Henri IV un caractère d'étourderie qui ne fut jamais le sien. Il céda souvent à l'amour ; mais il fut toujours habile à réparer les fautes où cette passion l'entraîna : c'était Coligni avec beaucoup d'esprit et de gaieté. Les plus grandes vues sur le caractère et la politique de Henri IV, me paraissent avoir été présentées par M. Ancillon, dans son *Tableau des Révolutions de l'Europe*, ouvrage fort remarquable par l'élévation des idées et des sentimens.

enfin , quoique deux princesses , la reine de Navarre et la duchesse de Nevers , déclarassent publiquement , non leur pitié , mais leur amour pour ces accusés. On avait trouvé chez Lamolle une petite image de cire , préparée avec des cérémonies magiques , et dont le cœur était percé avec une aiguille : on voulait y voir une image du roi. Lamolle , interrogé sur ce mystère , répondit qu'il avait voulu se faire aimer , par ce moyen , d'une personne dont il était épris , et qu'il s'était servi , pour cette opération , du ministère du Florentin Côme Ruggieri. L'alchimiste Grandri fut compromis par une déclaration de son compatriote le comte de Coconas : l'alchimiste et le devin avaient encouru le ressentiment de la reine en trahissant sa confiance ; mais elle craignait les révélations de ces hommes , auxquels elle avait confié sans doute d'infâmes secrets ; elle demanda et obtint leur liberté. Lamolle et Coconas furent condamnés à perdre la tête. Lamolle , prêt à recevoir le coup fatal , adressa d'abord sa prière à la *Bénoîte Vierge* , et puis se recommanda aux bonnes grâces de la reine de Navarre. Cette princesse fit enlever dans la nuit la tête de son amant et l'embauma de ses propres mains. La du-

chesse de Nevers prit le même soin pour la tête du comte de Coconas. Telles étaient les mœurs qui régnaient à la cour de France après la journée de la Saint Barthélemy. Catherine de Médicis, qui n'avait pu faire condamner le roi de Navarre, le retint en prison comme un otage qui lui répondrait des entreprises des protestans. Malheur à lui s'ils étaient vaincus ! Elle était habituée à négocier avec un ennemi puissant, et à frapper un ennemi faible (1).

Mongomeri est  
fait prisonnier.

La nouvelle d'un succès remporté sur les huguenots calma le dépit que lui avait causé l'issue de ce procès. Mongomeri s'était avancé sans précaution dans la Normandie ; son

(1) La conspiration du duc d'Alençon serait d'un bien médiocre intérêt dans l'histoire, sans le péril qu'elle fit courir à Henri IV. De Thou la présente avec sécheresse et un peu d'obscurité. On prétend que Coconas, en marchant au supplice, dit aux assistans : *Vous voyez, par notre mort, que les petits patissent toujours pour les fautes des grands.* Ce mot est d'un lâche. Il n'y avait réellement aucun complot formé contre les jours du roi et de la reine-mère. Les maréchaux de Montmorenci et de Cossé s'étaient bornés à donner quelques sages conseils à un prince faible et tracassier. Sans la maladie de Charles IX, ce procès aurait sans doute donné lieu à un coup d'état tel qu'en frappait Catherine de Médicis.

corps fut surpris et taillé en pièces par le général des catholiques Matignon ; après s'être vaillamment défendu, il tomba vivant entre les mains du vainqueur. La reine-mère, qui avait contemplé avec l'apparence du sang-froid la tête de Coligni, s'applaudit avec une ivresse immodérée de pouvoir faire tomber la tête d'un seigneur moins illustre et moins redoutable. Pour faire croire à sa tendresse conjugale, elle affectait de voir, dans le comte de Mongomeri, le meurtrier volontaire de son époux. Ce fut elle-même qui vint apprendre à Charles IX la prise de Mongomeri, en lui demandant des ordres pour son supplice prochain. « Que m'im-  
» porte, répondit le roi mourant, d'être en-  
» core délivré de l'un de mes ennemis,  
» quand moi-même je vais paraître devant  
» le tribunal de Dieu? Qu'on fasse ce qu'on  
» voudra. Est-ce que je règne encore? O  
» mon Dieu! comment ai-je régné »?

La maladie de Charles IX était accompa-  
gnée de symptômes plus violens qu'on n'en  
remarque dans les maladies de langueur ;  
sa poitrine était particulièrement affectée ;  
mais son sang coulait par tous les pores :  
d'affreux souvenirs persécutaient sa pensée  
dans un lit toujours baigné de sang ; il vou-

Derniers mo-  
mens de Char-  
les IX.

lait et ne pouvait pas s'arracher de cette place. Souvent ses regards étaient égarés, comme ceux d'un homme qui se croit poursuivi par des ombres vengeresses. Il répétait encore par habitude les blasphèmes dont il accompagnait toutes ses paroles; puis il implorait la miséricorde de Dieu. Ses tourmens redoublaient lorsqu'il sentait sa mère approcher de son lit. Il frémissait, lui qui était si horriblement agité, de la voir si tranquille après leur crime commun : il ne savait s'il succombait à la vengeance de Dieu, ou à un attentat commis sur sa personne par ses ennemis, par sa mère peut-être. Avait-il conçu le plus affreux des soupçons, il se le reprochait, interrogeait les médecins, croyait voir en eux un défaut de franchise, les maudissait et se maudissait lui-même ; il ne goûtait un peu de soulagement que dans les entretiens qu'il avait avec sa nourrice. Elle était protestante, et il avait empêché qu'elle ne fût comprise dans le nombre des victimes de la Saint Barthélemi : *Ah ! ma mie*, lui disait-il, *que j'ai suivi un méchant conseil ! Mon Dieu, pardonne-le moi, fais-moi grâce ! Je ne sais où j'en suis. Que deviendra tout ceci ? que faire ? Je le sens bien, je suis perdu.*



Et cependant Charles IX était encore dominé par l'habitude d'une dissimulation profonde. Il y avait quelque chose d'excessif dans ses protestations, de faux dans les témoignages de sa tendresse, de sinistre dans ses insinuations. Peu de jours avant sa mort, il fait appeler la reine-mère et les principaux personnages du conseil, il gémit avec eux sur les maux de la France et se reconnaît hors d'état d'y porter du remède. « Tous les » jours, dit-il, j'apprends qu'une province » nous échappe : voilà une cinquième guerre » civile allumée ; que nous usions de douceur ou de violence, les rebelles n'en » sont que plus acharnés et plus puissans. » Nous avons fait prisonnier le comte de » Mongomeri ; mais Lanoue, que j'avais » cru si fidèle, est à la tête des révoltés ; » Damville se déclare dans le Languedoc ; » voilà des catholiques qui marchent avec » des huguenots : tout insulte à un roi mourant. Je n'espère qu'en vous, ma mère ; » gouvernez à ma place ; soutenez un fardeau qui échappe à mes mains ».

Ensuite le roi fait lire son testament, par lequel il déclare la reine-mère régente du royaume jusqu'à l'arrivée de son successeur. On s'était retiré après cette lecture. Le roi

reposa un moment; mais bientôt il s'éveille, et apercevant sa mère près de lui, il donne l'ordre qu'on fasse venir son frère. Le duc d'Alençon arrive, le roi le regarde d'un air farouche : « Non, ce n'est pas là mon frère, » dit-il; faites venir mon frère le roi de » Navarre ». La reine envioie chercher ce prince dans sa prison, sous une escorte menaçante. Henri de Bourbon s'attend à la scène la plus terrible : c'est dans un semblable appareil qu'il avait été mandé auprès du roi pendant qu'on égorgeait ses compagnons. Le roi le voit à peine qu'il lui tend la main; Henri se précipite à ses genoux. « Mon frère, lui dit le roi, après » l'avoir embrassé, vous perdez un bon maître, un bon ami; je sais que vous n'êtes » point du dernier trouble qui est survenu : » si j'en eusse voulu croire ce qu'on m'a » dit, vous ne seriez plus au monde. Je vous » ai toujours aimé; et j'ai tant de confiance » en vous, que je vous recommande ma » femme et ma fille; ayez-en soin, et Dieu » vous gardera; mais ne vous fiez pas..... » Médicis voulut l'interrompre, et décéla par son trouble et sa colère qu'elle se croyait attaquée par les paroles de son fils. « Ma- » dame; reprit Charles IX, je ne dis que la

» vérité. Croyez-moi, mon frère, ajouta-  
 » t-il, et aimez-moi. Assistez ma femme et  
 » ma fille, et priez Dieu pour mon âme.  
 » Adieu, mon frère, adieu ». Quel con-  
 traste dans ces deux entretiens ! Ce fils, qui  
 venait de donner à sa mère le plus grand gage  
 de confiance, en devient le délateur. Sur qui  
 faisait-il une épreuve ? Qui trompait-il encore  
 à ses derniers momens ? Se trompait-il lui-  
 même, au point de croire qu'il avait été pour  
 le roi de Navarre un bon maître, un bon ami ?  
 Ainsi, ce roi dissimulé mentait encore au  
 moment où il allait être interrogé sur toute  
 sa vie (1). Un peu après cet entretien, l'a-  
 gonie de Charles IX commença. Il mourut

Sa mort.  
 30 mai.  
 1574.

(1) La plupart des historiens représentent Charles IX  
 comme livré aux remords dès les premiers jours qui  
 suivirent la Saint Barthélemi ; mais ils confondent une  
 extrême agitation avec le repentir. Toutes ses actions  
 et toutes ses paroles eurent encore, pendant plusieurs  
 mois, un caractère de férocité et surtout de perfidie.  
 Il rendait des édits pour rassurer les protestans, et  
 leur promettait la liberté de conscience, dans le temps  
 où il ordonnait à tous les gouverneurs de les massa-  
 crer dans les provinces. Si le comte de Tende et le  
 vicomte d'Orthe, qui avaient résisté à ses ordres,  
 moururent empoisonnés, comme il y a lieu de le croire,  
 Charles IX ne dut pas être étranger à ces nou-  
 veaux crimes. Cette âme, si capable de vengeance,

le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, dans la vingt-cinquième année de son âge, et dans la quinzième du règne le plus désastreux de l'histoire.

Considérations  
générales.

Il résulte de l'horrible tableau de ce règne, que le fanatisme est encore, pour les sociétés humaines, un moindre fléau que la fausse politique : l'un n'est que l'instrument du mal ; l'autre en est le principe. L'un n'a-

ne l'était nullement d'exaltation religieuse : il n'avait d'autre fanatisme que celui du pouvoir. Ce fut après la Saint Barthélemi qu'il montra plus de désordre dans sa conduite : rien de plus lâche et de plus scandaleux qu'une partie de plaisir qu'il fit avec le duc d'Anjou, ce frère qu'il détestait. Ce dernier avait voulu faire épouser une de ses maîtresses, dont il était fatigué, à un seigneur de Nantouillet. Celui-ci refusa de se souiller par ce mariage. Le duc d'Anjou résolut de s'en venger ; et le roi son frère consentit à désoler un homme d'honneur par un véritable complot d'assassins. Lui-même se rendit la nuit dans la maison de Nantouillet, accompagné du duc d'Anjou, du bâtard d'Angoulême, du duc de Guise, et il faut bien ajouter du roi de Navarre (mais c'était sans doute une nouvelle violence qu'on faisait à ce roi prisonnier). On brisa les meubles de Nantouillet, on le roua de coups ; le roi et ses compagnons furent sur le point d'être tués par un des frères de Nantouillet, qui venait au secours de ce malheureux gentilhomme. Le parlement commença des informations sur cette affaire ; et le roi ne trouva d'au-

git que sur les classes et sur les âmes destinées à l'obéissance ; l'autre gouverne trop souvent ceux qui , par leur naissance ou leur ambition, sont appelés à l'empire. Tous deux sont les résultats de l'ignorance ; mais l'un n'offre que les misères de la crédulité ; l'autre est toujours accompagné d'un insupportable dédain. L'un ne raisonne jamais ; l'autre

tre moyen de les interrompre que de laisser soupçonner la part qu'il y avait lui-même.

L'opinion que Charles IX mourut empoisonné se conserva long-temps à la cour. Bassompierre raconte , qu'ayant remontré au jeune Louis XIII, qui donnait du cor, que cet excercice lui desséchait les poumons et lui causerait la mort comme à Charles IX. *Bon, bon*, répondit le roi, *sachez que Charles IX n'est mort que pour avoir dîné chez Condi, la créature de Catherine de Médicis, immédiatement après une querelle qu'il avait eue avec sa mère.* Mais il faut observer que Louis XIII, lorsqu'il fit cette réponse, était brouillé avec sa mère, Marie de Médicis, et que sans doute les courtisans n'avaient pas manqué de réveiller tous les bruits qui pouvaient lui faire comprendre de quels crimes étaient capables les reines de cette maison.

Les détails de l'entretien qu'eut Charles IX mourant avec le roi de Navarre, en présence de la reine-mère, sont tirés de l'*Histoire de Navarre*, par Favin ; et de l'*Histoire de la Maison de Bourbon*, par Désormeaux.

porte partout une perversité subtile. Enfin , les accès du fanatisme sont terribles , mais passagers et rares ; on les devine ; on les voit venir, on peut en détourner les approches : la fausse politique conduit ses trames sous l'apparence du repos, du sommeil, des plaisirs.

Le fanatisme fut peu connu des nations anciennes : leur religion était vague ; elle offrait beaucoup de rites et peu de préceptes. Comme elle n'élevait guère l'imagination au-delà de cette vie , elle était souvent compromise par l'infidèle accomplissement de ses promesses ou de ses menaces.

La religion chrétienne , qui , par la force de ses préceptes , embrasse toutes les pensées de l'homme , et le dirige toujours vers une autre vie , ne permet point de langageur dans les âmes. Malgré tous les soins qu'elle paraît prendre pour captiver l'imagination , elle ne cesse de l'exalter ; mais sa morale est si bienfaisante , que cette exaltation le plus souvent est paisible. C'est par le mérite des bonnes œuvres et les douceurs de la charité qu'elle modère le zèle inquiet et impétueux qui se mêle à la foi. Que la charité dorme et que la foi se livre à l'intolérance, le fanatisme naît, et prend dans

sa fureur le prétexte de la charité même ; mais c'est la fausse politique qui lui met presque toujours les armes à la main. Dans les guerres de l'Arianisme, au milieu desquelles l'empire romain acheva de s'écrouler, c'étaient les croyans les moins instruits et les moins zélés qui se combattaient avec le plus d'acharnement. Les grands massacres étaient ordonnés, tantôt par des rois barbares, auxquels un baptême, reçu par politique, avait laissé toute leur férocité, tantôt par les plus lâches et les plus artificieux des empereurs, et tantôt par les femmes dissolues et les eunuques qui tenaient les clefs de leurs palais. Sans doute la fausse politique s'établit souvent dans le conseil d'un sénat et jusque dans les assemblées du peuple : Rome en suivit les maximes pendant tout le cours de ses conquêtes ; mais, chez les anciens, la fausse politique usait encore plus de violence que de perfidie. C'est dans les palais qu'elle se raffine : elle ne peut commettre tout ce qu'il y a de plus criminel qu'en abusant de tout ce qu'il y a de plus saint. Avant le pape Alexandre VI, la fausse politique avait formé bien des tyrans, bien des imposteurs, bien des conquérans ; mais elle n'offrait pas encore un

code suivi de maximes, elle n'était pas encore une science; les grands coups d'état inspiraient de la terreur, mais jamais d'admiration; on profitait d'un crime, mais sans en tirer vanité. Les deux Borgia inventèrent l'art de prêter d'ingénieux assaisonnemens à la vengeance, au sacrilège, à l'usurpation, à la scélératesse. L'Italie, divisée en petites républiques, en petites principautés, et formée à la haine, à la dissimulation par les longues guerres des Guelfes et des Gibelins, l'Italie, qui enfantait les plus rares merveilles des beaux-arts et des belles-lettres, mais qui ne possédait alors aucun autre genre de gloire, eut le malheur de se plaire à la science inventée par les Borgia, et rédigée par Machiavel. Qu'on me permette, dans un moment où je cherche à enchaîner quelques résultats, de reproduire ici des aperçus déjà présentés dans cet ouvrage. L'Italie fut sous les Borgia, et longtemps après eux, le champ de bataille des Espagnols et des Français. C'étaient deux nations également loyales; mais Louis XI n'était plus; et Ferdinand-le-Catholique régnait: les Espagnols prirent en Italie beaucoup plus de perversité que les Français. Gonzalve de Cordoue n'avait que trop pré-



paré le duc d'Albe, et le duc d'Albe forma Philippe II. Les Français restèrent dignes de Charles VIII, de Louis XII, de François I<sup>er</sup>., de Gaston de Foix, de Bayard, de Lautrec et de Brissac. Mais peu de temps après leur retour en France, ils y retrouvèrent les poisons de l'Italie : c'étaient les controverses religieuses, les rivalités des grands et la faiblesse tracassière de Henri II qui les y avaient fait germer.

Les Français cependant n'avaient que peu l'esprit de controverse ; ils étaient plus portés à la satire qu'aux méditations profondes. La réforme était toute en opposition avec les qualités primitives de leur caractère. La France avait produit Calvin, mais s'était habituée à le considérer comme étranger. Les persécutions excitèrent pour les victimes une pitié courageuse ; cette pitié devint obstinée et bientôt vindicative. Quand les Français connurent les haines profondes, ils commencèrent à se rapprocher des mœurs de l'Italie ; le plus grand nombre d'entr'eux, passionnés pour les formes extérieures d'un culte qui les charmait, éprouvèrent, en les voyant profaner, une bouillante indignation ; mais le fanatisme d'un peuple qu'on ramène aisément à d'ai-

mables habitudes , n'eût produit que peu de désastres sans les intrigues des grands.

Ces grands étaient des héros ; ils aimaient avec passion la patrie qu'ils allaient déchirer. La magnanimité se produisait sous des traits différens chez le duc de Guise et chez l'amiral Coligni. Dans l'un , elle était plutôt le produit d'une inspiration soudaine ; et dans l'autre , celui d'une résolution constante ; ils étaient plus faits pour se suppléer que pour se combattre. Mais le duc de Guise avait le cardinal de Lorraine pour frère ; ce prélat s'était fait Italien ; le premier il infecta la France de la contagion des mœurs étrangères. La rudesse du connétable de Montmorenci eût pu servir à défendre la franchise des Français ; mais son ambition opiniâtre se prêta trop à la souplesse du courtisan. Henri II usa de ruse comme tous les princes faibles , et aggrava le mal par ses prodigalités , ses complaisances , ses artifices. La duchesse de Valentinois ruina lentement l'esprit de chevalerie , en rendant nécessaire l'esprit de cour. Catherine de Médicis parut une Française assez aimable tant qu'elle fût dominée ; mais quand elle eut la puissance , elle se souvint , des leçons de l'Italie : on eût dit , non l'héritière

de ces Médicis si judicieux, si bienfaisans dans leur magnificence, mais l'héritière et l'élève des Borgia. Comme eux, elle fut gaie dans le vice, imperturbable dans le crime; comme eux, elle risqua souvent de paraître inconséquente, et fut toujours fausse. La cour de France devint une école de fraudes; l'Italien Gondi, l'Italien Birague, l'Italien Gonzague de Nevers, et des devins empoisonneurs devinrent les ministres secrets de la reine : tout se gouverna par le livre *du Prince*.

L'alliance est facile entre une cour corrompue et une multitude fanatique : il se fait entr'elles un échange affreux de complaisance qui augmente leur commune dépravation. La multitude ferme les yeux sur les vices de la cour; la cour ferme les yeux sur les excès de la multitude : bientôt on ne sait plus laquelle des deux obéit à l'autre. Le peuple de Paris avait été ébloui d'abord par les qualités éclatantes des Guise. Catherine de Médicis ne trouva d'autres moyens de leur enlever cet appui que de se faire elle-même le ministre des volontés du peuple. L'Hôpital existait; elle lui avait donné la première place du royaume; elle pouvait consulter en lui la sagesse, la vertu, le génie : ce fut le

peuple qu'elle écouta ; elle plut à la multitude , mais sans la captiver. Le peuple de Paris , toujours fidèle aux Guise , devint une armée qu'ils pouvaient prêter au roi ou diriger contre le trône. La cour ne fit pas naître toutes les séditions ; mais il n'y en eut aucune dont elle ne se rendit complice par lâcheté. Tolérer des crimes , c'est annoncer l'intention de s'en servir , c'est se donner un encouragement pour en commettre. L'effusion de sang qui précéda les premières guerres civiles , en détermina l'épouvantable caractère ; les âmes se dégradèrent encore plus dans les négociations de la paix que dans les combats : ce fut là que la méchanceté fut plus froide , la haine plus ingénieuse et plus impitoyable : un tel état de paix ne fut plus qu'un état d'embuscade.

Le magnanime François de Guise n'était plus ; Coligni , dans le commerce d'une secte , avait contracté un esprit de vengeance dont sa vertu ne le fit triompher que peu d'années avant sa mort. Les qualités brillantes remplaçaient les vertus chez le prince de Condé. La cour passait , envers le chancelier de L'Hôpital , du dédain à la crainte. Biron , Cossé , les frères Montmorenci combattaient par devoir sous les étendards du roi ;

et bientôt, par honneur, donnaient la main aux vaincus. Les hommes d'une férocité naturelle servaient d'instrumens à tous les hommes d'une corruption profonde. Tava-nes était cruel malgré sa gloire ; Montpensier, malgré sa naissance. Montluc, affranchi du joug de l'honneur militaire, se baignait dans le sang avec un plaisir qui lui tenait lieu de toute autre volupté. Des assassins récompensés circulaient à la cour ; jamais la nouvelle d'un meurtre n'y avait dérangé une fête, et c'était la coutume d'y célébrer des massacres par des orgies. Dix ou douze évêques étaient calvinistes et soldats ; d'autres, qui s'attachaient soit au cardinal de Lorraine, soit à Catherine de Médicis, n'avaient que le choix des vices pour leur plaisir ; par la violence de leurs actes et de leurs discours, les moines entraînaient des curés pacifiques ; la religion sans charité n'était plus qu'un culte sanguinaire ; les bénéfices étaient le prix du scandale et trop souvent du meurtre. Les poètes, chez qui toute pensée généreuse était arrêtée par le tableau perpétuel de la corruption, cherchaient de froides images, une fausse harmonie et d'insipides jeux de mots. Les beaux-arts perdaient, sous un règne de

sang, ce que François I<sup>er</sup>. leur avait communiqué de grâce et de noblesse. Le vocabulaire de la langue n'avait pour s'enrichir que des expressions inventées par la haine : il n'y avait plus de gaieté sans licence. A mesure que les cités se dépeuplaient par les massacres, elles se livraient à des fêtes. Les *Te Deum* annonçaient la mort de trois ou quatre mille Français égorgés par des Français. Si l'on punissait encore les malfaiteurs, ce n'était que par bienséance ; leurs rapines faisaient pitié. Cinq ou six assassinats à cette époque ne les tiraient pas de la classe des malfaiteurs vulgaires : on parlait d'une contagion, d'une famine, comme en d'autres temps on aurait parlé d'un accident léger. On ne cessait de consulter des devins sur l'avenir ; mais la moindre réflexion prouvait que l'avenir ne cesserait d'être fertile en désastres. Il y avait peu de suicides. Était-ce la peine de devancer les coups d'un homme de guerre, ou de la justice, ou d'un assassin ? La bravoure tenait à l'insensibilité pour une vie toujours misérable et toujours tumultueuse. Se réfugier dans le cloître, c'était aller chercher la haine dans son asile le plus intime ; des prédicateurs sanguinaires sortaient des ermitages les plus pauvres et les

plus isolés. Si la charité existait encore , elle cachait ses œuvres bien plus par terreur que par humilité ; toutes les actions qui faisaient l'orgueil de la conscience compromettaient le repos de la vie. Déjà se multipliaient les compagnies de pénitens, qui devaient faire l'opprobre et le fléau du règne suivant : leur costume ressemblait à ces vêtemens, dont la crédulité habille les ombres sorties du séjour de douleur ; ce n'était pas de leurs crimes qu'ils demandaient pardon au ciel , puisque leurs crimes avaient été pieux. Le sang coulait en abondance sous les coups de leur discipline ; il fallait partout voir du sang : c'était une chose désespérante que de rencontrer partout de la pénitence et nulle part des remords.

Comment un tel état de mœurs put-il exister près de vingt-cinq ans , chez le peuple le plus sociable de la terre ? Il faut répondre à cette question avec franchise , et ne dissimuler aucun des inconvéniens attachés à notre caractère national. Ce sentiment de sociabilité, qui , même avant les inventions des beaux-arts, avait chez nous un caractère particulier d'activité et de délicatesse , établit un concert souvent utile et quelquefois funeste entre les âmes. Les

Italiens étaient plus corrompus que nous ; mais , divisés en plusieurs états différens , défiants par un reste d'habitudes républicaines et de discordes antiques , rarement on les voyait se réunir en grand nombre pour des actions brillantes ou pour de grands crimes. L'Allemagne, morcelée en un bien plus grand nombre d'états, connaissait peu ces commotions ardentes et universelles, qui d'ailleurs ne s'accordent point avec la nature de son climat. L'Espagne, après l'expulsion des Maures et la réunion des différentes couronnes, devint une puissante monarchie ; mais elle fut gênée par de mornes institutions, dirigées évidemment contre toute activité de l'esprit, toute franchise de caractère. L'esprit de société tient plus, chez les Anglais, à la réflexion qu'au sentiment. Les longs orages qu'excitèrent chez eux la religion et la liberté, leur laissaient encore quelque faculté de méditation ; au milieu des sombres accès de leur fanatisme, ils raisonnaient mal, mais ils ne pouvaient se passer de raisonner. Chez nous, toute impression est si vivement reçue et propagée, qu'elle laisse peu de place à la réflexion. Nous nous faisons en un jour le bien et le mal que d'autres peuples se font en plusieurs



années ; mille causes légères agissent sur nous ; nous aimons mieux les entrevoir que de nous en rendre un compte exact : nous nous entraînons, les uns les autres, vers un excès de liberté ou vers la servitude. Peu susceptibles de haine, nous le sommes de fureur ; nous ne savons pas jouir à part de notre admiration, de notre amour ; nos sentimens se refroidissent s'ils ne se communiquent : l'horreur du vice n'est que trop voilée à nos yeux par l'éclat et la multiplicité des exemples.

Mais, si à toutes ces époques d'ivresse et de désordre les âmes faibles et communes sont entraînées, les âmes fortes trouvent en France de solides points d'appui. Il ne faut jamais désespérer des nations qui conservent la puissance de l'enthousiasme ; elles peuvent toujours renaître à celui du véritable honneur. Au moment où l'ordre est partout subverti, il est des hommes auxquels un esprit droit et un cœur élevé en offrent toujours le modèle. Plus la dégradation générale s'accroît, plus leur vertu s'exalte ; ceux qui succombent dans leurs efforts, laissent des élèves plus intrépides et plus heureux : si les premiers n'ont été que constans, les seconds se montrent magnanimes. Le vulgaire poursuit long-temps de sa haine

ces modérateurs ; mais un respect involontaire amollit par degrés cette haine d'abord si farouche. Une fureur, qu'on cherche à réveiller, se produit encore par des actes tumultueux, mais chaque jour plus faibles, plus languissans ; bientôt elle n'est plus que dans les discours. Le peuple rentre dans l'ordre par une sorte de surprise qu'on a exercée sur et à laquelle il s'est un peu prêté. Dès qu'on pardonne ses excès, il est lui-même prompt à en perdre le souvenir ; il devient accessible à des sentimens aimables et purs, comme il l'avait été aux séductions du vice et du crime.

Mais pourquoi présenté-je ici ces images d'un ordre renaissant, moi qui ai encore à décrire les infamies et les désastres du trop long règne de Henri III ? Combien je suis loin d'être arrivé au terme de nos guerres civiles ! Pendant dix-sept ans, l'anarchie va faire encore de continuels progrès : il y aura moins de scélératesse dans les âmes, mais encore plus de démente dans les esprits ; cependant il me semble que ma tâche sera désormais plus facile. Tandis que les vices se multiplient dans la cour de Henri III, je vois se former le camp de Henri IV ; je vois autour de lui le prince de

Condé, Lanoue, les frères Montmorenci, Biron, Cossé, La Rochefoucault, Soubise, le vicomte de Turenne, Duras, D'Aumont, Crillon, Latrémouille, Duplessis-Mornai, Sulli, Christophe de Thou et son fils, les présidens de Harlay et de Molé. De tels hommes sauront nous distraire du spectacle que vont nous offrir les saturnales de Henri III, de ses mignons et de ses pénitens, le fanatisme du peuple de Paris, l'ambition des Guise et la politique malfaisante de Philippe II. Enfin je jouirai du plus grand bonheur qui puisse être réservé à l'écrivain dont toutes les études sont vouées à l'*Histoire de France*, celui de tracer le tableau du règne de Henri IV, et de le tracer aujourd'hui.



---



---

# TABLE

## DES SOMMAIRES

### DE CE VOLUME.



## LIVRE CINQUIÈME.

### RÈGNE DE CHARLES IX.

**C**ARACTÈRE de Charles IX, son éducation, page 1.  
 — Situation des principaux personnages de la cour,  
 2. — États généraux; L'Hôpital propose les moyens  
 de ramener la paix dans l'Église, 4. — Règlement  
 relatif à la régence, 8. — Saint-André réconcilie  
 le duc de Guise avec Montmorenci, 10. — Forma-  
 tion du triumvirat, 13. — Caractère et conduite  
 de Catherine de Médicis, 14. — Édit de juillet, 17.  
 — États de Pontoise, 19. — Plan du chancelier, 20.  
 — Fondation des Jésuites; Ignace de Loyola, 22.  
 — Lainés, 23. — Le cardinal propose une conférence  
 de théologiens, 25. — Colloque de Poissi, 26. — Cal-  
 vin refuse de se rendre à cette conférence; il envoie à  
 sa place Théodore De Beze, 28. — Quel était ce doc-  
 teur, 29. — Le cardinal de Lorraine essaie inutile-  
 ment de le séduire, 30. — Discours de Théodore De  
 Beze, 31. — Effets que produisent ce discours sur l'as-

semblée, 32. — Réponse du cardinal de Lorraine, 33. — Accommodement entre les partis, 34. — Antoine de Bourbon se détache des protestans et se joint aux triumvirs, 38. — La reine-mère paraît protéger les protestans, 40. — L'Hôpital propose son plan de tolérance, *ibid.* — Assemblée à Saint-Germain, 43. — Édit de janvier, 44. — Le Parlement de Paris enregistre l'édit de janvier, 47. — Rixe entre les catholiques et les huguenots, 48. — Massacre de Cahors, 49. — Montluc est chargé de punir les séditeux, *ibid.* — Sa cruauté envers les huguenots, 50. — Conduite du duc de Guise après la mort de François II, 53. — Réconciliation apparente du duc de Guise et du prince de Condé, 55. — Marie Stuart quitte la France pour prendre possession du trône d'Écosse, 57. — Les Guise tentent une négociation avec les Luthériens d'Allemagne, 60. — Crédit de Condé à la cour ; faiblesse de ses moyens ; la reine lui oppose le duc de Guise, 61. — Massacre de Vassi, 62. — Enthousiasme des Parisiens pour le duc de Guise, 66. — Guise entre à Paris en triomphe, 68. — Le prince de Condé sort de Paris, 70. — Les triumvirs se rendent maîtres de la personne du roi, 71. — Condé rassemble les gentilshommes protestans, 73. — Violences du connétable envers les protestans, 77. — La reine paraît se réconcilier avec les triumvirs, 80. — Conférence de Thoury entre Chatherine de Médicis et le prince de Condé, 82. — La reine fait proposer aux chefs des deux partis de sortir de la France, 84. — Guise et Condé feignent d'acquiescer à cette demande, 86. — Condé rompt toutes les négociations avec la reine, 87. — Arrêt du parlement contre les hérétiques, 89. — Les deux partis

appellent les étrangers à leur secours, 92. — Élisabeth, reine d'Angleterre, 93. — Fureurs du fanatisme, 95. — Le baron des Adrets, 98. — Le duc de Guise marche sur la Normandie, 99. — Siège de Rouen, 101. — Le roi de Navarre est blessé mortellement, 102. — Caractère de ce prince, 103. — Arrêts sanguinaires du parlement de Rouen, 104. — Clémence du duc de Guise, 105. — Représailles, 107. — Condé se montre plus redoutable que jamais, 108. — Dandelot le joint avec 7000 Allemands, 109. — Les huguenots marchent sur Paris, 110. — Lemaître meurt de frayeur, 111. — Condé se dirige vers la Normandie, Guise le poursuit, *ibid.* — Bataille de Dreux, 113. — Le connétable est fait prisonnier, 116. — Condé rend les armes à Damville, 117. — Mort du maréchal de Saint-André, 118. — Courtoisie de Guise envers Condé, 119. — Coligni s'empare de Caën, 123. — Ascendant du duc de Guise, 125. — Il presse le siège d'Orléans, 126. — Il est assassiné par Poltrot, 128. — Poltrot nomme Coligni parmi ses complices, 129. — Que doit-on penser de la déclaration de Poltrot? 133.

## LIVRE SIXIÈME.

### SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

Paix entre les catholiques et les protestans, 138. — Reddition du Havre, 139. — La reine fait déclarer la majorité du roi, 140. — Caractère de Charles IX, 141. — La reine cherche inutilement à enchaîner Condé à la cour, 148. — Catherine de Médicis protège les arts et les lettres, 151. — Jacques Amyot, *ibid.* — Ronsard, Brantôme, *ibid.* — Jean Goujon, 153. —

Travaux du chancelier de L'Hôpital, 153. — Clôture du Concile de Trente, 155. — La paix est mal observée, 157. — Coligni dénoncé comme assassin du duc de Guise, 159. — François de Montmorenci forme un tiers parti, 161. — Coligni déclaré innocent sur sa parole, *ibid.* — Charles IX voyage avec sa mère, 162. — Il rencontre à Bayonne le duc d'Albe, 164. — Effets de cette conférence, 166. — Guerre cardinale, 167. — Les esprits sont disposés à la guerre, 168. — État des réformés en France, 169. — Troubles des Pays-Bas, 173. — Perfidie de la cour envers les protestans, 176. — Condé et Coligni concertent les moyens de se venger, 178. — Ils s'emparent de Saint-Denis, et insultent les faubourgs de Paris, 181. — Dispositions du connétable, 182. — Bataille de Saint-Denis, 184. — Mort du connétable Montmorenci, 185. — Son portrait, 187. — Mot remarquable de Vieilleville sur la bataille de Saint-Denis, 190. — Conduite de la reine après cette bataille, 191. — Le jeune duc d'Anjou est chargé de la conduite de la guerre, 193. — Détresse des protestans, 194. — Leur tentative inutile sur Chartres, 197. — Paix de Lonjumeau, dite boiteuse et mal assise, 198. — Elle ne sert que de voile aux desseins de la cour, 200. — Condamnation illégale de Rapin, 203. — L'Hôpital remplacé à la cour par Morvillers, 204. — Le roi d'Espagne et le pape excitent la cour de France contre les protestans, 205. — Catherine veut faire arrêter Condé et Coligni, 207. — Les deux chefs sont avertis et échappent aux agens de la cour, 208. — Ils sont rejoints à La Rochelle par Jeanne d'Albret et le prince de Béarn, 209. — Les huguenots se mettent en cam-



pagne, 213. — Expédiens des deux partis pour entretenir leurs troupes, 214. — Premières hostilités, 216. — Les deux armées prennent leurs quartiers d'hiver, 218. — Condé rouvre la campagne, 219. — Bataille de Jarnac, *ibid.* — Derniers exploits du prince de Condé, 222. — Sa mort, 224. — Joie indécente du duc d'Anjou, 226. — Evénemens qui suivirent la bataille de Jarnac, 227. — Mort de Dandelot, 231. — Succès et cruauté des protestans, 232. — Coligni attaque Poitiers, 236. — Il est repoussé par Henri de Guise, 238. — Bataille de Montcontour, *ibid.* — Coligni répare sa défaite, 242. — Mouy assassiné par Maurevel, 244. — Siège de Saint-Jean-d'Angeli, 245. — Exploits de Lanoue dans la Bretagne et le Poitou, 246. — Gondi, confident du roi, 249. — Combat d'Arnai-le-Duc, 251. — Troisième paix, 254.

## LIVRE SEPTIÈME.

### SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

Portrait de Philippe II, 257. — Siège de Malte, 259. — Guerre des Morisques, 263. — Guerre contre les Turcs, 268. — Bataille de Lépante, 269. — Cruautés du duc d'Albe dans les Pays-Bas, 271. — Le prince d'Orange et les Hollandais secouent le joug de l'Espagne, 273. — Supplice des comtes de Horn et d'Egmont, 275. — Mort de don Carlos et de la reine d'Espagne, 276. — Perfidies pour attirer Coligni à la cour, 285. — Intrigues pour déterminer Coligni à sortir de La Rochelle, 289. — Il se laisse persuader, 290. — Tout se dispose pour le mariage du prince de

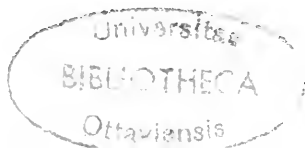
Béarn avec Marguerite de Valois, 293. — Atroce dissimulation de Charles IX, 295. — Le cardinal de Châtillon est empoisonné, 296. — Le roi fait entrevoir ses desseins au pape, 297. — Assassinat de Lignerolles, 300. — Charles IX continue à dissimuler, 302. — La reine de Navarre arrive à Blois; sa mort, 310. — Discussion sur la guerre des Pays-Bas, 313. — Nouveaux sujets d'alarmes pour les protestans, *ibid.* — Avertissemens donnés à Coligni, 315. — Noce du roi de Navarre, 320. — Fêtes horribles, 322. — Assassinat de Coligni par Maurevel, 326. — Visite du roi à l'amiral, 327. — Dispositions pour le massacre, 332. — Le roi de Navarre et Condé sont exceptés, 333. — Agitation de la cour, 334. — Coligni est égorgé, 336. — Le carnage commence dans Paris, 337. — Meurtre de Téligni, 339. — De La Rochefoucault, *ibid.* — Massacre dans le Louvre, 342. — Plusieurs protestans s'échappent, 345. — Trait unique de générosité, 348. — Férocité du roi, 351. — Des femmes de la cour, *ibid.* — De Tavanès et autres chefs catholiques, 352. — Les assassins manquent les Montmorenci, 353. — Le maréchal de Biron, 354. — Miracle de l'aubépine, *ibid.* — Charles IX veut rejeter son crime sur les Guise, 355. — Lit de justice; faiblesse du parlement, 357. — Noble conduite des Montmorenci et de quelques commandans et gouverneurs de provinces, 359. — Joie atroce de Philippe II et de la cour de Rome, 362. — Douleur et indignation de la reine d'Angleterre, 363. — Confusion de Charles IX et de ses complices, 365. — Désespoir et mort du chancelier de L'Hôpital, 377. — Tous les protestans de l'Europe prennent les armes, 379. — Siège de La Rochelle,

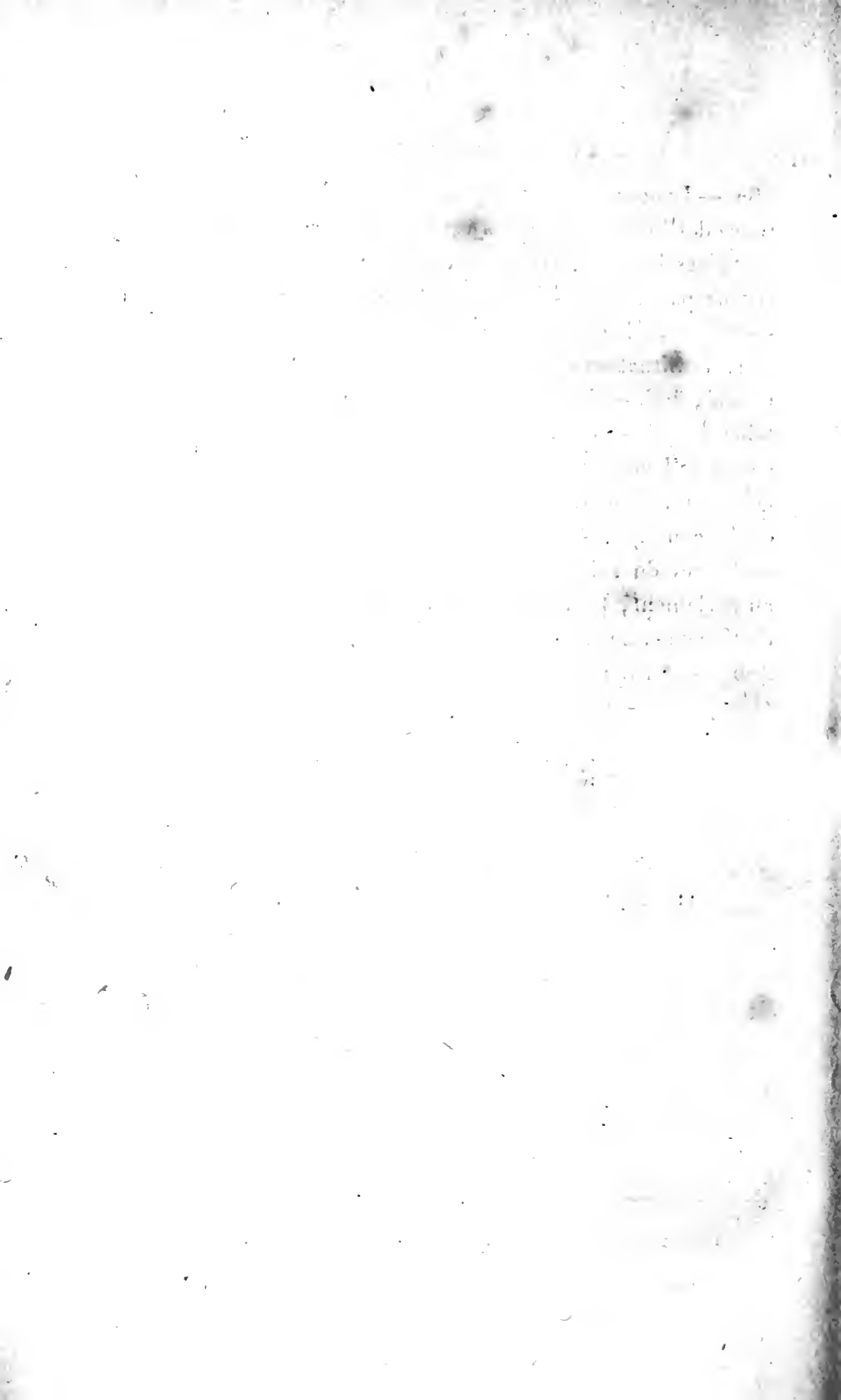
380. — Lanoue à la tête des Rochelois, 382. — Constance des Rochelois après la retraite de Lanoue, 384. — Sièges de Sommieres et de Sancerre, 385. — Quatrième paix, 388. — Nouvelles fêtes à la cour, 390. — Mœurs de la cour après le massacre des huguenots, 391. — Situation du roi de Navarre et du prince de Condé, 396. — Les protestans redeviennent redoutables, 398. — Leur requête au roi, 400. — Charles IX se brouille avec sa mère, 401. — Départ du nouveau roi de Pologne, 402. — Caractère du duc d'Alençon, 404. — Intrigues du duc d'Alençon, 407. — Procès du roi de Navarre, 411. — Son discours au parlement, 412. — Condamnation de Lamolle et de Coconas, 418. — Mongomeri est fait prisonnier, 420. — Derniers momens de Charles IX, 421. — Sa mort, 425. — Considérations générales, 426.

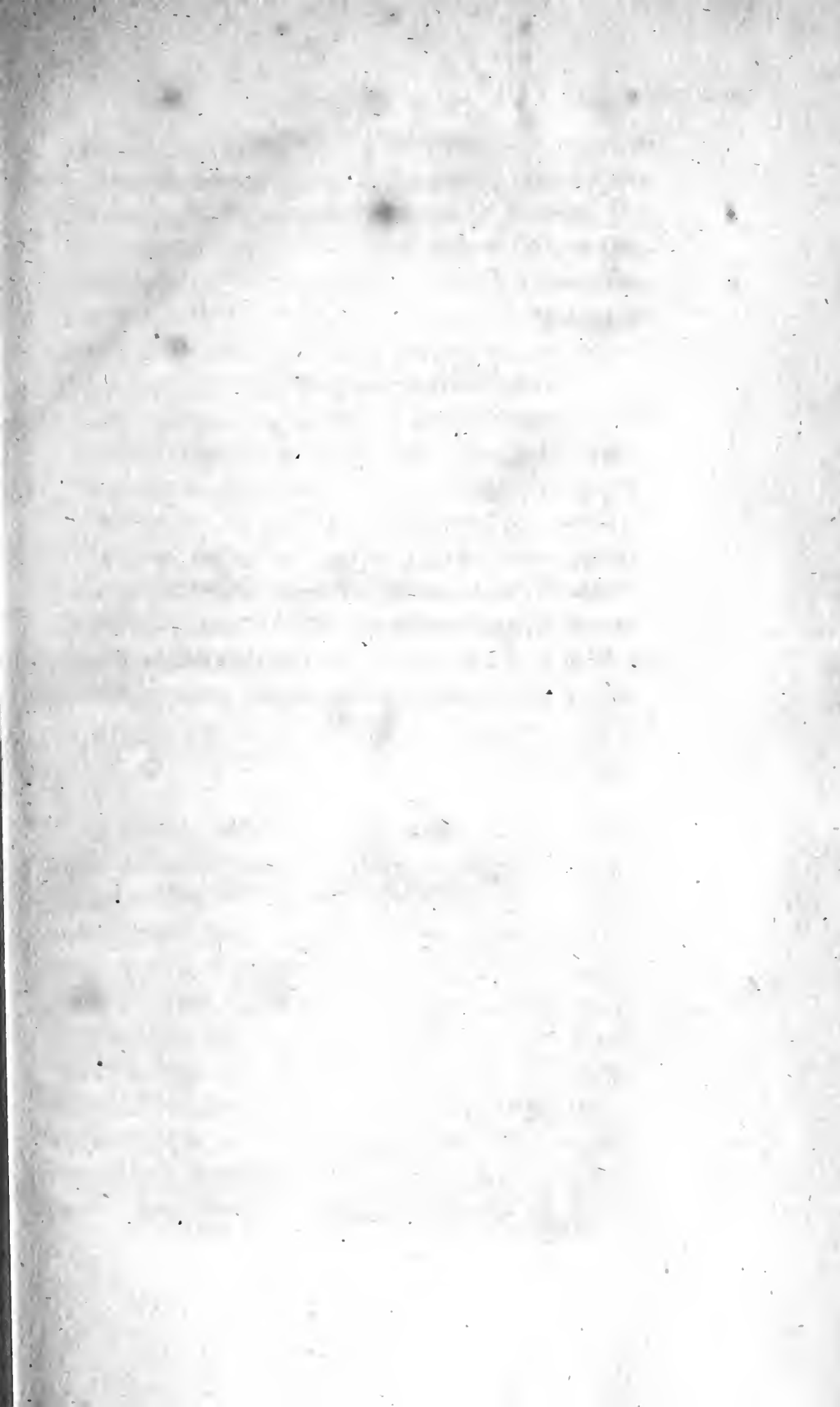
FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

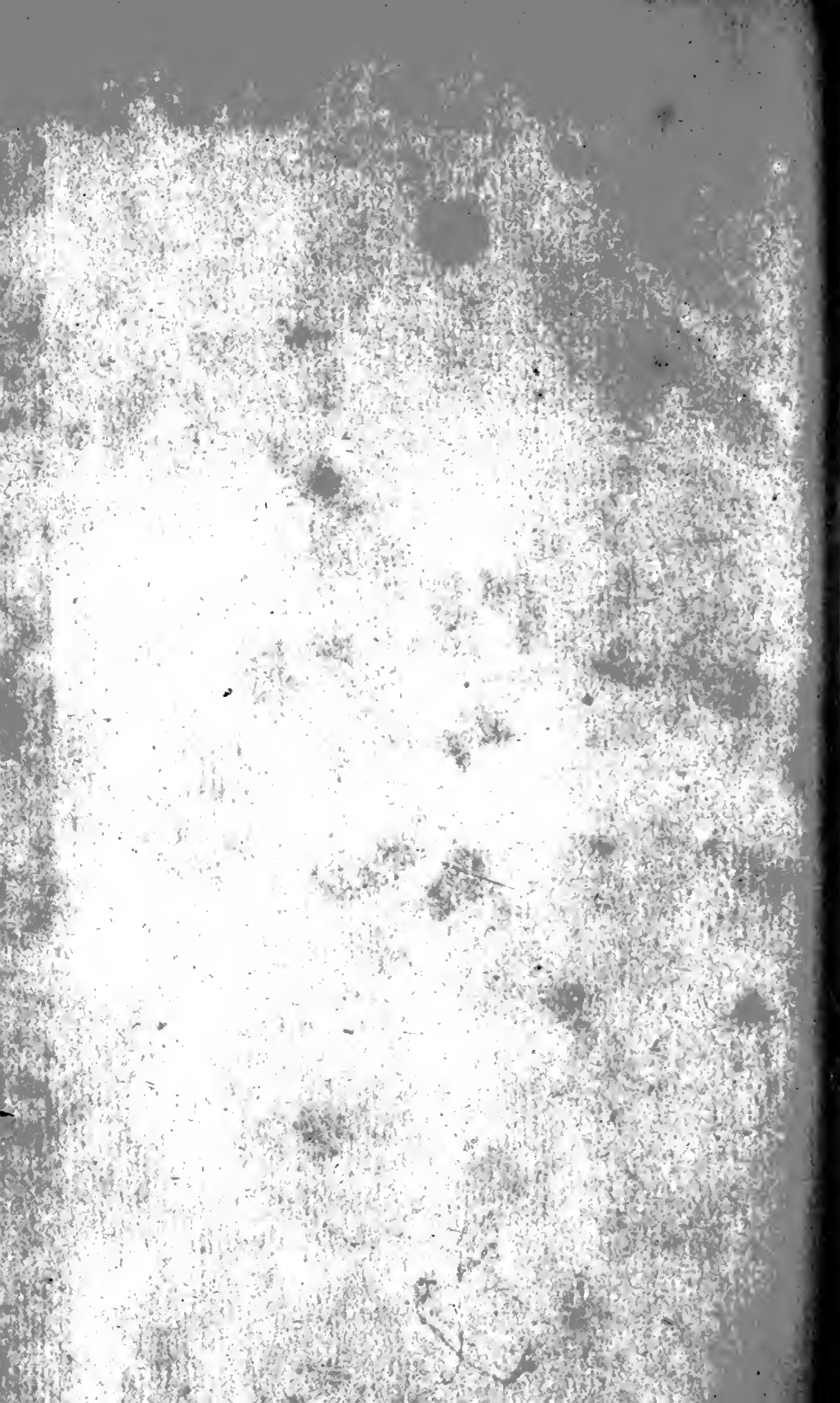
---

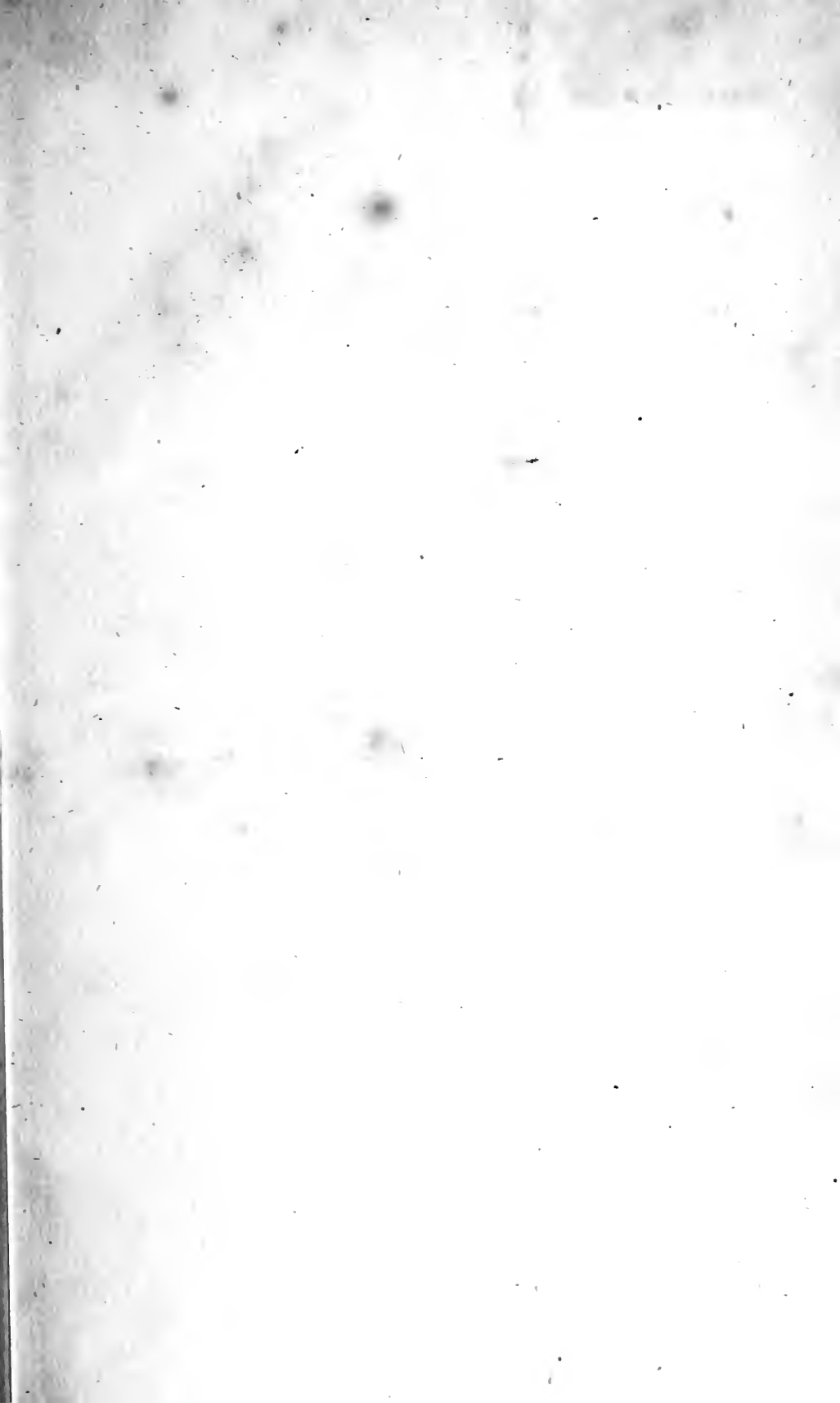
IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.











**La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance**

**The Library  
University of Ottawa  
Date due**

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|





